HISTOIRE
DE L'ADMINISTRATION
DE LORD NORTH,
ET DE LA GUERRE
DE L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE,
JUSQU'A LA PAIX, EN 1783.

PREMIERE PARTIE.

HISTOIRE
DE L'ADMINISTRATION
DE LORD NORTH,

MINISTRE des Finances en Angleterre, depuis 1770 jusqu'en 1782,

ET DE LA GUERRE
DE L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE,
JUSQU'A LA PAIX:

Suivie du Tableau Historique des finances d'Angleterre, depuis Guillaume III jusqu'en 1784.

Sine irâ nec studio quorum causas procul habeo. *Tac.*



A LONDRES,

Et se trouve A PARIS,

Chez L'AUTEUR, rue des Fossés-Montmartre, n°. 35.
COUTURIER, Imprimeur-Libraire, Quai des Augustins, près l'Eglise.

M. DCC. LXXXIV.



AVERTISSEMENT

DE L'AUTEUR.

UN Livre imprimé à Londres, & intitulé : *A view of the Hiſtory of Great-Britain, during the Adminiſtration of Lord North, &c.*, m'étant parvenu, je l'ai traduit, afin de ſatisfaire l'empreſſement de mes Compatriotes pour tout ce qui peut les éclairer ſur les événemens de la guerre de l'Amérique ; guerre qui formera une époque remarquable dans les Annales du Monde.

J'allais mettre ma Traduction sous la presse, lorsque le profond respect que j'ai pour le Public, m'a engagé à réexaminer sérieusement cet Ouvrage : je n'ai pu me dissimuler que, malgré la vérité & l'impartialité qui le rendoient précieux, il s'y trouvait des dissertations & des réflexions que l'on pouvoit retrancher ; j'ai compris aussi que l'Auteur, hâté de répondre à l'impatience des Politiques Anglais, n'avait pas eu le temps de mieux faire.

J'ai donc cru devoir substituer à ma Traduction une Histoire moins prolixe & plus

complette, dans laquelle j'ai conservé tout ce que l'Ouvrage Anglais m'a paru renfermer d'utile, d'agréable & d'intéressant ; j'y ai joint le récit des événemens de la guerre des Anglais contre la France, l'Espagne & la Hollande, & j'y ai ajouté un Tableau historique des finances d'Angleterre & des impôts qui existent dans ce Royaume ; ouvrage dont le modele n'existe dans aucune Langue & dans aucune Nation. J'ai achevé ce que les Ecrivains de l'Angleterre n'avaient fait qu'ébaucher, pour ainsi dire, afin d'offrir au Public une Histoire

complette de la Guerre de l'Amérique.

Ceux qui lisent les Livres Anglais & connaissent le Gouvernement de la Grande-Bretagne, pourront juger de mon travail. A l'égard des autres, ils doivent me savoir bon gré de leur développer avec clarté, des faits très-compliqués, qui jusqu'à présent n'ont été écrits que dans une Langue qu'ils ignorent, & toujours d'une maniere partiale, incomplette & diffuse.





HISTOIRE
DE L'ADMINISTRATION
DE LORD NORTH.

TABLE DES MATIERES.

PREMIERE PARTIE.

SECONDE PARTIE.

LIVRE III. *Contenant les événemens relatifs à la guerre de l'Amérique & à l'Administration de Lord North, Ministre de la Trésorerie, depuis le commencement des hostilités entre la France & l'Angleterre, jusqu'en 1781.*

LIVRE IV. *DEPUIS la campagne de 1780 jusqu'à la démission de Lord North ; le changement du Ministere Britannique & la fin des hostilités.*

---

* Nous pouvons attester, sur l'exactitude de ce Tableau, les Hommes d'Etat de l'Anglererre. Il ne peut être que très-utile aux personnes qui ont de grandes notions sur les finances de la France, de pouvoir y réunir le systême & l'état au vrai des finances de la Nation rivale.



HISTOIRE

HISTOIRE DE L'ADMINISTRATION DE LORD NORTH.

LIVRE PREMIER.

DEPUIS la nomination de Lord NORTH à la place de Miniſtre de la Tréſorerie (1), juſqu'en 1774.

CHAPITRE PREMIER.

AFFAIRE de Wilkes; révocation d'une partie des droits de Port en Amérique; remontrances de la Cité de Londres au Roi; mouvemens en Irlande; état des Finances en 1770.

L'AFFAIBLISSEMENT de la Nation Anglaiſe au milieu d'une profonde paix,

(1) La place de Miniſtre des Finances, ou premier Lord de la Tréſorerie en Angleterre, équivaut à celle de premier Miniſtre.

& dans le petit nombre d'années écoulées depuis 1763 jusqu'au ministere de Lord North, est un événement qui n'a point de semblable dans l'histoire. L'excès de la prospérité & l'abus des richesses avaient corrompu en peu de temps les hommes & le Gouvernement. Tandis que les mécontentemens & les désordres régnaient parmi le peuple, l'Administration ne songeait qu'à augmenter au-dedans du Royaume un pouvoir usurpé sur l'autorité légale, & ne se rendait point respectable au-dehors.

Des tumultes populaires avaient été excités & soutenus par un homme ingénieux & hardi, qui ayant dissipé par des excès une immense fortune, cherchait des ressources dans l'affection du peuple contre les clameurs de ses créanciers; il s'était réuni à d'autres prétendus patriotes: &, assurés du suffrage de la multitude, ils porterent l'opposition aux mesures du Gouvernement à un plus haut degré qu'elle n'avait été

lorſque Bolinbroke & Pultenay travaillaient à ſoulever l'indignation publique. Il parut un écrit où le Roi était vivement attaqué : on l'attribua à John Wilkes, le chef de cette confédération ; ſes papiers furent ſaiſis ; on le mit en priſon. Cette démarche ſévere, loin d'arrêter la licence, donna lieu à un Poëme rempli de profanations, dans lequel le Roi & tous ceux qui avaient part à l'Adminiſtration étaient traités injurieuſement. Il en fut trouvé une copie dans la priſon de Wilkes ; & ſa conduite fut grandement déſapprouvée dans les deux Chambres du Parlement. Les aſſociés de Wilkes, eux-mêmes, qui avaient maintes fois répété ces vers dans leurs orgies, ſe joignirent à ceux qui les condamnaient ; & un jeune Lord dans la ferveur de ſa nouvelle converſion, liſant dans la Chambre des Pairs ces vers ſcandaleux, témoigna, les pleurs aux yeux, combien il en avait averſion. La Chambre des Pairs blâma le coupa-

ble, & la Chambre des Communes le chassa. Elle arrêta que John Wilkes, dans la prison duquel le Poëme avait été trouvé, serait privé de sa séance au Parlement, & l'Orateur expédia un décret pour que le Comté de Midlesex élut un autre Représentant. Alors les Francs-tenanciers de ce Comté reélurent John Wilkes. La Chambre le rejetta comme n'étant pas éligible, & déclara qu'un membre expulsé, était par cela même incapable de reprendre séance pendant toute la durée du Parlement. Malgré cette déclaration, une seconde élection se termina de la même maniere; enfin, un nouveau candidat parut sur la scene: c'était le capitaine Lutrell; il eût 196 voix, & John Wilkes 1193. La Chambre rejetta le dernier, & déclara son compétiteur duement élu. Cette décision excita de grands mécontentemens: le Peuple dénia que la Chambre des Communes eût le droit de rejetter un membre qui

avait la majorité des ſuffrages, & qui n'avait point d'incapacité légale : rien ne pouvait, diſait-on, autoriſer la Chambre à donner ſéance à un candidat qui avait eu le moindre nombre de voix. Quoique la Chambre eût expulſé John Wilkes, on ſoutenait que cette expulſion ne pouvait le rendre incapable, & qu'une pareille proſcription ne pouvait devenir légale que par la concurrence des trois parties diſtinctes de la Légiſlature. On criait de toutes parts que la liberté des élections était violée ; que les droits du Peuple étaient mépriſés : la ville de Londres demandait au Roi la diſſolution du Parlement ; la Nation étoit allarmée, & de tous les cantons du Royaume il arrivait des Adreſſes au Trône ſur le même ſujet. C'eſt au milieu de ces fermentations que le Duc de Grafton ſe retira de l'Adminiſtration, & fut remplacé par Lord North (1).

(1) En Janvier 1770.

Ce Ministre, fils aîné du Comte de Guilford, descendait d'une ancienne famille dont la branche cadette avait été en grande faveur sous le regne de Henri VIII; cette famille avait produit des hommes de mérite. Quand la Hollande secoua le joug de l'Espagne, Roger, second Lord North, se distingua dans les Pays-bas, en défendant la cause de la liberté, & fut blessé devant Zutphen, dans le combat où Sir Philippe Sidney fut tué. Ses descendans se signalerent à la guerre, & dans l'Administration publique. A peine Lord North était parvenu à l'âge de majorité, qu'il fut élu Membre du Parlement à l'élection générale de 1754; & à la fin du regne de George II, il fut nommé l'un des Commissaires de la Trésorerie, & Trésorier de l'Echiquier. Son application aux affaires, & l'amitié que George III avait pour lui depuis sa jeunesse, le firent nommer en 1767 Trésorier général des Forces, & Chancelier de l'Echiquier.

Le premier acte du nouveau Ministre fut la révocation des droits sur le papier, les couleurs & le verre, portés d'Angleterre en Amérique; mais la taxe sur le thé fut maintenue par le même acte. Cette révocation partielle avait été provoquée par les représentations que les Marchands avaient faites contre les derniers actes du Parlement, qui imposaient des droits sur les marchandises exportées de la Grande-Bretagne en Amérique. Ceux qui s'étaient opposés à l'établissement de ces droits, soutenaient que, puisque le Ministere commençait à reconnaître les inconvéniens de ces taxes, il fallait les révoquer entiérement; mais Lord North & ses partisans objectaient que les associations des Américains étaient séditieuses, & que leurs pétitions, sous le prétexte de supplier le Gouvernement, dégénéraient en menaces; que si l'on abolissait toutes les taxes, ils regarderaient cette démarche, non comme un

acte de douceur & de bonté, mais comme l'effet de la crainte; qu'enfin, plus on leur accorderait, plus ils s'empresseraient à demander: & que l'expérience l'avait prouvé, puisque la révocation de l'acte du timbre les avait encouragés à contester les droits de la Métropole & à insulter à son autorité. « Lorsque les Américains nient que nous ayons le droit de les taxer, est-il convenable, disaient-ils, de reconnaître en quelque sorte leurs prétentions, en révoquant en entier l'acte qui leur impose des taxes? Une telle conduite trahirait nos intérêts, & au lieu de rendre justice à l'Amérique, ce serait renoncer à la suprématie de l'Angleterre sur elle ». Le parti de l'Opposition détruisait tous ces raisonnemens, & faisait voir qu'il était absurde de maintenir l'établissement des douanes en Amérique; établissement si désagréable au Peuple, à cause de la voracité & de la multitude des Em-

ployés: & cela pour percevoir une ſeule taxe dont le produit entier ne pouvait pas ſuffire à payer les frais annuels de ſes ſuppôts. Mais l'intention du Miniſtre n'était pas de retirer un bénéfice de la taxe des thés; il eſpérait par cet impôt léger accoutumer les Américains à ſupporter une taxe intérieure, & rendre en même temps un ſervice eſſentiel à la Compagnie des Indes Orientales, dont les importations de thé en Amérique avaient ſenſiblement diminué.

Dans l'année 1768 elle avait exporté en Amérique pour 132,000 liv. ſterling (1) de thé: l'année ſuivante, l'exportation avait décliné juſqu'à 44,000 l. ſterling, & elle allait en diminuant toutes les années. La Compagnie payant 25 pour % ſur l'exportation de ſon thé, les Hollandais avaient ſaiſi l'occaſion d'approviſionner les Colonies à meilleur marché; & il n'y avait que les douanes qui, en faiſant ceſſer cette contrebande,

(1) Environ 2,870,000 liv. tournois.

pussent procurer à la Compagnie des Indes le débouché des thés accumulés dans ses magasins.

Avant que l'acte pour les thés & la contination des douanes en Amérique passât à la Chambre des Communes, George Grenville y proposa un bill, pour régler les procédés de la Chambre dans les élections contestées. Ce Réglement, qui tendait d'une maniere efficace à prévenir & empêcher la corruption, passa malgré l'opposition du Ministere, & a été rendu perpétuel en 1774. Ce fut le dernier service que Grenville rendit à sa Patrie : il termina sa vie active & laborieuse le 30 Juillet suivant, âgé de 58 ans. Il avait rempli un grand nombre des principaux emplois du Gouvernement; il avait été un des Commissaires de l'Amirauté, & était devenu premier Lord de ce département, ensuite Secrétaire d'Etat, & enfin premier Lord de la Tréforerie, & Chancelier de l'Echiquier. La Marine Anglaise lui est redevable de plusieurs bons Régle-

mens. Ses talens étaient plus utiles que brillants : il n'était point capable de conduire en chef les affaires d'un grand Empire, & il avait contrarié William Pitt son beau-frere, par une opposition constante, pendant toute la durée de la glorieuse Administration de ce grand homme.

L'Adresse du Corps de la Ville de Londres au Roi pour le prier de dissoudre le Parlement à cause de l'irrégularité de ses procédés dans l'affaire de Wilkes, & du mépris qu'il paroissait faire des droits du peuple, fût rejettée par George III, comme dérespectueuse envers lui, injurieuse à son Parlement, & contraire aux principes de la Constitution. Cette réponse du Roi ne fit qu'augmenter le mécontentement du peuple ; & dans le même temps William Pitt, Comte de Chatam, fit une motion à la Chambre des Pairs pour qu'il fût présenté au Roi une Adresse par laquelle il lui serait exposé que le Peu-

ple n'ayant point de confiance dans la Chambre des Communes, alors subsistante, il était convenable de la dissoudre: cette motion fut rejettée par une majorité nombreuse. D'un autre côté, la Chambre des Communes demanda que l'Adresse du Corps-de-Ville au Roi fût mise sur le bureau.

Le Lord Maire Bekford se leva aussi-tôt, & déclarant la part qu'il avait à cette Adresse, il soutint qu'il s'en glorifierait toujours, n'ayant fait que son devoir. Plusieurs autres Membres de la Cité se joignirent à lui : mais un grand nombre de voix s'éleva pour demander qu'on infligeât une punition signalée aux auteurs de cette remontrance hardie. Cependant la modération prévalut, & cette affaire se termina par une Adresse au Roi, dans laquelle la Chambre des Communes, reconnaissant le droit que les Sujets avaient de porter leurs plaintes au Trône, censurait sévèrement la manière dont le Corps de la Cité

de Londres avait usé de ce droit.

Pendant cette contestation, il s'élevait en Irlande d'autres sujets de discution. Un nouveau Parlement venait de s'assembler dans ce Royaume ; & en pareille occasion l'usage avait toujours été, depuis le regne de Henri VIII, que que les bills de finances se rédigeaient dans le Conseil privé du Royaume, & étaient ensuite portés au Parlement. Il arriva que le bill rédigé de cette maniere fut rejetté, par le motif qu'il était contraire aux Constitutions d'Angleterre & d'Irlande ; qu'aucun bill de finances fut proposé ailleurs que dans la Chambre des Communes : mais pour faire voir en même temps que cette démarche provenait moins du desir de refuser les subsides demandés, que de l'aversion que l'on avait pour la forme de la demande, la Chambre passa un autre bill qui accordait une ample provision pour défrayer le Gouvernement, & on vôta 15,000 hommes au lieu de douze pour

la défense du Pays. Le Lord Thownsend, Lieutenant du Royaume, adressa un discours à la Chambre pour la remercier de sa libéralité ; mais dans ce discours il exprima beaucoup de ressentiment de l'atteinte qu'il prétendait avoir été portée aux droits de la Couronne en rejettant le bill rédigé par le Conseil privé. Il protesta contre cette témérité dans la Chambre des Pairs ; & pour en punir le Royaume, il prorogea le Parlement à longs jours, ce qui suspendit une grande quantité d'affaires publiques & particulieres, & jetta toute l'Irlande dans une grande confusion.

L'Opposition proposa dans le Parlement Britannique une enquête sur la conduite de Lord Trownsend, qu'elle désapprouvait ; mais la majorité admit les raisons que le Ministere apporta pour l'excuser d'avoir prorogé le Parlement d'Irlande.

Quoique le Roi, dans son discours à l'ouverture de la session, eût recom-

mandé les affaires de l'Amérique à l'attention du Parlement, & qu'il fut arrivé des nouvelles d'un tumulte élevé à Boſton le 1[er] Mars 1770, entre les Troupes & les Gens de la Ville, les Miniſtres éviterent avec ſoin de ſoumettre cet objet à la diſcuſſion des deux Chambres; & la ſeſſion ſe termina le 19 Mai.

Les dépenſes pour le ſervice de l'année 1770 s'élevaient à 7,455,042 liv. ſterling (1); ſavoir 1,561,681 liv. pour

---

(1) *Tarif des Monnoies d'Angleterre.*

		ÉVALUATION EN MONNOIE DE FRANCE.
La *Guinée* vaut	21 Shellings.	Le *Shelling*, ou ſol ſterl., eſt d'argent, de la même forme qu'une piece de 24 ſols, & vaut environ 22 ſ. 6 den. de France.
La *livre ſterling* (pound) vaut	20 Shellings.	
La *demi-guinée*	10 Shell. $\frac{1}{2}$	
La *Couronne*, ou écu d'argent, vaut. . . .	5 Shellings.	
La *demi-couronne* . . .	2 Shell. $\frac{1}{2}$	
Le *Shelling*, ou ſol ſterling, vaut	12 Pences.	Le Pence n'eſt point monnoyé, & ne ſert qu'à compter.
La *Pence*, ou denier ſterling, vaut	2 Penny.	
Le *Penny*, vaut	2 Farthings	

les Troupes de terre, & 235,266 liv. pour l'extraordinaire de l'Armée dans l'année précédente; 1,522,067 l. pour la Marine; 18,760 liv. pour maintenir le Gouvernement civil en différentes Provinces de l'Amérique; 1,800,000 l. pour acquitter les billets de l'Echiquier; 5000 liv. aux habitans de la Barbade pour fortifier leur canal, réparer le

La piece de six *Pences*, ou six deniers sterling, est d'argent, ressemble à une piece de douze sols, & vaut environ 11 s. 3 den. de France.

La demi-*Couronne* est d'argent, ressemble à un écu de 3 liv., & vaut environ 2 liv. 16 s. 3 den. de France.

La *Couronne* est aussi d'argent, ressemble à un écu de 6 liv., & vaut à-peu-près 5 liv. 12 s. 6 den. de France.

La Guinée & la demi-Guinée sont d'or très-pur, & donnent du bénéfice au creuset. La Guinée est évaluée 23 liv. 12 s. 6 den. de France; mais les Fondeurs à Paris la payent jusqu'à 24 liv. 16 s.

La livre sterling n'est point monnoyée, & ne sert que de calcul numéraire: on l'évalue communément 22 liv. 10 s.; mais le taux varie selon le cours du Change.

Il n'y a de pieces de cuivre que le *Penny* & le *Farthing*. Le Penny vaut un peu moins d'un sou de France, & le Farthing un peu moins de deux liards.

môle,

môle, rendre leur port plus commode & plus sûr; 55,011 liv. pour remplacer le déficit des sommes vôtées l'année précédente; 45,565 liv. au Landgrave de Hesse-Cassel pour les dépenses qu'il avait faites pendant la derniere guerre en Allemagne; 1,500,000 liv. pour acquitter pareille somme capitale des annuités à trois & demi pour cent d'intérêt, établies pendant la 29e. année du regne de George II (1756); & 100,000 liv. sterling pour payer les dettes de la Marine.

Pour subvenir à ces dépenses, la taxe des terres fut continuée sur le pied de trois vingtiemes; la taxe de la dreche (Malt.) fut évaluée 700,000 liv.; un million huit cent mille livres fut levé en billets de l'Echiquier, pour remplacer la somme acquittée; à quoi l'on joignit 400 mille livres que la Compagnie des Indes Orientales s'était obligée de payer annuellement pour ses nouvelles acquisitions; les deux

quartiers du fonds d'amortissement (1) du 5 Janvier & du 5 Avril, montans ensemble à 1,072,615 liv. sterling; 13,596 l. qui restaient de surplus dans l'Echiquier, & enfin 55,495 liv. qui restaient entre les mains du Trésorier-Général des Forces. On leva 500,000 liv. par loterie, & le produit du fonds d'amortissement fut anticipé d'un million sept cent mille livres: les *voies & moyens* excéderent l'estimation des dépenses de 344,182 liv. sterling.

Tel fut le premier essai de l'habileté du nouveau Ministre des Finances: il acquitta par ces mesures 1,500,000 l. de la dette Nationale; il réduisit deux

(1) *Sinking-Fund.* Ce fonds, qui provient de l'excédant des impôts affectés au payement des intérêts des annuités, est destiné à rembourser chaque année une certaine portion des capitaux de ces annuités, qui constituent la dette nationale de l'Angleterre; mais souvent on en dispose pour les besoins du service public. En temps de guerre, les remboursemens sont suspendus, & les deniers du Sinking-Fund sont employés à payer une partie des dépenses extraordinaires de la guerre.

millions & demi d'annuités de quatre pour cent, à trois pour cent ſeulement, par la diſtribution des billets de loterie, & ſoulagea la Nation d'un intérêt annuel de ſoixante-quinze mille livres ſterling.

CHAPITRE II.

Les Eſpagnols chaſſent les Anglais des Iſles de Falkland; on ſe prépare à la guerre; Négociations pour maintenir la paix; plan de finances de Lord North pour 1771.

Le Comte de Chatam avait prédit à la fin de la ſeſſion que le ſouffle de la guerre ne devait pas tarder à ſe faire ſentir dans quelque partie du Monde: l'événement prouva bientôt que cet homme d'Etat était bien informé de ce qui ſe tramait dans les Cours étrangeres; car dans le mois de ANNÉE 1770.

Juin 1770, une Escadre partit de Buenos-Ayres pour s'emparer des Isles de Falkland, où depuis quelques années les Anglais avaient fait un établissement & avaient élevé un Fort, appelé le Fort Egmont. Le Commandant Espagnol, Dom Madariaga, somma le Fort de se rendre au Roi Catholique; & sur le refus, il se prépara à l'enlever de vive force: en vain le Capitaine Farmer, qui y commandait, se plaignit de l'injure que l'on faisait au Roi son maître, en pleine paix, il fut obligé de se soumettre. Après la capitulation signée, il fut détenu vingt-neuf jours, ainsi que la Garnison, & le gouvernail de son vaisseau fut enlevé & mis à terre jusqu'au moment où il lui fut permis de retourner en Angleterre.

Ces Isles sont situées à l'extrémité du détroit de Magellan, & sont les plus désolées des Contrées habitables; mais de puissans motifs avaient porté la Cour d'Angleterre à y former un établisse-

ment : c'était d'encourager les Américains à pêcher la baleine dans la mer du Sud, & de faciliter les découvertes maritimes dans cette mer. Les Français prétendaient avoir des droits ſur ces Iſles ; Bougainville les ayant viſitées avant l'Amiral Byron, leur avait donné le nom d'Iſles Malouines, & la Cour de Verſailles avait cédé ſes prétentions à l'Eſpagne ; mais les Anglais établiſſaient leur droit, ſur la découverte qui en avait été faite par leurs Navigateurs ſous le regne de la Reine Eliſabeth : & lorſque l'Amiral Ançon revint de ſon célebre voyage autour du Monde, il recommanda de faire un établiſſement aux Iſles de Pepis ou Falkland, qu'il regardait dès-lors comme appartenantes à l'Angleterre.

La Cour d'Eſpagne avait vu avec jalouſie les Anglais s'établir dans cette partie du Monde, d'où elle avait exclu juſqu'alors toutes les autres Nations ; & l'entrepriſe faite contre le

port Egmont n'était point un coup de main fortuit & irréfléchi; elle avait été concertée avec les précautions ordinaires aux Espagnols. Ils avaient d'abord envoyé une frégate pour examiner les forces de la Place, le Gouverneur de Buenos-Ayres, Don Francisco Buccarelly, avait ensuite envoyé demander la possession immédiate de ces Isles au nom du Roi Catholique, ordonnant aux Anglais de l'évacuer; & sur le refus, il avait envoyé une force militaire pour contraindre la Garnison à se rendre.

La nouvelle de ces hostilités étant arrivée à Londres, le Prince de Masserano, Ambassadeur d'Espagne à la Cour d'Angleterre, assura qu'il avait sujet de croire que le Gouverneur de Sa Majesté Catholique à Buenos-Ayres avait pris sur lui de déposséder les Anglais de leur établissement au port Egmont, ajoutant qu'il était autorisé à le déclarer ainsi pour prévenir les mauvaises

conſéquences qui pourraient être tirées de cet événement & troubler la bonne intelligence qui régnait entre les deux Cours. Le Lord Weymouth, alors Secrétaire d'Etat, lui demanda s'il avait pouvoir de déſavouer la conduite de Don Buccarelli ; il répondit que non, mais qu'il allait en écrire à Madrid. D'un autre côté, la réponſe du Miniſtere d'Eſpagne au Chargé des affaires de l'Angleterre à la Cour de Madrid, fut peu ſatisfaiſante : les Anglais, diſait-il, devaient bien prévoir que l'établiſſement du port Egmont déplairait à la Cour de Madrid, & elle ne pouvait blâmer la conduite de Don Buccarelli, qui était fondée ſur les Loix Eſpagnoles en Amérique ; mais il ajouta que Sa Majeſté Catholique deſirait ſincérement la paix, & voulait éviter la guerre, autant qu'elle le pourrait faire d'une maniere compatible avec la dignité de ſa Couronne & le bien-être de ſon Peuple.

Il s'écoula du temps en négociations ; cependant, aussi-tôt la nouvelle de l'invasion des Isles de Falkland, seize vaisseaux de ligne avaient été mis en commission dans les Ports d'Angleterre, & l'Amiral Keppel en avait été nommé Commandant. Le Peuple, qui se sentait insulté, attendait avec impatience le moment de combattre les Espagnols ; mais les forces militaires du Royaume ne répondaient pas à cette ardeur : la Marine, l'orgueil & la protection de l'Angleterre, était tombée en décadence en huit années de paix ; & quand l'Administrateur à qui la conservation des vaisseaux, des chantiers, des magasins, avait été confiée sous le premier Lord de l'Amirauté, vit le ressentiment public prêt à le poursuivre, il en évita les effets par une mort soudaine.

La Cour de Londres n'était pas disposée à la guerre ; le principe dominant depuis le commencement du regne

de George III était d'éviter autant qu'il ferait possible les guerres étrangeres : on accusait le long regne de George II d'avoir donné trop de hardiesse au Peuple ; ceux qui avaient la confiance du Roi ne cessaient de lui inspirer des craintes, & lui représentaient l'esprit de faction comme porté au plus haut degré. L'insolence du vulgaire excédait, disaient-ils, tout ce qui s'était vu dans les temps les plus orageux : le respect pour les Loix était anéanti ; la licence de la presse avait franchi toutes les limites, & ne respectait ni naissance, ni talens, attaquant avec une effronterie sans exemple les Personnages les plus éminens par leur sagesse & leur vertu. Ceux qui vivaient dans l'oisiveté & l'opulence (1) adop-

(1) Ce qu'on appelle les gens qui vivent noblement. Cette classe s'appelle en Angleterre *Gentry*, ce qui ne signifie pas la Noblesse, mais ceux qu'un certain revenu met à portée de vivre à l'aise ; par exemple, les *Squires-Gentheman* ne signifie pas un Gentilhomme, mais un

taient ces sentimens, & étaient disposés à concourir avec la Cour à restreindre la liberté du bas-Peuple. La politesse des manieres s'introduisant avec les rafinemens du luxe faisait envisager la liberté franche & grossiere d'un vulgaire Républicain comme plus redoutable que les usurpations des Ministres. L'augmentation de l'influence de la Couronne semblait avoir marqué cette époque comme la plus propre à introduire des Réglemens de Police intérieure, en faveur des Nobles & des Riches, au préjudice de la liberté générale: mais il fallait éviter la guerre pour accomplir de tels desseins, & la

---

homme qui vit dans l'aisance. La Noblesse, en Angleterre, se réduit aux familles des Pairs du Royaume & des Chevaliers-Baronnets; le reste compose la classe appellée *Gentry*, dans laquelle entrent toutes les Personnes qui jouissent de quelque fortune. Tout homme qui jouit d'un certain revenu en fonds de terre, devient *Squire*, & cette qualification n'est autre chose qu'un titre de courtoisie, sans privileges particuliers.

paix était encore plus néceſſaire à l'exécution de ce que l'on ſe propoſait de faire pour réduire les Colonies à une ſoumiſſion indéfinie. Ces conſidérations engagerent le Roi d'Angleterre & ſes Miniſtres à continuer les négociations avec la Cour d'Eſpagne.

Telle était la ſituation des affaires au commencement de l'hiver, lorſque le Lord Weymouth ſe démit de la place de Secrétaire d'Etat, & fut remplacé par le Lord Rochefort : Sir Edward-Hauke ſe démit en même temps de l'office de premier Lord de l'Amirauté, & le Comte de Sandwich lui ſuccéda.

Le 20 Janvier 1771 il fut ſigné, entre le Prince de Maſſerano, Ambaſſadeur d'Eſpagne, & le Comte de Rochefort, Secrétaire d'Etat, une convention, par laquelle le premier, au nom de la Cour de Madrid, déſavouait la violence dont les Eſpagnols envoyés par Don Buccarelly avaient uſé au port

ANNÉE 1771.

d'Egmont, & ſtipulait que tout ſerait réuni au même état qu'il était avant l'invaſion ; mais déclarait en même temps que cette convention ne pourrait préjudicier aux droits de Souveraineté du Roi d'Eſpagne ſur ces Iſles; & le Lord Rochefort, au nom de la Cour de Londres, acceptait cette convention comme une ſatisfaction de l'injure faite à la Couronne de la Grande-Bretagne. Le Parlement demanda que tous les papiers relatifs à cette affaire politique fuſſent rapportés devant lui ; mais on n'expoſa aux regards de cette Aſſemblée que les papiers qui étaient déjà publics, & on ſe borna à répondre qu'on n'en avait pas pu trouver d'autres. Bientôt après, la conduite du Gouvernement fit voir que l'on était convenu ſecrétement d'abandonner ces Iſles à l'Eſpagne ; & Lord Weymouth n'ayant point voulu être l'agent de cette tranſaction ſi contraire à la dignité & aux intérêts de l'Angleterre, avait mieux

aimé quitter le Miniſtere (1). En exécution de ce pacte ſecret, la Cour de Londres envoya ordre en 1774 d'évacuer le port Egmont & ſes dépendances.

Ce fut par ces moyens humilians que les Favoris de George III conſerverent la paix, lorſque la guerre paraiſſait inévitable. Tel eſt le ſort des Empires, quand ceux qui les gouvernent ſont occupés du deſir de dominer & d'aſſervir leurs Concitoyens. Ils évitent une guerre néceſſaire & avantageuſe, & attendent ſans précaution qu'une foule d'Agreſſeurs vienne attaquer en même temps leurs Peuples affaiblis. Si le Roi d'Angleterre eût déclaré la guerre en 1771 à l'Eſpagne & à la France, les troubles de l'Amérique Septentrionale ſe feraient appaiſés

(1) On prétend qu'il s'éleva à ce ſujet entre le Lord Weymouth & le Lord North, dans le Conſeil privé, une conteſtation aſſez vive pour obliger le Lord Weymouth à ſe retirer.

d'eux-mêmes, la misérable querelle des thés aurait été oubliée de part & d'autre, & les Peuples de Boston, de New-Yorck, auraient renoncé aux attroupemens & à l'insurrection, pour s'emparer au passage de toutes les richesses des Antilles & de l'Amérique Méridionale : obligés de faire cause commune avec la Mere-Patrie, & y trouvant leur avantage par la situation de leurs Ports, les soulèvemens auraient été retardés pendant bien des années.

S'il y avait eu une rupture entre l'Angleterre & l'Espagne, le pacte de Famille aurait obligé la France à prendre parti pour les Espagnols; cependant, le Roi d'Espagne était le seul qui se fût préparé sincèrement à la guerre, quoiqu'il fût celui qui avait le plus d'intérêt à l'éloigner. Il avait employé toutes les méthodes connues pour fortifier ses Colonies; mais ses forces navales étaient si inférieures à tous égards à celles des Anglais, que c'était pour ainsi dire vou-

loir leur livrer les revenus annuels du Mexique & du Pérou. Quelqu'importante que fût cette considération, elle était écartée par le caractere vindicatif, superbe & brave de la Nation Espagnole, toujours prête à prendre feu à la moindre apparence d'insulte, & à renoncer à l'intérêt quand elle se croit provoquée par l'honneur. Le penchant de la Nation était augmenté par celui du Monarque lui-même; il haïssait les Anglais avec amertume, depuis qu'en 1740, étant Roi de Naples, une flotte Anglaise le contraignit à faire revenir ses Troupes de l'Armée Espagnole, & à signer un acte de neutralité pour éviter la destruction de sa Capitale: mais en vain l'Espagne voulait combattre, elle ne trouva point d'ennemi.

Cependant les dépenses de l'Angleterre, pour se préparer à la guerre, étaient énormes. A la rentrée du Parlement on avait vôté 14 mille matelots, dont le salaire, joint à l'ordinaire

de la Marine & à la conſtruction ou réparation des vaiſſeaux, montait à 3,082,499 l. ſterl.; les forces de terre avaient été portées à 23,432 hommes effectifs, y compris 2,102 invalides; & les frais de l'Armée, en y joignant les dépenſes extraordinaires, furent portés à 1,858,779 liv. ſterl. La ſomme de 28,365 liv. ſterl. fut accordée à la Compagnie des Indes Orientales pour la rembourſer des frais d'une expédition qu'elle avait projettée contre les Manilles, & le montant des ſubſides pour 1771 fut porté à 7,158,799 l. ſterl.

Pour former cette ſomme, la taxe des terres fut augmentée & portée à 4 shellings par livre ſterling; on employa le produit de celle de la dreche, & 400,000 liv. ſterling du troiſieme paiement de la Compagnie des Indes Orientales: 200,000 liv. ſterl. furent levées par loterie; on renouvella pour 1,800,000 liv. ſterl. de billets de l'Echiquier; on prit 691,977 liv. ſterling du

du fonds d'amortiſſement, ce qui était la ſomme reſtante le 5 Avril. Après le paiement de l'anticipation faite l'année précédente, on fit une nouvelle anticipation ſur ce fonds de 1,650,000 liv. ſterl. pour l'année courante, & le ſurplus des ſommes votées l'année précédente, montant à 89,658 liv. ſterl., fut appliqué à celle-ci; on donna des permiſſions à deux cents nouveaux carroſſes de place, chacun deſquels fut obligé de donner cinq shellings par ſemaine. Ces voies & moyens furent eſtimés excéder les ſubſides de 481,003 liv. ſterl.





CHAPITRE III.

Affaire des Imprimeurs de Londres; acte du Parlement pour régler les mariages de la Famille Royale; affaires de la Compagnie des Indes Orientales; vues de Lord North pour l'acquittement de la dette nationale; changemens dans le Ministere; état des finances en 1772.

Année 1772. L'USAGE de répéter dans les Papiers publics la substance des discours des Membres du Parlement, sans les désigner autrement que par une lettre initiale, s'était introduit depuis environ quarante ans. Cette liberté avait souvent déplu à quelques Orateurs, qui avaient prétendu que leurs harangues n'étaient pas fidélement transmises au Public: ils s'étaient plaints à la Chambre, qui avait cherché à restreindre par diffé-

rens moyens la licence des Imprimeurs. Dans la cession de 1771, Georges Onslow s'avisa de rendre une plainte formelle à la Chambre des Communes, disant que le discours qui avait été imprimé dans les Papiers publics, comme étant le sien, tendait à le flétrir dans l'opinion de ses Constituans. Les personnes les plus sages de l'Assemblée voulaient qu'on le renvoyât à se pourvoir légalement; elles soutenaient que le Parlement n'avait aucune autorité pour juger & punir les Citoyens; que de tels procédés étaient incompatibles avec la Constitution; & qu'enfin, la Chambre des Communes agirait d'une maniere plus conforme à sa dignité réelle, en recourant aux Loix, qu'en violant le premier principe de la justice naturelle, qui défend d'être juge dans sa propre cause: néanmoins l'opinion de la majorité fut que le respect dû à l'autorité de la Chambre devait être maintenu à tous événemens:

& les Imprimeurs furent ajournés, mais ils n'obéirent pas.

Ils étaient soutenus par ceux qui avaient pris le plus d'intérêt à l'élection de Midlesex : il était nécessaire pour maintenir l'équilibre de la Constitution, que les privileges du Parlement fussent connus & limités. Qu'importe, disaient les Patriotes, que ce soit la Couronne qui entreprenne d'imposer de nouvelles Loix, & de dispenser des anciennes, ou que le pouvoir arbitraire se serve de la Chambre des Communes pour produire les mêmes effets ?

Le Sergent-d'Armes ayant reçu de la Chambre l'ordre d'emprisonner les Imprimeurs accusés, se rendit à leurs maisons, mais il ne put en arrêter aucun ; & à chaque message, leurs domestiques donnerent des réponses accompagnées de ris méprisans ; il en fit rapport à la Chambre, qui résolut de s'adresser au Roi pour obtenir une

proclamation contre les délinquants, avec promesse de récompense à ceux qui les arrêteraient. Cette proclamation fut insérée dans les Gazettes, & l'on offrit 50 liv. sterl. pour arrêter chacun d'eux. Alors Wheble, l'un des Imprimeurs nommés dans la proclamation, fut pris & traduit devant l'Alderman (1), à Guildhall (2) : c'étoit John Wilkes lui-même qui était devenu Alderman; il relâcha le prisonnier, l'autorisa à poursuivre le capteur pour *assaut & faux emprisonnement*, & ce dernier fut obligé de donner caution de se représenter aux prochaines cessions pour y être jugé. Ce Magistrat écrivit ensuite au Lord Hallifax, Secrétaire d'Etat, pour l'informer de ce qu'il avait fait, & de ses motifs. Il observait que Wheble n'était accusé d'aucun crime dans la

---

(1) *Alderman*, Echevin. Les Echevins & le Lord Maire de Londres ont de grands privileges.

(2) *Guildhall*, la Maison-de-Ville.

proclamation, & que c'était violer les droits de Sujet Anglais & les privileges de la Ville de Londres que de l'emprisonner sans accusation & sans preuves.

Thompson, autre Imprimeur, fut arrêté de la même maniere, & renvoyé de même par l'Alderman Oliver; les arrêteurs prirent des certificats, au moyen desquels ils réclamerent la récompense offerte dans la proclamation; mais les Lords de la Trésorerie refuserent de payer, prétendant que tout s'était fait par collusion entr'eux, les Accusés & les Magistrats de la Cité.

Le 15 Mars 1771, Miller, Imprimeur du *London-Evening-Post* (1),

(1) *Evening-Post*, poste du soir. Il y a aussi *Morning-Post*, la poste du matin. *The General Daily Advertiser*, l'Avertisseur-général de chaque jour; & cent autres Papiers qui se distribuent dans les Provinces & dans les Campagnes, aussi-bien que dans la Capitale, par matin, par jour, par semaine; le tout grand *in-folio* à quatre colonnes.

fut arrêté dans sa maison par le Messager de la Chambre des Communes; il envoya aussi-tôt chercher un Connétable, & le chargea de prendre le Messager sous sa garde, & de le conduire devant le Lord Maire Brass *Crosby*, où les Aldermans Wilkes & Oliver se rendirent. Le Député, Sergent-d'Armes de la Chambre des Communes, se présenta devant eux, & demanda, au nom de l'Orateur du Parlement, que le Messager & l'Imprimeur lui fussent délivrés. Le Lord Maire refusa de le faire, & demanda pour quel crime & par quelle autorité le Messager avait arrêté l'Imprimeur : il fut répondu qu'il l'avait fait en vertu d'un *Warant* (1) de la Chambre des Communes; alors on lui demanda si ce Warrant avait été visé par un Magistrat

(1) Ordre, décret. Le mot *Warrant*, qui signifie garant, exprime que ceux qui délivrent cette espece d'ordre, en sont garants & responsables.

de la Cité : sur la négative, on en demanda l'exhibition, & il fut produit après beaucoup de contestations. L'Avocat de Miller soutint qu'il était nul, & les trois Magistrats firent relâcher ce prisonnier, qui à l'instant rendit plainte en *assaut & faux emprisonnement.* On ordonna que le Messager fournirait caution, & n'y ayant point satisfait, il fut expédié un Warrant, signé du Lord Maire & des deux Aldermans pour le faire mettre en prison ; alors il consentit à fournir une caution, & elle fut admise.

La hardiesse de ces mesures irrita le Parlement, & dans son indignation les Magistrats de la Cité furent menacés d'un châtiment sévere. Le Lord Maire & l'Alderman Oliver, qui étaient Membres de la Chambre des Communes, furent ajournés à leurs places, & l'Alderman Wilkes à la barre : les deux premiers se rendirent à l'ajournement. Le Lord Maire était malade ; néan-

moins il juſtifia ſa conduite en alléguant le devoir de ſa place, qui l'obligeait de maintenir inviolablement les franchiſes de la Cité de Londres. Alors on fit venir le Greffier du Lord Maire, avec ſon livre de minutes, & il fut ordonné par la majorité des ſuffrages que la ſoumiſſion de *Whitam*, Meſſager de la Chambre des Communes, de ſe repréſenter aux prochaines Seſſions, en ſerait effacée; ce qui fut exécuté.

Cet acte d'autorité fut hautement déſapprouvé par pluſieurs Membres du Parlement. C'était s'arroger, diſaient-ils, un pouvoir d'une nature bien dangereuſe, & que la Conſtitution n'avait accordé à aucune des trois branches de la Légiſlature. Effacer les contrats, enlever ou détruire les minutes, arrêter le cours de la Juſtice, & ſuſpendre les Loix, ſont des actes qui conſtatent le deſpotiſme le plus arbitraire. Les partiſans de la majorité diſaient que

la Chartre de la Cité de Londres lui ayant été donnée par la Couronne, ne pouvait pas conférer des privileges contraires aux droits de la Chambre des Communes, parce que la Couronne elle-même ne pouvait pas enfreindre ces droits. 272 voix contre 90 firent prévaloir cette opinion, & il fut déclaré que la décharge de l'Imprimeur Miller, & l'emprisonnement du Messager de la Chambre, faisaient brêche aux droits du Parlement. Ces débats avaient duré jusqu'à une heure du matin : ce ne fut qu'à ce moment qu'on demanda à l'Alderman Oliver ce qu'il avait à dire pour sa défense ; & il répondit « qu'il avouait ce dont on prétendait l'accuser, & s'en glorifiait ; » qu'il savait bien qu'aucune justification ne pouvait détourner la punition qu'on lui réservait ; qu'il avait » rempli son devoir, & était indifférent » sur les conséquences : & que, comme » il était persuadé qu'il était inutile de

» réclamer la Justice, il bravait les mena-
» ces du Pouvoir ». Aussi-tôt on proposa d'envoyer Oliver à la Tour de Londres, & la motion ayant passé à la majorité de 160 voix contre 58, il y fut envoyé sur-le-champ en vertu d'un Warrant délivré par l'Orateur. A l'égard du Lord Maire, qui était très-malade, on différa de procéder contre lui.

Tandis que ces choses se passaient au Parlement, une Cour, de conseil commun, fut convoquée à la Maison-de-Ville, où l'Alderman Trecotick faisait l'office de Lord Maire. Il y fut résolu qu'il serait adressé par écrit des remercîmens publics au Lord Maire & aux deux Aldermans, pour avoir protégé les franchises de la Cité, & maintenu la Constitution Britannique. On nomma un Comité de quatre Aldermans, & huit Notables pour les assister dans leur défense, avec pouvoir d'y employer tous les moyens qu'ils jugeraient convenables; & pour y sub-

venir, de tirer sur la Chambre de Londres toute somme qui n'excéderait pas 500 liv. sterl.

Deux jours après l'emprisonnement d'Oliver, le Lord Maire, assisté de ce nouveau comité, se rendit à la Chambre des Communes pour y recevoir sa Sentence. La Populace s'assembla en grande foule, & commit plusieurs violences envers quelques Membres du Parlement qui avaient encouru son ressentiment; mais quelques autres, qui avaient gagné l'amour du Peuple, persuaderent à la multitude qu'il était convenable qu'elle se retirât à une plus grande distance de Westminster, qu'elle tenait pour ainsi dire assiégé. Le Lord Maire déclara à la Chambre qu'il n'ajouterait rien à sa défense, parce qu'il savait bien qu'il était jugé d'avance. Il était si malade, que l'on proposa de le laisser à la garde du Sergent-d'Armes, au lieu de l'envoyer à la Tour; mais il déclara que quel que pût être l'état

de sa santé, il se glorifiait de partager le sort de son ami : alors il y eut 202 voix contre 39 pour l'envoyer à la Tour. Quoiqu'il fût minuit lorsqu'on voulut l'y conduire, la Populace assemblée sur son passage détela les chevaux de son carrosse & le mena à *Templebar*, où étant arrivée elle ferma les portes de la Cité, & voulut forcer le Sergent de quitter le carrosse. Le Lord Maire fut obligé d'interposer son autorité ; il leur déclara que celui qu'ils voyaient avec lui, était un de ses amis particuliers qui l'accompagnait pour retourner à son Hôtel : alors ils recommencerent à traîner le carrosse au milieu des acclamations jusqu'à l'Hôtel de la Mairerie, d'où ce Républicain se rendit secrétement à la Tour aussi-tôt que le Peuple fut dispersé.

Bientôt les deux Prisonniers furent traduits sur un acte d'*habeas corpus* à la Cour des plaids communs ; mais, après les avoir entendus, les Juges

n'oserent passer outre, & furent unanimement d'avis qu'ils n'étaient pas compétens pour juger la conduite de la Chambre des Communes; ainsi ils resterent en prison jusqu'à la fin de la Session, recevant des Adresses de remercîment & de congratulation de toutes les parties du Royaume. Mais ce n'était pas assez d'avoir emprisonné le Lord Maire & l'Alderman Oliver; Wilkes bravait le Parlement, & ceux qui dirigeaient les démarches de cette Assemblée ne savaient comment ils devaient procéder contre ce troisieme coupable, dont ils avaient déjà éprouvé la fermeté & la vigueur d'esprit. Ceux qui desiraient voir la Chambre des Communes s'embarrasser de plus en plus, demandaient pourquoi on laissait cet Alderman triompher dans sa contumace; s'il était au-dessus ou au-dessous de la Loi; si c'était la crainte ou le mépris qui dictaient une pareille conduite? Ces sarcasmes déterminerent

à ajourner John Wilkes; mais au lieu d'obéir, il écrivit à l'Orateur une lettre par laquelle il obſervait que dans ſon ordre d'ajournement il n'était pas mention qu'il fût Membre de la Chambre, ni qu'il était ajourné à ſa place, ce qui rendait l'ajournement nul : il ſaiſiſſait cette occaſion de redemander ſa ſéance au Parlement, au nom des Francs-tenanciers de Midleſex, ajoutant qu'alors il donnerait à la Chambre un détail exact qui comprendrait néceſſairement la juſtification de la conduite qu'il avait tenue au ſujet d'une proclamation qu'il ſoutenait être également injurieuſe à l'honneur de la Couronne & aux droits des Citoyens. Il avait agi, diſait-il, par la connoiſſance de ce qu'il devait à une grande Cité, dont il était obligé de défendre & de maintenir les franchiſes, & à ſon Pays dont il voulait ſoutenir la noble Conſtitution & la liberté, au prix de ſon ſang & juſqu'au dernier moment de ſa vie.

Un Membre du Parlement ayant présenté cette lettre à l'Orateur, la Chambre fut d'avis qu'elle ne devait être ni lue, ni reçue; on décerna d'autres ajournemens, dont Wilkes ne fit aucun cas. Ceux qui dès les commencemens s'étaient opposés à l'emprisonnement des Imprimeurs, saisirent ce moment de faire remarquer que toutes les démarches qui s'en étaient suivies, n'avaient servi qu'à détruire le respect dont le Parlement avait joui jusqu'alors; que ses ordres n'avaient point été exécutés, ni ses punitions redoutées, le Peuple les ayant converties en marques d'honneur. La majorité commençait à sentir la justesse de ces remontrances, mais elle ne voulait point revenir sur ses démarches : elle nomma un comité pour assurer & maintenir la dignité du Parlement; mais ce comité proposa des mesures qui ne purent être adoptées, & la Chambre fut obligée d'abandonner cette grande affaire qui avait mis tout le

le Peuple en mouvement, se bornant à réclamer l'autorité du Roi, & particuliérement contre Wilkes; mais les Ministres ne voulurent pas fournir à un homme si hardi l'occasion de faire usage de l'ascendant qu'il avait sur le Peuple, & ne sachant pas s'il serait au pouvoir du Gouvernement de réprimer les clameurs & les soulevemens qu'il pourrait exciter, ils aimerent mieux laisser la Chambre des Communes dans sa disgrace, que voir la Nation se plonger dans l'Anarchie.

De ce moment, les Papiers publics ne garderent plus de mesure; dans la Session suivante, les procédés du Parlement furent journellement relatés dans chaque Gazette; & soit que les discours des Orateurs y fussent fidélement transmis, ou grossiérement pervertis, selon la capacité & l'humeur des Ecrivains, la Chambre des Communes ne s'en offensa plus.

Mariages des Princes du Sang.

Les deux freres du Roi, le Duc de

Cumberland & le Duc de Glocester, s'étant mariés sans son consentement, il envoya des Messages aux deux Chambres du Parlement, pour représenter que son affection paternelle pour sa famille, son attention inquiete sur le bonheur de son Peuple, & l'honneur & la dignité de sa Couronne lui faisaient désirer que le droit qu'il avait d'approuver tous les mariages de la Famille Royale, fût rendu plus effectif; qu'il priait le Parlement de prendre cet objet en considération, & d'établir une Loi pour empêcher les Princes & les Princesses de la Famille Royale de se marier, sans avoir obtenu préalablement le consentement Royal.

La Chambre des Pairs montrant le désir de complaire au Roi dans cette circonstance, déclara nul tout mariage des Princes de la Famille Royale qui serait fait sans le consentement du Roi, scellé du grand sceau, & déclaré dans le Conseil, & excepta les mariages des

deux freres du Roi, déjà terminés (1); mais elle ajouta, que si les Princes ayant atteint 25 ans, persistaient dans la résolution de contracter un mariage désapprouvé par le Roi, alors ils pourraient, en faisant notifier leur dessein au Conseil 12 mois d'avance, se marier valablement sans le consentement Royal; à moins que le mariage projeté ne fût aussi désapprouvé par les deux Chambres du Parlement.

Cette Loi nouvelle ne passa pas sans rencontrer beaucoup d'opposition dans les deux Chambres, & elle occasionna dans la Chambre des Pairs deux protestations, signées, l'une de douze Pairs, & l'autre de six: telles étaient les objections des Opposans: « La maxime que les mariages de la Famille Royale sont de la plus haute importance pour l'Etat, est fondée sur une doctrine absurde &

(1) Le Duc de Cumberland épousa Mistris Horton, jeune veuve, fille du Lord Irnham; & le Duc de Glocester s'était marié secrétement à la Comtesse Douairiere de Waldegrave.

contraire à la Constitution Britannique, & tend à donner à la Couronne des prérogatives auxquelles elle n'a jamais osé prétendre dans les périodes les plus despotiques de l'Histoire d'Angleterre. D'ailleurs les descendans de George II peuvent devenir très-nombreux, & c'est porter un préjudice intolérable à un si grand nombre de Sujets, dispersés sans doute dans tous les rangs de la Société, que de les soumettre aux distinctions d'une pareille Loi. Avec le temps, cette Loi peut rendre les premieres Familles du Royaume entiérement dépendantes de la Couronne: & qui peut apprécier le danger de souffrir que la Nation renferme une multitude de Princes Anglais qui ne seront ni libres, ni Citoyens? La Loi de ce Pays a limité, avec une grande sagesse, la minorite à 21 ans: n'est-il pas indécent de supposer que les hommes de la Famille Royale ne peuvent pas arriver à l'âge de discrétion aussi-tôt

que les derniers Sujets du Royaume, & être capables de choisir une femme sans être endoctrinés par la Régence de la Couronne? enfin, leur refuser jusqu'à 26 ans la permission de se marier à leur gré, c'est occasionner le désordre & la dissolution des mœurs parmi les Personnes du plus haut rang, dont l'exemple a toujours une influence puissante & extensive sur la jeunesse de toutes les classes. Cet acte est contraire aux droits inhérens de la Nature humaine, & par conséquent ne peut être une Loi ». Malgré ces raisons, le bill passa dans la Chambre des Communes, à la majorité de 165 voix contre 115.

Dans cette Session, le Parlement s'occupa des affaires de la Compagnie des Indes Orientales. C'est une chose remarquable dans l'Histoire des Nations, que de voir une simple Compagnie de Marchands posséder des Royaumes vas- Affaires de la Compagnie des Indes.

tes, riches & peuplés, dans un Pays où, quatorze ans auparavant, ſon principal établiſſement avait été conquis par un ennemi barbare, & où leur Gouverneur, leurs Officiers, leurs Agens, enfermés dans une écurie comme un troupeau de bétail, avaient péri de miſere; il était alors douteux que la Compagnie des Indes Anglaiſe poſſédât jamais un pouce de terre au Bengale, & un an après elle y régnait ſouverainement. Les revenus territoriaux que depuis elle a tirés annuellement du Royaume de Bengale & des Provinces de Bahar & d'Oriſſa, montent à plus de cent-vingt millions tournois, ſans y comprendre les bénéfices du Commerce: mais les dépenſes du Gouvernement, les Troupes, les Armées, les prévarications des Agens & Comptables en ont toujours abſorbé au delà de la moitié, & rien n'a pu juſqu'à préſent reſtreindre la rapacité des Employés.

Ils ont ſucceſſivement rapporté en Angleterre les richeſſes & le luxe de l'Aſie ; &, corrompus & corrupteurs, ils ont paru trop puiſſans pour être punis.

Pour arrêter les déſordres de l'Adminiſtration du Bengale, Sullivan, Préſident-député de la Compagnie, propoſa divers Réglemens. Cette motion entraîna le Lord Clives, ci-devant Gouverneur & Préſident du Bengale, à entrer dans la défenſe de ſa conduite. Son diſcours était préparé depuis long-temps, & travaillé avec ſoin ; il fit les plus grands efforts pour pallier l'avarice & les vexations qu'on lui reprochait ; il ſe défendit ſur-tout d'avoir retiré du profit de la fonte des monnoies & de leur altération ; il allégua qu'il n'entendait rien au mélange des métaux ; cependant on l'accuſait d'avoir tiré 30,000 liv. ſterl. de ce ſeul objet, en mettant 30 pour cent d'alliage dans les monnoies ; il était ac-

cusé d'ailleurs d'avoir mis à son profit, sur le sel & le tabac consommés par les Indiens, une taxe qui, à raison de la population, avait dû produire au moins 60,000 liv. sterling, & d'une infinité d'autres prévarications. Le Gouverneur Johnstone lui répliqua avec véhémence & succès: mais la Session du Parlement étant trop avancée pour pouvoir entreprendre une aussi grande affaire, la motion du Député de la Compagnie fut renvoyée à l'année suivante: cependant, pour que cet objet fût en état d'être pris plus promptement en considération, on nomma au scrutin un comité de trente-un Membres de la Chambre, pour faire des recherches sur l'état de la Compagnie & de ses affaires dans les Indes. Les objets de ces recherches étaient si étendus & si variés, qu'avant la fin de la Session le comité demanda la permission de continuer ses Assemblées pendant l'inter-

valle qui devait s'écouler jusqu'à la rentrée du Parlement.

A l'ouverture du *budget*, (1) Lord North parla avec beaucoup d'alégresse de l'état du Royaume & de l'heureux avenir que promettait la durée de la paix. « La probabilité de sa continuation, dit-il, est plus grande qu'elle n'a jamais été dans aucun temps qui soit à ma connoissance; & si elle continue, il sera acquitté en dix ans plus de dix-sept millions sterling de la dette nationale. Selon le plan que j'ai adopté, & que j'ai mis sous les yeux de la Chambre, la diminution de l'intérêt annuel ajoutera au fonds d'amortissement, qui, se réunissant à la taxe ordinaire des terres & de la dreche, formera un revenu annuel d'environ sept millions

---

(1) C'est le porte-feuille qui renferme les états de finance que le Ministre est obligé de produire à la Chambre des Communes.

ſterling ; & alors nous pourrons ſoutenir la guerre ſans aucune taxe additionnelle. Nous ne pouvons plus avoir l'ambition des conquêtes, la domination Britannique eſt auſſi étendue qu'on puiſſe déſirer qu'elle le ſoit, & l'amélioration de nos Domaines doit être notre principale ſollicitude. En diminuant graduellement notre dette nationale, nous avons la perſpective d'élever notre crédit au-deſſus de celui de toutes les Puiſſances de l'Europe, & de nous en faire reſpecter, même dans nos meſures pacifiques ».

Ce tableau plaiſait extrêmement à la Nation, & le Parlement ſemblait ravi dans la contemplation de la proſpérité future; mais, les promeſſes de Lord North n'étaient que ſpécieuſes ; il ne pouvait pas amortir chaque année pour plus d'un million & demi de la dette ; au lieu que, dans une ſeule année de guerre, l'Angleterre pouvait

être obligée d'emprunter huit ou dix millions ; car ce Royaume par ſa faibleſſe originelle, le nombre de ſes établiſſemens éloignés & la diſette de ſoldats, ne peut ſe maintenir contre les grandes Puiſſances territoriales, depuis long-temps ſes ennemies, que par la prépondérance de l'argent & du crédit, & la vigueur de ſa Conſtitution. Ainſi l'Angleterre ne peut calculer d'avance les dépenſes de la guerre, elle eſt forcée de les meſurer ſur les préparatifs de ſes ennemis. Un grand Royaume, dont le terre innourrit chaque habitant, indépendamment des reſſources du dehors, peut ſoutenir de longs malheurs, tandis qu'il ne faut qu'un ſeul revers pour ruiner l'Angleterre : mais elle pourra toujours éviter ce revers, tant que ſon crédit illimité lui permettra de ſurpaſſer dans chaque campagne les dépenſes de ſes Adverſaires.

Il y eut, peu de temps après l'ou-

verture du budget, des changemens dans le Ministere; Lord Hillsborough quitta sa place de Secrétaire d'Etat au département des Colonies, & celle de premier Lord du Commerce; le Lord Darmouth lui succéda; le Comte d'Harcourt remplaca le Lord Townsend dans la Vice-Royauté d'Irlande; & le Lord Stormond fut nommé Ambassadeur en France à la place du Comte d'Harcourt: enfin, Charles Fox fut nommé l'un des Lords de la Tréforerie, à la place de Jenkinson, qui fut envoyé Vice-Tréforier en Irlande.

Les subsides pour l'année 1772 se bornerent à 5,886,753 liv. sterl.; on remboursa 1,500,000 liv d'annuités à trois pour cent; la taxe des terres fut remise à 3 shellings par livre sterling; on renouvela pour 1,800,000 livres de billets de l'Echiquier; on employa les quatre cent mille livres de la Compagnie des Indes, & l'on prit

1,856,723 liv. ſterling ſur le fonds d'amortiſſement (1).

---

(1) *DÉPENSES.*

Marine.	2,070,664 liv. ſterl.
Armée	1,799,810
Paiement des billets de l'Echiquier. .	1,800,000
Déficit ſur l'empr. de 1758.	42,443
Déficit des ſommes votées en 1771. .	35,456
Compagnie du Levant, découvertes vers le pôle du Sud, Muſée Britannique, &c.	32,830
	5,781,203
Pour rembourſer un million cinq cent mille liv. d'annuités à 3 pour cent.	1,350,000
	7,131,203 liv. ſterl.

VOIES ET MOYENS.

Taxe des terres.	1,500,000 l. ſterl.
Taxe de la dreche.	750,000
Sinking-Fund au 5 Janvier. . . .	191,608
Billets de l'Echiquier.	1,800,000
De la Compagnie des Indes.	400,000
Sinking-Fund au 5 Avril.	805,398
Profit ſur la loterie.	150,000
Anticipation du *Sinking-Fund*. . .	1,856,723
	7,453,729

On vota en outre pluſieurs ſommes pour des dépenſes variées.

CHAPITRE IV.

SUITE des affaires de la Compagnie des Indes; on lui permet d'exporter son thé, franc de droits, en Amérique; procès du Lord Clives; augmentation de l'influence Royale; état des finances en 1773.

LE Parlement s'assembla le 26 Novembre 1772, & le Roi déclara qu'il désirait que les Chambres prissent en considération le véritable état des affaires de la Compagnie des Indes. La perspective flatteuse que les Agens de cette Compagnie avaient donnée d'un immense bénéfice sur les acquisitions territoriales dans le Bengale, n'était devenue qu'une illusion; cependant la Compagnie avait accepté à Londres pour un million sterling de traites; ce qui était quatre fois plus qu'elle n'avait

autorifé le Confeil du Bengale à tirer fur elle; & par le déficit des retours, elle fe trouvait endettée envers la Banque d'Angleterre & envers les Douanes, & n'avait pas affez d'argent en caiffe pour acquitter le quartier courant des quatre cent mille livres qu'elle était obligée de payer au Gouvernement.

Depuis plufieurs années, les Agens éludaient l'exécution des ordres qu'ils recevaient, & malverfaient impunément. Pour arrêter ce défordre, on avait envoyé des Infpecteurs en 1760, qui devaient remédier aux abus; mais le vaiffeau qui les transportait s'était perdu au delà du Cap de Bonne-Efpérance, & on n'en avait jamais eu de nouvelles. Les Directeurs avaient pris entre eux la réfolution d'envoyer de nouveau fix Infpecteurs, & ils les avaient nommés. Mais le Parlement s'y oppofa, à caufe de la dépenfe qui devait en réfulter, & qui fut évaluée à 120,000 livres fterling. Plufieurs Membres du Parlement

représentaient les affaires de la Compagnie comme étant dans un état désespéré; mais Lord North fit voir que ce n'était qu'une crise momentanée, qui devait cesser après la vente des marchandises accumulées dans les magasins, & le retour des vaisseaux qui étaient en mer.

Par l'examen qui fut fait avec de grands débats, & d'après les déclarations des Directeurs, il fut constaté que les sommes que la Compagnie payait annuellement au Gouvernement, montaient à deux millions sterling; mais que, depuis plusieurs années, les Propriétaires, au lieu de retirer des bénéfices, perdaient une partie de leur dividende. Cette perte provenait des abus de l'Administration du Bengale, où une armée de trente mille soldats, dont environ quatre mille Européens, coûtait un million sterling par an; tandis qu'à Madras, sur la côte de Coromandel, une armée de vingt-trois mille hommes, dont

dont quatre mille quatre cents Européens, ne coûtait que 300,000 l. sterl. Au Bengale, cent soixante-onze personnes, composant l'Administration civile, coûtaient 300,000 l. sterl., & cent quatorze personnes employées à l'Administration civile de la côte de Coromandel, ne coûtaient que 50,000 livres sterling. Depuis 1765, la dépense des fortifications au Bengale avait monté à 1,200 mille livres, & les naturels du pays étaient accablés d'un impôt exorbitant, appelé *matoot*, qui avait été perçu cinq années à l'insçu des Propriétaires de la Compagnie.

Avant que le Comité dont Lord Clive avait la direction, eu eût éte établi, les dépenses civiles & militaires de la Compagnie au Bengale n'avaient jamais excédé 700 mille livres; l'année suivante elles montaient à 900 mille livres, & graduellement, en six années, jusqu'à 1,800 mille livres.

Le Conseil de la Compagnie récla-

mait pour elle au Parlement le droit de régler ſes affaires & de réprimer les abus par elle-même, en vertu des pouvoirs qui lui étaient conférés par ſa Chartre, & en récompenſe des ſervices qu'elle avait rendus à la Nation : mais ſi tout ce que nous venons d'expoſer ſervait à démontrer les malverſations des ſerviteurs de la Compagnie, il ne donnait pas lieu de croire que la Compagnie eût les moyens d'y apporter des remedes; car le Comité de Calcuta, qui avoit ruiné cette Compagnie par ſes déprédations, avait été formé lui-même pour corriger les abus. Il s'agiſſait donc de décider ſi l'impuiſſance de la Compagnie exigeait l'interpoſition du Parlement. La plupart des Membres étaient d'avis que cette meſure était non ſeulement juſtifiée, mais preſcrite par la néceſſité.

Edmond Burke combattit cette opinion; il obſerva qu'en 1767 le Parlement s'était occupé des affaires de la

Compagnie, & qu'avant de le faire, il avait allégué cinq motifs; le maintien de la foi publique, la conservation du crédit public, l'augmentation du commerce de la Compagnie, l'accroissement de ses revenus, & la sûreté des actionnaires. Pour remplir ces grands objets, dit-il, livres sur livres & papiers sur papiers furent mis sur le bureau; le sujet fut examiné & réexaminé; les débats succéderent aux débats, & il fut pris maintes résolutions: la Chambre s'assembla quarante-une fois jusqu'à quatre heures du matin, & il n'en résulta autre chose qu'une somme de 400,000 l. sterling par an en faveur du Gouvernement. La foi publique, le crédit public, l'augmentation du commerce & des revenus de la Compagnie furent oubliés, & l'on trouva plus nécessaire d'exiger d'elle une somme suffisante pour payer les arriéremens de la liste civile ». Il allégua que les Ministres avaient vu avec plaisir & fomenté

les désordres de la Compagnie, comme fournissant une occasion favorable de se saisir de ses revenus territoriaux, & de s'en faire un moyen d'accroître les prérogatives de la Couronne. « On sait, ajouta-t-il, que les places, les pensions & les expectatives qui dépendent de la Couronne, ont déjà trop d'influence pour qu'il reste dans le Royaume quelques traces de patriotisme: qu'arrivera-t-il si le Bengale & le Gange deviennent pour nous de nouvelles sources de corruption? Je redoute qu'en voulant détruire les abus en Orient, l'Orient ne corrompe la Grande-Bretagne; je crains plus de la contagion de ce pays, que je ne puis espérer de la vertu du Parlement. N'est-ce pas le pillage de l'Orient qui a porté le dernier coup à la liberté de Rome? Pouvons-nous attendre un meilleur sort? Je vous conjure par tout ce qu'il y a de sacré, par le courage de vos ancêtres qui ont si noblement combattu & versé leur sang

pour la même cauſe que je plaide aujourd'hui, ne ſuccombez pas à la tentation que l'on vous préſente, ne vous engloutiſſez-pas dans le gouffre de la corruption, & n'entraînez pas avec vous votre poſtérité, votre pays. Le bill (1) qu'on ſe propoſe eſt dangereux en lui-même; c'eſt le commencement d'une invaſion totale des territoires de la Compagnie au Bengale. J'avoue que la Chambre a le pouvoir de paſſer ce bill; mais elle n'en a pas le droit, & ce ſont deux idées qu'il eſt eſſentiel de ne pas confondre ». Malgré cette oppoſition, le bill paſſa à la mojorité de 153 voix contre 28 (2) dans la Chambre des Communes, & de 26 contre 6 dans celle des Pairs.

Peu de temps après, la voix du Lord

(1) *Bill of Parliament*, acte du Parlement, Loi. Il faut en Angleterre, pour faire une Loi, la concurrence des trois pouvoirs, la Chambre des Communes, les Pairs & le Roi.

(2) Le 28 Décembre 1772.

North ſe trouva reſter dans la minorité. Il s'agiſſoit d'augmenter la paye & la demi-paye des Capitaines des vaiſſeaux. Le Miniſtre & ſes partiſans s'y oppoſerent ; néanmoins l'acte paſſa à la mojorité de 154 voix contre 145 ; mais tous les événemens ſemblaient ſe réunir pour ſeconder le deſſein d'aſſurer à la Couronne la prépondérance ſur les autres pouvoirs. Le 24 Février, il y eut une aſſemblée générale des actionnaires de la Compagnie, pour décider ſi elle s'adreſſerait au Parlement pour faire un emprunt d'un million quatre cent mille livres à 4 pour 100 par an, avec la liberté de rembourſer cette ſomme auſſitôt qu'il ſerait poſſible par paiement de 3000,000 livres ſterling au moins: cet emprunt fut réſolu à la pluralité de 405 contre 199 actionnaires.

Ils préſenterent à ce ſujet une pétition au Parlement, & Lord North entra en matiere, en diſant que la Compagnie n'avait pas le droit de réclamer

l'aſſiſtance du Public, parce que les ſommes qu'elle avait payées à l'Echiquier n'étaient point proportionnées aux revenus qu'elle avait retirés des territoires Aſiatiques. Le Miniſtere ni le Parlement ne ſont point reſponſables, diſait-il, des malverſations des Agens de la Compagnie dans l'Inde; mais il eſt convenable & néceſſaire de la ſecourir dans ſa détreſſe, quoique ce ne ſoit pas un acte de droit ou de juſtice. Il ajoutait, qu'en venant à ſon aide, il fallait éviter qu'elle tombât à l'avenir dans de pareils embarras, & lui impoſer en conſéquence des conditions qu'il indiqua. Il inſiſta ſur le droit primitif que l'Etat avait ſur les poſſeſſions territoriales de la Compagnie, qui, ſelon lui, autoriſait le Gouvernement à s'interpoſer dans les embarras dont elle était accablée. Les Juriſconſultes, diſait-il, déclarent que les poſſeſſions territoriales que les ſujets d'un Etat acquierent par conquête, appartiennent à l'Etat, &

non pas aux sujets qui les acquierent. On lui répliqua, que quand l'Etat avait délégué authentiquement son autorité à un Corps de Citoyens distinct & séparé, il était contraire à la justice & à la foi publique de réclamer les possessions que ce Corps avait légalement acquises. Que d'ailleurs les possessions de la Compagnie dans l'Inde n'étaient pas des conquêtes, mais que c'était plutôt des fermes qu'elle tenait des Princes du pays, qu'enfin une semblable question de propriété n'était pas de nature à être décidée dans la Chambre des Communes, qui, n'étant autre chose que l'assemblée du Peuple, deviendrait juge & partie.

Ces objections n'eurent point d'effet, & Lord North déclara que, sur la pétition que la Compagnie avoit présentée au Roi au mois de Mars, le Roi avait, par sa réponse du 5 Avril, renvoyé tout ce qui concernait cette affaire, à la Chambre des Communes, &

il propoſa qu'il fût ſtatué » qu'il était avantageux au Public de laiſſer en la poſſeſſion de la Compagnie les acquiſitions territoriales qu'elle avait faites dans l'Inde, pendant ſix années ſeulement ».

« Qu'il ne ſerait point partagé de bénéfices entre le Public & la Compagnie, juſqu'au rembourſement des quatorze cent mille livres qui lui ſeraient avancées, & la réduction des anciennes dettes à un million & demi ſterling ».

« Qu'après le paiement de l'emprunt & la réduction de l'ancienne dette juſqu'à un million & demi, les trois quarts du bénéfice de la Compagnie au-deſſus de huit pour cent des actions capitales, ſeraient verſés à l'Echiquier pour le ſervice public, & que l'autre quart ſerait employé à réduire l'ancienne dette de la Compagnie, ou à ſubvenir aux exigences imprévues ».

Edmond Burke combattit ces propoſitions avec éloquence & chaleur.

« La Compagnie des Indes Orientales, semblable à la vipere, empoisonnera le sein qui la ranime, dit-il, & les mesures du Ministere, en cette occasion, sont une suite du plan de despotisme qu'il adopte, & auquel je me suis opposé & m'opposerai de tout mon pouvoir. J'aime mieux voir la Compagnie des Indes renversée, que de voir ébranler la base de la Constitution Anglaise, & même que de voir frapper une seule des colonnes qui contribuent à son excellente structure ». Mais en vain il se fit entendre; les propositions du Ministre passerent unanimént.

Lord North ne perdit point de temps; il exposa, le 27 Avril, que la Compagnie avait dix-sept millions pesant de thé dans ses magasins, & proposa de lui permettre d'en exporter en Amérique la quantité qu'elle voudroit, franche de droits; ce qui, attendu le bon marché, devoit lui procurer un prompt débouché & faire tomber la concurrence

des Hollandais dans les Colonies. Cette demande fut accordée, & l'on n'en prévit point les conſéquences.

Cependant la Compagnie préſenta à la Chambre une Adreſſe, dans laquelle elle repréſentait qu'il était injuſte que le Parlement la ſoumît à d'autres conditions que celles qu'elle avait propoſées pour obtenir l'emprunt qu'elle déſirait; elle ſe plaignait amerement du terme de ſix mois mis à la poſſeſſion de ſes acquiſitions dans l'Inde; ce qui était, diſait-elle, un acte arbitraire, puiſque jamais ſon droit n'avait été conteſté, qu'il n'était point contraire aux Loix, & qu'il était tiré de ſa Chartre elle-même; enfin, elle s'élevait contre l'emploi que l'on prétendait faire de ſes deniers au delà du dividende de huit pour cent, & obſervait qu'on ne pouvait diſpoſer de ſa propriété ſans ſon conſentement: mais loin que le Miniſtre donnât le temps à la Chambre d'écouter ces repréſentations, il pro-

posa, 1°. que la Cour des Directeurs de la Compagnie fût élue à l'avenir pour quatre ans ; que six des Directeurs seraient élus chaque année, mais qu'ils ne conserveraient leurs séances que quatre ans : 2°. que personne ne pourrait concourir à leur élection, sans avoir possédé plus d'un an son action : 3°. que l'action pour être qualifié Electeur, seroit à l'avenir de 1000 livres sterling, au lieu de 500 : 4°. que le Conseil de Calcuta bornerait désormais sa compétence aux causes mercantiles & sommaires : 5°. qu'il serait établi une Cour de Justice, composée d'un Chef Juge & de trois Juges assistans : 6°. que ces Juges seraient appointés par la Couronne : 7°. que la Présidence du Bengale aurait la supériorité sur toutes les autres Présidences de l'Inde. Lord North exposa aussi dans son discours, que plusieurs autres Réglemens seraient nécessaires; qu'il falloit sur-tout obliger la Compagnie de communiquer au Mi-

niſtere les dépêches du Bengale, & enjoindre aux ſerviteurs de la Compagnie, ſous des peines graves, de tranſporter leurs fortunes en Angleterre ſur des vaiſſeaux de la Compagnie. Tous les articles propoſés paſſerent, malgré les efforts d'une violente oppoſition.

La Compagnie des Indes, la Cité de Londres, & les Actionnaires au deſſous de 1000 livres ſterling, préſenterent ſéparément des pétitions; les derniers remontrerent que, par l'article 3 du bill, la Conſtitution de la Compagnie était changée en Oligarchie, de Démocratie qu'elle était; ce qui entraînait de dangereuſes conſéquences, & ôtait toute eſpece de ſuffrage à 1200 Actionnaires.

Cependant les Comités nommés par la Chambre en 1771 & 1772, ayant terminé leurs travaux, & les rapports en ayant été faits, ils mirent à découvert d'affreuſes malverſations. Le Général Burgoyne, Préſident du comité

de 1771, propoſa qu'il fût ſtatué, 1°. que toutes acquiſitions faites ſous l'influence d'une force militaire ou par des traités avec des Princes étrangers, appartiennent de droits à l'Etat : 2°. qu'il eſt illégal d'attribuer le produit de telles acquiſitions au profit des perſonnes revêtues des pouvoirs civils ou militaires de l'Etat : 3°. que de grandes ſommes d'argent & autres choſes de grande valeur avaient été acquiſes au Bengale, des Princes & Naturels du pays, par des perſonnes revêtues des pouvoirs civils & militaires de l'Etat, par l'uſage qu'elles avaient fait de ces pouvoirs, & que ces richeſſes avaient été appliquées par ces perſonnes à leur aiſance particuliere. Les déprédations & les moyens employés pour les commettre ayant révolté tous les eſprits, la réſolution paſſa unanimement.

Peu de jours après, le Général Burgoyne, en qualité de Préſident du Comité, entra dans le détail de la dépo-

ſition de Surajah-Dowlah, du faux traité avec Ormichund, Marchand Indien, confident de ce Nabad, & des autres malverſations de Lord Clive, qu'il accuſa enfin d'avoir abuſé des pouvoirs de l'Etat, dont il était revêtu dans l'Inde, pour acquérir illégalement 234 mille liv. ſterl., au déshonneur & au détriment de la Nation Anglaiſe. Pluſieurs Membres s'oppoſerent à cette accuſation, & le Lord Clive entreprit de ſe défendre; il fit valoir avec beaucoup d'adreſſe ſes victoires; il rappela les remercîmens qu'il avait reçus, à ſon retour, des Directeurs de la Compagnie, comme une approbation du faux traité avec Ormichund, pour détrôner Surajah-Dowlah: mais la vérité était, que les Propriétaires de la Compagnie ne ſavaient rien de cet acte ſecret, lorſqu'ils délibérerent de faire des remercîmens au Lord Clive. Malgré tous les ſubterfuges qu'il put mettre en uſage, & quoique ſes talens militaires, ſon appa-

rente générosité, & la jouissance paisible qu'on lui avait laissée jusqu'alors de son immense fortune, plaidassent en sa faveur, sa conduite, remplie de fraude, d'exactions & de rapacité, fut mise en évidence. Alors il essaya d'émouvoir & d'intéresser la Chambre par un discours bien fait, séduisant & très-court, qu'il termina par cet mots : *Prenez ma fortune, mais sauvez mon honneur.*

Il n'était plus temps, il fut déclaré que Robert Lord Clive, Baron Plassey en Irlande, dans le temps de la déposition de Surajah-Dowlah, Nabad du Bengale, & de l'établissement de Meer Jaffier, s'était approprié, par l'influence des pouvoirs dont il était revêtu, deux lacs & huit mille roupies, comme Membre du Comité de Calcuta; deux lacs de roupies, comme Commandant en chef; seize lacs de roupies, ou plus, sous le titre de donations particulieres, ce qui faisait en tout 20 lacs & 8000 roupies, ou 234 mille liv. sterling. Ce

Jugement

Jugement étant rendu, & la Chambre étant prête à lever sa séance, à cinq heures du matin, l'Orateur Wederburne fit une motion pour qu'il fût déclaré que, dans le même temps, Lord Clive avait rendu de grands services à son pays ; ce qui passa à l'affirmative, & termina cette affaire.

Le bill de réglement pour la Compagnie des Indes étant venu à la seconde lecture, le Gouverneur Johnstone dit, qu'établir un Conseil général & des Juges à la nomination de la Couronne, c'était, selon lui, annuller la Compagnie & transférer son privilége à la Couronne; ce qui était tout à la fois injuste envers la Compagnie & injurieux à la Nation : mais le bill passa à la majorité de 131 voix contre 21.

La Compagnie aurait pu se passer du secours du Parlement & arranger elle-même ses affaires. Elle avait des créanciers, mais paisibles, & qui savaient bien que ses embarras n'étaient

que momentanés. L'imprudence des Directeurs & l'influence du Ministere parmi eux, la mirent dans la dépendance de la Couronne. Elle présenta, mais trop tard, une pétition, par laquelle elle déclara préférer se soumettre aux difficultés qui résultaient de l'actuelle situation de ses affaires, plutôt que de recevoir le prêt qui lui était offert sous des conditions trop rigoureuses. La Chambre décida qu'on ne devait pas laisser à la Compagnie l'option de refuser l'emprunt fait pour elle, & que le Parlement pouvait la forcer à l'accepter. Tous les bills passerent à la Chambre des Pairs comme à la Chambre des Communes, & il ne résulta des oppositions qui y furent formées, que deux protêts, l'un de treize, & l'autre de sept Pairs.

Quand Hampden disputait contre la Couronne pour le paiement de quarante schellings, qu'il regardait comme levés illégalement, aurait-on prévu que ce

noble zele pour ſoutenir les droits du peuple, s'anéantirait en moins d'un ſiecle? Quand, après la paix de Riſwich, les Membres du Parlement ſe refuſerent à la ſupplique de leur Roi qui leur demandait la permiſſion de conſerver ſa Garde Hollandaiſe ; ces auſteres protecteurs de la liberté, ſi attentifs à prévenir les moindres extenſions de la Puiſſance Royale, auraient-ils jamais cru que leurs fils ne feraient que les échos du Miniſtere? La ſimplicité & la frugalité ſe plaiſent avec la liberté, comme avec la mere de tout bonheur; les raffinemens du luxe rendent les hommes aveugles ſur les conſéquences de leur indifférence au bien public, & cette indifférence provoque elle-même ceux qui aſpirent au pouvoir arbitraire, à hâter l'accompliſſement de leurs deſſeins.

La réduction de la dette nationale pour 1773, ne répondit pas à ce que Lord North avait annoncé l'année précédente : la ſomme avancée à la Com-

pagnie des Indes fut levée par bills de l'Echiquier, dont le remboursement fut chargé sur le produit de la Compagnie & les Aides de 1779. Le montant ordinaire des bills de l'Echiquier fut diminué de 800 mille liv.; en sorte qu'il n'en fut renouvelé que pour un million; ce qui, joint à l'emprunt de la Compagnie, formait 2,400,000 liv.: il n'y eut point de loterie cette année. Les dépenses de la Marine furent portées à 1,885,575 l. sterl., & les dépenses de l'armée, y compris les Invalides & l'extraordinaire, à 1,852,815 l. sterl.; diverses dépenses pour la Compagnie du Levant, la construction d'un pont sur la Tamise, & les découvertes dans les Arts absorberent 13,250 liv. sterl.; ainsi les subsides de l'année monterent à 6,980,210 liv. sterl. : cette somme fut remplie par la taxe des terres, celle de la dreche, une anticipation de 2,349,806 liv. sterl. sur le fonds d'amortissement, & un million en billets

de l'Echiquier, outre les 1,400 mille livres de l'emprunt de la Compagnie des Indes. Aucune partie de la dette nationale ne fut acquittée cette année; Lord North ſacrifia ſa promeſſe au déſir de ſoumettre à ſa volonté la Compagnie des Indes. Après la ſeſſion du Parlement, qui ſe prolongea juſqu'au mois de Juillet, il ſe rendit à Oxford, pour ſe faire revêtir de la dignité de Chancelier de cette Univerſité, & y aſſiſter aux fêtes que l'adulation avait préparées pour embellir cette vaine cérémonie.



CHAPITRE V.

SPLENDEUR de l'administration de Lord North ; ses projets ; affaires de l'Amérique ; les lettres écrites par le Gouverneur & le Lieutenant-Gouverneur de Massachusett-Bay, sont interceptées ; cargaisons de thé détruites à Boston, & conduite des autres Provinces de l'Amérique ; bill pour fermer le port de Boston ; autre bill pour établir un nouveau Gouvernement dans la Province de Massachusett ; acte de Quebec ; état des Finances en 1774 ; dissolution du Parlement.

GUERRE DE L'AMÉRIQUE.

LORD North avait soumis à la Couronne les Indes Orientales ; ses conquêtes dans cette partie du monde, n'étaient pas moins étendues que celles d'Alexandre, & ne s'étaient pas faites avec moins de rapidité ; ce Monarque

cherchait un autre monde à ſubjuguer, & Lord North, plus heureux, l'avait trouvé. L'hémiſphere occidental offrait un vaſte champ à ſon ambition, & en le ſoumettant à la Couronne d'une maniere arbitraire & indépendante des regles de la Conſtitution Britannique, il aſſurait à Georges III les tréſors des deux Indes, & les moyens de les employer à réduire l'eſprit républicain des Francs-Tenanciers d'Angleterre. Le pouvoir abſolu que ce Miniſtre entreprenait d'exercer ſur deux pays auſſi riches, auſſi fertiles & auſſi étendus que l'Indoſtan & l'Amérique Septentrionale, eſt le plus grand exemple de ce que les Politiques appellent *l'extenſion de l'autorité*; jamais aucun autre Miniſtre ne l'avait portée à ce point.

Dans l'Inde, les hommes allaient au devant du joug, la tyrannie s'élevait ſans peine ſur la faibleſſe, les oppreſſeurs violaient ſans remords & ſans frein les droits de l'humanité, & les

opprimés n'oſaient pas même réclamer de tels droits : mais dans l'Amérique, le travail, l'égalité, le bonheur accompagnaient la liberté, & les hommes, éclairés ſur leurs véritables droits, n'étaient pas diſpoſés à les laiſſer enfreindre.

L'Angleterre & ſes Colonies dans l'Amérique Septentrionale, montraient d'une maniere bien oppoſée les caracteres de leurs différens âges. L'Angleterre, vieillie dans la proſpérité, orgueilleuſe, entreprenante, ſouffrant avec peine la moindre contradiction à ſes ordres, était en même temps prodigue & peu prévoyante; elle était indifferente au bonheur des autres, & facile à tromper ſur ce qui pouvait faire le ſien; mais l'Amérique s'élevant dans toute la vigueur de l'adoleſcence, ſans or & ſans richeſſes, mais abondante en productions du ſol, nourriſſait une race hardie de Laboureurs, de Navigateurs & de Marchands. La rareté des métaux précieux avait contribué à fixer le carac-

tere du peuple, & à le délivrer du désir d'amasser, & des soucis qu'il entraîne. Planter, peupler, jouir des biens de la terre, telle était leur occupation, ils n'avaient point d'autre soin ni d'autre ambition. L'avarice, & les vices qui vont à sa suite, paraissaient dans toute leur difformité aux yeux d'un peuple qui ne désirait acquérir ni titres ni grandeurs. Tout homme d'un esprit sage, dans quelque rang que le sort l'ait placé, désirerait vivre dans un semblable pays, & il y a eu des Princes qui auraient regardé comme le comble de la gloire & du bonheur, de régner sur des sujets si libres, si heureux; mais la théorie des Finances, en changeant la face du monde, a bouleversé les opinions & banni la sagesse.

Les Sujets de l'Amérique vivant avec plus d'aisance que ceux de l'Angleterre, leur prospérité fit naître l'idée de les faire contribuer aux besoins de la Métropole, par des taxes intérieures.

Ce projet était-il juſte? D'où provenaient les beſoins de la Métropole? De ſon luxe, de l'inégalité des conditions, des emplois lucratifs du Gouvernement. Pourquoi vouloir que l'Amérique Septentrionale contribuât à maintenir toutes ces choſes, qui lui étaient inconnues? Ce projet n'était-il pas inſenſé? Car, comment lever une taxe intérieure, dans un pays où la plupart des hommes vivent dans l'abondance, ſans jamais toucher d'argent monnoyé? & comment faire de grands amas de denrées, lorſque le ſuperflu de la récolte paſſée ſera bientôt conſommé par la génération naiſſante? La population de Maſſachuſett, de Connecticut, de Newhampshire, d'une partie de Jerſey & de la Penſilvanie, double tous les quinze ans. La Virginie & le Maryland étaient les ſeules Provinces qui auraient pu ſupporter des impôts, à cauſe de leurs récoltes de tabac.

En 1733, il avait été établi par

Acte du Parlement, un impôt sur les eaux-de-vie, melasses & sucres importés dans les Colonies. Cette taxe indirecte n'avait point excité de rumeur, & la distinction entre les réglemens de commerce & les taxes intérieures, n'avait point eu lieu avant l'acte du timbre. En révoquant cet acte, on avait laissé subsister la taxe des thés. Cette derniere taxe n'était pas plus une taxe intérieure, que celle sur les melasses & les sucres; mais les mécontentemens & les motifs que le Gouvernement avait eus en l'établissant, la faisaient regarder sous un autre aspect. Si l'Angleterre, attentive à empêcher les malversations dans l'emploi des deniers publics, & après avoir suivi avec une rigide économie les moyens de diminuer la dette nationale, avait appelé à son secours les Américains pour y contribuer, ils n'auraient pu se refuser à cette demande, & ils y auraient satisfait à proportion de leurs facultés: mais ils ne pouvaient voir qu'a-

vec indignation, que sans leur consentement, un pouvoir, qui leur avait été jusqu'alors inconnu, entreprenait de les taxer comme ses esclaves. Ils avaient résolu de n'acheter aucune marchandise de l'Angleterre; & quoique cet arrangement ne fût pas fidélement suivi dans ces premiers temps, les Gouverneurs de toutes les Provinces, qui étaient nommés par la Couronne, mais payés par le peuple, s'accorderent unanimement dans la maniere dont ils représenterent dans leurs dépêches à la Cour, l'esprit d'opposition qui avait prévalu dans les Colonies. Dans chaque Province, les contestations étaient fréquentes entre le Gouverneur & l'assemblée des Représentans du peuple (1). Ces disputes étaient violentes dans les quatre

(1) Les Provinces de l'Amérique Septentrionale, appelées spécialement *Nouvelle Angleterre*, sont au nombre de quatre : Massachusett-Bay, dont Boston est la Capitale, Newhampshire, Connectient & Rhode-Island.

Provinces de la Nouvelle Angleterre, & elles étaient au plus haut point dans Maſſachuſett-Bay. Les querelles furent portées au delà de toutes les limites, entre le Gouverneur Sir Francis Bernard & l'aſſemblée, & ils s'accuſaient réciproquement d'être la cauſe des diſſentions. En 1770, ce Gouverneur avait été rappelé & remplacé par Thomas Hutchinſon, qui était né en Amérique, & était auparavant Lieutenant-Gouverneur. André Oliver, auſſi né en Amérique, & qui était Secrétaire de la Province, fut fait Lieutenant-Gouverneur. Il arriva que quelques Lettres écrites par ces deux perſonnes à des gens en place en Angleterre, en 1768 & 1769, tomberent entre les mains du Docteur Franklin, qui réſidait à Londres en qualité d'Agent pour la Chambre d'aſſemblée de Maſſachuſett; & il renvoya ces Lettres à Boſton. Les Boſtoniens furent vivement offenſés de pluſieurs paſſages qu'ils y trouverent; le Gouverneur Hut-

chinson écrivait : « Je ne songe jamais
» sans peine aux mesures nécessaires pour
» rétablir le bon ordre & la paix dans
» les Colonies ; car il faudra retrancher
» une partie de ce que l'on appelle les
» libertés anglaises. Je me console ce-
» pendant, en considérant que, dans le
» Gouvernement le plus parfait, la li-
» berté naturelle est toujours restreinte.
» Je ne crois pas qu'on puisse projeter
» un système de Gouvernement dans
» lequel une Colonie éloignée de quinze
» cents lieues de sa Métropole, puisse
» jouir de la même liberté que cette
» Métropole. Je suis certain de n'avoir
» jamais rien vu de semblable ; je désire
» le bien des Colonies, quand je désire
» les voir dépouillées d'une partie de
» leur liberté, plutôt que de voir rom-
» pre leurs connexions avec la mere
» Patrie ». Et en parlant des Marchands
Américains : « Il n'est pas possible que
» les mesures nécessaires pour détruire
» leurs ligues & soumettre ceux qui n'y

» renonceront pas, à des peines propor-
» tionnées à leur offenſe, ne ſoient pas
» priſes dans la premiere ſemaine de
» l'aſſemblée du Parlement ; certaine-
» ment tous les partis doivent ſe réunir
» dans un cas ſi extraordinaire, quand
» même ils ne le feraient jamais dans
» aucun autre ».

Sur cette découverte, l'aſſemblée de Maſſachuſett préſenta, au mois d'Août 1773, une adreſſe au Roi, pour le prier de rappeler le Gouverneur & le Lieutenant-Gouverneur, dont la conduite tendait à détourner Sa Majeſté de l'affection qu'Elle devait à ſes ſujets, à l'irriter contre ſa loyale Province, & à détruire l'harmonie & la bienveillance qui devaient ſubſiſter entre la Grande-Bretagne & les Colonies. Ils les accuſaient auſſi d'avoir été les inſtrumens qui avaient fait introduire une flotte & une armée dans la Province, pour y ſuivre & exécuter leurs projets. Cette pétition fut rejetée comme injurieuſe.

La Compagnie des Indes ayant obtenu, dans la session précédente, la permission d'exporter ses thés en Amérique, francs de droits, freta en conséquence plusieurs vaisseaux, les chargea de thés pour son compte, & les adressa en Amérique à des agens chargés d'en vendre les cargaisons. Cette méthode de commerce était vicieuse, c'était se mettre en butte à la querelle des Colonies & du Parlement, & avilir le prix de la denrée, par la quantité. Mais le Gouvernement, qui n'aspirait qu'au moment de trouver des réfractaires & des coupables, approuva le plan de la Compagnie, d'adresser ses thés par cargaisons à des consignataires qui, appuyés des Officiers des douanes, feraient payer la taxe sur le thé qui serait distribué aux consommateurs.

Quoique ces thés fussent moins chers que précédemment de neuf pences ou deniers sterling par livre, ce bon marché n'engagea pas les Américains à en

acheter; ils reconnurent que la Compagnie des Indes ſe rendait l'inſtrument d'une Loi qui leur était odieuſe, & s'oppoſerent au débarquement des thés: toutes les Villes Maritimes de cette grande côte étaient animées du même ſentiment. Avant l'arrivée des Vaiſſeaux, les conſignataires furent obligés de renoncer à leurs engagemens; le peuple nomma des comités dans toutes les Villes, & leur donna de grands pouvoirs, les livres des Marchands furent ſoumis à leur inſpection, ils furent autoriſés à ſe faire prêter ſerment, & à condamner ceux qui s'y refuſeraient, à différentes punitions. Un Officier de la douane, nommé Malcom, fut goudronné & emplumé à Boſton, & promené dans cet état autour de la Ville, & par-tout on s'oppoſa avec la même réſolution aux actes des Douaniers & au débarquement des thés.

Trois vaiſſeaux de la Compagnie, chargés de thés, étant arrivés à Boſton

au mois de Décembre 1773, les Capitaines, alarmés de l'insurrection du peuple, offrirent de retourner en Angleterre, s'ils pouvaient obtenir le consentement des consignataires, des Officiers de la douane & du Gouverneur. Quoique ce dernier n'osât entreprendre de faire débarquer les thés, il refusa aux Capitaines de consentir à leur départ; mais dans la nuit, le peuple instruit de son refus, aborda les navires, &, en moins de quatre heures, jeta toutes les caisses de thé à la mer, sans faire le moindre dommage aux vaisseaux & déranger aucune autre chose. Dans toutes les autres Provinces, les navires chargés de thé furent renvoyés en Angleterre, excepté à la Caroline du Sud, où les thés furent débarqués & mis dans un grand magasin, où on les laissa pourrir.

Le Parlement s'étant assemblé au mois de Janvier 1774, il s'écoula deux mois sans qu'il y fût question des affaires

de l'Amérique; ce ne fut que le 7 Mars 1774, que le Roi ayant envoyé à la Chambre des Communes un meſſage, pour l'engager à prendre en conſidération les troubles des Colonies & les moyens de les réprimer; les réſolutions des différèntes Provinces, les lettres des Magiſtrats & des Officiers, furent miſes ſur le Bureau, & la Chambre envoya une adreſſe à Sa Majeſté, pour lui témoigner ſon ardeur à lui complaire, & ſon zele pour tout ce qui pouvait aſſurer la conſervation des Domaines de ſa Couronne. Le 14 Mars, le Miniſtre propoſa un bill pour rappeler les Officiers des douanes & fermer le port de Boſton; il juſtifia la conduite des Gouverneurs, qui avaient employé, diſait-il, tous les moyens que la diſcrétion pouvait preſcrire pour maintenir la propriété de la Compagnie des Indes & la ſûreté des conſignataires, & ramener la tranquillité. Il repréſenta la conduite des Boſtoniens comme une révolte cri-

minelle. Il cita divers exemples de Villes interdites & punies pour des fautes, ſelon lui, moins graves.

Le Lord-Maire préſenta une pétition au nom des habitans & natifs de l'Amérique, qui ſe trouvaient à Londres, où ils expoſaient que l'on ne pouvait pas condamner une Ville, ſans entendre ſa défenſe par ſes Repréſentans; qu'il n'y avait pas d'exemple d'aucune Ville punie pour une injure civile, commiſe par des perſonnes inconnues, & qui peuvent ne pas lui appartenir; que les exemples que le Miniſtre avait cités dans ſa motion, n'étaient point applicables à la circonſtance, puiſqu'il s'y agiſſait de meurtres & de forfaits, & que les Villes avaient été admiſes à ſe défendre légalement & devant leurs Tribunaux légitimes. Enfin, ils inſiſtaient ſur l'exceſſive rigueur & l'injuſtice de cet acte, qui tendait à aliéner l'affection des Américains, qui ne pourrait ſurvivre à la juſtice de la Métropole envers eux.

Il y fut répondu, qu'il n'était pas de la dignité du Parlement de s'arrêter à de vains ſubterfuges, des formalités & des diſtinctions; qu'il lui ſuffiſait que ce qu'il ordonnait fût ſubſtanciellement juſte. Le Miniſtre d'un Monarque abſolu n'aurait pas mieux parlé.

Ce bill rencontra beaucoup d'oppoſition à la troiſieme lecture; on repréſenta que le port de Boſton n'était pas plus coupable que ceux des autres Colonies; que le renvoi des navires avec leurs chargemens en Angleterre, était un acte de réſiſtance plus réſolu & plus ſolemnel, qu'un outrage commis la nuit dans un port par des perſonnes déguiſées & inconnues. Qu'enfin, l'interdit de Boſton pouvait avoir les plus funeſtes conſéquences. Lord North répliqua, *qu'il ne voulait pas entreprendre d'en prédire les conſéquences*, mais que, dans ſon opinion, elles devaient être ſalutaires & efficaces. Le bill fut admis.

Charles Fox se trouva, pour la premiere fois, dans le parti de la minorité : pendant les débats relatifs à ce bill, il avoit été d'une opinion très-opposée à celle du premier Ministre ; & pour l'exposer avec plus de liberté, il avoit quitté la place qu'il occupait à la Tréforerie. Le bill passa à la Chambre des Pairs, le 30 Mars, malgré l'opposition des Lords Richemond, Manchester, Rockingham & Shelburne, & il reçut le lendemain le consentement du Roi.

Tandis que ce bill passait à la Chambre des Pairs, Lord North en proposait un autre à la Chambre des Communes, pour supprimer la Chartre & le Gouvernement démocratique de Massachusett, & y substituer un Gouvernement Royal, dans lequel les Juges seraient nommés par le Roi, & recevraient leurs appointemens de la Couronne : la forme des Jurés devait être changée d'après un projet que le Ministre reconnut de-

voir à la sagacité de Lord George Germaine; enfin, le pouvoir civil & le pouvoir exécutif ne devaient plus être exposés aux entraves que la liberté publique aurait pu donner à leurs volontés. Plusieurs Membres de la Chambre proposerent des tempéramens, & insisterent pour que l'on accompagnât les actes de rigueur, de quelques démarches conciliatoires, comme la révocation de la taxe sur le thé, qui ne pouvait être d'aucune importance & d'aucun produit: mais Lord North soutint qu'il ne fallait pas qu'aucun adoucissement accompagnât des actes d'une juste sévérité, que ce serait détruire d'avance les bons effets du vigoureux plan qui avait été adopté après de longues réflexions. « Loin que le Parlement, dit-il, doive se relâcher de ses justes mesures, il doit embrasser tous les moyens de leur donner plus de force : s'il persiste dans la rigueur qu'il commence à exercer, il n'y a point de doute que les Américains

ſeront bientôt réduits à l'obéiſſance : laiſſez la Grande-Bretagne maintenir ſes droits avec fermeté ; la paix & le repos ſeront bientôt rétablis ».

Le Général Conway ſoutint que les Américains n'avaient pas fait plus que ne feraient les ſujets d'un Gouvernement arbitraire, ſi on leur impoſait des Loix contre leur volonté, & prédit qu'il réſulterait des malheurs de toutes les meſures coërcitives que l'on prendrait contre eux. Le Gouverneur Pownal, qui avait été Gouverneur de Maſſachuſett, dit que le Gouvernement de cette Province était auſſi bien reglé qu'on pût le déſirer avec équité & pour l'intérêt réciproque de la Métropole & de la Colonie ; & que le caractere des Boſtoniens était réſervé, conſciencieux, religieux & paiſible. Il n'y a point, ajouta-t-il d'eſpece d'hommes plus reſpectable. Une forte & nombreuſe oppoſition s'éleva ; un des Membres préſenta une nouvelle pétition de la part

des Américains qui ſe trouvaient en Angleterre, par laquelle ils demandaient qu'on leur laiſſât le temps de recevoir des réponſes aux lettres qu'ils avoient écrites : le bill fut rejetté. La majorité adopta cette phraſe du Miniſtre. « Nous avons droit de détruire la Charte des Américains, puiſqu'ils en abuſent, & de les gouverner, puiſqu'ils ne ſont pas capables de ſe gouverner eux-mêmes ». Le bill fut admis.

Auſſi-tôt l'infatigable Lord North fit un grand diſcours, par lequel il propoſa un troiſieme bill pour autoriſer les Gouverneurs des Colonies à traduire les Américains accuſés de rebellion ou d'inſurrection en Angleterre, pour y être jugés à la Cour du Ban Roi. Il déclara que les motifs de cette Loi étaient de la plus grande conſéquence, parce qu'il n'était plus poſſible de trouver en Amérique de Juré impartial pour juger cette ſorte de délit. Il informa en même-temps la Chambre, que le Général Gage, avec un Corps de troupes & pluſieurs

vaisseaux, était prêt à partir pour Boston, afin d'y soutenir les mesures coërcitives.

L'opposition nia la nécessité de cet acte; elle soutint qu'il ne pouvait conduire qu'à détruire la justice dans les Colonies & dans la Métropole. Le Colonel Barré se leva, & dit qu'il se hâtait de s'opposer à ce bill qui était le comble de l'iniquité. « C'est, dit-il, une mesure bien févere que d'avoir fermé le port de Boston; mais du moins elle est appuyée sur un principe général de justice; la rétribution pour injure, & la compensation pour une perte soufferte. C'est une mauvaise & injuste voie d'exercer un droit; mais ce droit n'en est pas moins réel : il n'en est pas ainsi du bill que l'on propose maintenant à la Chambre; jamais le Parlement n'en a porté de semblables, & il tend à pervertir toute justice en Amérique. Ce pays va être accablé à la fois de tant d'oppression & de misere, que ce nouveau bill suffit pour l'alarmer & le révolter.

On réprésente les Américains comme des hommes incapables de rendre justice, sans produire un seul fait à l'appui de cette imputation, & tandis que les exemples démontrent à la fois leur équité & leur impartialité. L'affaire du Capitaine Preston est récente : cet Officier & quelques soldats ayant tué plusieurs personnes à Boston, dans un tumulte, a été livré à la Justice de Boston ; son procès lui a été fait par un Juré du pays, & il a été déchargé d'accusation : c'est un Juré Américain, un Juré de la Nouvelle-Angleterre, un Juré de Boston qui l'a déclaré innocent. Le Capitaine Preston a déclaré devant les Jurés, qu'il avait ordonné de faire feu, & que plusieurs habitans de la ville, leurs concitoyens, avaient été tués, & ils l'ont pleinement acquitté. Le bill suppose qu'on ne peut pas trouver parmi eux de Juges intégres, & que leur iniquité oblige de transgresser à leur égard les anciennes Loix de l'Angleterre : est-ce-là le moyen

de les engager à persévérer dans l'esprit de justice & de modération dont ils ont donné tant d'exemples? Il reprit les expressions de Lord North ». *Ne restons pas plus long-temps tranquilles, ne supportons pas plus long-temps leurs injures* ». Il démontra qu'elles étaient déclamatoires & incompatibles avec le caractere d'un Ministre ». Dans quel moment, reprit-il, avez-vous *été tranquille?* Votre Gouvernement n'a-t-il pas été, depuis plusieurs années, une suite de mesures offensives contre les Américains, sans police, sans principes sans modération? N'avez-vous pas envoyé vos soldats & vos vaisseaux faire une parade insultante à Boston? Avez-vons cessé de vous étudier à irriter & enflammer les Bostoniens? Au lieu d'appaiser leur mécontentement, vous-avez aliéné leur affection; & à présent vous travaillez à changer leur *désafection* en rebellion. Pouvez-vous être bien informé quand vous ne vous adressez qu'à

vos partiſans? pouvez-vous rendre juſtice, quand vous ne voulez pas entendre les accuſés » ?

Après avoir démontré que ce bill étoit injuſte, il repréſenta les ſuites qu'il devoit produire. « Un ſoldat, dit-il, ſe croit ſi ſupérieur au reſte des hommes, que toute la vigilance du pouvoir civil peut à peine réprimer l'arrogance que lui inſpire le bruit des armes. Que de ſoins ne faut-il pas, en Angleterre même, pour retenir le militaire dans une juſte ſoumiſſion au pouvoir civil? En Amérique, les ſoldats abuſent déjà de la ſupériorité que leur donne le tranchant du glaive : affranchiſſez-les du pouvoir civil, comme ce bill y conduit, que d'inſolences, que d'outrages vont accabler les habitans de l'Amérique! Toutes les paſſions pernicieuſes de la Société vont s'emparer de la ſoldateſque. Ces Peuples, qui depuis longtemps ſe croient opprimés, ne verront dans les ſoldats que les inſtrumens qui

ſervent à renforcer l'injuſtice dont ils ſe plaignent ; tandis que les ſoldats, incapables de rien approfondir, ne verront en eux que des rebelles. Alors l'eſprit arbitraire, qui s'empare des meilleures troupes, leur fera commettre des violences capables de porter au déſeſpoir & à la réſiſtance le Peuple le plus timide ; il s'enſuivra une rebellion ouverte, qu'il ne tiendrait qu'à vous de prévenir. Je ſuis né ſoldat ; je le ſuis encore ; j'ai ſervi long-temps ; je reſpecte ma profeſſion, & je vis en liaiſon d'amitié avec un grand nombre d'Officiers : mais il n'y a point de Citoyen, point de cultivateur paiſible qui jette ſur l'armée un coup-d'œil plus jaloux, ni qui ſoit prêt à s'oppoſer plus que moi à ce qu'on la rende indépendante du pouvoir civil. Il ne faut ſe fier à aucun homme qui a les armes à la main ; ce n'eſt pas la faute du ſoldat ; mais c'eſt le vice de la nature humaine, qui, dès qu'elle n'eſt pas contenue par la Loi,

devient insolente, licencieuse, injuste. En défendant la cause de l'Amérique, je sens que je fais un acte utile à mon pays: pourquoi vouloir aliéner nos Colonies? Leur population, leurs navigateurs, leur commerce nous sont utiles & dans la guerre & dans la paix. Pourquoi vouloir leur ôter leur liberté? elle est la compagne & la gardienne de la nôtre. Les forcer à la révolte, c'est vouloir nous détruire; il n'y a qu'un excès de folie qui puisse inspirer une semblable intention. Vous allez vous rendre les agresseurs de vos freres, de vos véritables amis, & leur faire tout à coup les derniers outrages que l'humanité puisse souffrir, en les soumettant à la force militaire. Je connois la supériorité des troupes disciplinées, sur des hommes rassemblés à la hâte; mais ils sont en grand nombre, & le courage & le désespoir supléeront à la discipline : au lieu de leur envoyer une branche d'olivier, ne leur envoyez-pas un glaive sanglant. Par la branche

d'olivier, j'entends la révocation de toutes les Loix derniérement faites contre eux; Loix inutiles pour nous & oppressives pour eux. Requérez-les, d'une maniere constitutionnelle, de contribuer aux charges de l'Etat; ils ne s'y refuseront pas: n'ont-ils pas montré leur zele dans la derniere guerre? Respectons en eux les vertus & les libertés Anglaises, & ressouvenons-nous que le premier moyen d'engager nos co-sujets à contribuer à nos besoins, c'est de les réconcilier avec notre Gouvernement.

On trouvera peut-être que la harangue du Colonel Veteran ressemble, par sa longueur, à celles de Nestor; mais elle était pleine de raison & de vérité. Rose Fuller, vieux Membre du Parlement, qui rarement dans sa vie s'était opposé aux mesures du Ministere, soutint fortement le Colonel Barré, & conclut son discours par ces mots. « Vous voulez dater votre décadence de ce jour, je le dis avec peine, en approu-

vant le bill que le Miniſtre propoſe, la Chambre, eſt dans l'erreur; mais il faut peu de temps pour en faire voir les conſéquences. Si jamais Nation a couru rapidement vers ſa ruine, ceſt celle-ci ».

Le 8 Mai, Sir George Saville demanda qu'il fût permis aux Américains qui réſidaient alors à Londres, de préſenter une pétition contre les deux actes qui étaient ſur le bureau; ce qui fut accordé. Ils expoſaient dans leur pétition, que la révocation de la Chartre de la Province de Maſſachuſett était inconſtitutionnelle, & rendait révocables & incertaines toutes les Chartres accordées, tant en Angleterre qu'en Amérique. Que la révocation des Juges à la volonté des Gouverneurs, & leurs ſalaires aux dépens de la Couronne, mettaient en ſon pouvoir la liberté & la vie des Sujets; qu'ils voyaient avec déſeſpoir un plan formé de les réduire à une eſpece de Gouvernement qu'une amere expérience avait fait bannir de

l'Angleterre. Les Anglais, ajoutaient-ils, ont versé des flots de sang pour recouvrer leur liberté : croit-on que les Américains n'aient pas le courage d'en faire autant pour conserver la leur? Ils objectaient que le second bill, en mettant le Gouverneur au-dessus de la Loi, en faisait ce que tous les hommes appellent un Tyran. Ils définissaient la nature des Loix qu'on voulait leur imposer, & faisaient voir qu'elles constituaient tout à la fois un vasselage onéreux & un affreux esclavage, qui les rendaient incapables de jouir désormais d'aucun bien, & de pouvoir rien acquérir que pour le profit de leurs oppresseurs. Ils terminaient, en conjurant le Parlement de ne pas les condamner à une servitude que les principes de la liberté Anglaise, dont ils avaient hérité, leur feraient paraître pire que la mort, & de ne pas les réduire aux extrémités qu'entraîne le désespoir.

Telle était la disposition des esprits,

& cette pétition produisit si peu d'effet, que le bill pour régler le Gouvernement de la Province de Massachusett, passa le même jour, à la majorité de 127 voix contre 26. Il passa à la Chambre des Pairs, à la majorité de 92 voix contre 20; onze Lords protesterent contre. Le bill pour l'administration de la Justice passa de même dans l'une & l'autre Chambres, & occasionna aussi un protêt dans la Chambre des Pairs.

Alors Lord North fit paraître le fameux bill de Quebec. Le Roi d'Angleterre avait déclaré par une proclamation datée du 7 Octobre 1763, que les contrées, territoires & isles à lui cédés par la paix, seraient divisés en quatre Gouvernemens; savoir, Quebec, la Foride Orientale, la Floride Occidentale & la Grenade, & que ces pays seraient gouvernés à l'instar des autres Colonies Britanniques, & jouiraient du bénéfice des Loix Anglaises. Par le nouveau bill, les limites du Canada étaient étendues sur les ter-

ritoires de la Nouvelle-Angleterre, de la Nouvelle-Yorck & de la Pensilvanie, jusqu'aux bords de l'Oyo. Ayant ainsi étendu le Canada à la grandeur d'un puissant Empire, on y établissait une nouvelle forme de Gouvernement. On y accordait le libre exercice de la Religion Romaine, sous la suprématie du Roi, & au Clergé le droit de lever des dixmes sur les Catholiques. Le Roi se chargeait de l'entretien du Clergé Protestant. Toute matiere relative à la propriété & aux droits civils devait être jugée suivant les Loix du Canada. Le Gouverneur, avec le consentement du Conseil législatif, avait le pouvoir de faire de nouvelles Loix, excepté sur l'objet des impôts, lesquels ne pourraient être levés qu'avec l'approbation du Roi. Les particuliers pouvaient disposer par testament de leurs biens réels ou personnels, conformément aux Loix du Canada ou d'Angleterre. Les Loix criminelles de l'Angleterre étaient con-

tinuées dans la Province de Quebec; les Assemblées Provinciales étaient abolies, & le Conseil était composé de 23 personnes au plus, ou de 17 au moins, qui étaient nommées & apointées par le Roi.

Ce bill avait pour premier but d'établir le pouvoir arbitraire dans cette grande contrée, &, en second lieu, de faire servir ce pouvoir à détruire la liberté des Colonies voisines. Thomas & William Penn, propriétaires de grands terreins en Pensilvanie, représentaient que l'extension des limites du Canada attaquait leurs propriétés. Plusieurs Marchands, qui faisaient commerce au Canada, objecterent, que plusieurs articles du bill, particuliérement ceux qui concernaient la suppression des Colonies Anglaises, affectaient leur commerce & leurs biens. La Ville de Londres fit voir que ce bill était contraire à la proclamation du Roi de l'année 1763, qui promettait à ceux qui voudraient

aller s'établir au Canada, qu'ils jouiraient du bénéfice des Loix Anglaises & du Gouvernement Britannique.

On entendit plusieurs habitans du Canada à la Barre, & il parut, par leurs dépositions, que la Noblesse & le Clergé Français aimaient les Loix Françaises & le Gouvernement arbitraire; mais que les Paysans & le Peuple préféraient les Loix Anglaises : ainsi le bill sacrifiait le grand nombre au plus petit.

Ce bill était d'une extrême conséquence, parce qu'il introduisait dans un des territoires de la domination Britannique, un Gouvernement arbitraire, où le Peuple n'avait point de part à la législature; ce qui était d'un dangereux exemple & d'une fatale conséquence dans la constitution. Il excita beaucoup de rumeurs; Willam Pitt, Comte de Chatam, s'y opposa de toute la vigueur de son éloquence, dans la Chambre des Pairs; néanmoins le Ministere obtint la majorité dans l'une & l'autre Chambres,

Alors la Ville de Londres présenta en corps une Adresse au Roi, pour le prier de ne point donner son consentement à ce bill. Mais Lord North avait prévu cet incident, & ses mesures étaient prises pour prévenir les attroupemens du Peuple & tout ce qui aurait pu en résulter. Le 22 Juin, à l'instant où le Roi reçut l'Adresse, il monta en carrosse & se rendit au Parlement, où il donna son consentement Royal à tous les bills passés dans la session, & devançant, par cette célérité, les alarmes du Peuple, il la termina sans désordres & sans rumeurs.

L'acte de Quebec était accompagné d'un autre acte qui établissait au Canada des taxes intérieures & extérieures; c'était une suite nécessaire du même plan, & cet acte reçut, avec les autres, le consentement Royal.

Louis XV, Roi de France, venait de mourir, & Lord North avait assuré au Parlement, que son successeur était

un jeune Prince qui aimait la paix. Dans la joie de son cœur, il s'applaudissait presque publiquement de son ouvrage, & croyait avoir asservi pour toujours les Colonies de l'Amérique dans une seule session du Parlement, aussi facilement qu'il avait subjugué la Compagnie des Indes Orientales. Il ne pouvait se persuader que les Américains osassent prendre les armes contre les troupes du Roi ; & s'ils le faisaient, il regardait leur rebellion comme un moyen de hâter & d'appesantir leur esclavage. George III, se regardant déjà comme aussi puissant que les Monarques les plus absolus, ne mettait point de bornes à sa confiance dans son Ministre & dans ses Conseillers secrets (1). Lord North paraissait inébranlable dans son poste. Il faut convenir que son habileté était proportionnée aux affaires qu'il avait à traiter, & qu'il maîtrisait les opinions dans la Chambre des Communes avec

(1) Le Comte de Bute, Lord Mansfield, &c.

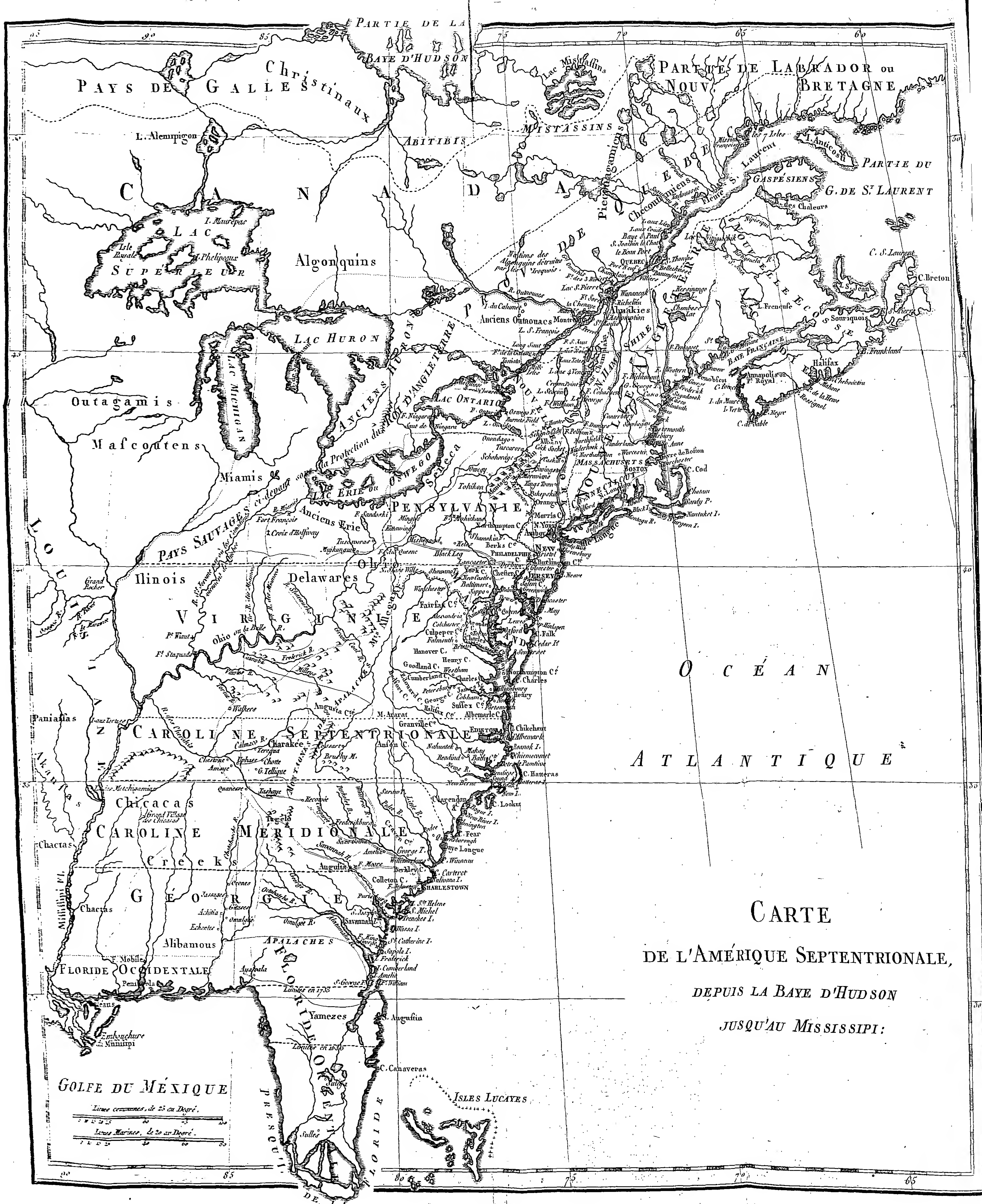
un talent bien rare. Son attention & ſon application, ſa froideur dans les débats, ſes talens comme Orateur, en impoſaient toujours au plus grand nombre, & lui avaient acquis des partiſans gratuits. Ayant alors pris ſéance dans trois Parlemens, il était parvenu à vaincre les obſtacles qui d'abord ſemblaient le condamner à n'être jamais Orateur; &, par la longue habitude, il s'était formé une élocution agréable & perſuaſive, qu'il ſavoit employer avec beaucoup d'adreſſe à repouſſer les attaques qu'il recevait ſouvent des différentes parties de la Chambre. En toute occaſion il maintenait ſa dignité, ſans paraître tranchant ou trop impérieux.

Le Parlement fut diſſous le 30 Septembre 1774, par une proclamation Royale, & le nouveau fut convoqué pour le 29 Novembre ſuivant. Cette diſſolution précipitée donna un grand avantage au Miniſtre dans l'Election des Membres du nouveau Parlement. Il avait

besoin de cette influence : après avoir rendu la Couronne plus puissante qu'en aucun autre temps, depuis la révolution, il fallait encore trouver le moyen de payer les dettes de la liste civile, & obtenir un accroissement dans le revenu annuel de Sa Majesté.

Les subsides, en 1774, furent portés à 6,159,661 livres sterl., y compris le paiement d'un million d'annuités à trois pour cent, & d'un million de billets de l'Echiquier. Les voies & moyens consistaient dans la taxe des terres & celle de la dreche, qui montaient à 2,250 mille livres ; la balance du fonds d'amortissement, au 5 Janvier 1774, montant à 113,190 livres, le produit du même fonds, au 5 Avril, 619,303 liv. ; 1,250 mille livres en nouveaux billets de l'Echiquier, une loterie, sur laquelle le gain fut de 150 mille liv., & 2,080,696 liv. d'anticipation sur le *Sinking-Fund.*

Fin du premier Livre.



CARTE
DE L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE,
DEPUIS LA BAYE D'HUDSON
JUSQU'AU MISSISSIPI:
PARTIE DE LA BAYE D'HUDSON
PARTIE DE LABRADOR ou NOUV. BRETAGNE
PAYS DE GALLES
Christinaux
MISTASSINS
ABITIBIS
L. Alemipigon
CANADA
LAC SUPERIEUR
Algonquins
QUEBEC
LAC HURON
LAC MICHIGAN
LAC ONTARIO
LAC ERIE ou OSWEGO
Outagamis
Mascoutens
Miamis
PAYS SAUVAGES
Illinois
LOUISIANE
VIRGINIE
PENSYLVANIE
Delawares
Ohio
NOUVELLE YORK
NOUVELLE ANGLETERRE
MASSACHUSETS
BOSTON
PHILADELPHIE
NEW JERSEY
CAROLINE SEPTENTRIONALE
CAROLINE MERIDIONALE
Chicacas
Creeks
Chactas
GÉORGIE
Alibamous
FLORIDE OCCIDENTALE
FLORIDE ORIENTALE
APALACHES
CHARLESTOWN
S. Augustin
C. Canaveras
ISLES LUCAYES
GOLFE DU MEXIQUE
NOUVELLE ECOSSE
ACADIE
G. DE ST. LAURENT
I. Anticosti
Halifax
C. Breton
OCÉAN ATLANTIQUE
C. Cod
C. Hatteras
C. Lookout
Lieues communes, de 25 au Degré
Lieues Marines, de 20 au Degré

LIVRE SECOND.

Depuis le commencement des hostilités en Amérique, jusqu'au Traité des Etats-Unis avec la France.

CHAPITRE PREMIER.

Premiere Assemblée du Congrès; inaction du Gouvernement Britannique; opinion du Peuple; motion du Lord Chatam, tendante à un plan de conciliation avec l'Amérique; systême d'Edmond Burke; état des finances pour 1775.

Lorsque, sous le regne de Jacques Ier; les Anglais commencerent à établir des Colonies en Amérique, les Politiques de ce temps prédirent que ces Colonies, après avoir dépeuplé la Grande-Bretagne, ne tarderaient pas à se rendre

indépendantes. Un ſiecle s'était écoulé, & cette prédiction ne s'était point réaliſée : les Colonies avaient proſpéré, ſans dépeupler l'Angleterre & ſans ſe rendre indépendantes de ſon Gouvernement. Cet ordre de choſes pouvait durer encore long-temps. Il n'avait jamais été à craindre que la population de l'Amérique Septentrionale ſe multipliât au détriment de celle de l'Angleterre : un petit nombre d'émigrans ſuffiſait pour produire de grands Peuples ; & dans différens cantons on compte quatre & cinq cents hommes provenus de mêmes chefs de famille, dans l'eſpace de cinquante ou ſoixante ans. Quant à l'indépendance des Colonies, il y avait certainement une époque où elle devait avoir lieu ; mais cette époque pouvait arriver cent ans plus tôt ou plus tard.

La ſuprématie que le Parlement d'Angleterre voulait exercer ſur elles, les projets de la Couronne, & les

mesures offensives hâtaient cette révolution. Il est à remarquer que ce n'a été qu'en 1775 que les Américains ont commencé à regarder comme une tyrannie la prohibition d'exploiter leurs mines de fer, & ils n'ont songé à employer ces mines, que du moment où ils ont vu abuser de ce métal pour les réduire en esclavage. Les hommes les plus éclairés de ce pays prévoyaient, depuis environ trente ans, qu'un jour arriverait où les Colonies diraient à la Métropole : « Nous vous avons enrichie » par notre commerce, pendant que » nous avons été sous votre tutelle & » dans votre dépendance ; nous continuerons de le faire sur le pied d'amis & d'égaux ; mais notre minorité » est maintenant finie ». Ils ne prévoyaient pas qu'eux-mêmes seraient obligés de dire : « Vous nous défendez » de tirer du sein de la terre le fer » que la Nature a destiné à armer les » Peuples de ces climats, & c'est avec

» le fer que vous voulez nous enchaîner
» & nous détruire ! Nous l'en arrache-
» rons, pour nous venger & recouvrer
» la liberté ».

Loin que les Colonies, effrayées par l'interdit de Boston, la révocation de la Chartre de Massachusett & l'invasion de cette Province, cherchassent à détourner loin d'elles la colere de la Métropole, elles regarderent la cause de la Province que l'on voulait punir, comme leur étant commune, & s'empresserent de manifester leur adhérence aux principes qui lui avaient attiré ce châtiment. Il fut résolu par un acte intitulé : Ligue & conventions solennelles de suspendre toute consommation des marchandises Britanniques, jusqu'à ce que la Province de Massachusett fût rétablie dans tous ses droits. Toutes les Provinces signerent cette ligue par Comtés, par paroisses & par familles. On assembla un Congrès général à Philadelphie au commencement de 1774, & la

Chambre des Repréſentans de chaque Province y envoya des Députés. Les plus petites Provinces n'envoyaient que deux Députés, & les plus grandes, ſept : le nombre des Députés ſe trouva de 51, non compris ceux de la Georgie, Colonie trop faible encore pour prendre part à la querelle dans ces momens difficiles. Dans cette Aſſemblée, chaque Colonie n'avait qu'une ſeule voix, quel que fût le nombre de ſes Députés.

Lord North n'avait pas prévu que l'on oppoſerait à ſes entrepriſes des meſures ſi bien concertées ; il avait été moins ſage & plus hardi que Sir Robert Walpole. Quand on propoſa à ce Miniſtre audacieux & ami des uſurpations, un projet de taxer l'Amérique: « Laiſſez, répondit-il, à mes ſucceſ» ſeurs à ſuivre de ſemblables projets : » je ne veux jamais entreprendre une » affaire ſi dangereuſe ». Cependant on aurait pu ſe procurer, ſous ſon Miniſ-

tere, plus de facilités que sous celui de Lord North; on aurait eu des prétextes pour ennoblir les plus opulens d'entre les Américains, & en composer, dans chaque Province, un Corps législatif permanent, qui aurait réprimé l'esprit démocratique des Assemblées populaires, & aurait insensiblement amené les taxes, la servitude & l'obéissance.

Le Général Thomas Gage, qui avait rempli divers emplois en Amérique, mais homme peu capable de prévoir la disposition des Peuples & d'observer en grand, fut surpris, à son arrivée dans la Province de Massachusett, de n'appercevoir nulle part des marques de repentir ni de crainte: un morne silence annonçait une indignation profonde. On réimprima les actes du Parlement, & on en répandit d'innombrables copies dans toute l'étendue du Continent; chaque famille les lisait dans les jours de recueillement, & dissertait sur ses droits naturels, dont on la menaçait

d'être

d'être dépouillée. Dans plusieurs Villes, ces actes furent brûlés publiquement sans tumulte, mais avec beaucoup de solennité; le jour où le port de Boston commença d'être fermé, devint un jour de priere & d'humiliation; les Gazettes furent imprimées avec une bordure noire, en signe de deuil; & dans toutes les Colonies ces marques de tristesse furent accompagnées de démarches bien concertées, & de sages délibérations, dont les Gouverneurs des Provinces respectives ne purent empêcher l'effet. On adressa de toutes parts des félicitations au Peuple de Boston, pour l'engager à persévérer dans sa généreuse résistance; on envoya du bled, du riz, pour être distribués aux familles Bostoniennes que l'interruption du commerce réduisait à l'indigence.

Quoique Thomas Gage ne se fût pas attendu à rencontrer une confédération si générale & si déterminée, il comptoit toujours sur l'effet des pou-

voirs qui étaient entre ses mains; il avait assemblé les Représentans de la Province, pour leur montrer sa commission, leur notifier en forme l'acte du Parlement qui fermait le port de Boston, & indiquer la prochaine assemblée à *Salem*, petite ville voisine, pour le 2 Juin suivant.

L'Assemblée de Massachusett s'étant rendue au jour marqué, avait imité la conduite du Parlement d'Angleterre sous le regne de Charles Ier; elle avait fait passer l'examen des griefs avant toute autre affaire. Il y avait été résolu que l'Assemblée générale des Comités de toutes les Provinces était nécessaire; on avait nommé cinq personnes pour y représenter la Province de Massachusett, & voté 500 liv. sterling pour leur dépense. Le Gouverneur ayant refusé de confirmer cette résolution, l'argent n'en avait pas moins été levé par une répartition volontaire que les Villes & les Districts avaient faite. La Cham-

bre avait pris ensuite plusieurs autres résolutions avec beaucoup de célérité, de secret & d'unanimité, pour recommander de nouveau aux habitans de cesser l'usage du thé de l'Inde, & la consommation de toutes marchandises Anglaises, & travailler promptement à établir des manufactures en Amérique. Le Gouverneur avait envoyé son Secrétaire pour dissoudre l'Assemblée; mais ce dernier avait trouvé les portes fermées; on avait refusé de les ouvrir, & il avait été obligé de faire lire la proclamation sur l'escalier. C'est ainsi que s'était terminée la derniere Assemblée tenue en Massachusett-Bay, en vertu de la Chartre accordée à cette Province par le Roi Guillaume & la Reine Marie; & alors parut l'acte du Parlement qui supprimait cette Chartre & introduisait une nouvelle forme de Gouvernement.

Cet acte acheva d'aliéner tous les esprits; chaque jour il arrivait des vaif-

ſeaux chargés de nouveaux corps de troupes, & Thomas Gage ſe fortifiait dans Boſton, quoique les Provinciaux n'euſſent encore fait aucune démarche hoſtile. Il y a parmi tous les Peuples, des hommes lâches qu'il eſt aiſé de retenir par la crainte, ſenſibles à la perte, ou faciles à attirer par le gain. Les préparatifs militaires, & l'arrogance avec laquelle on y procédait, en imposerent à ces eſprits faibles; pluſieurs ſe cotiſerent pour payer une partie du thé qui avait été jeté à la mer, d'autres faiſaient leur cour à Thomas Gage, en achetant ſecrétement des marchandiſes Anglaiſes; quelques-uns furent juſqu'à lui adreſſer des pétitions où ils déſapprouvaient les tumultes paſſés, les réſolutions des Comités, & les meſures des Aſſemblées provinciales. Les Gazettes les dénoncerent comme ennemis de leur Patrie, & ils étaient en trop petit nombre pour produire quelque influence ſur le ſort du Peuple Américain.

Le Congrès général publia un acte intitulé : Déclaration des droits ; c'était une imitation de ce qui s'était passé dans le troisieme Parlement d'Angleterre, sous le regne de Charles Ier : il y déclarait injustes, oppressifs, inconstitutionnels, les actes du Parlement contre la Province de Massachusett ; il y établissait les droits des habitans de l'Amérique Septentrionale, comme hommes libres & sujets Britanniques, dans toute leur étendue, & terminait cet acte solennel par l'énumération de leurs griefs contre le Roi George III, ses Ministres & le Parlement. Le Congrès n'enjoignait rien aux habitans avec autorité, mais il leur montrait l'intérêt qu'ils avaient de cesser tout commerce avec l'Angleterre, & de se rendre à l'avenir indépendans de ce commerce, en manufacturant eux-mêmes les matieres premieres, que leur pays produisait en abondance. Le Congrès rédigea en même temps une pétition au

Roi d'Angleterre, une Adresse au Peuple de la Grande-Bretagne, & une autre aux habitans du Canada. Ces actes étaient écrits avec beaucoup d'ingénuité & de force de raisonnement.

Le Ministre de la Trésorerie n'était pas sans inquiétude à la rentrée du Parlement. Tout ce qu'il avoit promis dans la session précédente se trouvait démenti par les événemens, & les mesures coërcitives qu'il avait fait adopter, n'avaient pas produit d'autre effet, que de mettre la Nation dans l'alternative, de se dégrader par la révocation de tout ce qui avait été fait, ou de se plonger dans une guerre civile. Il n'avait d'autre consolation, que de savoir qu'il n'était pas le véritable auteur du projet de soumettre les Colonies par la rigueur, ni celui qui l'avoit le plus fortement appuyé dans le Cabinet; il n'en était que l'instrument : mais s'il avait révélé ce secret, la déclaration qu'il en aurait faite, l'aurait mal défendu contre les at-

taques d'une opposition violente, qu'il voyait s'élever de toutes parts.

Le discours du Roi, à l'ouverture du nouveau Parlement, fut conçu en termes généraux; on n'y annonçait point la confédération des Colonies, & on n'en citait aucune comme étant en état actuel de rebellion. La disposition de cette nouvelle assemblée se manifesta par l'Adresse qui fut présentée en réponse au discours royal; & quoique l'Opposition entreprît de contrarier les vues du Ministere, en proposant des restrictions, elle passa a la majorité des voix, après de grandes débats.

La Nation était divisée dans ses oppinions sur la conduite que l'on devait tenir envers les Américains. Le bas Peuple, mal informé, & qui, par le défaut de lumieres, ne pouvait juger le fond de la question, se bornait à répéter: « Pourquoi les Américains ne payeraient-ils pas des taxes aussi bien que nous ». L'orgueil métropolitain & l'idée d'un

intérêt national servaient à accréditer cette doctrine. Plusieurs personnes d'une classe supérieure, se réglant sur des motifs plus condamnables, travaillaient à fomenter la querelle, dans l'espoir d'avoir part aux emplois lucratifs & aux revenus que devait produire l'asservissement des Colonies. Il y en avait même qui espéraient partager les biens qui seraient confisqués sur les Américains révoltés; car ils ne doutaient pas que les Colonies ne fussent promptement envahies & subjuguées par les troupes du Roi. Mais le parti opposé était aussi considérable par le nombre que par les qualités de ceux qui le soutenoient. Les Propriétaires des terres étaient alarmés, en songeant qu'à la premiere levée de bouclier, la taxe des terres serait augmentée d'un quart, & il leur paraissait problématique que cette guerre, odieuse en elle-même, fût promptement terminée. Les Commerçans étaient dans la consternation; ils connaissaient mieux

que les Miniſtres le caractere des Américains, leurs reſſources & les forces de chaque Province. Les Colonies leur devaient le revenu d'une année de commerce ; c'était un objet de quatre millions ſterling, & ils voyaient avec douleur qu'ils riſquaient non ſeulement cette ſomme, mais encore de perdre entiérement une branche de commerce immenſe & lucrative. De grandes manufactures & leurs ouvriers tiraient leur ſubſiſtance de ce commerce, & regardaient la ſuſpenſion de leurs travaux comme le plus grand des malheurs ; enfin les hommes ſages & déſintéreſſés, les politiques les plus éclairés ne voyaient ni juſtice ni convenance à vouloir réduire les Américains à une obéiſſance indéfinie ; ils craignaient que l'oppreſſion & la ſubverſion des priviléges de la Conſtitution Anglaiſe ne fiſſent un rapide trajet d'Amérique en Angleterre, & que les Loix arbitraires ne fuſſent promptes à ſe naturaliſer dans la Métro-

pole, quand le fer & le feu les auraient introduites dans les Colonies. Le Ministere était agité sur la question de savoir quelle opération hardie il fallait entreprendre pour détruire les effets de cette Opposition avant qu'elle pût accroître ses forces. Il fut décidé dans le Cabinet, que le parti le plus certain était d'entraîner la Nation dans des mesures hostiles, avant qu'une discussion publique pût faire sentir la nécessité de révoquer les actes rigoureux qu'on lui avait fait agréer.

Année 1775. Tandis que l'Administration affectait le plus grand silence sur les affaires de l'Amérique, des Adresses furent présentées au Roi & au Parlement par la Ville de Londres & les Villes les plus considérables du Royaume, pour représenter les conséquences affreuses qui pouvaient résulter des mesures coërcitives, & témoigner le désir qu'ils avaient qu'une prompte réconciliation avec les Américains pût y succéder. Les Marchands

de Londres & de Briſtol firent auſſi leurs repréſentations; enfin les habitans des Iſles occidentales de l'Amérique ſe plaignaient de ce que les nouveaux actes du Parlement leur cauſaient un grand préjudice, en diminuant la conſommation des ſucres & autres denrées, & en les privant d'un commerce de mélaſſes, de *rum*, de bois, & de merrain, très-important pour leurs plantations. Toutes ces remontrances furent renvoyées devant un Comité de la Chambre des Communes, & y demeurerent dans l'oubli.

Dans le même temps, la pétition du Congrès Américain fut préſentée au Roi par les Agens des Provinces; mais il y fut répondu que Sa Majeſté ne pouvait recevoir aucun acte de cette Aſſemblée, puiſque ce ſerait en quelque ſorte reconnaître ſa légalité. Le 26 Janvier 1775, George Saville demanda à la Chambre des Communes la permiſſion d'y introduire MM. Bol-

lan, Franklin & Lée, qui étaient chargés par le Congrès Américain de présenter au Roi une Adresse qui avait été renvoyée à la Chambre, & déclara que les Agens désiraient être entendus à la Barre, pour donner de grands éclaircissemens sur la matiere qu'il s'agissait de traiter. Cette démarche n'eut aucun succès, & la pétition ne fut point reçue, par les mêmes raisons qui avaient été alléguées au nom de la Couronne. Une pétition de l'Assemblée de la nouvelle Yorck, qui présentait tous les moyens de conciliation compatibles avec la constitution Anglaise, eut le même sort. Les Américains avaient mis une grande confiance dans la pétition du Congrès, & la maniere dont elle avait été rejetée, leur fit voir qu'ils n'avaient plus aucun adoucissement à espérer.

Toute négociation étant impossible, Franklin s'embarqua pour Boston. Il est surprenant que les Ministres, qui con-

naiſſaient quel ennemi ce Républicain pouvait être, ne l'aient pas alors fait arrêter; ce n'eût été qu'un attentat de plus, & ils auraient privé la cauſe de l'Amérique, d'un défenſeur entreprenant & hardi.

Le Comte de Darmouth, Secrétaire d'Etat, ayant remis à la Chambre des Pairs les papiers qu'il venait de recevoir de l'Amérique, Lord Chatam propoſa à la Chambre de préſenter une Adreſſe au Roi, pour qu'il fût donné ordre au Général Gage d'éloigner de Boſton les troupes & l'appareil militaire, auſſi-tôt que la ſaiſon le permettrait. Il fit voir que cette démarche était néceſſaire pour arrêter des troubles dangereux & adoucir les eſprits. « Une heure de perdue, dit ce grand Homme, peut produire des années de calamités; & ſi vous m'écoutez, je m'engage à ne point quitter la conduite de cette grande affaire, à moins que quelque maladie extrême ne me retienne.

Je ſerai à la porte des Miniſtres endormis, & je les réveillerai, pour leur montrer le danger imminent de la Nation ». Le temps n'était plus où cet homme d'Etat captivait l'attention du Sénat & ſurmontait toute oppoſition par la force de ſon éloquence. Il s'adreſſait à une Aſſemblée ſur laquelle la raiſon la plus ſublime avait peu de pouvoir; il ne pouvait plus entraîner les Membres du Parlement, en leur faiſant enviſager les progrès de la dignité & de la puiſſance de leur pays. Ce qu'il avait à leur dire contrariait leur orgueil, leurs intérêts & leurs préjugés ; enivrés de leur grandeur, & croyant leurs forces irréſiſtibles, ils regardaient tout ce qui leur annonçait des diſgraces ou des revers, comme des rêveries d'un cerveau mélancolique. En vain Pitt appelait les troupes du Général Gage, une Armée d'impuiſſance & de mépris. « Vous excitez, diſait-il, dans vos Colonies une

animofité qui ne s'appaifera jamais (1) ». Ce n'eft pas en révoquant feulement les actes injuftes, paffés dans le Parlement, que vous ramenerez l'Amérique à fes premiers fentimens pour l'Angleterre; c'eft en détruifant fes craintes & fes mécontentemens. Mais maintenant, infultée par des forces militaires, irritée par l'appareil de guerre qu'on offre fans ceffe à fes regards, elle ne peut recevoir qu'avec foupçon & avec alarmes tout ce qui viendra de vous. Il eft évident que les Provinces étant unies comme elles le font entre elles, il eft impoffible que vous puiffiez les réduire à des termes de foumiffion abfolue. Vous ferez à la fin forcés de vous rétracter; rétractez-vous donc tandis que vous pouvez le faire fans honte : il faudra que vos actes violens & oppreffifs foient révoqués; je

(1) *You irritate, your Colonies to unapeacable rancour.*

ſuis garant que vous finirez par y renoncer : je conſens de perdre ma réputation, ſi vous n'êtes pas forcés de les révoquer. Evitez cette néceſſité humiliante & diſgracieuſe ; faites les premieres avances de concorde & de paix avec la dignité qui accompagne la puiſſance ; une grande Nation doit mettre ſa gloire à agir avec prudence & juſtice. Tous les motifs d'équité, de ſageſſe & de prudence, doivent vous porter à appaiſer les troubles de l'Amérique, par le rappel des troupes qui ſont à Boſton, la révocation des actes oppreſſifs, les témoignages d'une véritable amitié & d'une réconciliation ſincere ; toute autre conduite entraîne la Nation vers ſa ruine. Des guerres étrangeres vous menacent : ne voyez-vous pas la France & l'Eſpagne obſervant vos démarches, & attendant la maturité de vos erreurs? « Meſſieurs, » diſait-il enfin, ſi les Miniſtres per- » ſéverent à mal aviſer & tromper le » Roi,

» Roi, je ne veux pas prédire qu'ils » aliéneront de la Couronne l'affec» tion des sujets; mais jaffirme qu'ils » réduiront la valeur de la Couronne » au droit de la porter: je ne dirai » point que le Roi sera trahi; mais je » prononce que le Royaume sera per» du ». Ce discours éloquent & prophétique n'eut point de succès, & la motion fut rejetée par la majorité.

Cette motion n'était que préparatoire à un bill que le Comte de Chatam avait rédigé pour réconcilier l'Angleterre avec les Provinces de l'Amérique; il révoquait tous les actes passés dans la session précédente, y compris l'acte de Quebec, & un autre bill pour fixer des logemens aux Soldats; il révoquait aussi huit autres actes passés depuis la quatrieme jusqu'à la douzieme année du regne de George III; il proposait de restreindre les Cours d'Amirauté en Amérique dans leurs anciennes limites, de rétablir les jugemens par

Jurés dans tous les cas où ils avaient été abolis depuis peu. Ce bill fut rejeté le 1er. Février par la majorité de 68 voix contre 31.

Ces démarches, qui tendaient à ramener la paix, firent connaître aux Ministres qu'ils n'avaient point de temps à perdre, & que pour avancer leurs desseins, il fallait se presser d'entraîner la Nation dans une guerre civile; car s'ils avaient differé, la raison, la prudence & l'équité auraient pu prévaloir, & engager les Peuples d'Angleterre & d'Amérique à faire cause commune d'intérêts & de liberté contre les usurpations de la Couronne. Ils envoyerent un message de la part du Roi à la Chambre des Communes, pour demander une augmentation de forces de terre & de mer; ce qui fut accordé. Le Ministre alors proposa un bill pour restreindre le commerce des quatre Provinces de la Nouvelle-Angleterre, Massachusett-Bay, Newhampshire, Connecticut, &

Rhode-Island, avec l'Angleterre, en Irlande, aux Indes Occidentales, & leur interdire la pêche sur le banc de Terre-Neuve. Il représenta que ce bill n'était qu'une juste représaille de la résolution prise par les Américains de ne point consommer de marchandises d'Angleterre.

La pêche était la principale source de la puissance de la Nouvelle-Angleterre ; elle donnait lieu à un grand commerce, & nourrissait dans ces Provinces une race robuste & hardie de Navigateurs qui, dans la guerre, avaient rendu les plus grands services à la Métropole, en interceptant le commerce des Français & des Espagnols en Amérique, & pendant la paix, augmentaient sa puissance, en versant d'immenses cargaisons de poisson salé dans tous les ports de l'Europe, au sud du Cap Finistère, & dans les Colonies Françaises & Espagnoles. Ainsi les Disciples de Calvin tournaient à leur pro-

fit la dévotion des Catholiques d'Espagne, de Portugal & d'Italie, & leur fournissaient la plus grande partie de leurs alimens dans les jours consacrés à la pénitence. En interdisant ce commerce, auquel la Métropole ne pouvait suppléer, c'était réduire aux plus grandes extrémités trente mille hommes intrépides, & les forcer à prendre les armes.

Plusieurs des partisans du Ministere s'éleverent eux-mêmes contre ce bill; néanmoins il obtint encore la majorité des suffrages: mais le Lord de la Trésorerie, qui s'apperçut enfin de la répugnance de ceux mêmes dont la voix lui était engagée d'avance, imagina un moyen d'appaiser leurs scrupules; ce fut de joindre à la rigueur extrême de tant de mesures hostiles, un plan de conciliation; il prévenait par-là les démarches du parti de l'Opposition, & s'assurait que ce bill n'aurait d'exécution qu'autant qu'il le désirerait; il invitait les Provinces, & chacune d'elles en parti-

culier, à se soumettre avec confiance à la Grande-Bretagne, déclarant que toute Province dont le Gouverneur, le Conseil & l'Assemblée leveraient une contribution proportionnée aux facultés des Habitans, & soumettraient cette contribution à la disposition du Parlement, pour l'entretien du Gouvernement civil & l'administration de la Justice dans cette Province, serait affranchie de tous droits & taxes, excepté des taxes qui seraient nécessaires pour régler le commerce, du net produit desquelles il lui serait tenu compte.

Lord North avoua que ces propositions pourraient ne pas suffire aux Américains, qui paraissaient demander autre chose: « Mais elles sont, dit-il, justes, » humaines & sages, & je veux croire » que ce qui est juste, humain & sage, » mérite leur attention; du moins » quel qu'en soit le succès, j'aurai fait » mon devoir. Si ces propositions ne » servent à rien en Amérique, elles

» seront utiles en Angleterre ; elles
» réuniront les esprits, & en même
» temps elles peuvent servir à désunir
» la ligue des Provinces en Amérique :
» car si une Province vient la premiere
» faire des offres conformes à son de-
» voir, elle sera bien traitée ; & si
» une Province rentre dans le devoir,
» c'en est assez pour détruire cette con-
» fédération qui rend seule les Amé-
» ricains redoutables dans leur rebel-
» lion ».

Les Membres de l'Opposition n'étaient pas tous du même avis sur les moyens de réconciliation entre l'Angleterre & l'Amérique ; ils ne s'accordaient qu'en un seul point, résister au Gouvernement. Cependant Lord Chatam avait proposé un bill conciliatoire dans la Chambre des Pairs ; Edmond Burke en proposa un autre dans la Chambre des Communes, le 22 Mars 1775 ; ce bill se résumait à treize résolutions. Il l'annonça par un discours dans lequel il développa une

connaiſſance profonde des principes qui conſtituent l'état de la ſociété civile; & des maximes politiques qui réſultent de ces principes, il démontra qu'il fallait gouverner l'Amérique Septentrionale ſelon la nature de ce pays, & les mœurs, les beſoins & l'opinion des Peuples qui l'habitaient, & non pas ſelon les intérêts & les idées de quelques hommes puiſſans en Angleterre. En rappelant la population rapide & les progrès de l'agriculture & du commerce en Amérique, il aſſura que les Colonies devaient très-peu de choſe aux ſoins de la Métropole, la Nature généreuſe ayant tout fait pour leur bonheur; il indiqua les cauſes de l'attachement des Américains à la liberté; ſavoir, leur origine, la forme du Gouvernement qu'ils s'étaient choiſi lors de leur établiſſement en Amérique; la force des principes religieux, celle de la Nature & de l'éducation, enfin l'éloignement de la Métropole. « Dans les grands Corps, dit-il,

» la circulation du pouvoir doit être
» moins vigoureuse aux extrémités, la
» Nature l'a prescrit : les Turcs ne peu-
» vent pas gouverner l'Egypte, l'Arabie
» & le Curdistan, comme la Thrace.
» Peut-être pouvons-nous souhaiter que
» les Colonies se persuadent que leur
» liberté est plus assurée en nous la
» confiant, comme à des gardiens,
» pendant une minorité perpétuelle,
» qu'en la retenant dans leurs mains :
» mais la question n'est pas de savoir
» si leurs opinions méritent qu'on les
» prise ou qu'on les blâme ; il n'y a
» que trois moyens de détruire les dis-
» positions séditieuses qui existent dans
» les Colonies ; changer leurs opinions
» en faisant cesser les causes qui y ont
» donné lieu, poursuivre ces opinions
» comme criminelles, ou y condes-
» cendre par nécessité ».

Un premier moyen de détruire parmi eux l'esprit de liberté, serait d'arrêter les progrès de la population ; la tyrannie

elle-même ne pourrait y parvenir qu'avec beaucoup de temps : ſans doute on pourrait leur ôter le courage, & les appauvrir en leur interdiſant le commerce maritime ; mais ſouvent la miſere amene le déſeſpoir, & il y a des momens dans le ſort des Etats les plus floriſſans, où ceux qui ſont trop faibles pour contribuer à leur proſpérité, ſont aſſez forts pour compléter leur ruine. Je penſe donc que le caractere de liberté qui a prévalu dans les Colonies, ne peut être alteré par aucun art humain, & que ni ſes cauſes naturelles, ni ſes cauſes morales ne peuvent être changées.

Pourſuivre l'eſprit de liberté comme criminel, eſt une entrepriſe difficile ; car je ne connais aucune maniere praticable d'accuſer, de juger & de punir tout un Peuple ; & dans une querelle entre différentes parties d'un grand Corps politique, formé de l'union d'un grand nombre de Communautés, rien n'eſt

plus imprudent de la part du Gouvernement, que de proclamer la rebellion, d'armer des soldats, & de mettre au ban les Provinces, aussi-tôt qu'elles réclament quelques priviléges; c'est les forcer à lui dénier toute autorité: une telle conduite persuade à ces Provinces, qu'un Gouvernement qui regarde les réclamations de la liberté comme un crime de haute trahison, est un Gouvernement dans lequel la soumission est équivalente à l'esclavage; ainsi les moyens de faire perdre aux Américains l'esprit de liberté, étant impossibles, quel parti restera-t-il à prendre? Il n'en reste point d'autre que de s'y accommoder par nécessité, ou, si vous l'aimez mieux, de le tolérer comme un mal nécessaire. A quoi me servira-t-il d'avoir des titres, quand la raison me dit que l'assertion de mes titres entraînera la perte de mon procès? A quoi me servira-t-il d'être armé, quand la raison me dit que je ne puis que me blesser moi-même en me ser-

vant de mes armes? Le caractère général & la situation des Peuples déterminent quelle sorte de Gouvernement leur convient.

Il rappela la conduite de la Législature à l'égard du Royaume d'Irlande, de la Principauté de Galles, & du Comté Palatin de Chester, & soutint que les mêmes principes qui avaient été adoptés envers ces pays, devaient régler la conduite à tenir avec l'Amérique Septentrionale. L'Irlande n'a pas été conquise, dit-il, par les armes Anglaises, mais par la constitution Anglaise; la Principauté de Galles a été long-temps un fardeau gênant & inutile pour le Royaume; mais nos aïeux, jugeant que des Loix faites contre tout un Peuple n'étaient pas le moyen le plus sûr de le réduire à l'obéissance; & la Province de Galles se réglant sur les pays voisins, a joui, depuis le regne d'Henri VIII, de tous les droits & de tous les priviléges des sujets Anglais. Les habitans

du Comté de Chester ayant présenté au Roi une pétition, pour se plaindre de ce que, n'ayant pas de Représentans au Parlement, ils avaient été souvent grevés par des actes de cette assemblée, qui dérogaient à leurs priviléges; loin que le Gouvernement s'offensât de la liberté de leurs réclamations, il en répéta les termes dans le préambule de l'acte par lequel il leur accorda ce qu'ils demandaient : c'est la liberté & non pas l'esclavage qui est le remede des désordres & de l'anarchie.

Le plan d'Edmond Burke s'accordait dans les points essentiels avec celui du Comte de Chatam; tous les deux renonçaient à l'idée que les Provinces de l'Amérique devaient être représentées dans le Parlement; mais Burke ne demandait la révocation que d'un seul des huit actes du Parlement, indiqués par Lord Chatam, & n'insistait que sur la révocation de tous les actes passés contre l'Amérique dans cette session & dans la

précédente, l'acte de Quebec excepté. Il proposait, que les dons ou subsides à accorder par les Provinces de l'Amérique à la Grande Bretagne, fussent réglés dans leurs assemblées générales : toutes ces propositions furent rejetées par la majorité; il en appela au public, en faisant imprimer son discours : mais jamais un Orateur n'a de grands succès dans une cause où les détails & les discussions politiques nuisent à l'intérêt, & où il ne peut pas exciter en sa faveur quelque passion active & naturelle au cœur humain. Une foule d'Ecrivains publia des idées sur cette matiere; les uns se rangeaient du parti de l'Opposition, les plus habiles étaient soudoyés par la Cour. Les Ministres trouverent mieux leur compte à les employer dans des circonstances où ils avaient besoin de toutes les ressources, qu'à restreindre la liberté de la Presse : mais est-on digne d'avoir des talens, quand on s'abaisse jusqu'à les vendre à l'iniquité?

Avant la fin de la session, le jeune Lord Effingham se retira du service, pour ne pas porter les armes contre l'Amérique, & les villes de Londres & de Dublin lui adresserent des remercîmens sur la noblesse de sa conduite.

L'affaire des Finances termina les opérations du Parlement; les subsides pour l'année 1775 furent portés à 4,307,450 liv. sterl., non compris l'acquittement d'un million d'annuités à 3 pour cent. On acquitta pour 1,250 mille livres de billets de l'Echiquier, & on renouvela pareille somme des mêmes effets. La totalité des voies & moyens, non compris l'acquittement & le renouvellement des bills de l'Echiquier, monta à 5,309,246 liv. sterl.



CHAPITRE II.

ATTAQUE de Lexington ; seconde session du Congrés ; affaire de Bunkers-Hill ; prise de Ticonderago & de Crown-Point ; vaisseaux de transport pris par les Américains ; assemblée du Parlement ; le Roi leve une grande armée ; il y ajoute quatre mille Irlandais, & soudoye seize mille Allemands ; on introduit des Matelots étrangers dans le service de la Marine ; état des Finances pour 1776.

LA querelle entre l'Amérique & l'Angleterre fixait l'attention de toutes les Cours de l'Europe ; elles prenaient toutes un grand intérêt à un événement si nouveau dans son espece, & si important dans ses conséquences : elles n'avaient point vu sans jalousie la puissance de l'Angleterre s'élever, & tout ce qui

tendait à affaiblir cet Empire ne pouvait leur déplaire ; elles attendaient avec impatience que les soldats de la Métropole levassent le sabre contre les Colonies, & toutes faisaient des voeux pour les Américains.

Depuis la révocation de la Chartre de Massachusett-Bay, les fonctions de l'autorité légale étaient suspendues dans cette Province. Le Gouverneur ne présidait point, le Conseil ne pouvait s'assembler, les Juges ne prononçaient point la Loi, & leurs Officiers inférieurs ne la faisaient point observer. Dans cet état d'anarchie, on devait s'attendre que des hommes effrénés & mauvais, comme il s'en rencontre ordinairement dans tous les pays, se livreraient aux désordres, & ne respecteraient ni les personnes ni les propriétés : mais loin que la suspension des Loix & du pouvoir civil donnât lieu à une licence criminelle, les bonnes mœurs remplacerent les Loix, la paix civile ne fut point troublée ;

troublée; le Peuple de cette Province, toujours austere dans ses principes, attaché à sa religion comme à sa liberté, n'était point corrompu dans ses manieres; il était juste & integre au fond du cœur; & dans les dix-huit années qui avaient précédé l'interdit de Boston, on n'y avait exécuté qu'un seul criminel.

Le Ministere Anglais croyait que les Américains se détermineraient avec peine à résister aux troupes du Roi; ils regardaient les Quakers, répandus en grand nombre dans toutes les Provinces, comme un obstacle aux résolutions guerrieres, & espéraient que les Officiers Anglais qui s'étaient retirés & mariés en Amérique à la paix de 1763, contribueraient à soumettre les rebelles: ils se trompaient dans ces conjectures; les Quakers, émus par la charité, furent les premiers à faire des amas de provisions, & à les envoyer aux pauvres de Boston: s'ils ne contribuaient pas de leur service

personnel à la défense commune, ils le faisaient par des fournitures & des secours pécuniaires; il y eut même plusieurs de leurs jeunes gens qui se formerent en compagnies de volontaires; & l'amour de la liberté l'emporta sur le zele religieux. A l'égard des Officiers qui avaient soutenu la gloire de l'Angleterre dans la guerre contre la France & l'Espagne, devenus peres & citoyens, ils s'armerent sans délai pour la défense de leurs biens & de leurs familles, & rassurerent leurs voisins contre les effets redoutés de la discipline militaire. Aussitôt que l'on apprit en Amérique l'arrivée prochaine de nouveaux Corps de troupes, le Congrés travailla à se procurer des armes & des munitions; les vaisseaux Américains se répandirent dans tous les ports, depuis Cadix jusqu'à Hambourg, pour y acheter de la poudre, des sabres, des fusils, des fournimens de toute espece; on construisit dans la Pensilvanie des moulins à poudre à ca-

non; une fonderie de canons fut établie dans les derriéres de la Nouvelle-Yorck. L'antipathie qui régnait entre les Provinciaux & les troupes de Boston, croissait de jour en jour; les soldats cherchaient les occasions de les attaquer; mais les Américains évitaient avec soin de commettre les premieres hostilités: ils se croyaient en droit de s'armer pour leur propre défense, mais ils ne voulaient laisser paraître aucun dessein d'attaquer les troupes du Roi. Au moyen de cette distinction, conforme aux principes de la constitution Britannique, ils soutenaient que, malgré les préparatifs de guerre qu'ils faisaient de tous côtés, ils n'étaient point en état actuel de rebellion: les Anglais les obligerent enfin à franchir le dernier pas. Le Général Gage envoya un détachement pour se saisir de quelques munitions qui étaient à Concord; ce détachement traversant le bourg de Lexington, y rencontra une compagnie de Milice que ses Officiers passaient en

revue; Smith, Lieutenant-Colonel, qui commandait le détachement, fit faire feu sur eux; dix-sept hommes furent tués, le reste prit la fuite; mais les Milices se rassemblant de tous côtés, attaquerent & repousserent les Anglais jusqu'aux fauxbourgs de Boston. Un second détachement était sorti de la ville pour soutenir le premier, qui, en se retirant, mit le feu à Lexington; les Provinciaux fondirent sur eux avec furie, & continuerent de les charger jusqu'à la chaussée de Charles-Town, malgré le feu continuel de deux pieces de campagne, & quoique de leur part ils n'eussent point de canon.

Les lettres que le Secrétaire d'Etat des Colonies avait écrites au nom du Roi, pour défendre aux Provinces d'envoyer à l'avenir des Députés au Congrès général, n'empêcherent pas cette assemblée de se réunir à Philadelphie, pour tenir sa seconde Session. Aussi-tôt elle s'empara des pouvoirs exé-

cutifs du Gouvernement, & nomma George Washington, riche Planteur de la Virginie, & natif de cette Province, Commandant en chef des forces de l'Amérique Septentrionale. Ce Républicain, dont le revenu était évalué à plus de cinq mille livres ſterling, avait porté les armes dès ſa jeuneſſe, & il avait eu pluſieurs occaſions d'acquérir une réputation militaire, en combattant au Canada contre les Français. Les Américains lui donnerent unanimement leurs ſuffrages, parce qu'ils le croyaient encore plus diſtingué par ſes talens & ſes qualités perſonnelles, que par ſa fortune.

Vingt mille Provinciaux bien armés bloquerent les troupes du Roi dans la ville de Boſton ; & quoiqu'un grand renfort de troupes fût arrivé dans ce temps-là d'Irlande & d'Angleterre, ſous la conduite des Généraux Howe, Burgoyne & Clinton, il fut impoſſible de contraindre les Américains à lever ce

blocus. L'entrepriſe hardie d'un détachement d'Américains ſous la conduite d'Iſmaël Putnam, & du Docteur Warren, qui travaillait à fortifier l'éminence de Bunkers'hill, obligea les aſſiégés de faire une ſortie : l'action fut meurtriere ; le Général Howe fut le ſeul Officier Anglois qui n'y fut point bleſſé. Les troupes Anglaiſes, accoutumées à la diſcipline, furent deux fois forcées de ſe retirer devant un corps de Payſans qui voyaient l'ennemi pour la premiere fois. Les armes du Général Howe l'emporterent à la fin ; le Docteur Warren fut tué, & ſur le déclin du jour les Anglais s'emparerent des retranchemens des Américains, qui n'étaient pas achevés. Le fauxbourg de Charles-Town, ſitué ſur la péninſule du nord, à l'entrée de la baie de Boſton, & qui conſiſtait en 400 maiſons, fut réduit en cendres. La maniere dont le Général Howe attaqua ce poſte, a été blâmée par pluſieurs hommes de guerre ; ſi les troupes

étaient débarquées ſur l'Iſthme, auprès de Cambridge, les ouvrages des Américains auraient été forcés plus aiſément. D'un autre côté, les Américains firent une faute plus grande, en ne faiſant pas marcher des renforts pour ſoutenir le détachement de Bunkers'hill.

Les forts importans de Ticonderago & de Crown-Point, le premier deſquels, étant autrefois aux Français, avait ſoutenu l'attaque d'une grande armée, furent ſurpris par un corps de Volontaires Américains, commandés par le Colonel Eaſton & Ethan Alen, partiſans qui agiſſaient ſans commiſſion du Congrès général.

Cette aſſemblée avait à payer les dépenſes de la guerre, & elle ne pouvait ſe procurer aſſez d'eſpeces; l'Amérique Septentrionale n'avait jamais été riche en numéraire, & il y en avait fort peu en circulation; elle y ſuppléa par la création d'un papier-monnoie, pour le rembourſement duquel les Dé-

putés de chaque Province engagerent leurs constituans. Cette mesure avait plusieurs inconvéniens; mais les circonstances ne permettaient pas de faire mieux.

Les Colonies confédérées prirent le titre de *Provinces-Unies de l'Amérique.* Le Congrès déclara que tout engagement entre la Législature de la Grande-Bretagne & le Peuple de Massachusett, était dissout par la violation, de la part de l'Angleterre, de la Chartre de Guillaume & de Marie, & recommanda aux habitans de cette Province d'élire des Officiers d'Etat conformément à leur Chartre. John Hancock, riche Négociant de Boston, & qui avait un grand crédit sur le Peuple, fut nommé Président du Congrès. Il avait été, ainsi que Samuel Adams, excepté par le Général Gage du pardon offert à tous les autres. Bientôt la faible Colonie de la Georgie se joignit à la confédération, & envoya des Députés au Congrès.

Quoique les Américains paruſſent formidables, ils étaient très-mal pourvus d'armes & de munitions; mais une ample proviſion de toutes les choſes néceſſaires à la guerre ayant été embarquée en Angleterre pour le ſervice de l'armée du Général Howe, & la tempête ayant ſéparé les navires de tranſport des bâtimens de guerre qui les convoyaient, la plus grande partie fut priſe par les croiſeurs que les Américains venaient d'armer. Ainſi la fortune procura aux Colonies inſurgentes ce qu'elles auraient difficilement obtenu par d'autres moyens; & les oppreſſeurs fournirent aux opprimés les moyens de ſe défendre.

Les Anglais avaient armé une autre flotte pour approviſionner pendant l'hiver l'armée bloquée à Boſton; cette flotte portait cinq mille bœufs, quatre mille moutons, une quantité proportionnée de porcs, toutes ſortes de végétaux, dix mille pipes de bière & cinq mille chaldrons

de charbon de terre. Cette provision étoit indispensable, parce que l'armée Anglaise ne pouvait tirer aucune subsistance de l'intérieur des Provinces. L'armée Américaine fermait toutes les issues, & Putnam, posté à Roxbury, à la tête des Milices de Connecticut, avait enlevé plusieurs détachemens sortis de la ville pour se procurer des subsistances. La flotte, partie dans une saison trop avancée, fut sans cesse ballottée par les vents ; la plus grande partie des bestiaux périt dans le trajet, & plusieurs transports furent encore pris par les Américains. Les soldats Anglais eurent à souffrir à la fois la disette & les rigueurs de l'hiver.

A la rentrée du Parlement, le 26 Octobre 1775, le discours du Roi fit mention de révoltes & d'hostilités en Amérique ; on y parlait de certaines personnes qui avaient levé des troupes, saisi le revenu public, armé des vaisseaux, & usurpé les pouvoirs législatifs & exé-

cutifs, & qui les exerçaient de la maniere la plus arbitraire sur les loyaux sujets. On y exposa le désir de Sa Majesté de prévenir l'effusion du sang de ses sujets, & les calamités inséparables de la guerre civile, faisant des vœux pour que les Peuples de l'Amérique, discernant les vûes traîtresses de leurs conducteurs, reconnussent qu'être sujet de la Grande-Bretagne, c'était être le membre le plus libre d'aucune Société civile du monde connu. On y parla des fardeaux que cette rebellion donnerait nécessairement à supporter au Peuple, & l'on allégua pour consolation les dispositions pacifiques des Puissances Européennes. L'Adresse du Parlement, en réponse au discours du Roi, prouva que les Ministres continuoient d'être maîtres d'une nombreuse majorité; il y eut néanmoins de grands débats: le Duc de Grafton & un Prélat éloquent abandonnerent ce jour-là le parti de l'Administration, & dix-neuf Pairs protes-

terent contre l'Adreſſe. Auſſi-tôt après, le Duc de Grafton ſe démit du Sceau privé, qui fut confié au Comte de Darmouth, & ce dernier fut remplacé dans le Département de Secrétaire d'Etat des Colonies, par le Lord George Germaine, de la Maiſon de Sackville. Le Comte de Rochefort ſe retira, & fut remplacé par Lord Weymouth dans l'office de Secrétaire d'Etat au Département du Sud. Le jeune Lord Littleton, qui avait déſapprouvé les meſures du Miniſtere le premier jour de la ſeſſion, fut nommé Conſeiller privé, & par cet avénement, le Miniſtere acquit un Orateur de plus dans la Chambre des Pairs.

Le nombre des troupes employées pour la campagne de 1776, annonçait de grandes opérations ; il fut porté à 55 mille hommes, & les matelots à 28 mille. Le Miniſtere voulait ſoumettre l'Amérique en une ſeule campagne ; mais le Docteur Francklin mandait dans

le même temps à un de ses amis: « L'Angleterre a dépensé l'année der» niere trois millions sterling pour tuer » cent cinquante *yankées* (1); c'est » vingt mille livres sterling par tête; » elle a gagné à Bunkers-hill un mille » de terrein, dont elle a déjà perdu la » moitié; pendant ce temps-là il a été » fait soixante mille enfans en Améri» que: de là, il est facile de calculer le » temps & la dépense nécessaires pour » nous tuer tous & conquérir notre ter» ritoire ».

Le Ministere proposa un bill pour défendre tout commerce avec les treize Colonies-Unies, & autoriser les Commandans des vaisseaux de guerre à arrêter les navires Américains & leurs cargaisons, & à enrôler les Capitaines, passagers & équipages desdits navires, pour servir comme simples matelots

(1) Yankées: nom de dérision donné par les Anglais aux natifs des Provinces de l'Amérique.

ſur les vaiſſeaux du Roi. Cette proſcription générale était ſuivie de termes de pardon offerts aux rebelles, & de la nomination de Commiſſaires revêtus du pouvoir d'accorder pardon aux perſonnes, d'examiner les griefs généraux & particuliers, & de recevoir ſous la protection du Roi les Colonies qui rentreraient dans le devoir. On oppoſa à ce nouveau bill, dans les deux Chambres du Parlement, que c'était une abdication formelle du Gouvernement de l'Amérique Septentrionale; que c'était effectuer les réſolutions du Congrès & compléter l'union des Colonies contre l'autorité du Parlement; que c'était perſuader au petit nombre de perſonnes qui pouvaient reſter attachées au Gouvernement Britannique, que le Parlement n'avait ni la volonté ni le pouvoir de les protéger; que c'était enfin forcer les Américains à changer leurs vaiſſeaux en corſaires qui détruiraient le commerce de l'An-

gleterre aux Indes Occidentales. On objectait encore, qu'il était injuste d'autoriser la Marine Anglaise à saisir & confisquer indistinctement tous navires & chargemens appartenans aux Américains, amis ou ennemis, turbulens & rebelles, ou paisibles & obéissans; que forcer les Officiers & matelots à servir sur les vaisseaux de guerre Anglais, était un raffinement de tyrannie, & qu'un homme dépouillé de ses biens comme un ennemi étranger, ne pouvait pas en même temps être forcé à servir l'Etat comme un Citoyen. C'est, disait-on, engager les Américains à désirer la ruine de l'Angleterre, à quelques périls qu'elle doive les entraîner, & les forcer à se livrer eux-mêmes à toute Puissance étrangere qui leur promettra du secours. La nomination des Commissaires fut aussi désapprouvée. Pourquoi offrir des pardons à des gens qui ne reconnaissent pas avoir commis de crimes, &, sous ce prétexte, confier à

des Commiſſaires, des pouvoirs trop grands pour être accordés à aucun homme dans un Gouvernement libre? Les rendre juges abſolus de la rebellion des Provinces de l'Amérique, c'était leur donner un pouvoir que la Couronne elle-même ne poſſédait pas. D'un autre côté, ſoumettre les actes qu'ils pourraient faire, à la réviſion du Parlement, c'était ôter aux Américains tout moyen de ſécurité, quand même ils auraient été diſpoſés à traiter. Autoriſer des Commiſſaires à accorder des pardons aux individus & aux Communautés, eſt, diſait-on, une démarche qui ne peut engager légalement le Gouvernement Britannique, & par conſéquent être la baſe d'une conciliation valable entre la Métropole & les Colonies; la nomination des Commiſſaires ne peut donc avoir d'autre effet, que de cauſer une dépenſe inutile. Aucune de ces raiſons ne prévalut, & l'acte fut admis dans les deux Chambres par une nombreuſe

nombreuſe majorité; mais il occaſionna un protêt dans la Chambre des Pairs.

Le 27 Février 1776, le Miniſtre notifia à la Chambre les traités faits par le Roi avec le Duc régnant de Brunſvick, le Landgrave de Heſſe-Caſſel, & le Prince Héréditaire de Heſſe, par leſquels ces Princes lui fourniſſaient 16,968 ſoldats Allemands, à des conditions très-onéreuſes. Le Roi d'Angleterre était obligé d'avancer deux mois de paye avant que ces troupes ſe miſſent en marche; elles étaient commandées par leurs Officiers, & ne pouvaient être ſéparées que pour les opérations de guerre. Trois ſoldats eſtropiés étaient comptés pour un mort, & chaque ſoldat mort devait être payé dix livres ſterling; les ſoldats devaient jouir de la paye ordinaire & extraordinaire, indépendamment des fourrages & proviſions, & être équipés aux frais du Roi d'Angleterre. Outre ces conditions, les Princes s'attribuaient des

ANNÉE 1776.

M

ſubſides qui montaient à cent trente-huit mille livres ſterling par an, & ces ſubſides devaient continuer en faveur des Princes de Heſſe-Caſſel, une année après que leurs troupes ſeraient de retour en Allemagne, & à l'égard du Duc de Brunſwick, ils devoient être perçus doubles, pendant deux ans, à compter du moment où ſes troupes rentreraient en Allemagne.

Le Miniſtre repréſenta que ces traités étaient abſolument néceſſaires pour réduire l'Amérique à l'obéiſſance. Pour mettre fin aux troubles, il fallait, diſait-il, employer des ſoldats vétérans, habitués à la diſcipline & au ſervice, bien réglés dans leurs cantonnemens, & formidables ſur le champ de bataille. Il obſerva que l'on ne pouvait trouver d'hommes en Angleterre qui vouluſſent s'engager pour cette guerre, & qu'en vain on avait arboré l'étendard & battu les tambours pour lever des Recrues. « En engageant des Etrangers, nous

» évitons, dit-il, le poids de la demi-
» paye, quand le ſervice ſera fini, &
» nous gardons nos ſujets dans le Royau-
» me pour l'agriculture & les fabriques.
» Une armée, telle qu'on la prépare,
» n'aura qu'à ſe préſenter pour vaincre,
» elle ne fera qu'aller & revenir. Je
» penſe, ajouta-t-il, qu'il n'y a perſonne
» dans cette Chambre qui ne ſoit fer-
» mement perſuadé que toutes les forces
» réunies de l'Amérique ne pourront ré-
» ſiſter aux armées de terre & de mer
» que nous ferons partir dans les pre-
» miers jours du printemps; j'ai la plus
» grande eſpérance que l'Amérique ſera
» ſoumiſe auſſi-tôt qu'elle ſera con-
» vaincue que la Grande-Bretagne eſt
» déterminée à agir avec réſolution &
» vigueur ». Il avoua néanmoins que
ſi la guerre ſe prolongeait pendant deux
campagnes, les traités deviendraient
déſavantageux par leur nature; mais il
aſſura que cela n'était nullement pro-

bable, & ne méritait aucune considération.

Quoique les traités fussent ratifiés dans les deux Chambres par une grande majorité, l'Opposition objecta que les conditions de ces traités étaient intolérables, en ce que les troupes étaient payées avant d'entrer en marche ; que les sommes payées pour remplacement de soldats étaient exorbitantes ; que les subsides étaient trop coûteux ; qu'il était absurde d'accorder le subside double à celui qui fournissait le plus de soldats ; qu'il était onéreux de garantir d'attaques étrangeres les Etats de ces marchands d'hommes. On censura vivement la condition que le Roi s'était réservée d'employer ces soldats mêmes en Europe. On désapprouva que l'Officier, Commandant des Hessois, eût une entiere autorité sur ce corps de troupes ; on fit voir que ces seize mille hommes coûteraient, dès la premiere

année, un million & demi ſterling, dé-
penſe qui n'eut jamais d'égale pour un
ſi petit nombre de ſoldats. Au ſurplus,
ces traités furent blâmés en général,
parce qu'il était contraire à la conſti-
tution, que le Roi fît entrer des trou-
pes étrangeres dans aucune partie de
la domination Britannique. On repré-
ſenta qu'il était barbare d'envoyer des
mercenaires étrangers pour maſſacrer
des ſujets du Royaume & ravager leur
pays. On prédit que ces malheureux
ſerfs, forcés par leurs Souverains de
prendre parti dans une querelle qui ne
les intéreſſait point, & de répandre leur
ſang, vendu d'avance, déſerteraient en
arrivant en Amérique, ſéduits par l'aſ-
pect du bonheur & de l'abondance, &
ſur-tout par l'eſpoir de la liberté. On
ſoutint que l'armée que l'on préparait,
ſi puiſſante qu'elle fût, ne ſoumettrait
point l'Amérique en une ſeule campa-
gne; on le démontra, & l'on fit voir
que ſi l'on employait contre les Amé-

ricains les troupes étrangeres, ils pourraient à leur tour implorer des secours étrangers. Certainement ces motifs étaient suffisans pour que l'on dût rejeter les traités; mais tout ce que le parti de l'Opposition put obtenir, ce fut que les troupes Allemandes seraient habillés de draps d'Angleterre, & que l'on n'emploierait à leur équipement que des objets tirés des fabriques du Royaume.

Outre ces troupes étrangeres, le Comte d'Harcourt, Lord Lieutenant en Irlande, obtint 4000 hommes de ce Royaume. Le Ministre termina la session par un bill pour introduire des matelots étrangers dans le service de la Marine. La mauvaise santé du Comte de Chatam ne lui avait pas permis d'assis- aux Assembles du Parlement pendant cette session. Les principaux Chefs de l'Opposition, dans la Chambre des Pairs, étaient les Ducs de Richemond, Manchester & Grafton, le Marquis de Roc-

kingham, & le Comte de Shelburne; & dans la Chambre des Communes, Edmond Burke, Sir George Saville, Charles Fox, le Colonel Barré, MM. Dunning & Lutrel, le Gouverneur Johnſtone, & le Lord Cavendish.

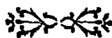
Les ſubſides, pour 1776, furent portés à 9,097,577 liv. ſterl., y compris le rembourſement de 1,250,000 en billets de l'Echiquier: la taxe des terres fut portée à 4 shellings par livre ſterl.; on renouvela pour un million & demi de bills de l'Echiquier, on emprunta deux millions par annuités, on leva 250 mille livres par loterie; & pour ſubvenir à l'intérêt annuel de l'emprunt montant à 64 mille livres, on mit une taxe de 20 shellings ſur les chariots à quatre roues, évaluée 17 mille liv. de produit; de 5 liv. ſterling par an ſur les carroſſes de ſtage (1), évaluée 20 mille livres; une empreinte addi-

(1) Caroſſes publics, conduits par des relais.

tionnelle d'un shelling ſur tous contrats par écrit (produit 30,000 l. ſterl.); une empreinte d'un demi-penny par feuille de Gazette (produit 18,000 l.) une taxe ſur les cartes & les dés (6000 l.). Le Parlement paſſa en outre une vote de crédit d'un million.

Dans le même temps, le Docteur Price, de la Société Royale de Londres, publia que la guerre de l'Amérique devait entraîner la Nation dans une banqueroute générale ; que la ſeule ſécurité qui reſtât aux porteurs d'actions, ou de bills de crédit, conſiſtait dans les eſpeces circulantes, & que ſi ces eſpeces ſortaient du Royaume, tout le reſte devait s'évanouir; que le crédit de la Banque d'Angleterre était précaire & ſans fondement, depuis qu'elle avait prêté des ſommes conſidérables au Gouvernement, & que s'il ſurvenait quelque déficit dans le produit des taxes, toutes les actions & annuités perdraient leur valeur; qu'en con-

ſéquence, la Banque, le Gouvernement, le crédit public & particulier tomberaient enſemble. Son Mémoire, qui était écrit avec beaucoup de chaleur, contenait de ſolides motifs pour déſapprouver la guerre de l'Amérique; mais cet ouvrage très-ingénieux, & même inſtructif à bien des égards, roulait ſur des ſuppoſitions mal fondées. Il n'alarma ni le Miniſtere, ni les Capitaliſtes, ni les Gens d'affaires, que l'inſtinct & la pratique conduiſent quelquefois mieux que la théorie; la confiance générale ne fut point ébranlée, &, après un court moment de fermentation, la Nation reprit ſa premiere tranquilité.





CHAPITRE III.

AVANTAGES des Américains sur les autres Peuples; les Anglais ont mauvaise opinion de leur bravoure; diversion du Canada; mort de Mongommery; évacuation de Boston; état des affaires en Virginie; attaque de Charles-Town, déclaration d'indépendance de la part des Américains; réunion de l'Amiral Howe & du Général son frere à Staten-Island.

LES Habitans des Provinces de l'Amérique Septentrionale réunissaient des avantages dont aucun Peuple, avant eux, n'avait joui au même degré; la barbarie, l'ignorance & l'obscurité n'avaient point enveloppé le premier âge de leur existence. Les Arts & les Sciences avaient été cultivés parmi eux, dans le même temps où les forêts avaient été éclair-

cies ; leurs esprits s'étaient agrandis, sans que leurs mœurs se fussent dépravées ; la main nourrissante de la Grande-Bretagne avait cultivé leur génie naissant, & une immense étendue de terreins fertiles ne leur laissait contempler l'avenir qu'avec exultation. Leurs villes avaient été bâties loin du théâtre des guerres, & ils s'étaient multipliés au milieu des douceurs de la paix ; leur situation & leurs occupations les avaient rendus robustes & entreprenans, sans être sanguinaires ; les incursions des Indiens confinés dans les terres éloignées, avaient entretenu leur vigilance, sans alarmer la sûreté générale ; la crainte des usurpations projetées par les Français, avait été dissipée aussi-tôt qu'elle avait pu devenir sérieuse ; & l'heureuse issue de quatre années de combats, avait affermi pour jamais leur sécurité.

Il est échappé à M. l'abbé Raynal, qui a traité la révolution de l'Amérique Septentrionale d'une maniere peu digne

de sa grande réputation, de supposer que cette contrée ne pouvait supporter qu'un petit nombre d'habitans, & que le sol s'épuisant, les plantations deviendraient bientôt sans valeur : cet Auteur n'a écrit que sur la foi d'autrui, & a été mal informé. Rien ne peut mettre des bornes à la culture du côté de l'ouest, & il ne parle point des pays vastes & fertiles qui environnent les cinq grands lacs : croit-il que les bancs du Mississipi ne seront jamais habités? est-il quelque raison physique pour que les terres situées à l'ouest des monts Allegany ne soient pas en quelques temps aussi peuplées que la Suisse & l'Allemagne? D'ailleurs c'est une fausse présomption que de croire les terres de ces contrées disposées à la stérilité. Toute la Province de *Connecticut* est sur un sol riche; la culture y reçoit peu de soins & de préparations; & quoique cette Province soit très-peuplée, l'abondance est si grande, que les habitans envoient chaque année

au dehors une plus grande quantité de provisions qu'ils n'en consomment eux-mêmes. Le *Newhampshire* est si fertile en pâturages, que les bœufs y sont plus gras que par-tout ailleurs, & le climat si favorable à la population, qu'aucun pays n'offre des hommes plus grands & plus robustes : en général, on néglige en Amérique les grands soins de l'agriculture, sans lesquels les meilleures terres de France & d'Angleterre ne donneraient aucun produit. Les habitans d'Albany jetaient encore leurs fumiers, en 1756, au bord de la riviere d'Hudson, pour que l'eau les entraînât à la fonte des glaces : sans doute il viendra un temps où les terres de l'Amérique cesseront de produire sans engrais; mais alors on les cultivera comme en Europe. Les terres d'Angleterre sont réputées fertiles, quoiqu'elles aient besoin d'une culture attentive.

Les commotions & les guerres civiles ont arrosé de sang tout Royaume & tout

Etat, ſoit dans les temps anciens, ſoit dans les âges modernes. Les Américains n'ont pu être exceptés d'un ſort commun à l'humanité : les horreurs & les déſolations de la guerre ſe ſont répandues dans une immenſe région, où jamais, juſqu'alors, des étendards ennemis n'avaient pu pénétrer. Mais ce n'étoit qu'une convulſion paſſagere ; l'état naturel de l'Amérique Septentrionale fera toujours aimer à ſes habitans, l'agriculture, le commerce & la paix.

D'après ce principe, la Cour d'Angleterre avait une idée peu favorable du courage martial des Américains, & elle ne pouvait ſe perſuader qu'ils puſſent faire aucune réſiſtance aux armées envoyées contre eux. Les diſputes qui s'étaient élevées contre eux, ne les avaient jamais engagés à prendre les armes, & ils n'étaient point entourés de Puiſſances rivales, comme en Europe, qui puſſent inſpirer au Peuple la paſſion de la gloire militaire, & donner de la ſplendeur à la profeſſion

des armes. Ils étaient ſages, modérés, patiens ; mais il ne réſultait pas de toutes ces conſidérations, qu'ils n'euſſent point de bravoure, & qu'ils ne fuſſent pas capables d'affronter la mort & les dangers dans une occaſion légitime. La premiere entrepriſe militaire qu'ils réſolurent, était bien capable de détromper les Européens ; elle était difficile & dangereuſe ; c'était de détruire la domination Anglaiſe au Canada.

Pour accomplir ce deſſein, deux corps de troupes furent chargés de pénétrer par deux routes oppoſées. Le plus conſidérable, formé de deux mille hommes, était commandé par Richard Mongommery, né en Irlande, qui, dans la derniere guerre, était Capitaine de Grenadiers au Régiment d'Infanterie du Général Monkton ; il s'était diſtingué dans la glorieuſe campagne du Général Wolfe contre Quebec. A la fin de la guerre, il quitta l'armée, s'établit à New-Yorck, & y épouſa une Demoiſelle de la famille de Livington,

& devint, par ce mariage, un Américain adoptif. S'il avait réussi dans son entreprise, sa renommée aurait égalé celle des Généraux les plus fameux.

Au commencement du mois de Novembre 1775, il embarqua son armée sur le lac Champlain, & attaqua le fort Saint-Jean, situé sur la riviere du même nom; il le réduisit, & fit prisonniere toute la garnison, consistant en 500 hommes de troupes réglées, & deux cents Volontaires Canadiens. Ce fort lui ouvrant le passage du fleuve Saint-Laurent, il ne tarda pas à paraître devant Montréal, & s'empara de la ville.

Tandis que Mongommery poussait rapidement ses conquêtes du côté de l'Ouest, un autre corps de troupes, composé de douze cents hommes, était parti de Boston, sous la conduite de Benedict Arnold, Américain, né dans la Province de Connecticut. Il s'embarqua sur la riviere Kennebec, qu'il remonta jusqu'à sa source, entra dans le Canada du

du côté de l'eſt par des chemins juſqu'alors inconnus, & qui auraient paru impraticables à tout guerrier moins intrépide. Aucun obſtacle, & la famine même ne pouvant l'arrêter, il vint camper à l'oppoſite de Quebec, ſur les hauteurs de Levi. Juſqu'alors Arnold avait été marchand de chevaux ; mais ſon courage l'avait porté à prendre les armes dès le commencement des hoſtilités. Les Canadiens en général refuſerent de prendre part à la guerre, & néanmoins lui fournirent des chaloupes & toutes ſortes de proviſions.

Le Général Carleton était Gouverneur du Canada ; s'étant échappé de Montréal, où il était en danger d'être pris, il s'était rendu à Quebec ; il réunit tous ſes efforts pour défendre cette place. Mongommery joignit Arnold au mois de Décembre, dans le plus rude des hivers, & il ſe trouva dans une ſituation dangereuſe, car il était à la tête de troupes nouvellement levées, qui pé-

rissaient de froid (1) & de maladies, & demandaient à retourner sur leurs pas. Animé par les difficultés qui croissaient chaque jour, connaissant la faiblesse de la garnison assiegée & la nature des ouvrages qui défendaient la ville, il résolut de livrer un assaut général. Il se souvenait de cette maxime de Follard: « Il n'y a point d'obstacle qui doive dé» truire notre résolution, quand il ne » reste qu'un moment entre une mau» vaise situation & une pire ». Il écrivait à un de ses amis: « Je suis fâché » d'être réduit à assaillir la ville, parce » que j'en connais les dangereuses con» séquences; mais toutes sortes de mo» tifs m'imposent la nécessité d'en passer

(1) Beaucoup de personnes sont surprises qu'il fasse plus froid dans quelques Provinces de l'hémisphere occidental, que dans les Pays Européens, situés sous la même latitude: mais quand on considere que, tandis que les forêts hercinienes ombrageoient la Germanie, l'Europe étoit beaucoup plus froide qu'elle n'est à présent; on trouve la raison des grands froids du Canada, dans les bois qui rassemblent les vapeurs, & interceptent à la terre les rayons du Soleil. Quand les marais seront desséchés, les bois éclaircis, & le sol cultivé, l'air deviendra plus tempéré

» par là. La fortune se joue souvent des » espérances des pauvres mortels; je ne » suis point ébloui des faveurs que j'ai » reçues d'elle, mais j'entrevois un es» poir de succès ».

Le dernier jour de l'année 1775, Mongommery & Arnold attaquerent la ville de deux côtés différens; ils furent reçus avec fermeté, & Mongommery fut tué en marchant à une batterie; Arnold fut blessé à la jambe & obligé de quitter le combat; trois cents Américains furent faits prisonniers, le reste se retira : Arnold changea le siége en blocus; & la faible armée du Congrés n'évacua le Canada qu'à l'arrivée de plusieurs frégates d'Europe, & des troupes commandées par le Général Burgoyne. Sir Guy Carleton s'étant emparé du corps de Mongommery, l'avait fait inhumer à Quebec avec tous les honneurs dus à un brave guerrier, & le Colonel Barré, qui avait souvent combattu près de lui dans la derniere guerre, paya un tribut

de regrets à sa mémoire dans la Chambre des Communes.

Tandis que les troupes bloquées dans Boston étaient réduites à l'inaction ; les Américains rassemblerent cinq frégates, & les firent partir de la Delawarre, sous le commandement du Commodore Hopkins, qui s'empara des Isles de Bahama, & y saisit l'artillerie & les provisions navales. Depuis quelques temps, la Province de Massachusett avait armé un grand nombre de Corsaires, & elle érigea une Cour d'Amirauté pour juger les prises : cet exemple fut suivi dans toutes les Colonies.

L'armée Anglaise, renfermée à Boston, était réduite à de grandes extrémités, par la rigueur de l'hiver & la rareté des vivres. Le Général Gage avait laissé le commandement au Général Howe, & était retourné en Angleterre. Les Américains étant fournis de canons & de mortiers qu'ils avaient trouvés sur les vaisseaux de transport dont ils s'étaient

emparés, éleverent des ouvrages sur les hauteurs de Dorchester, qui commandaient la ville de Boston du côté du sud, comme Bunkers'hill du côté du nord. Tout ce qu'on entreprit pour les déloger de ces hauteurs, n'eût point de succès; & le 17 Mars 1776, l'armée évacua la ville; sept mille soldats, dont 900 malades, s'embarquerent précipitamment pour Hallifax, dans la Nouvelle-Ecosse, laissant après eux une grande quantité de toile & d'étoffes de laine: 1500 Américains attachés au Gouvernement Anglais, s'enfuirent avec le Général Howe. Le Congrès leur fit faire leur procès, & ayant été déclarés ennemis de leur pays, il ordonna la confiscation de leurs biens.

Peu de jours après, un vaisseau de transport, qui portait le Lieutenant-Colonel Campbell & un Régiment de Montagnards Ecossais, s'engagea dans la baie de Boston, ignorant que la ville était évacuée; il fut pris par les Corsaires

qui se trouvaient dans la baie ; plusieurs autres navires eurent le même sort.

Le Lord Dunmore, Gouverneur de la Virginie, ayant publié une procla-clamation qui déclarait libres tous les esclaves de la Colonie, & leur promettait des récompenses, pour prendre les armes contre leurs maîtres ; cet acte excita tant d'horreur & de haine, qu'il fut obligé de se retirer sur les vaisseaux de guerre qui étaient mouillés dans la riviere James, & de se retirer à la Floride, après avoir brûlé les villes de Norfolk & de Portsmouth.

Cependant, une escadre commandée par Sir Peter Parker, était partie d'Angleterre à la fin de l'année, pour réduire Charles-Town, dans la Caroline du sud ; elle relâcha à la Nouvelle-Ecosse, & prit à bord un corps de troupes sous le commandement du Général Clinton. Ces forces arriverent au Cap Féar au commencement de Mai 1776, & un mois après, les vaisseaux mouillerent

devant la Barre de Charles-Town. Les Américains avaient rassemblé des troupes & construit de nouvelles batteries pour défendre ce poste important : le Congrès en avait donné le commandement au Général Lée, qui avait combattu avec honneur en Portugal, où il commandait un Régiment, & servait sous le Général Burgoyne. Cet Officier avait abandonné son pays, & renvoyé sa commission, pour embrasser la défense de l'Amérique rebelle. Les Anglais perdirent beaucoup de temps à faire passer les vaisseaux sur la barre, & ce ne fut que le 28 Juin qu'ils purent attaquer le fort Sullivan : l'action dura dix heures ; les vaisseaux furent désemparés, & beaucoup d'hommes furent tués. Les troupes avaient été débarquées pour attaquer les Américains du côté de la terre ; mais étant obligées de passer un courant d'eau ordinairement guéable, & qu'alors on ne pouvait traverser qu'en bateau, elles ne purent avancer, & échapperent, par ce

haſard, à une embuſcade & à des batteries maſquées, qui avaient été formées pour les couper en chemin.

Les réſolutions du Congrès avaient paſſé juſqu'alors avec unanimité; mais les Membres de cette aſſemblée furent diviſés d'opinion ſur la queſtion de l'indépendance. La néceſſité d'Etat a ſouvent fait adopter des meſures contraires aux déſirs de ceux qui avaient la confiance des Peuples : les actes de violence & de rigueur ont preſque toujours conduit ceux que l'on appelle rebelles, plus loin qu'ils ne ſe l'étaient propoſé; preſque toutes les rebellions ont commencé par des plaintes reſpectueuſes; la tyrannie des Princes, la cruauté des Miniſtres a fait le reſte : les Hollandais ne voulaient qu'écarter le Tribunal de l'Inquiſition & maintenir leurs anciens priviléges. Philippe II & le Conſeil d'Eſpagne, en employant, pour les ſoumettre, le fer & les échafauds, les forcerent de ſecouer entiére-

ment le joug. Les Américains se bornaient à réclamer les priviléges de leurs Chartres, & ceux des sujets Britanniques; ils demandaient la révocation des taxes arbitraires, & George III les forçait d'abjurer le nom de ses sujets, en leur déclarant la guerre, & soudoyant des mercenaires étrangers pour les exterminer. La Grande-Bretagne, disaient-ils, a gagé des Allemands pour nous réduire à une soumission absolue : la raison nous oblige à nous séparer d'elle, pour obtenir à notre tour du secours des Puissances étrangeres; car, tandis que nous demeurerons des Colonies subordonnées, ce serait une absurdité en politique que de croire qu'aucune Puissance Européene voulût faire alliance avec nous. Nous ne devons pas hésiter à dissoudre des liens que l'Angleterre a rompus la premiere; & dans l'état d'abandon où elle nous laisse, toutes les Loix, divines & humaines, non seulement nous permettent, mais

nous imposent le devoir de pourvoir aux moyens intérieurs & extérieurs qui peuvent nous préserver de sa fureur.

Quand la déclaration d'indépendance fut proposée au Congrès, les Colonies furent divisées d'opinion, six contre six. Les Délégués de Pensilvanie, qui ne se trouvaient alors être que six, au lieu de sept, une des places étant vacantes, se trouverent aussi divisés; ce qui fit que cette Colonie n'eut point de voix. Ces circonstances firent renvoyer la délibération au lendemain; dans ce délai, John Dickenson, l'un des Délégués de Pensilvanie, qui la veille s'était opposé à l'indépendance, rétracta son opinion; en sorte que les suffrages des Provinces se trouvant sept contre six, l'indépendance fut déclarée.

Le Congrès, dans sa déclaration, exposa les raisons qui obligeaient les Provinces Américaines à abjurer leur allégeance envers le Roi de la Grande-Bretagne, & énonça avec simplicité &

énergie leurs griefs contre les Ministres, le Parlement & le Roi lui-même. Cet acte fut suivi de la rédaction des articles de confédération & d'union perpétuelle entre les Etats de l'Amérique. Par cette confédération, le Congrès obtint le pouvoir de régler toutes les affaires de politique, les traités, les ambassades, la guerre & la paix : mais il fut privé de toute inspection sur les Assemblées provinciales, les Loix & le Gouvernement de chaque Province : il fut établi, que chacune aurait le pouvoir de rappeler, en tout temps, un ou plusieurs de ses Délégués au Congrès, & d'en envoyer d'autres à leurs places, & que tous les ans il serait fait une élection générale dans chaque Province, au mois de Novembre. Il fut également réglé qu'aucune personne employée, soit dans le Congrès général, soit dans le Gouvernement ou la *Législature* des Provinces, ne pourrait recevoir de dons, ni pensions des Puis-

ſances étrangeres; que chacun, à l'expiration de ſes fonctions dans les affaires publiques, rentrerait dans la claſſe ordinaire des Citoyens, & qu'il n'y aurait ni diſtinctions de rangs, ni nobleſſe héréditaire : ainſi les Provinces de l'Amérique Septentrionale, en répudiant le Gouvernement d'une Monarchie limitée, établirent parmi elles la Démocratie la plus parfaite qui ait exiſté juſqu'à préſent.

Un Conſeil d'Etat fut établi; il fut compoſé de treize Membres du Congrès, un pour chaque Province : ce Sénateur doit être élu tous les ans par les autres Délégués de la même Province. Le Conſeil d'Etat eſt revêtu des pouvoirs exécutifs, pour mettre à effet les réſolutions du Congrès, quand cette Aſſemblée ne tient pas ſes ſéances, & dans l'intervalle d'une ſeſſion à l'autre. La dépenſe des ſommes votées par l'Aſſemblée générale de chaque Province, eſt confiée à ce Conſeil.

Les Etats se formerent des constitutions & des Loix particulieres; mais quoique la constitution de chaque Etat ou Province soit indépendante de celles des douze autres Etats confédérés, & que plusieurs différences s'y fassent remarquer, elles s'accordent toutes dans les points principaux; savoir, 1°. qu'elles sont purement démocratiques; 2°. que la Législature appartient aux Délégués du Peuple dans une Assemblée générale; 3°. que le pouvoir exécutif est confié à un Gouverneur ou Président, & à quelques Officiers, tous amovibles à temps, & qui, à l'expiration de leurs fonctions, rentrent dans la classe des Citoyens ordinaires; 4°. que les emplois *de profit* sont incompatibles avec la qualité de Membre de l'Assemblée générale.

Il paraît que l'envoi des troupes Allemandes en Amérique fut la seule cause qui détermina les Colonies à se déclarer indépendantes: si l'Angleterre

s'était bornée à faire bloquer par de grandes flottes les ports de l'Amérique Septentrionale, & à couper aux Américains toute intelligence avec les Puissances étrangeres, l'indépendance n'aurait point été déclarée. Mais si, au lieu de persister dans les mesures hostiles, la Métropole eût renoncé à la prétention d'imposer des taxes en Amérique, révoqué l'acte du thé, & déclaré en même temps la guerre à la France, tout projet d'indépendance ou de rebellion aurait été détruit; toutes les parties de l'Empire Britannique se seraient sincérement réunies contre la Maison de Bourbon; & au moment de la paix, les Anglais, affermis plus que jamais dans leur puissance par de nouvelles épreuves, auraient pu se couvrir de gloire en émancipant généreusement leurs Colonies, & faire succéder une alliance heureuse & lucrative, à une domination & une suprématie qui ne pouvaient plus subsister. Telles étaient les

idées du célebre Pitt ; elles étaient dignes de ce grand Homme : mais les vues raccourcies du pouvoir arbitraire ne s'étendaient pas jusque là. Tout projet était approuvé ou rejeté dans le Cabinet, à proportion qu'il pouvait servir à gagner un plus grand nombre de partisans, & répandre sur des favoris la générosité du Monarque. Les intérêts particuliers prévalaient sur l'intérêt public ; la guerre de l'Amérique plaisait également aux Agens secrets & au Ministre ostensible ; c'était une guerre utile à leur ambition, elle leur paraissait sans périls, & productive en richesses & en pouvoirs : quoiqu'ils eussent persuadé au Parlement que l'Amérique serait soumise en une seule campagne, les traités avec les Princes Allemands étaient faits pour quatre ans, & l'on s'était réservé d'employer les troupes mercenaires aussi bien en Europe qu'en Angleterre.

Lord Howe, Vicomte du Royaume

d'Irlande, fut nommé Commandant de la flotte qui devait coopérer avec l'armée de terre, sous les ordres du Général son frere, à la réduction des Colonies. Ce dernier manquait de provisions à Hallifax, & le printemps étant avancé, il se rendit aux environs de New-Yorck, où l'Amiral devait le rejoindre. Il se rembarqua sur l'escadre de l'Amiral Shuldham, & parut devant Sandy-Hook le 3 Juillet, jour qui précéda la déclaration d'indépendance. Il fit son débarquement à *Staten-Island*, sans rencontrer d'opposition. Lord Howe y arriva le 14 Juillet avec une flotte nombreuse, qui portait une armée de 20,000 hommes.



CHAPITRE

CHAPITRE IV.

RÉDUCTION de Long-Island, de New-York & de Rhode-Island; invasion du New-Jersey; Washington surprend Trenton & releve la fortune de l'Amérique; négociations de Franklin à la Cour de France; son caractere; débats du Parlement; affaires de la Côte de Coromandel; emprisonnement & mort du Lord Pigot; état des finances pour l'année 1777.

LE Général & l'Amiral Howe ayant été nommés Commissaires pour rétablir la paix dans les Colonies & accorder des pardons, aux termes de l'acte du Parlement, envoyerent, avant d'entrer en campagne, des Parlementaires chargés de lettres pour les anciens Gouverneurs des Colonies. Ils les informaient des pouvoirs dont ils étaient

revêtus, & leur faiſaient parvenir une proclamation qu'ils déſiraient faire publier. Ces démarches n'eurent point d'effet. Ils écrivirent en même temps à Washington : mais comme la lettre ne lui était pas adreſſée ſous ſon titre de Commandant en chef des forces de l'Amérique, il refuſa de la recevoir. Lord Howe écrivit ſéparément au Docteur Franklin ; & ce dernier, par ſa réponſe, lui déclara que les offres de pardon, à condition de ſe ſoumettre, ne pouvaient être que rejetées avec mépris. « Je connais trop bien, » lui mandait-il, l'orgueil & le défaut de ſageſſe de votre Nation, » pour croire qu'elle veuille jamais prendre les moyens qui ſeraient néceſſaires pour regagner notre confiance ; » ſon amour pour les conquêtes, comme » Nation guerriere ; ſon déſir de dominer, comme Nation ambitieuſe ; ſon » attachement au monopole, comme » Nation commerçante, cacheront à ſes

» yeux ses véritables intérêts, & l'en-
» traîneront sans cesse dans ces expé-
» ditions lointaines qui détruisent à la
» fois les vies & les trésors. Elles lui
» seront aussi funestes à la fin, que les
» Croisades le furent autrefois à quel-
» ques Nations de l'Europe. Je n'ai pas
» la vanité, Milord, de croire intimi-
» der la Cour de Londres par cette pré-
» diction ; car je sais qu'elle aura le sort
» de mes premieres prédictions ; on n'y
» ajoutera foi que quand elle sera véri-
» fiée par les événemens ».

Il terminait sa lettre, en disant : « J'ai travaillé long-temps avec un zele
» sincere & invariable, pour empêcher
» de se briser ce beau vase de porce-
» laine, l'Empire Britannique ; car je
» savais qu'étant une fois rompu, les
» morceaux séparés n'auraient plus la
» force & la valeur qui existaient dans
» l'entier, & qu'on pouvait à peine es-
» pérer la réunion parfaite de ces parties
» différentes ».

Mal reçus en qualité de pacificateurs, les freres Howe commencerent d'agir comme guerriers. Clinton & Cornwallis, revenus de la Caroline du Sud, ſe joignirent à eux, & alors le Général Howe ſe trouva raſſembler ſous ſes ordres une armée de trente-cinq mille hommes. Il attaqua d'abord Long-Iſland, que Putnam défendait avec dix mille hommes. Les Anglais effectuerent leur débarquement ſur le rivage ſud-oueſt de cette Iſle, le 22 Août, & il y eut, cinq jours après, une action déciſive à Bedfort. Les Américains furent battus & mis en déroute, & ils auraient été coupés, ſi leur retraite à New-York n'avait pas été protégée par les ouvrages conſtruits ſur les hauteurs de Brooklin, & ſi leur embarquement n'avait pas été couvert par des batteries flottantes. Mille hommes furent faits priſonniers avec les Généraux Sullivan, Sterling, Adell & dix autres Officiers; il y eut deux mille Américains tués ou bleſſés.

La ville & l'Isle de New-York se rendirent ensuite; les habitans, au désespoir, essayerent de mettre le feu à la ville, & l'embrasement fut considérable; mais il fut éteint par les vainqueurs. Le poste de Kingsbridge, la seule place capable de résistance qui restât aux Américains, leur fut enlevé d'assaut le 16 Novembre, & trois mille hommes, qui formaient la garnison, furent faits prisonniers de guerre.

Washington, avec le corps d'armée, échappa avec peine à la déroute des plaines blanches, où les Américains furent battus & défaits. Ils furent poursuivis dans la province de New-Jersey, qui devint le théâtre de la guerre. L'armée royale chassa ses ennemis devant elle jusqu'aux bancs de la Delaware. Les Américains, découragés, abandonnerent les drapaux, & Washington vit son armée réduite à trois mille hommes. Sa fermeté ne l'abandonna point, & le Général Lée arriva heureusement à son se-

cours avec un renfort. Le Comte Cornwallis ne put attaquer Washington dans ce moment de détreſſe, parce que ſes troupes étaient excédées de fatigue, & qu'il attendait que pluſieurs corps, qui n'avaient pù le ſuivre dans la rapidité de la marche, l'euſſent rejoint. Les vues des Américains ſe bornaient alors à défendre leurs magaſins en Penſylvanie, contre leſquels ils croyaient que le Général Howe dirigerait ſes forces : mais les Anglais ne purent ſe procurer des bateaux pour tranſporter les troupes ſur la riviere, & le mois de Décembre étant déjà avancé, l'armée Anglaiſe ſe cantonna dans les Jerſeys, remettant avec confiance la ſuite des opérations à la campagne ſuivante. Quatre mois s'étaient paſſés dans un ſervice actif. Les ſuccès avaient été brillans, & les Anglois eſpéraient terminer la guerre dans l'année 1777. Dans cette poſition, un Héros tel que Céſar ou Frédéric III, aurait créé des moyens de tranſporter ſes trou-

pes victorieuses, l'artillerie, les bagages sur la rive opposée, & n'aurait point pris de repos qu'il n'eût éteint le foyer de la rebellion; mais une telle ardeur n'appartient qu'à ceux que leur intérêt personnel engage à terminer promptement la guerre. Il n'appartient qu'à un Roi ou à un Républicain qui commande en personne, d'agir avec cette impétuosité. Personne, en Angleterre, ne reprocha alors au Général Howe de s'être reposé trop tôt, & de n'avoir pas poussé plus loin ses conquêtes, & son Souverain lui témoigna sa satisfaction, en le créant Chevalier de l'Ordre du Bain. Le brave Carleton, qui avait poursuivi Arnold & son armée sur le lac Champlain, & brûlé les vaisseaux Américains auprès du fort de Crown-Point, reçut la même distinction. Le Général Clinton, à la tête de six mille hommes, & soutenu d'une escadre commandée par Sir Peter Parker avoit pris possession de Rhode-Island, ac-

quisition d'une grande importance à cause de son havre; il fut aussi décoré de l'Ordre du Bain : cependant on aurait pu lui demander pourquoi, avec cette escadre & un détachement des troupes qui lui devenaient superflues, il n'entra pas dans la Delaware, pour faciliter le passage de la grande armée dans la Pensylvanie & assurer la conquête de Philadelphie. Le Congrès, ne se croyant plus en sûreté dans cette capitale, s'était déjà retiré à York-Town.

Le Général Howe avait envoyé au Ministere le plan de ses opérations pour la campagne prochaine. Dix mille hommes devaient agir dans les Provinces de l'est & marcher à Boston, laissant deux mille hommes pour la garde de Rhode-Island. Dix autres mille hommes auraient remonté la riviere d'Hudson jusqu'à Albani; & cinq mille devaient rester pour garder la nouvelle York & ses dépendances. Huit mille étaient destinés à couvrir les Jerseys & faire une diver-

ſion, tandis que les Anglais, avec le grand corps d'armée, attaqueraient Philadelphie & pouſſeraient pendant l'automne leurs conquêtes dans la Virginie. La conquête de la Caroline & de la Géorgie était réſervée pour l'hiver. Le Général demandait, pour exécuter ces grandes opérations, un renfort de quinze mille hommes, un nouveau bataillon d'artillerie & dix vaiſſeaux de ligne; ce qui aurait porté l'armée Anglaiſe en Amérique à 70 mille homms, & la flotte à trente vaiſſeaux. Si le Général Howe croyait néceſſaire d'employer une force ſi conſidérable, dans un moment où le peu de réſiſtance qu'il avait rencontré lui faiſait ſuppoſer tout facile, quelles armées aurait-il fallu mettre ſur pied pour conquérir l'Amérique, lorſque les Américains, revenus de leur premiere terreur, & remplaçant par la bravoure ce qui pouvait leur manquer du côté de la diſcipline, ſe réſolurent à diſputer de pied ferme & ſouvent à

nombre inférieur, chaque pouce de terrein ? Cependant le Ministere Britannique considérait l'Amérique Septentrionale comme déjà conquise, & la demande que Lord Howe faisait d'un renfort, fut regardée comme inutile & extravagante. Mais des événemens imprévus tromperent les espérances de la Cour, & donnerent un nouveau tour aux opérations de la guerre.

Les habitans du nouveau Jersey souffraient beaucoup de la licence des troupes, & l'attachement à la cause royale n'était pas même un titre contre leurs déprédations. Dans cette fertile province, rien ne pouvait contenir la soldatesque; elle mettait tout au pillage, & la discipline s'était relâchée sur-tout parmi les auxiliaires Allemands; ils vivaient dans une abondance qui leur avait été jusqu'alors inconnue, & l'idée de la victoire les entretenait dans une dangereuse *sécurité*. Washington entreprit de les attaquer dans leurs cantonnemens.

A la tête de trois mille hommes de nouvelles levées, mais pleins d'ardeur & de zele, & d'autaut plus formidables qu'ils ne connaissaient point le danger, il passa la Delaware sur la glace, & surprit la ville de Trenton, le poste le plus ouest des Anglais, & qui était occupé par environ douze cents Hessois sous les ordres du Colonel Rhall. Cet Officier voulut rallier ses troupes; mais les Américains avancerent si près & tirerent si juste, qu'ils le tuerent avec grand nombre d'autres Officiers. Alors les soldats, privés de leur Commandant & environnés de toutes parts, mirent bas les armes & se rendirent prisonniers de guerre.

Cependant l'armée Américaine se rassemblait: Washington ne perdit point de temps, & se voyant près d'être attaqué à Trenton, n'ayant entre lui & des ennemis supérieurs qu'un pont de pierre bâti sur un faible ruisseau, il décampa pendant la nuit, laissant ses feux allumés, re-

monta jusqu'aux sources de l'Assempick, &, par ce détour, vint tomber sur le village de Princetown, qu'il surprit encore. Il en chassa les Anglais, & fit trois cents prisonniers; il poursuivit sa marche jusqu'à Midlebroock. Ayant ainsi reconquis la plus grande partie du Jersey, & repoussant les Anglais qui se renfermerent à Brunswick, il établit ses quartiers d'hiver à Moristown, où il se rendit inattaquable.

Dans le même temps, le Docteur Franklin passa en France; il avait été précédé par Silas Deane, riche habitant de la province de Connecticut; mais ce dernier, quoique revêtu de pouvoirs pour contracter alliance avec les Puissances Européennes, avait eu peu de succès à la Cour de Versailles. Franklin fut plus heureux. Cet homme célebre, qui avoit d'abord exercé pendant plusieurs années la profession d'Imprimeur, peut être considéré comme le premier fruit du génie Américain; jamais

homme n'a été plus redevable au temps & au lieu de sa naissance : s'il était né à Londres plutôt qu'à Boston, & dans le même rang (1), il est probable que jamais l'Univers n'aurait connu son nom comme Philosophe, ni comme homme d'Etat. Les besoins de la vie, les entraves de toute espèce auraient étouffé ses dispositions pour les Sciences spéculatives. Il aurait pu se distinguer comme un Artiste ingénieux, mais il n'aurait point formé d'hypothese sur le phénomene de l'aurore boréale, ni tracé les principes & les opérations du fluide électrique ; à plus forte raison il n'aurait point été le puissant agent de la sé-

(1) Je n'avance ceci que d'après les Ecrivans Anglais & Américains. Voyez le Livre intitulé : *A Wiew of the Histori, of great Britain*, page 253 ; le caractere du Docteur est parfaitement tracé dans cet Ouvrage, & je l'ai conservé sans beaucoup de changement. Il y a des hommes qui ont besoin d'aïeux, ils en tirent toute leur gloire ; M. Franklin ne la doit qu'à lui-même ; il est bien au-dessus des préjugés de la naissance.

paration d'un grand Empire, & il n'aurait pas introduit dans l'Histoire du monde une Ere nouvelle qui deviendra peut-être la plus importante de toutes.

Ses premieres années avaient été marquées par son amour pour l'étude; & comme si aucun événement de sa vie ne devait être indifférent, une intrigue qui l'obligea de quitter Boston & de s'établir à Philadelphie, le mit dans une sphere d'activité plus grande, & dans une situation plus respectable. Il a passé le milieu de sa vie sans acquérir de célébrité dans la politique; son influence s'est étendue, en inspirant au Peuple la frugalité, la tempérance & l'industrie, & tous ses travaux n'ont eu pour objet que les intérêts essentiels de l'humanité. Possédant la simplicité des manieres & la précision des pensées qui distinguaient Jean de Witt, on ne doit pas craindre qu'il s'expose jamais à aucune haine populaire, sachant mieux se plier aux circonstances fortuites, que ce patriote zélé.

Dégagé de tout ſyſtême, on peut dire que c'eſt un Philoſophe ſans regles, un Politique qui n'adopte point les anciens principes, & un homme d'Etat qui n'a point ſacrifié à la faveur; ſon génie eſt plein de diverſité, ſon caractere ſeul ne change point.

Tel était ce perſonnage grave, prudent, recueilli & circonſpect, qui, à ſoixante & douze ans (1), remarquable par la ſimplicité de ſon extérieur, la vigueur de ſa ſanté & la nobleſſe de ſon maintien, parut à la Cour de France, d'abord comme un Agent, & bientôt comme le Plénipotentiaire des Etats de l'Amérique. Des perſonnes de tous les rangs payerent un tribut de reſpect à ce ſage vieillard; il devint à la mode, en France, d'admirer l'eſprit de liberté; & le nouveau Membre du Corps Diplomatique fut complimenté par-tout, avec l'hyperbole du panégyrique. L'ad-

(1) Il eſt né en 1706, à Boſton.

miration du Peuple n'eſt pas toujours une preuve de mérite; les inſenſés l'obtiennent ſouvent, tandis qu'on la refuſe à la ſageſſe; mais les négociations des Etats Unis de l'Amérique avec la Cour de France, exigeaient une habileté peu commune, & les ſuccès de Benjamin Franklin dans ce travail important, prouvent que, pendant ſa longue vie, il a ſu bien étudier les hommes.

Le Congrès avait établi un emprunt de cinq millions de dollars, ou piaſtres fortes, à 4 pour cent d'intérêt, ſur la foi des Etats Unis. Les Américains ouvrirent en même temps leurs ports à toutes les Nations, leurs Corſaires couvraient les mers de l'Europe & de l'Amérique, & s'emparaient, au paſſage, des navires qui venaient de la Jamaïque & des autres iſles Anglaiſes. Ils trouvaient aſſiſtance & refuge dans les ports de France & d'Eſpagne, malgré les plaintes que les Ambaſſadeurs de la Cour d'Angleterre

gleterre ne cessaient de réitérer. Plusieurs Français armerent à la Martinique des Corsaires sous pavillon Américain, & deux d'entre eux, nommés Gaspard Vence & Louis Pregent, firent tant de prises, que les assurances pour le retour des navires de la Dominique, de la Grenade & de Saint-Christophe, monterent à Londres à 23 pour cent. Cependant les manufactures Anglaises continuaient d'être occupées ; les Nations qui alloient commercer dans les ports Américains, ne pouvant fournir par elles-mêmes les marchandises convenables, les achetaient en Angleterre ; mais les mers ayant cessé d'être sûres, les marchands de Londres étaient réduits à chercher protection pour leur commerce sous le pavillon des Nations étrangeres.

Les arsenaux de France se remplissaient de munitions navales, & dans tous les ports de ce Royaume, on travaillait à former une marine aussi formidable que si la guerre eût été déclarée.

Les finances de ce Royaume étaient gouvernées par un Ministre Genevois & Protestant (1), élevé à cette place, malgré les obstacles de la naissance & des préjugés, par l'opinion que le bonheur de sa fortune avait donné de ses talens. Les préparatifs de guerre se faisaient aussi en Espagne avec une activité jusqu'alors sans exemple dans ce pays : ces mesures hostiles réveillerent à la fin le Conseil de George III, & seize vaisseaux de ligne furent mis en commission : on offrit une gratification de cinq guinées à tout bon matelot qui s'embarquerait volontairement, & on ordonna de presser ceux qui refuseraient.

Le Parlement s'assembla le 31 Octobre. Le Roi avait créé, pendant l'été, neuf nouveaux Pairs, afin de s'assurer de plus en plus la majorité des suffrages dans la Chambre Haute. Jamais pro-

(1) M. Neker.

motion si nombreuse n'avait eu lieu depuis 1711, que la Reine Anne créa douze Pairs en un jour; elle excita des murmures; mais le Roi usait d'un droit qu'on ne pouvait lui contester.

Dans le discours du Roi à l'ouverture de la session, la déclaration d'indépendance des Américains était représentée comme un acte de désespoir de la part de leurs Chefs, & le Peuple, comme lassé de la révolte, & opprimé par les usurpations du Congrès. On y parla de la conservation du Canada & des succès des armées Royales, qui en quatre mois avoient conquis trois Provinces : on y disait qu'on avait de nouvelles assurances d'amitié de la part des Puissances étrangeres, mais que, dans la situation des affaires, il convenait que la Grande-Bretagne fût dans un état de défense respectable. Ce discours se terminait en déclarant que Sa Majesté désirait rétablir les Américains dans la jouissance des Loix & de la liberté dont

jouiſſait tout ſujet Britannique, & dont ils étaient privés par les calamités de la guerre & la tyrannie arbitraire de leurs Chefs.

L'adreſſe de remercîmens fut vivement combattue; le diſcours avait excité l'indignation de tous les vrais patriotes. Ces Chefs Américains, diſait-on, que l'on nous repréſente comme des deſpotes qui font agir le Peuple contre ſa volonté, ſont des hommes ſimples, qui n'ont aucun moyen de réduire les Peuples à une obéiſſance forcée : aucun d'eux n'eſt plus riche que la plupart des Gentilshommes (1) des Comtés d'An-

---

(1) *Country-Squires.* Nous devons répéter que ce mot ne ſignifie point du tout ce que nous entendons par Ecuyer ou Gentilhomme; nous donnons ces noms aux deſcendans d'Othon le Roux, & de Gautier Bras de fer, ou bien à ceux d'un Secrétaire du Roi; au lieu que par *Squire*, Ecuyer, les Anglais entendent ſeulement un homme qui vit noblement, un marchand qui a fait fortune, ou un Propriétaire qui jouit d'un honnête revenu.

gleterre. Peut-on ſuppoſer qu'un Peuple, dont le caractere eſt naturellement Républicain, ait changé de nature & abdiqué à la fois la faculté de penſer & le pouvoir d'agir, pour ſe ſoumettre à quelques deſpotes obſcurs & impuiſſans? On parle de la guerre contre la France & l'Eſpagne, comme d'un événement très-éloigné, & ces deux Nations ſont prêtes à fondre ſur nous; on ſe repoſe ſur des aſſurances d'amitié, & les vaiſſeaux ſont armés, les troupes ſont en marche. Malgré ces objections, l'adreſſe de remercîmens paſſa ſans changement, à la pluralité des voix. L'Oppoſition n'ayant plus l'eſpérance de changer les meſures du Miniſtere, ſes principaux Membres prirent le parti de ſortir toutes les fois qu'il ſeroit agité quelque queſtion relative à la guerre de l'Amérique. Deux bills paſſerent, l'un pour accorder des *lettres de marque* contre les navires & propriétés des Colonies rebelles, l'autre pour autoriſer

le Roi à faire arrêter & détenir toutes perſonnes accuſées ou ſoupçonnées de crime de haute trahiſon ou de piraterie. On obſerva que le mot *lettres de marque* ne pouvait s'appliquer qu'à des repréſailles ſur un ennemi étranger, & on y ſubſtitua *lettres de permiſſion.* Le ſecond bill excita de grands débats, parce qu'il était conçu de maniere à ſuſpendre l'effet de l'*habeas corpus*; on y ajouta quelques reſtrictions, & les pouvoirs conférés par l'acte furent réduits aux crimes commis hors de la Grande-Bretagne.

Les dépenſes imprévues de la campagne monterent à pluſieurs millions, & le Landgrave de Heſſe-Caſſel, abuſant des circonſtances, demanda quarante quatre mille livres ſterling au delà des ſommes portées dans le traité, & quarante autres mille livres pour dépenſes d'hôpitaux dans la derniere guerre. On lui accorda la premiere demande, ſur la déclaration que fit le Miniſtere,

qu'on n'avait pu refuser de lui promettre cette somme, qu'il avait demandée après la ratification du traité; & quoique la seconde eût été refusée en 1764, comme étant réclamée sans motif, & que tous les comptes eussent été alors réglés, on fut obligé de la payer. Le Ministere choisit un moment où la Chambre des Communes était presque déserte; & tout absurde & vexatoire qu'était cette demande, il la fit accorder par la majorité de 50 voix contre quarante-deux.

Une autre affaire embarrassait Lord North; c'était l'accroissement des dettes de la liste civile : quoique les circonstances ne fussent pas favorables, il entra en matiere le 9 Avril 1777, par un message du Roi qui exposait à la Chambre les difficultés où il se trouvait d'entretenir sa maison & la dépense du Gouvernement civil. Les dettes de la liste civile se montaient à plus de six cent mille livres sterling; ce qui l'o-

bligeait d'avoir recours à l'affection des Communes pour le meilleur entretien de sa maison & la dignité de sa Couronne. On lui avait déjà accordé un demi-million en 1769, pour payer les dettes qui existaient alors ; mais Lord North n'hésita point à demander, qu'indépendamment du payement des dettes, le revenu annuel fût augmenté de 100 mille livres sterling, & porté à 900 mille livres. Il allégua l'augmentation du prix de toutes les choses nécessaires à la vie, depuis cinquante années : le Roi disait-il est le seul gentilhomme dans sa domination dont le revenu ne s'est point accru. La Chambre consentit généralement à l'acquittement des dettes ; mais une nombreuse opposition résistait à l'augmentation du revenu. Pendant le long regne de George II, il n'avait point été fait de demande pour payer aucune dette, & jamais il ne s'était plaint de la somme fixée par la liste civile : il fut représenté que les re-

venus de la Couronne étaient plus grands qu'il ne fallait pour la ſoutenir avec magnificence, & excédaient dejà les bornes néceſſaires dans une Monarchie limitée, & convenables à une conſtitution fondée ſur la liberté : il parut, par les états de dépenſe, qu'un demi-million avait été dépenſé en travaux, ſans ſpécifier quels étaient ces travaux, & que les Secrétaires de la Tréſorerie avaient reçu 250 mille livres ſterl. pour être employées au ſervice ſecret. On objecta que ſi l'on entendait par ſervice ſecret, les ſommes deſtinées à ſe procurer des intelligences dans les Royaumes étrangers, elles devaient avoir été remiſes aux Secrétaires d'Etat, & non pas aux Officiers de la Tréſorerie, qui ne doivent avoir aucune relation hors du Royaume, & ne peuvent employer ces deniers qu'à ſuborner & corrompre. Malgré ces raiſons, les dettes furent payées, & l'augmentation fut accordée ; mais quatorze Pairs proteſterent contre cette libéralité.

Quoique l'Angleterre fût entiérement occupée de la guerre de l'Amérique, ce qui arriva à la côte de Coromandel l'obligea de tourner ses regards vers les Indes Orientales. La Présidence de Madras avait formé une étroite alliance avec Mahomet Ali Cawn, Nabab d'Arcot, Prince Tartare, qui occupait un territoire également éloigné de Madras & de Pondichery. Il avait une armée nombreuse, & les Officiers Anglais avaient discipliné ses troupes; mais il avait épuisé ses trésors, pour conserver l'amitié de ses alliés; car la rapacité que les Anglais exercent sur les Princes Asiatiques, est insatiable. Il fallait qu'il trouvât de nouvelles ressources, & il proposa à la Présidence de Madras de détrôner le Rajah du Tanjaour, Prince Marate qui résidait à quelques lieues au sud de Pondichery. La situation du Tanjaour à l'extrémité de la Péninsule, avait préservé le Prince de ce pays de l'ambition des Mahométans, vainqueurs

de l'Indoustan. Les Rajahs du Tanjaour avaient été jusqu'alors alliés des Anglais, & cette alliance ayant engagé le Général Lally à attaquer, dans la derniere guerre, Pertoupa-Sing, pere de Tuligée, Rajah actuel, Pertoupa repoussa bravement les Français, & rendit de grands services à la Nation Anglaise. Cependant la présidence de Madras n'hésita point à réunir les forces de la Compagnie à celles de Mahomet Ali, pour dépouiller Tuligée; on le détrôna, on enleva ses trésors, ses Sujets furent pillés, & tout ce que l'Inde révere comme sacré, devint la proie des usurpateurs que conduisait la plus vile des passions. On viola les Temples Indiens, on força l'appartement des femmes, on les dépouilla de leurs ornemens. Les richesses qui furent emportées montaient à dix millions de pagodes, & les revenus du pays, pendant deux ans & demi que le Nabab d'Arcot les usurpa, furent évalués à cinquante lacs

de pagodes. Ces trésors rendirent les Anglais insensibles au déshonneur qu'ils répandaient sur leur Nation : mais quand la Cour des Directeurs de la Compagnie en fut informée, elle ordonna que le Rajah de Tanjaour serait remis sur le Trône le plus tôt possible, & qu'il serait dédommagé aux dépens de l'usurpateur. Cette assemblée confia l'exécution de ses ordres au Lord Pigot, qui s'était distingué dans la derniere guerre en defendant Madras. Celui-ci étant arrivé dans l'Inde, ne se trouva pas assez puissant pour se faire obéir ; la Présidence lui résista ; il mit aux arrêts le Commandant & deux Conseillers ; mais les intrigues du Nabab le firent arrêter lui-même & confiner dans les cachots d'une forteresse. Pendant qu'on s'occupait à Londres de toute cette affaire, le Lord Pigot mourut dans sa prison ; les serviteurs de la Compagnie, qui avaient agi contre lui, furent poursuivis à la Cour du Banc du Roi ; mais l'influence de l'or fut telle, que leur

punition ſe borna à une amende de 10 mille livres ſterling chacun.

Le 30 Mai 1777, le Comte de Chatam propoſa à la Chambre des Pairs de préſenter au Roi une Adreſſe pour ceſſer ſur le champ les hoſtilités en Amérique : il annonça qu'il ſe tramait un traité entre la France & le Congrès, & qu'il n'y avait point de temps à perdre pour rompre ces meſures, en accordant aux Américains tout ce qu'ils pouvaient déſirer, & pour déclarer la guerre à la maiſon de Bourbon. Cette motion fut ſoutenue & combattue avec chaleur : le Comte de Mansfield, dont la Cour réſervait l'éloquence pour les grandes occaſions, ſoutint fortement qu'il fallait continuer la guerre en Amérique. « Nous » avons, dit-il, été trop loin pour re- » tourner ſur nos pas ; nous avons paſſé » le Rubicon, il faut vaincre ou périr ». Dans l'ardeur qui l'animait, cet Orateur renommé ne s'apperçut pas que ſon alluſion était déplacée ; car Céſar paſſa le

Rubicon au mépris des Loix de son pays, & pour asservir sa Patrie: mais la raison n'avait plus d'empire, & la motion fut rejetée à la pluralité de 99 voix contre 28.

Les subsides pour 1777 monterent à 12,895,543 liv. sterl. (1). Pour lever cette somme, la taxe des terres fut continuée à 4 schellings par livre sterling; on employa la taxe ordinaire sur ladreche, le surplus du *Sinking-Fund*, au 5 Janvier, montait à 295,832 liv., & la balance du quartier d'Avril à 760,363 livres; le produit à venir fut chargé par anticipation de 1,939,636 l.;

---

(1)

Marine.	4,210,305 liv. sterl.
Armée.	4,366,383
Services variées.	164,855
Bills de l'Echiquier.	1,500,000
Vote de crédit de 1776.	1,000,000
Arrérages & dettes de la liste civile.	618,000
Loterie de 1776.	500,000
Déficits sur les taxes.	556,000
	12,895,543 liv. sterl.

on continua 1,500 mille livres de billets de l'Echiquier ; cinq millions furent empruntés par annuités, & 500,000 l. furent levées par loterie. On appliqua au service 200,000 liv. versées à l'Echiquier par les exécuteurs testamentaires de Lord Holland, Trésorier des forces. L'emprunt de cinq millions fut fait à quatre pour cent par an, & dix shellings d'intérêt additionnel pendant dix ans pour chaque cent livres. Pour payer l'intérêt annuel de cet emprunt, on mit une taxe d'une guinée sur chaque domestique mâle, un droit additionnel sur les verres & les estampes, & un droit sur les Encanteurs & les meubles vendus par encheres. On révoqua en même temps une premiere taxe qui avait été mise sur la vaisselle d'argent ; outre ces subsides, on passa une vote de crédit pour un million.





CHAPITRE V.

ETAT de la guerre en Pensilvanie; progrès de l'Armée du Nord; prise de Ticonderago par le Général Burgoyne; Discours de Lord Chatam au Parlement; capitulation de Saratoga; mort du Comte de Chatam; bills conciliatoires, proposés par Lord North; Traité des Américains avec la France; message du Roi d'Angleterre au Parlement, au sujet de la déclaration de l'Ambassadeur de France; informations prises dans les deux Chambres du Parlement sur l'état de la Nation; état des finances pour 1778.

ANNÉE 1777. L'ARMÉE du Général Howe ne put entrer en campagne avant la fin de Mai; au mois de Février, un détachement de 500 hommes avait attaqué les magasins des Américains à Pecks-Hill,

Pecks-Hill, à 50 milles de l'Isle d'Yorck; il y avait dans ces magasins une grande quantité de rum, de mélasses, de farines, & les Anglais y avaient mis le feu. Au mois de Mars, le Major général Tryon, Gouverneur de la Nouvelle-Yorck, avait pénétré à la tête de deux mille hommes dans la Province de Connecticut, & avait détruit deux grands magasins d'approvisionnemens militaires placés à Dambury & Rige-Field: les Anglais brûlerent ces deux Villes, & le Brigadier général Américain, Woster, fut tué dans le combat. Le Colonel Megs voulant venger son pays, s'embarqua, peu de jours après, au bourg de Connecticut sur des bateaux, avec un fort détachement, & attaqua à l'est de Long-Island un poste appelé *Sag Harbour*, où une grande quantité de fourrage, de grains & de provisions avait été rassemblée pour l'armée Anglaise. Il força la garnison qui défendait ce poste, de se rendre prisonniere, s'em-

para d'un vaisseau armé, & brûla les bateaux & navires qui étaient ancrés sur la côte; il brûla les provisions, & se rembarqua, emmenant 90 prisonniers. Le Colonel Harcourt, à la tête de cent dragons, avait surpris, à la fin du mois de Décembre, le Général Lée dans une maison auprès de Moristown, & l'avait emmené prisonnier. Un autre détachement, commandé par le Major Barton, Chapelier de profession dans la Ville de Providence, entra dans Rhode-Island, & enleva par surprise le Général Prescot qui y commandait: c'était la seconde fois que cet Officier était prisonnier des Américains en 1775, il avait mis bas les armes au fort Saint-Jean devant le Général Mongommery.

Les Anglais ayant regagné la possession des lacs, le Ministere projeta une irruption sur les Provinces du Nord par le Canada, & voulut établir pour cet objet le point de réunion des forces à Albany, Ville située

à 150 milles de New-Yorck, en remontant la riviere d'Hudſon. Par ce moyen, on ſe ferait à la fois aſſuré la communication des lacs & la navigation de cette riviere, & on aurait ſéparé les Colonies du Nord, de celles de l'Oueſt & du Sud. Dix mille hommes, & un ſuperbe train d'artillerie, une grande quantité de matelots & d'ouvriers de toute eſpece, furent deſtinés à cette expédition ſous le commandement du Général Burgoyne, qui s'était diſtingué par ſa bravoure & ſes ſuccès, en repouſſant les attaques des Eſpagnols dans le Royaume de Portugal. Pour répandre la terreur parmi les Américains & hâter leur ſoumiſſion, un corps de Sauvages avait été engagé, à force de préſens, à agir comme alliés du Roi, contre les Colonies. Sir Gui Carleton quitta alors le Gouvernement, & fut remplacé par le Général Haldimand, Suédois d'origine.

Le Général Burgoyne avait déjà fait

de grands progrès dans son expédition, quand l'armée du Général Howe se mit en campagne pour réduire Philadelphie. Si Lord Howe avait pu faire une diversion dans la Province de Massachusett, il aurait nécessairement affaibli les moyens de résistance que les Américains destinaient contre l'armée de Burgoyne; mais il n'avait point assez de troupes pour garder les anciennes conquêtes & en entreprendre de nouvelles; son armée s'affaiblissait chaque jour, & on ne lui avait point envoyé le renfort de quinze mille hommes qu'il avait demandé. L'armée de Washington, au contraire, allait toujours croissant: le Marquis de la Fayette, jeune Seigneur Français, aussi distingué par son mérite personnel & par sa valeur, que par sa naissance, ses alliances & les avantages de la fortune, était arrivé au camp de Washington avec un grand nombre d'Officiers Français, & les Américains avaient tiré d'Europe cinquante

pieces de campagne. Ils occupaient un camp sûr & avantageux ; le Général Howe fit de vains efforts pour induire Washington à le quitter, & l'engager dans une action décisive : il ne pouvait réussir à pénétrer à travers le Jersey, étant sans cesse harcelé dans sa marche & attaqué à son arriere-garde par les détachemens Provinciaux. D'ailleurs, un corps de troupes l'attendait sur les bords de la Delaware ; il fut donc obligé de changer de plan, & de s'embarquer avec son armée dans des vaisseaux de transport, avec beaucoup de lenteur & de danger. Cette armée consistait en quatorze mille hommes ; il avait été obligé d'en laisser neuf mille à New-Yorck, & trois mille à Rhode-Island : la flotte n'appareilla que le 23 Juillet, & arriva le 30 à l'embouchure de la Delaware : le Général avait projeté de débarquer sur la côte sud de cette riviere, auprès de Wilmington ; mais les Américains avaient rassemblé des bat-

teries flottantes, des brûlots & des radeaux, brûlots qui auraient mis la flotte en danger d'être détruite. D'autres obstacles s'élevaient, & ils obligerent l'armée d'aller débarquer dans la baie de Chésapéack : la flotte entra dans cette baie le 16 Août, & remonta jusqu'à l'embouchure de la riviere d'Elk, & le 21 Juillet le débarquement se fit en sûreté. Au départ de l'armée Anglaise, l'alarme s'était répandue parmi les Américains depuis Boston jusqu'à la Caroline ; cependant Washington ayant appris qu'elle avait paru devant la Delaware, avait traversé cette riviere, & s'était mis en marche pour couvrir Philadelphie. Les deux armées s'approcherent à un ruisseau appelé *Brandy-Wine-Creek*, qui tombe dans la Delaware à vingt milles au-dessous de la Ville. La bataille fut livrée le 11 Septembre ; la plus grande partie de la journée se passa en escarmouches ; mais vers quatre heures de l'après-midi, la

division des Heſſois ayant marché du côté de Birmingham, tomba ſur les troupes Américaines, & les mit en déroute; les autres corps attaquerent avec le même ſuccès, & toute l'armée prit la fuite par le grand chemin de Cheſter. Le Marquis de la Fayette, qui combattait ce jour-là comme ſimple Volontaire, ſe diſtingua, & fut bleſſé. Le Général Howe ne pourſuivit point les vaincus; ils ſe rallierent à Cheſter. Washington fit tout ce que l'on peut attendre d'un Général habile, pour retarder les progrès de ſes ennemis & conſerver ſon armée; mais ne pouvant ſauver la Ville, il ſe retira à dix lieues au nord de Germantown, tandis que l'armée Anglaiſe prenait campement à ce Village. Le Lord Cornwallis entra dans Philadelphie le 26 Septembre.

Cependant Lord Howe faiſait des efforts pour remonter la Delaware; mais le Fort de Redbanck s'oppoſait au paſſage: on entreprit, ſans ſuccès, d'en

chasser les Américains; le Colonel de Donop & l'élite des Hessois y perdirent la vie. Le Chevalier Duplessis Mauduit, jeune Officier Français, qui avait simplifié & fortifié les ouvrages comme Ingénieur, se distingua en les défendant comme Officier d'artillerie; il y fit tout ce qu'on peut attendre de la valeur & de l'enthousiasme de la gloire: il vit mourir entre ses bras le Colonel de Donop; c'était un Officier brave & d'une grande espérance; il réunissait la beauté & la noblesse de la physionomie, à la majesté du port, & les graces à la vaillance; c'était un ennemi qu'on ne pouvoit s'empêcher de pleurer. Ce ne fut que le 15 de Novembre que la navigation de la riviere fut ouverte, & que la flotte put remonter jusqu'à la Ville; le vaisseau *l'Augusta*, & un sloop de guerre échouerent, & furent détruits en travaillant à couper les chevaux de Frise.

Quelques jours après la prise de Phi-

ladelphie, le Général Washington entreprit de ſurprendre les troupes campées à Germantown. Le 4 Octobre, de grand matin, pluſieurs diviſions attaquerent vivement les poſtes avancés; mais la conduite intrépide du Colonel Mulgrave arrêta les progrès des Américains, & donna le temps au Major-Général Grey de marcher au ſecours : l'armée ſe raſſembla promptement, & les Américains furent repouſſés.

L'Armée Anglaiſe abondait en proviſions; tous les cultivateurs apportaient des vivres au marché de Philadelphie, où on les payait en monnoie d'Angleterre. Washington, en Politique habile, favoriſait ce commerce, qui procurait à ſon parti le numéraire dont il avait beſoin, & donnait de nouvelles reſſources à l'Amérique pour ſoutenir la guerre aux dépens de ſes ennemis.

Philadelphie, cette Cité juſqu'alors

heureuse & paisible, était subjuguée; mais l'armée rebelle subsistait, elle se renforçait par les défaites mêmes, tandis que les victoires détruisaient peu à peu celle de l'Angleterre : cependant les Ministres entretenaient le Peuple dans l'illusion, en ne parlant que de succès. L'Amérique devait être soumise, disait-on, avant la fin de l'année. Les hommes aiment à se repaître d'espérances frivoles : le Général Burgoyne ayant traversé le lac Champlain, était arrivé le 2 Juillet à Ticonderago; le Général Américain, Saint-Clair, qui commandait dans cette Forteresse, l'abandonna pendant la nuit du 6, pour se retirer au Fort Edouard, situé sur la riviere d'Hudson, à 26 milles du lac George, où commandait le Général Schuyler. Burgoyne, devenu maître, à si peu de frais, d'un poste de si grande conséquence, poursuivit les troupes de Saint-Clair; une grande partie fut tuée,

une autre faite prisonniere ; le reste se dispersa dans les bois, & il en arriva très-peu au Fort Edouard.

Burgoyne fit part de ces événemens au Général Howe, qui donna des instructions au Général Clinton pour agir offensivement & concourir avec l'armée du Nord autant que la sûreté de New-Yorck pourrait le permettre. Cette armée rencontra des difficultés imprévues en avançant vers le Fort Edouard, & n'y arriva qu'à la fin de Juillet : les Américains l'évacuerent aussi-tôt, & se retirerent à Saratoga. Alors le Général Gates remplaça Schuyler dans le commandement, & fut renforcé par Arnold & Lincoln, qui conduisaient six mille hommes.

Les Sauvages se livraient à toutes sortes de cruautés contre les paisibles habitans de ces lieux écartés ; ces barbaries leur firent prendre les armes, & exciterent tant d'horreur, que toutes les Milices se mirent en marche de

trente lieues à la ronde, tandis que l'armée Anglaise, ayant traversé la riviere d'Hudson, s'avançait vers les plaines de Saratoga. Elle manquait de vivres, & les offres d'or & d'argent ne pouvaient lui en faire obtenir: les détachemens envoyés pour fourrager furent surpris, trahis par leur guides, tués ou faits prisonniers.

Pendant que l'armée de Burgoyne marchait à Saratoga, un nombreux détachement, commandé par le Colonel Saint-Léger, était parti de Montréal, accompagné d'un parti de Sauvages conduits par un Canadien nommé Saint-Luc: ayant remonté la riviere Mohawk, il avait investi le Fort Stanwix, où commandait le Colonel Gansewoorth. Un corps d'Américains, qui venait à son secours, fut défait par les Sauvages; mais ces derniers perdirent leurs meilleurs guerriers dans le combat; ce qui les découragea. Quoique le Colonel Gansewoorth fût privé du renfort

qu'il attendait, les efforts de Saint-Léger furent inutiles; ses armes, ses offres, ses menaces ne purent ébranler le courageux Républicain : il fut obligé de lever le siége, &, abandonné des Sauvages, il se retira au Canada.

Burgoyne seul, aux prises avec la fortune, se détermina, le 19 Septembre, à attaquer l'Armée du Général Gates : la journée ne fut pas décisive, mais il y perdit cinq cents hommes. Sir Henri Clinton s'était embarqué à New-York avec des troupes, sur des galères & des vaisseaux armés, pour remonter la riviere d'Hudson & marcher à son secours; il était soutenu de quelques frégates légeres, commandées par Sir James Wallace, qui attaquerent & réduisirent plusieurs Forts placés le long de la riviere : Robert Waughan, à la tête de quatre mille hommes, marchait en avant, & répandait par-tout la terreur & la mort. La Ville d'Esopus fut in-

cendiée, & il semblait méconnaître tout principe d'humanité (1).

Les avis que l'on voulut donner au Général Burgoyne du secours qui s'approchait, furent interceptés, & le 7 Octobre il s'engagea dans un combat désespéré contre le Général Arnold, qui le força de se retirer dans son camp, & alla ensuite l'y attaquer avec intrépidité. Si ce dangereux ennemi n'eût pas été blessé, Burgoyne aurait pu ennoblir sa disgrace par les derniers efforts d'un courage malheureux, &, comme le Roi Jean, se rendre prisonnier sur le champ de bataille, environné d'un tas de morts. Mais les Américains se retirerent, déjà certains que ce Géné-

(1) Ce que l'on raconte de ses forfaits fait frémir d'indignation. Les Gazettes Ministérielles, disaient elles-même, en parlant de cet homme féroce : *Every principle of humanity seemed to be absorbed, in a zeal for extirpating irreclaimable rebels.* Tout principe d'humanité semblait être absorbé par son zele pour extirper les incorrigibles rebelles.

ral & ſon armée ne pouvaient plus leur échapper. Il ſe trouvait à quelques milles de Saratoga, ſur le chemin d'Albany; il n'y avait aucun moyen de parvenir à cette Ville : le ſeul eſpoir qui lui reſtait, était de ſe retirer au Fort Edouard; mais il n'avait plus de vivres que pour trois jours, & ſon camp était inveſti par ſeize mille hommes qui occupaient tous les paſſages. Dans cette extrémité, il tint un Conſeil de guerre le 13 Octobre, & il y fut réſolu d'ouvrir un traité avec le Général Gates : la capitulation fut ſignée trois jours après, & les troupes mirent bas les armes & ſe rendirent priſonnieres. Gates n'abuſa pas de la victoire; il traita généreuſement ſon ennemi, & il eſt remarquable que le jour où il accordait des conditions favorables à une armée qui n'avait de reſſources que dans ſa diſcrétion, ait été celui où Waughan brûlait inhumainement la Ville d'Eſopus, & livrait à la fureur des ſoldats

les femmes & les filles demi-nues, qui fuyaient dans les bois. Ce n'est pas, comme l'ont dit beaucoup de Gazettes, la premiere fois qu'en pleine campagne une armée entiere ait rendu les armes, à ses ennemis. Treize mille Français firent de même à la bataille de Bleinheim : quelques années après, quatorze mille Suédois, commandés par Charles XII, se rendirent à la discrétion des Russes; & six mille Anglais eurent un sort pareil en 1710.

Les Officiers Anglais ne se croyant pas obligés de tenir parole à des rebelles, le Congrès fut obligé d'attendre que la capitulation fût ratifiée en Angleterre, avant d'y renvoyer les prisonniers, & au bout de trois ans, quand on voulut les embarquer, il en restait à peine un sixieme, les autres ayant préféré partager le sort de leurs vainqueurs.

L'armée Anglaise, sous les ordres de Sir Willam Howe, passa l'hiver à Philadelphie, & celle de Washington prit d'abord

d'abord ſes quartiers à White March & enſuite à Valley Forge, à vingt-deux milles de la Capitale ; elle y paſſa l'hiver ſous des baraques, mais dans une ſituation ſi forte, qu'on ne pouvait y redouter aucune attaque. La diſcipline était beaucoup mieux maintenue dans l'armée Anglaiſe à Philadelphie, que dans les Jerſeys ; mais la prodigieuſe quantité d'approviſionnemens qu'elle conſommait, le renchériſſement qu'elle cauſait dans toutes les denrées, & l'interruption du commerce, réduiſirent une partie des habitans à une grande diſette. Les Quakers d'Angleterre ne furent pas plus tôt informés des ſouffrances de leurs freres, qu'ils freterent pluſieurs navires, & les leur envoyerent chargés de tous les objets qui pouvaient ramener l'abondance ; bel exemple de la charité qui devrait exiſter entre tous les hommes ! Heureux les Sages qui abhorrent la guerre, & qui, inacceſſibles aux maximes de la politique & de l'am-

bition, se placent au-dessus des Loix, pour se gouverner par la vertu même. Au milieu des hommes corrompus, la simplicité des mœurs & la frugalité leur assurent un superflu héréditaire, & les rendent d'autant plus riches, qu'ils ont moins de besoins; tandis que les autres épuisent leurs moyens par l'immodération de leurs désirs & la folie de leurs jouissances: la générosité ne leur coûte rien, elle ne leur cause point de privations, & elle fait leur bonheur; car la satisfaction que donne un bienfait est la plus grande de toutes.

Le Général Howe écrivait en vain pour qu'on lui envoyât une augmentation de troupes; croyant avoir perdu la confiance du Gouvernement, il demanda la permission de quitter le commandement; elle lui fut accordée promptement, & il fut remplacé par le Général Clinton. On fit des recherches sur sa conduite, & le Ministere s'efforça de

rejeter ſur ſa négligence la durée de la guerre de l'Amérique ; mais le temps fit évanouir ces accuſations. Le Général des Heſſois avait été juſqu'à dire, que ſi, au lieu de le payer par jour, on l'avait payé par conquête, l'Amérique aurait été ſoumiſe ; mais ſes plus grands ennemis ne pouvaient conteſter ni ſa bravoure, ni ſes talens militaires, & on ne peut citer un ſeul fait où il eût négligé ſon devoir. On lui reprocha de n'avoir pas ſecouru plus tôt le Général Burgoyne ; il en démontra l'impoſſibilité. Les revers de ce Général n'avaient commencé qu'après le paſſage de la riviere d'Hudſon ; & s'il avait marché au ſecours d'un Général victorieux, on l'aurait accuſé d'avoir voulu lui diſputer ſa gloire. D'ailleurs, ſes inſtructions lui faiſaient un devoir de s'emparer de Philadelphie, & le Miniſtere avait regardé juſqu'alors le ſuccès de la guerre comme attaché au ſort de cette ville.

A la rentrée du Parlement, le 20

Novembre, le discours du Roi fit mention de la nécessité de continuer la guerre de l'Amérique, & de la probalité que toutes les Provinces seroient incessamment soumises, pourvu que l'on augmentât l'armée. Il parla de la disposition des Puissances étrangeres d'une maniere incertaine ; on vota une adresse de remercîmens. L'Opposition étoit toujours très-inférieure en nombre à la majorité ; mais ceux qui en étaient les membres, agissaient avec sincérité, persévérance & courage, & l'on devait prévoir qu'ils rameneraient tôt ou tard la Nation à ses véritables intérêts, & la Constitution à son équilibre nécessaire. La perte de l'Amérique était irréparable ; mais il était encore temps de sauver la Nation, menacée de toutes parts. Quand l'adresse fut proposée par le Lord Percy, dans la Chambre des Pairs, le Comte de Chatam se leva, & déclara qu'il ne voulait point se joindre à des remercîmens sur l'infortune &

la diſgrace de l'Angleterre. « Ce moment, dit-il, eſt périlleux & redoutable; ce n'eſt pas celui de l'adulation: il faut diſſiper l'illuſion & les ténebres qui enveloppent le Trône, & repréſenter dans tout ſon danger & ſous ſes véritables couleurs, la ruine qui eſt à nos portes. Les meſures qu'on a ſuivies ont conduit ce floriſſant Empire à la deſtruction & au mépris. Non ſeulement la puiſſance & la force de ce pays ſont expirantes, mais il a perdu ſon honneur & ſa dignité. La France, Milords, vous a inſultés; elle a encouragé & ſoutenu les Américains, & vous n'avez oſé lui déclarer la guerre. Les Ambaſſadeurs de ceux que vous appelez des rebelles, ſont à Paris; c'eſt à Paris que ſe traitent les intérêts de l'Amérique & de la France. Pouvez-vous ſouffrir une plus grande inſulte, une diſgrâce plus humiliante? Et l'on n'oſe en témoigner du reſſentiment, ni venger l'honneur & la dignité de l'Etat! Telle eſt la dégrada-

tion à laquelle eſt réduite la gloire de l'Angleterre, qui hier encore donnait des Loix à la Maiſon de Bourbon ». Il démontrait l'impoſſibilité de ſoumettre l'Amérique. « Qu'avez-vous fait en trois » campagnes, dit-il ? vous n'avez » rien fait, & beaucoup ſouffert, & vous » avez peut-être à préſent perdu votre » armée du Nord ». La nouvelle de la capitulation de Burgoyne arriva quinze jours après. Telle était la ſagacité de ce grand Homme à prévoir & calculer les événemens. Il repréſenta que, tandis que l'Angleterre courait à ſa perte, l'Amérique floriſſait ; que tandis que l'armée Anglaiſe diminuait en force & en diſcipline, la leur s'élevait & faiſait des progrès. Il parla avec mépris des mercenaires Allemands, & ſe récria ſur l'alliance faite avec les Sauvages, avec une éloquence qui glaçait d'horreur ceux qui l'écoutaient. Il inſiſta ſur la néceſſité de traiter promptement avec les Américains, & de ne refuſer aucune de

leurs demandes, afin de rompre leurs négociations avec la France. Ils préféreront, dit-il, traiter avec nous; l'habitude, les relations, l'intérêt mutuel nous uniront encore. « Vous ne pouvez, » disait-il en finissant, vous réconcilier » avec l'Amérique par vos mesures ac» tuelles; vous ne pouvez la conquérir » ni par ces mesures ni par aucune autre. » Que pouvez-vous donc faire? Et vous » voulez rester dans cette situation, & » vous voulez ensevelir les craintes & » les anxiétés du moment, dans une » ignorance volontaire du danger qui » vous environne »! Il proposa un amendement à l'adresse, pour recommander une cessation d'hostilités immédiate, & le commencement d'un traité pour rendre la paix & la liberté à l'Amérique, la force & la prospérité à l'Angleterre, & une sécurité permanente à ces deux pays. L'amendement fut rejeté à la pluralité de 97 voix contre 28.

Cependant la nouvelle de la capi-

tulation de Burgoyne arriva; toute la Nation en fut consternée. Le 30 Janvier, un traité de commerce fut signé à Paris entre la France & les Etats-Unis de l'Amérique, & la semaine suivante, il fut fait un traité d'alliance. Il en résulta de grands débats à Londres & dans le Parlement; ceux mêmes qui étaient le plus attachés au parti du Ministere, éclataient en reproches. Les Ministres assurerent qu'ils n'avaient eu aucune connoissance que ces traités se tramaient; cette mauvaise excuse ne les aurait pas soustraits au ressentiment public; mais, pour le diminuer, Lord North proposa deux bills tendans à une réconciliation immédiate avec l'Amérique. Le premier était intitulé : « Pour » écarter toute appréhension de taxes » par le Parlement de la Grande-Bre- » tagne, dans aucune des Colonies de » l'Amérique Septentrionale & dans les » Indes Occidentales ,, & pour révo- » quer l'acte du Parlement, qui impo-

» fait des droits sur le thé ». L'autre bill autorisait le Roi à envoyer des Commissaires, avec les pouvoirs les plus étendus pour traiter avec l'Amérique, avec le Congrès, les Assemblées Provinciales, le Général Washington, &c. Les Commissaires avaient le pouvoir de suspendre toutes hostilités, & de rétablir les Colonies en général, ou chacune d'elles dans leur ancienne forme de Gouvernement. L'acte déclarait que les Colonies resteraient dans leur indépendance jusqu'à la ratification du traité par le Roi & le Parlement. Ces conditions étaient plus avantageuses à l'Amérique que celles qui avaient été proposées par le Comte de Chatam & par Edmond Burke trois ans auparavant : mais les temps n'étaient plus les mêmes; les Membres de l'Opposition déclarerent en général, qu'ils pensaient qu'il était trop tard ; mais les bills passerent sans divisions dans les deux Chambres, les 2 & 9 Mars.

L'Ambassadeur de France ayant notifié en forme le traité d'amitié & de commerce fait entre ce Royaume & les Etats de l'Amérique Septentrionale, le Roi envoya un message au Parlement le 17 Mars. Par cette notification, la France considérait ces Etats comme en pleine possession de leur indépendance, & déclarait que les parties contractantes avaient eu grande attention de ne stipuler aucun avantage exclusif en faveur de la Nation Française, & que les Etats-Unis s'étaient réservé la liberté de traiter avec toute Nation sur le même pied d'égalité & de réciprocité. On témoignait désirer que la bonne harmonie qui subsistait entre l'Angleterre & la Cour de France, ne fut point troublée, & on espérait que le commerce entre la France & l'Amérique ne serait point interrompu : mais on signifiait qu'à tous évé-nemens, le Roi de France était déterminé à protéger le commerce de ses sujets, & à soutenir la dignité de son

pavillon. En conféquence de cette déclaration, le Roi d'Angleterre informa le Parlement qu'il avait rappelé fon Ambaffadeur de la Cour de France, & attendait les fecours qu'il avait droit d'efpérer de l'affection de fes fujets. Cependant il ne fut point fait de déclaration de guerre; parce que, dans le traité, il étoit dit que l'Amérique aurait la liberté de faire la paix fans confulter fon allié, à moins que l'Angleterre ne déclarât la guerre.

Auffi-tôt que la Cour de France apprit le rappel de l'Ambaffadeur d'Angleterre, elle arma une efcadre de douze vaiffeaux & fix frégates, fous le commandement du Comte d'Eftaing; elle la fit accompagner de fix mille hommes de débarquement. Cette flotte appareilla de Toulon le 13 Avril; un mois après, l'Amiral Byron partit d'Angleterre avec douze vaiffeaux de ligne, pour aller la combattre en Amérique.

Dans ce temps-là, Edmond Burke

donna une preuve éclatante de la grandeur de son caractere. Le Comte Nugent proposa de prendre en considération l'état du commerce de l'Irlande; & ayant prouvé que l'Irlande était obérée par les suites de la guerre de l'Amérique, il demanda que l'on adoucît les Loix restrictives du commerce de ce Royaume, afin de le mettre en état de supporter ses dépenses publiques & particulieres. Les habitans de Bristol, les manufacturiers de Lancashire, le Comté de Nottingham & les marchands de Liverpool croyaient avoir intérêt de s'opposer à l'extension du commerce de l'Irlande, & envoyerent à ce sujet des instructions à leurs députés au Parlement. Edmond Burke, qui avait été élu par la Ville de Bristol sans sollicitation ni dépense, ne balança point entre l'intérêt & le devoir; il soutint la motion du Lord Nugent en faveur de l'Irlande, par la raison que le commerce de l'Angleterre étant quarante fois plus grand que celui de l'Ir-

lande, les impôts en Angleterre n'étaient que trois fois plus grands : il démontra que l'Angleterre était intéreſſée à relever l'aiſance de ce Royaume. Je ne doute pas, dit-il, que ma maniere de penſer dans cette affaire ne me faſſe perdre ma ſéance au Parlement; mais ſi mes conſtituans me rejettent à la prochaine élection, je ne puis pas les en blâmer. De part & d'autre, nous fournirons l'exemple utile d'un Sénateur inflexiblement attaché à l'opinion qu'il croit juſte, malgré ſon intérêt perſonnel, & d'un corps d'Electeurs qui exerce librement & ſans obſtacle ſon droit de réjection. L'événement juſtifia ſa crainte; car quoique la motion pour l'Irlande fût rejetée, la ville de Briſtol, dans l'élection générale de 1780, fit choix d'un autre Repréſentant.

Le Chevalier George Saville propoſa, le 14 Mai, un bill pour révoquer l'acte de la onzieme année de Guillaume III, contre les Catholiques; ce bill, qui fait

honneur à ſon auteur par les principes de tolérance & de philoſophie qui y regnent, paſſa ſans diviſion (1).

Les deux Chambres du Parlement nommerent des comités pour vérifier l'état actuel de la Nation. Cette précaution, devenue néceſſaire, fut propoſée dans la Chambre des Pairs par le Duc de Richemond, & dans la Chambre des Communes par Charles Fox ſon neveu. Le Colonel Barré ſe diſtingua, en indiquant les abus qui exiſtaient dans les dépenſes publiques, & les moyens de les corriger. Sir Philippe Jennings Clerke propoſa un bill pour empêcher les Membres du Parlement de contracter aucun marché avec les Commiſſaires de la Tréſorerie, de l'Amirauté ou de la Guerre, à moins qu'un tel marché ne fût fait publiquement au rabais. Ce ré-

(1) On verra dans la ſuite comment il ſervit de prétexte à des hommes inquiets & turbulens, pour engager le Peuple dans une dangereuſe ſédition.

glement ſi juſte fut ſoutenu par tous les Membres de la Chambre qui étoient indépendans du Miniſtere ; cependant il fut rejeté : l'abus eut 115 protecteurs, le Peuple n'en eut que 113.

Les informations que l'on prit ſur l'état de la Nation, firent découvrir de grands déſordres, ſur-tout dans les dépenſes & les fournitures de la Marine, & firent propoſer dans la Chambre des Pairs, de préſenter au Roi une adreſſe contenant une cenſure rigoureuſe de la conduite de ſes Miniſtres, expoſant l'état où la Nation ſe trouvait réduite, & priant Sa Majeſté de mettre fin au ſyſtême qui avait prévalu à ſa Cour & dans ſon adminiſtration : cette Adreſſe fut rejetée ; un des Pairs propoſa que ceux qui l'avaient ſoutenue allaſſent eux-mêmes la préſenter au Roi ; mais cette démarche courageuſe ne fut pas adoptée.

Le Comte de Chatam fit ce jour-là de grands efforts pour vaincre les infir-

mités dont il était accablé ; & ayant parlé avec véhémence, il lui prit une faiblesse à laquelle il ne survécut pas long-temps; il mourut le 11 Mai. Ce grand Homme avait réuni tous les talens nécessaires à un homme d'Etat. La Nature l'avait fait naître avec les qualités nécessaires à un Orateur, & le génie du premier Ministre d'un grand Empire. Il avait employé toutes ses facultés à élever ses compatriotes au delà de leur vigueur naturelle; il avait agrandi les esprits, comme la puissance & les richesses de sa Nation. Aussi habile à agir qu'à haranguer, tous les départemens du Gouvernement, l'état civil & le militaire, tout avait ressenti son influence : son discernement choisissait les hommes, tandis que sa sagesse traçait les plans, & que sa vigilance les mettait à exécution. Quand il quitta les rênes du Gouvernement, son incorruptible intégrité l'engagea à remettre à la Trésorerie de grandes sommes d'argent qui provenaient

provenaient de ses économies sur les dépenses secretes de son Ministere, & que personne ne pouvait lui redemander. Il ne devait sa grandeur ni à la noblesse de sa naissance, ni aux dons de la fortune; son empire était dans son génie: il faisoit sentir aux Monarques que la puissance exterieure devait céder au pouvoir intellectuel, & ceux qui se sont éloignés de ses conseils ont payé cette erreur par la dégradation de leur regne. Que ne peut pas faire un grand Homme? Il avait fait renoncer les Anglais à ces dénominations politiques de Wighs & de Torrys, qui avaient divisé & affaibli la Nation pendant plus d'un siecle: dédaignant de gouverner par partis, il les avait tous absorbés dans le sien; il était né pour maintenir dans un état libre la juste balance entre les pouvoirs de la Couronne & les libertés du Peuple, & pour donner aux Nations l'exemple d'une puissance jusqu'alors inconnue, l'empire des mers. Ceux qui avaient eu le moins

d'égards à ſes dernieres remontrances, rendirent hommage à ſa mémoire. On propoſa dans le Parlement d'entretenir ſes deſcendans aux dépens de l'Etat : M. Rigby prétendit qu'il ſeroit plus honorable de lui ériger un monument ; M. Dunning repréſenta que c'était une addition à faire à la motion, & les deux propoſitions paſſerent unanimement dans la Chambre des Communes. Quelques Pairs, ennemis de ſa gloire, proteſterent contre cet acte de reconnaiſſance ; mais, en dépit de leur injuſtice, on fixa une annuité de quatre mille livres ſterling à perpétuité à ſes héritiers ; on lui érigea un monument à Weſtminſter, & l'on accorda vingt mille livres ſterling pour payer ſes dettes.

Les ſubſides pour l'année 1778 furent portés à 14,345,497 livres, dont cinq millions pour la Marine & cinq millions ſix cent mille livres pour l'armée de terre. Les voies & moyens furent la taxe des terres & celle de la

dreche, un emprunt de six millions à 3 pour cent, & 2 & demi pour cent pendant trente ans, 480 mille livres par loterie, 2 millions en bills de l'Echiquier, 703,700 livres du fonds d'amortissement, quartier d'Avril 1778, & l'on anticipa sur ce fonds 2,296,209 l. L'intérêt annuel de l'emprunt montait à 330 mille livres: pour assurer cet intérêt, on mit six pences par livre sterling sur chaque maison produisant depuis cinq jusqu'à 50 livres de rente, & un schelling par livre au delà de 50. On mit une taxe additionnelle de huit guinées par tonneau de vins de France, & quatre guinées par tonneau sur les autres vins : ces taxes furent estimées devoir produire 336,558 livres sterling par an.

La déclaration de l'Ambassadeur de France n'ayant été faite qu'après la souscription de l'emprunt, les Souscripteurs perdirent beaucoup par la baisse subite des fonds; mais quoiqu'il n'y eût

point encore de sommes payées, ils tinrent ponctuellement leurs engagemens, & les payemens furent faits régulièrement. Le Ministre travailla, mais sans effet, à leur obtenir une indemnité.

Fin du premier Livre.

HISTOIRE
DE L'ADMINISTRATION
DE LORD NORTH,
ET DE LA GUERRE
DE L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE,
JUSQU'A LA PAIX, EN 1783.



SECONDE PARTIE.



HISTOIRE
DE L'ADMINISTRATION
DE LORD NORTH,

MINISTRE des Finances en Angleterre, depuis 1770 jusqu'en 1782,

ET DE LA GUERRE
DE L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE,
JUSQU'A LA PAIX:

Suivie du Tableau Historique des finances d'Angleterre, depuis Guillaume III jusqu'en 1784.

Sine ira nec studio quorum causas procul habeo. *Tac.*



A LONDRES,
Et se trouve A PARIS,
Chez L'AUTEUR, rue des Fossés-Montmartre, n°. 35.
COUTURIER, Imprimeur-Libraire, Quai des Augustins, près l'Eglise.

M. DCC. LXXXIV.

LIVRE TROISIEME (*a*).

CHAPITRE PREMIER.

Situation de la France au commencement des hostilités; combat entre les flottes anglaise & française à Ouessant; les propositions des Commissaires de l'Angleterre sont rejettées; évacuation de Philadelphie, & marche de l'armée anglaise pour se rendre à New-York.

DEPUIS l'avénement de Louis XVI à la Couronne de France, ce royaume se relevait sensiblement de toutes les détresses Année 1778.

(*a*) Ce Livre troisieme, ainsi que le quatrieme, ne doivent presque rien à l'auteur anglais de l'histoire de Lord North. M. * * *, en refondant cet ouvrage, a cru devoir y faire entrer tous les événemens de la guerre, & s'est attaché à y maintenir une impartialité aussi précieuse que rare. Les personnes instruites reconnoîtront facilement la fidélité de ses mémoires, & attendront sans doute avec impatience que le temps & les circonstances lui permettent de donner à son sujet plus de développement & d'étendue. Il ne prétend pas dans ce moment à d'autre mérite que celui de n'offenser personne sans

qui l'avaient précédemment accablé. L'économie avait ſuccédé à la profuſion & à la négligence qui abſorbaient le revenu public. Ce jeune Monarque avait ſu trouver des Miniſtres diſpoſés à remplir ſes vues patriotiques. On lui avait fait ſentir qu'il n'était point de conquête ni d'alliance qui pût contribuer à ſa puiſſance, autant que le rétabliſſement du crédit national, par une adminiſtration prudente & par les progrès de l'agriculture & de l'induſtrie; mais il ne voulait pas reſter tranquille ſpectateur de la révolution de l'Amérique. En même temps qu'il voulait rétablir les finances & le commerce de ſon royaume, il voulait auſſi relever ſa marine; & il ne pouvait

---

trahir la vérité, d'être diſcret ſans retenue, & de louer ſans flatterie. Le temps de la cenſure n'eſt pas encore arrivé, & quand le devoir d'un hiſtorien l'oblige d'être ſévere, ce doit être toujours ſans aigreur & ſans malignité. On peut être véridique & judicieux ſans affliger les vaincus, ſans déchirer les coupables, & la clémence s'accorde très-bien avec la dignité de l'hiſtoire. Ceux qui croiraient trouver dans cet ouvrage contemporain des choſes propres à flatter leurs jalouſies, leurs vanités, leurs paſſions, ſont averties de leur erreur, & peuvent ſe diſpenſer de lire.

ſouffrir que l'Angleterre uſurpât plus long-temps la ſouveraineté ſur l'Océan.

Ayant à combattre ce nouvel ennemi, le Miniſtere de la Grande-Bretage crut devoir choiſir un Amiral d'une longue expérience & d'une valeur éprouvée, afin d'inſpirer de la confiance à ceux qui compoſaient la flotte deſtinée à s'oppoſer à celle de France dans les mers de l'Europe.

Le ſuffrage de la marine & celui du peuple nommaient l'Amiral Keppel à cette importante commiſſion. A quatorze ans il avoit accompagné le fameux Anſon dans ſon voyage autour du monde; & dans la deniere guerre, l'Amérique, l'Europe & l'Afrique avaient été tour-à-tour témoins de ſes ſuccès; il joignait une haute naiſſance & de grandes richeſſes à ſon mérite perſonnel; il déſapprouvoit les meſures du Miniſtere & la guerre de l'Amérique; il blamait ſur-tout la négligence qui s'était introduite dans le département de la marine, & ne voulut recevoir que du Roi le commandement de la flotte.

Arrivé à Portſmouth, il trouva à peine

ſix vaiſſeaux de ligne en état de faire voile; point d'équipages ſuffiſans, ni de proviſions préparées; cependant il employa tant de zele & de diligence, qu'il mit en mer au mois de Juin avec vingt vaiſſeaux de ligne & trois frégates. Il rencontra deux frégates françoiſes & s'en empara, quoiqu'il n'y eût point encore de guerre déclarée; mais il apprit par les papiers qui furent trouvés à bord de ces priſes, que trente-deux vaiſſeaux & dix frégates ſe préparaient à ſortir de Breſt. Une ſi grande ſupériorité de forces l'obligea de rentrer à Portſmouth pour y prendre du renfort. Le 9 de Juillet il remit en mer ayant trente vaiſſeaux ſous ſon commandement, & fut à la rencontre de la flotte françaiſe, qui était ſortie de Breſt la veille, ſous le commandement du Comte d'Orvilliers. Dans l'après-midi du 3 Juillet, les deux flottes ſe trouverent à la vue l'une de l'autre. Les Français ayant le vent, & étant par conſéquent maîtres de livrer le combat ou de l'éviter, la flotte anglaiſe forma ſa ligne de bataille; mais il n'y eut point d'action ce jour-là. Le lendemain,

deux vaiſſeaux français s'étaient tellement écartés, que leur flotte ne pouvait les rejoindre ſans engager le combat avec la flotte anglaiſe; mais la ſituation eut alors été ſi déſavantageuſe, que le Général français aima mieux être privé de leur aſſiſtance & les laiſſer éloignés que de ſe compromettre. L'Amiral Keppel, trompé par cette lenteur, crut que l'ennemi attendoit du renfort; il redoubla d'activité pour en venir à un engagement, & fit ſignal de chaſſer. Les deux flottes employerent juſqu'au 27 l'une à pourſuivre, l'autre à ſe retirer. Alors il ſurvint un coup de vent qui les ſépara; mais le ciel s'étant bientôt éclairci, les Anglais apperçurent l'armée françaiſe qui ſe formait en ligne de bataille; & comme le changement du vent lui avait procuré à ſon tour l'avantage de la poſition, elle paſſa devant les vaiſſeaux les plus avancés de la flotte anglaiſe, qui en reçurent toutes les bordées. Les deux flottes faiſant différentes manœuvres, combattirent à la portée de la mouſqueterie pendant près de deux heures, & ſe ſéparerent

entre une & deux de l'après-midi. Il y avait alors dix-neuf ans que les deux nations rivales avaient cessé de combattre sur l'Océan : il parut ce jour-là que les Français avaient fait de grands progrès dans la maniere de manœuvrer les vaisseaux & de servir le canon. Une partie de la flotte anglaise souffrit beaucoup plus dans ce combat que ceux qui la commandaient ne s'y étaient attendus. Ils combattirent bravement, mais la victoire ne pouvait être décidée que par un engagement complet & général entre les flottes respectives. Keppel espéroit forcer son ennemi à terminer cette journée, & les Français paraissaient également animés, mais des incidens s'y opposerent de part & d'autre. Trois heures furent employées à réparer les dommages ; & quelques vaisseaux de l'arriere-garde Anglaise étant tellement sortis de leur ligne & tombés sous le vent, qu'ils étaient en danger d'être coupés, le Comte d'Orvilliers fit signal à une partie de son armée de marcher à eux. Cet ordre ne fut pas compris sur le champ. L'Amiral Anglais eut

le temps de venir au ſecours, & la victoire échappa aux Français. D'un autre côté Sir Hugh Palliſer, Amiral de la Bleue, & qui commandait l'arriere-garde anglaiſe, avait formé la ligne de bataille à trois heures, & la poſition ſe trouvait être telle, que l'eſcadre de Sir Robert Hartland, qui formait naturellement l'avant-garde, était alors à la queue. L'Amiral Keppel voulant recommencer le combat, fit ſignal à l'avant & à l'arriere-garde de reprendre leur ſituation naturelle, ce qui fut exécuté ſur le champ par l'eſcadre de Robert Hartland, mais Palliſer n'obéit pas; & quoique l'Amiral lui eût envoyé répéter l'ordre par la frégate *le Fox*, Capitaine Windſor, Palliſer ne fit aucune manœuvre, en ſorte que la nuit ſurvint avant que la flotte anglaiſe fût en état de combattre: & l'Amiral voyant que pluſieurs vaiſſeaux étaient déſemparés, il retourna en Angleterre dans le même temps que la flotte françaiſe mouillait à Breſt.

Ce combat indécis fut livré à 48 degrés 39 minutes de latitude, & à 27 lieues

d'Oueſſant. Keppel rendit compte avec beaucoup de modération de la conduite de l'officier qui commandait l'arriere-garde: en parlant de ſa déſobéiſſance, il loua ſon courage & ſes qualités. Cette clémence était contraire aux principes de la diſcipline anglaiſe, mais elle provenait d'une ſource bien reſpectable, l'amitié. Keppel & Palliſer étaient les amis communs de l'eſtimable Charles *Saounders*, que toute la marine anglaiſe regardait comme un excellent Officier. Ce brave homme leur avait laiſſé en mourant une immenſe fortune, qu'ils avaient partagée entr'eux; le bon cœur de Keppel répugnait à trouver un coupable dans un homme que Saounders avait cru digne d'être ſon ami. S'il avait mis Palliſer aux arrêts auſſi-tôt qu'il avait manqué d'obéir, & l'avoit traduit à une Cour martiale, cette conduite ſévere, mais juſte, eût donné à la nation un exemple utile, & lui eût évité de fâcheux ſcandales.

Keppel ſortit de nouveau le 23 Août, ayant toujours Sir Hugh Palliſer pour commandant de l'arriere-garde. Quoique la

flotte françaiſe fût ſortie de Breſt cinq jours avant lui, il acheva ſa croiſiere ſans la rencontrer. Cette flotte s'élevant dans le ſud, laiſſa les ports de France ſans gardes, & le commerce ſans défenſe. Les navires venans de Saint-Domingue & des iſles du Vent étaient pris en entrant dans les rivieres de Nantes & de Bordeaux; & dans le même temps des corſaires anglais prirent trois riches vaiſſeaux venans des Indes orientales.

Les approches de l'hiver ayant forcé Keppel à rentrer dans le port ſans avoir combattu, il fut bien reçu du Roi; mais le peuple impatient avait compté ſur une victoire, & des paragraphes, inſérés méchamment dans les papiers publics, ne ceſſaient d'exciter ſon mécontentement.

Cependant les Commiſſaires chargés de traiter avec les Américains ſur les Bills conciliatoires de Lord North étaient arrivés en Amérique. C'était le Comte de Carliſle, le Gouverneur Johnſtone & William Eden. Le Commandant des forces de terre & celui de la flotte devaient concourir avec eux.

Les dispositions politiques du premier étaient bien connues; il avait approuvé les mesures coërcitives aussi-tôt qu'elles avaient été proposées. Le Gouverneur Johnstone, au contraire, s'était toujours distingué par sa popularité & sa modération. A l'égard de William Eden, il était Sous-Secrétaire d'Etat du Comte de Suffolk, & ne pouvait par conséquent avoir d'autres principes que ceux que le Ministere adoptait; mais il avait été Gouverneur du Maryland, & l'on supposait qu'il pouvait avoir quelques liaisons dans les provinces voisines. Aussi-tôt leur arrivée à Philadelphie, au commencement du mois de Juin, ils envoyerent au Président du Congrès (c'était alors Henri Laurens) les deux actes du Parlement, en vertu desquels ils agissaient, & leurs autres titres de créance; le tout fut rejetté, & leurs propositions ne furent point écoutées. Ils offraient, au nom du Roi, une cessation d'hostilités par terre & par mer, une liberté de commerce illimitée, l'expulsion de toute garnison militaire, de payer les dettes contractées

par le Congrès, & de relever le crédit du papier monnoyé. La réunion devait être entretenue par des députés envoyés respectivement par les Provinces au Parlement, & par le Parlement au Congrès; mais il était trop tard, toute confiance était détruite. Des propositions si avantageuses ne parurent avoir été dictées que pour priver l'Amérique de l'assistance de ses alliés, & l'opprimer tout-à-coup quand elle serait sans défense & sans appui. Le Congrès répondit définitivement qu'il n'y avait d'autre moyen de conciliation que de reconnaître l'indépendance, & d'éloigner des côtes de l'Amérique toutes les forces de terre & de mer; après quoi l'on pourrait faire tout traité de paix & de commerce, qui ne serait pas incompatible avec les traités qui subsistaient déjà entre le Congrès & d'autres puissances.

Alors les Commissaires britanniques ne pouvant ébranler la fermeté du Congrès, firent à plusieurs de ses membres l'injure de croire qu'ils pourraient se laisser séduire en particulier. Ils mirent tout en usage

pour corrompre les chefs des Conseils & de l'Armée. Washington, Laurens furent exposés à leurs artifices; ils firent aussi des offres au Général Reed, autrefois Avocat, & devenu depuis Président de la Pensilvanie (*a*). Toutes ces démarches furent révélées au Congrès, & publiées ensuite dans toutes les Provinces; ensorte que les Commissaires qui en étaient les auteurs, se discréditerent eux mêmes; &, méprisés du peuple, ils se disposerent à retourner en Angleterre, où le mauvais succès de leur ambassade devint un nouveau sujet d'humiliation pour le Gouvernement.

Les Ministres qui avaient eu connaissance du départ de la flotte du Comte d'Estaing, avaient envoyé des ordres au Général Clinton pour qu'il évacuât Philadelphie. Toute l'armée anglaise passa la Delaware le 18 Juin. La seule route par où les bagages

---

(*a*) Ce dernier répondit, à ce que l'on prétend, « qu'il » n'était pas à vendre, mais que s'il l'était, le Roi d'An» gleterre ne ferait pas assez riche pour l'acheter ». D'autres assurent que M. Reed donna aux propositions qui lui furent faites beaucoup plus d'éclat qu'elles n'en méritaient.

pouvaient être conduits à New-York était inégale & mauvaiſe ; les chariots, l'artillerie, les équipages du camp s'étendaient dans la longueur de plus de douze milles ; néanmoins le Général Clinton trouva le moyen de les couvrir, de les défendre & de les préſerver de toutes les attaques projettées par Washington.

Une nombreuſe diviſion de l'armée amériquaine, commandée par le Général Lée, le pourſuivit & lui livra combat, le 28 Juin, aux plaines de Montmouth-Court-houſe, dans le bas Jerſey. La victoire fut incertaine, & cette journée ne fut remarquable que par la perte de cinquante neuf ſoldats qui périrent accablés par la fatigue & la chaleur, & qui furent trouvés morts ſur le champ de bataille ſans avoir reçu aucune bleſſure. Les Amériquains ont attribué leur défaut de ſuccès, dans la bataille de Montmouth, à la mauvaiſe conduite du Général Lée, qui pouvait, diſaient-ils, intercepter l'armée royale, & donner le temps à Washington de l'environner & de la réduire. Quoiqu'il en ſoit, cet Officier

fut désapprouvé par une Cour martiale, & quitta le service.

L'armée anglaise ne put arriver à New-York qu'après quinze jours de marche, ayant à vaincre toutes sortes d'obstacles & de dangers en traversant le pays, & à résister sans cesse à l'ennemi qui harcelait son avant-garde. L'Amiral Howe, de son côté, avait quitté la Delaware, & toute la flotte avait mouillé à Sandy-Hoock.

Le Congrès retourna à Philadelphie, & le premier acte qu'il y fit fut la réception solemnelle de Conrald Alexandre Gerard, Ministre Plénipotentiaire du Roi de France auprès des Etats-Unis. Les Commissaires du Roi d'Angleterre, avant de s'embarquer à New-York pour retourner à Londres, publierent un Manifeste adressé au peuple des treize Colonies, dans lequel ils prétendaient que le Congrès abusait du pouvoir qu'il avait usurpé sans l'aveu de ses constituans, & trahissait leurs véritables intérêts en les engageant à la France; que cette conduite ne tendait qu'à leur ruine & à l'agrandissement de la France. Mais, malgré les expressions arti-

qu'ils employaient, & les promeſſes qu'ils ficieuſes faiſoient à ceux qui abandonneraient le parti du Congrès pour ſe réunir à l'Angleterre, ce Manifeſte ne produiſit aucun effet.

CHAPITRE II.

La flotte françaiſe commandée par le Comte d'Eſtaing paraît devant Staten-Iſland; opérations de l'armée anglaiſe; entrepriſe des Français ſur Rhode-Iſland; combat entre les deux flottes, interrompu par une tempête; la flotte françaiſe ſe réfugie dans le havre de Boſton, d'où, après avoir été long-temps bloquée, elle fait voile pour les Indes occidentales.

Les tempêtes qui avaient diſperſé la flotte de l'Amiral Byron n'avaient que retardé celle du Comte d'Eſtaing, enſorte qu'il arriva à la fin de Juin à l'embouchure de la Delaware, d'où le Lord Howe n'était parti que depuis trois jours avec ſon eſcadre pour ſe rendre à New-Yorck. Si la flotte

françaiſe était arrivée quelques jours plutôt, la ſupériorité de ſes forces aurait pu lui procurer une victoire ſignalée, car l'eſcadre du Lord Howe n'était compoſée que de ſix vaiſſeaux du troiſieme rang, trois de cinquante, & deux de quarante, au lieu que le Comte d'Eſtaing avait ſous ſes ordres onze vaiſſeaux de ligne, dont un de quatre-vingt-dix canons, un autre de quatre-vingt, & ſix de ſoixante-quatorze. Mais ce Général ne trouva plus d'ennemi dans la Delaware; & lorſqu'il arriva devant Sandy-Hook, Lord Howe, qui poſſédait au degré le plus éminent le mérite d'un Amiral habile, ſut profiter du peu de momens qui lui reſtaient, en ſe mettant à l'abri dans le havre, & en poſition de ne pouvoir être attaqué. En vain le Comte d'Eſtaing ſe préparait au combat; ſes gros vaiſſeaux exigeaient une trop grande quantité d'eau pour trouver un paſſage, & il employa dix jours à eſſayer inutilement de vaincre les obſtacles qui le ſéparaient de ſon ennemi. Alors il fit voile pour Rhode-Iſland, dont l'attaque avait été concertée entre lui & le Congrès. Le Général

Général Sullivan, à la tête de dix mille Américains, devait venir par les terres pour assiéger la Ville de Newport & forcer les lignes anglaises, tandis que les troupes de débarquement & l'artillerie de la flotte française l'attaqueraient du côté de la mer; mais à peine il avoit quitté l'embouchure de la rivière d'Hudson, que Lord Howe avoit été joint par trois vaisseaux de ligne, & était sorti pour le provoquer au combat.

L'Amiral Français n'avoit pas moins d'empressement. Le 10 Août il fit quitter à sa flotte sa station devant Newport, & parut en ordre de bataille. A peine Howe l'apperçut, que, voyant l'armée française avoir le vent sur la sienne, il travailla à regagner cet avantage par l'habileté de ses évolutions; mais il fut trompé dans son projet par les mouvemens opposés que fit l'escadre française. Le lendemain se passa tout entier en efforts inutiles, toujours croisés par la prudence de l'Amiral Français; enfin, à quatre heures de l'après-midi, désespérant de rendre sa situation meilleure, il fit signal aux vaisseaux les plus faibles de se

porter au centre, & aux plus forts de ſe ranger à la tête en ligne de bataille. Par cette poſition, il évita de ſe laiſſer engager par l'ennemi qui n'était qu'à trois quarts de lieue de diſtance. Il paſſa enſuite du vaiſſeau *l'Aigle*, qu'il commandait, ſur la frégate *l'Appollon*, où il était plus à portée de diriger les opérations de ſa flotte. La réputation de Lord Howe était depuis long-temps établie, & il paſſait pour n'avoir point de ſupérieur dans les évolutions navales. Il n'avait pas eu juſqu'alors l'occaſion de ſe ſignaler dans la guerre de l'Amérique. Elle ſe préſentait pour la premiere fois; mais une tempête affreuſe s'éleva, & ceux qui cherchaient à s'entredétruire furent obligés d'abandonner le combat & d'employer toutes leurs forces à ſe défendre contre les élémens. Bientôt les vaiſſeaux ne ſe virent plus, ils furent diſperſés, confondus. La flotte françaiſe, moins ſolidement agréée que celle des Anglais, ſouffrit beaucoup plus de dommages; *le Languedoc*, que montait le Comte d'Eſtaing, fut démâté de tous mâts & reduit

aux plus extrêmes dangers, ſon gouvernail fut emporté. Dans cet état de détreſſe, la tempête ayant ceſſé, il fut attaqué par le vaiſſeau Anglais *le Renaud*, de 50 canons, contre lequel il ſe défendit deux heures ſans gouvernail, quoique canoné par la hanche & hors d'état de faire aucune manœuvre. L'Anglais fut obligé de lâcher ſa proie, par la force du canon & l'adreſſe de ceux qui le ſervaient. La poſition était telle que *le Languedoc*, immobile au milieu des eaux, ne pouvait faire uſage que de ſix pieces de canon ; mais leur feu fut dirigé de maniere que pluſieurs boulets de trente-ſix entrerent par la poupe du *Renaud*, & prolongeant leur action dans toute l'étendue des batteries, le mirent hors de combat. Bientôt après, ſix vaiſſeaux français parurent & ſe rallierent au pavillon de leur Général. La frégate *l'Apollon*, qui portait l'Amiral Howe, ayant perdu deux de ſes mâts, ce Général s'embarqua à bord de la frégate *le Phœnix*, auſſi-tôt que la tempête ceſſa. Il paſſa enſuite ſur *le Centurion* ; mais voyant dix

vaiſſeaux de la flotte françaiſe mouillés à environ 25 lieues à l'Eſt du Cap May, il laiſſa *le Centurion* pour aller obſerver leurs mouvemens & diriger les vaiſſeaux anglais à meſure qu'ils ſe réuniraient. Il ſe rembarqua à bord du *Phœnix* pour ſe rendre à Sandy-Hook, où il avoit fixé le rendez-vous de la flotte. Il y jetta l'ancre dans la ſoirée du 17 Août.

L'arrivée de deux vaiſſeaux de la flotte de Byron donnant la ſupériorité aux Anglais, le Comte d'Eſtaing était renfermé dans Rode-Iſland avec ſa flotte déſemparée, ſans pouvoir y trouver les mâtures, ni les agrès néceſſaires pour ſe mettre en état de tenir la mer. Il craignait avec raiſon d'y être bloqué ; mais il eut le bonheur d'échapper & de gagner le havre de Boſton, avant que l'eſcadre anglaiſe eût remis en mer. L'Amiral Byron arriva quelques jours après, & le commandement lui étant dévolu, Howe retourna en Angleterre. Le Général Sullivan, privé du concours de l'eſcadre françaiſe, fut contraint de faire retraite & d'évacuer Rode-Iſland,

dont le Général Clinton, à la tête de quatre mille hommes, vint reprendre possession.

Les Américains ne virent point sans chagrin cette flotte puissante, sur laquelle ils avaient fondé de grandes espérances, arriver à Boston dans un état de détresse & de délabrement. Cependant la prévention des Bostoniens contre les Français ne put résister aux soins que le Comte d'Estaing & les principaux Officiers se donnerent pour la détruire.

Ce Général eut beaucoup de peine à se procurer des matieres & à remettre ses vaisseaux en état de naviguer. Il se préparait à faire voile lorsque Byron vint le bloquer avec des forces supérieures. Une tempête avait causé sa détresse, une autre tempête vint le délivrer au commencement de Novembre 1778, & força l'Amiral Byron de quitter la station qu'il avait prise. Le Comte d'Estaing saisit cette occasion d'échapper à l'ennemi; il abandonna les côtes du continent & fit voile pour l'archipel occidental, où de nouveaux

malheurs & de nouveaux dangers devaient éprouver ſon courage.

CHAPITRE III.

Priſe de Pondichery ; les Anglais s'emparent de Miquelon, & les Français de la Dominique & du Sénégal ; cruautés exercées dans les établiſſemens des frontieres ſauvages ; procès des Amiraux Keppel & Palliſer ; débats du Parlement ; Manifeſte du Roi d'Eſpagne ; état des Finances pour 1779.

Années 1778 & 1779.

AUSSI-TÔT que l'on avoit eu connaiſſance, en Angleterre, des traités conclus entre la France & l'Amérique ſeptentrionale, le Miniſtere avoit autoriſé le Préſident de la Compagnie des Indes orientales à envoyer avis à Madras, par terre, de la rupture entre la France & la Grande-Bretagne. L'Officier chargé de ce meſſage fit une ſi grande diligence que les forces de la Compagnie furent en état d'attaquer

Pondichery, dans le temps même que les flottes des deux Nations combattaient à Oueſſant. Au commencement du mois d'Août, le Général Munroe s'approcha à environ quatre milles de cette Place, tandis que Sir Edward Vernon bloquait le port avec un vaiſſeau de ſoixante canons, deux frégates, un ſloop & un navire armé. Cette attaque imprévue fut la premiere nouvelle que les Français reçurent dans l'Inde, de la guerre entre les deux Royaumes. Le Capitaine Troujolly parut bientôt avec une eſcadre ſupérieure. Les Anglais le combattirent deux heures entieres, après leſquelles ils furent obligés de lui céder, & il entra dans le port de Pondichery. Le Commodore Anglais, ayant réparé ſes dommages, ſortit de Madras, déterminé à livrer un ſecond combat; mais le Capitaine Troujolly ne défendit pas plus long-temps les poſſeſſions françaiſes de la côte de Coromandel, il ſe retira pendant la nuit & fit voile pour l'Iſle Maurice, laiſſant aux ennemis la frégate *le Sartine*; de trente-deux canons. Quoique le Chevalier de Bel-

lecombe, qui gouvernait Pondichery, fût abandonné de l'eſcadre, il fit une réſiſtance plus vigoureuſe qu'on ne pouvait l'eſpérer. Il ſoutint ſix ſemaines l'effort des bombes & des batteries anglaiſes, & ne capitula que le dix-ſept Octobre, lorſqu'il vit les ennemis décidés à livrer à la Ville un aſſaut général, dont le ſuccès était infaillible, & aurait entraîné la ruine des habitans. Les Anglais, charmés de ſa bravoure, lui accorderent toutes les conditions honorables qu'il voulut obtenir, & firent enſuite démolir les fortifications déjà détruites dans la derniere guerre, & à peine relevées depuis 1763.

Ils agirent dans l'Oueſt avec la même célérité. Ils détruiſirent les pêcheries françaiſes des environs de Terre-neuve, s'emparerent des Iſles de St. Pierre & de Miquelon, qui étaient ſans défenſe. Le Gouverneur, les habitans, la garniſon, qui n'était que de 62 hommes, les pêcheurs & gens de mer, furent renvoyés en France, & ces Iſles furent réduites à leur premier état de déſolation & de ſtérilité.

La prise de la Dominique & la conquête du Sénégal vinrent bientôt consoler les Français de ces pertes prématurées. La situation de la Dominique, entre la Martinique & la Guadeloupe, la met à portée d'intercepter tout ce qui entre ou sort de ces deux Isles. Il était important de s'en emparer au commencement des hostilités. Aussi-tôt que le Marquis de Bouillé, Gouverneur de la Martinique, eut reçu des instructions de la Cour pour se préparer à la guerre, il y envoya quinze cents hommes. Leur avant-garde, composée de Volontaires-Flibustiers, s'empara, sans peine, du fort principal (*a*); on ne leur résista point. L'Isle était sans défense, il n'y avait que cent hommes de garnison. Les Marchands de Londres avaient à la vérité donné une pétition pour engager le Gouvernement à renforcer les garnisons des Isles de l'Occident, mais les troupes n'étaient pas encore arrivées; les vainqueurs jugerent seulement qu'on en attendait bientôt, lorsqu'ils trouverent dans

(*a*) Le Fort de *Cachacrou.*

l'Isle 164 canons, 2 mortiers de fonte; & une grande quantité de toutes especes de munitions de guerre & de provisions. Le Marquis de Bouillé si distingué depuis par un heureux accord des talens militaires & des vertus civiles, donna aux habitans une capitulation généreuse; il prévint le pillage, en faisant délivrer aux volontaires & aux soldats une somme d'argent, & ne souffrit pas que l'on commît le moindre désordre.

On avait formé en France une légion nombreuse sous le nom de Volontaires Étrangers de la Marine, & sous les ordres du Duc de Lausun, jeune Seigneur vif, aimable, intrépide. Cette jeunesse frivole & turbulente, mais brave, que les plaisirs de la Capitale, l'abus des privileges de la naissance, l'oisiveté, le défaut des richesses, & sur-tout une longue paix, avaient rendue jusqu'alors inutile au Royaume, se disputait l'honneur de courir des dangers avec lui. Il se présenta tant d'Officiers qu'il n'en put être employé que la sixieme partie. Il n'était pas aussi facile de se pro-

curer, à l'inſtant, des ſoldats dans la même proportion. Pour compléter les bataillons, on recruta des étrangers, & l'on tira de la chaîne une quantité de déſerteurs. Ces hommes, dont la punition eſt ſi ſevère, ne ſont pas à dédaigner; un cœur fier & ſenſible s'irrite, à la moindre injure, & le mécontentement lui perſuade aiſément qu'il ne lui reſte d'eſpoir que dans la déſertion; mais infidele à ſon Officier, il eſt encore plein de zele pour ſon Roi, & bouillant de courage pour ſa patrie.

Une partie de cette légion fut deſtinée pour l'Amérique & les Indes orientales, une autre diviſion fut envoyée ſur les côtes d'Afrique, & cette nouvelle incorporation rendit par-tout de grands ſervices. Le commencement de ſon exiſtence fut marqué par la conquête du Sénégal; les forts que les Anglais y avaient bâtis furent aſſaillis & réduits, & l'on y laiſſa des garniſons.

La flotte de l'Amiral Byron ayant été une ſeconde fois battue & diſperſée par la tempête, fut long-temps à ſe réparer avant de pouvoir ſuivre ſon ennemi dans les Indes

occidentales. Pendant qu'elle travaillait à se réagréer, des ravages affreux s'exerçaient dans les derrières de la Pensilvanie, vers les frontieres des Sauvages. Des Torrys qui s'étaient refugiés parmi ces peuples barbares, & dont les Anglais animaient le ressentiment contre leurs compatriotes, les guidaient & se joignaient à eux dans les actes de la cruauté la plus déterminée. Le nouvel établissement de *Vioming*, peuplé par quelques émigrans de la Province de Connecticut, devint le théâtre des plus horribles actions que l'esprit exterminateur puisse inspirer aux hommes. La belle rivière de Susquehanna traverse ce canton. Le premier établissement qui y avait été fait ne remontait pas au-delà de quinze années, mais ce sol riche n'avait pas tardé d'être peuplé ; la beauté du climat & la fertilité de la terre y avoient attiré sans cesse de nouveaux habitans. Mille hommes de ce canton servaient dans l'armée américaine, & ayant quitté leurs familles pour défendre la patrie, ils avaient cru qu'elles étaient assez gardées par l'éloignement, la

justice & l'innocence. Ils se trompaient; un nommé Butler, qui avait été employé comme agent de l'Angleterre parmi les Sauvages du Nord, apprit que la nouvelle Colonie de Vioming était dépourvue de guerriers; il conduisit un parti de quinze cents hommes, sauvages ou déguisés comme tels, contre cet heureux pays, que quatre petits forts étaient destinés à protéger; le premier de ces forts fut rendu volontairement, étant occupé par le petit nombre de Royalistes ou Torrys qui se trouvaient dans la nouvelle Colonie. Le second fut pris d'assaut, & les hommes furent égorgés avec les rafinemens de la cruauté la plus révoltante, mais les femmes & les enfans furent épargnés. Butler trouva le moyen d'attirer le principal Officier & une partie de la garnison du troisieme, dans une embuscade où il les massacra; le Commandant & soixante hommes seulement parvinrent à s'échapper. Ayant ainsi mis le troisieme fort hors de défense, il l'investit & envoya à ceux qui y restaient les crânes de deux cents de leurs compagnons. Ces

malheureux ne pouvant résister, lui firent demander à quels termes il exigeait qu'ils se rendissent ; il ne leur répondit que ce mot, *la hache* (*a*). Malgré leur impuissance, le désespoir les porta à se défendre jusqu'à l'extrêmité ; mais enfin Butler entrant dans le fort fit tuer ceux qu'il y trouva, sans égard à l'âge & au sexe, & fit mettre le feu aux bâtimens. Le quatrieme fort restoit encore, mais la garnison étant trop faible, & effrayée du sort des autres, elle espéra fléchir le féroce Butler en se soumettant sans résistance ; il prouva qu'il est des hommes qui ne peuvent se rassasier de cruauté. En vain les femmes & les jeunes filles s'avancerent & se jetterent à ses pieds pour demander grace, tout fut massacré & aussi-tôt le feu mis aux bâtimens ; enfin les habitants & leurs demeures furent détruits en même temps. Les familles d'un certain nombre de Torrys furent seules exceptées, & Butler les emmena avec lui parmi les sauvages. Cette contrée qui pro-

(*a*) *The hatchet.*

mettait de devenir si florissante, demeura déserte, & n'offrit plus aux yeux du voyageur que les débris de l'incendie & les traces du carnage. La rage des meurtriers fut telle que, ne pouvant emmener les troupeaux, ils eurent la cruauté de leur couper la langue & de les estropier de différentes manieres.

Les Américains, pour se venger de ce ravage, dont il n'est peut-être point d'autre exemple, formerent un parti de jeunes gens, qui pénétra, avec des peines extraordinaires & un généreux mépris de tout danger, jusques dans les retraites éloignées d'où ces barbares étaient sortis, mais malgré toutes les précautions qu'ils prirent, ils furent découverts. L'allarme se répandit aussi-tôt parmi les Sauvages & les réfugiés; ils parvinrent à s'échapper, mais leurs huttes & tout ce qu'ils possédaient fut détruit. Un autre détachement partit de la Virginie pour se rendre aux Illinois & y saisir le Gouverneur. C'était un Français nommé Rochebl (*a*), qui avait envoyé plusieurs fois

(*a*) L'établissement français des Illinois a été cédé aux

les Sauvages de ſon département ravager les derrieres de la Virginie, & qui, ſoudoyé ſans doute par les Anglais, leur payait un prix par chaque chevelure qu'ils rapportaient. Quoiqu'il fallût faire cent lieues pour arriver à *Kaſkakias*, où demeurait ce malheureux, les Américains accomplirent leur deſſein; le village fut ſurpris, le Gouverneur fut arrêté lui-même & envoyé priſonnier à la Virginie. Tous les Indiens en état de faire la guerre furent tués ſans pitié; mais on épargna le reſte, & on ſe borna à exiger des Français qui habitoient ce canton, qu'ils prêteroient le ſerment d'allégeance aux Etats-Unis de l'Amérique.

Année 1779. Dans ce temps-là le Parlement d'Angleterre s'occupoit de la querelle qui s'était élevée entre l'Amiral Keppel & ſir Hugues Palliſer.

Eſpagnols avec la Louiſiane, mais la négligence des Eſpagnols l'avait laiſſé dans une eſpece d'indépendance. Les Indiens de ce canton s'étaient exercés, dans la guerre de 1756, à piller les derrieres de la Virginie, & à y enlever des chevelures. Le Gouverneur français était alors dans l'uſage de les leur payer, comme il ſe pratiquait au Canada. Le prix ordinaire était de dix écus.

Pallifer. Les gazettes miniftérielles avaient maltraité l'Amiral Keppel en différents paragraphes, celles de l'oppofition ne tarderent pas à attaquer Pallifer. Ce dernier, tout coupable qu'il étoit, eut la hardieffe de requérir l'Amiral Keppel de contredire les faits avancés dans ces papiers. Ce dernier s'y refufa, difant qu'il ne fe croyait point obligé de réfuter un Ecrivain anonyme, en faveur de qui que ce fût, puifqu'il avait méprifé les nombreufes attaques que l'on avait faites contre lui-même. Pallifer, favori des Miniftres, & l'un des Commiffaires de l'Amirauté, fut piqué de ce refus, & publia un état des faits dans lequel il blâma la conduite de l'Amiral, & il le figna de fon nom. Ce procédé excita l'attention du Parlement, & il y fut fait une motion pour demander au Roi que Pallifer fût obligé de fe juftifier devant une Cour Martiale ; mais avant que la Chambre eût prononcé fur cette motion, ce Vice-Amiral fe rendit l'accufateur de Keppel à l'Amirauté. Ce Tribunal, dont Palifer était lui-même un des principaux membres, re-

çût favorablement cette accuſation, & ſaiſit avec empreſſement l'occaſion de compromettre la vie d'un Amiral qui, par des ſervices rendus pendant quarante ans, avait acquis le reſpect, l'eſtime & l'amour de ſes compatriotes. Il était alors malade, & le ſeul empriſonnement à bord d'un vaiſſeau pouvait le faire périr. Toute l'Angleterre fut indignée. Douze Amiraux, à la tête deſquels était le fameux Amiral Hawke, préſenterent un Mémoire au Roi contre l'Amirauté, diſant que, pour excuſer un de ſes membres, elle ſacrifiait juſqu'à la décence & l'équité. Ce Mémoire n'eut point d'effet, mais le Parlement paſſa un acte pour que l'on transferât la Cour Martiale dans la maiſon du Gouverneur de Portſmouth, à cauſe de la mauvaiſe ſanté de l'Accuſé. Enfin les charges ayant été examinées, & le priſonnier entendu, il fut jugé, le 11 Février 1779, « que les » accuſations étaient malicieuſes & mal » fondées, & qu'il paraiſſait que l'Amiral, » loin de s'être mal conduit & d'avoir » négligé ſon devoir dans la journée du 27

» Juillet, s'était comporté comme un Of-
» ficier judicieux, brave & expérimenté ».
En conſéquence, la Cour déclara unanimement que l'Amiral Auguſte Keppel était honorablement acquitté des différens articles contenus dans l'accuſation intentée contre lui. Le Préſident, en lui délivrant ſon épée, lui dit : « Amiral Keppel ! C'eſt
» un grand plaiſir pour moi de recevoir
» de la Cour que j'ai l'honneur de préſider,
» l'ordre de vous féliciter, en vous ren-
» dant votre épée, de ce qu'elle vous eſt
» rendue avec tant d'honneur, deſirant
» qu'elle vous ſerve long-temps pour la
» gloire de votre Souverain & la défenſe
» de votre pays.

Tous les Officiers de Marine qui étaient alors à Portſmouth, l'attendaient à la ſortie pour le reconduire en ordre de marche, au milieu des acclamations du peuple, & les deux Chambres du Parlement arrêterent unanimement qu'il lui ſerait fait des remercîmens de ſa brave conduite dans la journée du 27 Juillet.

Auſſi-tôt Hugh Palliſer donna ſa démiſ-

ſion de tous ſes emplois, dont le revenu annuel montait à près de quatre mille guinées, & ne garda d'autre grade que celui de Vice-Amiral de l'Eſcadre bleue; il fut ſoumis à une Cour Martiale qui commença à ſe tenir à bord du vaiſſeau *le Sandwich*, le 12 Avril. Ses protecteurs ne l'abandonnerent pas; on n'entendit point la dépoſition du Capitaine Stuart, & le Lord Longford qui commandait le vaiſſeau *l'America*, lequel combattait à côté de celui de Palliſer le jour de l'action, fut envoyé en croiſiere; enfin on introduiſit dans le nombre de ſes Juges un de ſes neveux. Il fut jugé le 5 Mai: « que la conduite du Vice-Amiral de » la Bleue avait été louable & méritoire » en pluſieurs momens; mais qu'il étoit » blamable pour n'avoir pas fait connaître » à l'Amiral la mauvaiſe ſituation de ſon » vaiſſeau, par la frégate *le Fox* ou toute » autre occaſion; que néanmoins, comme » il n'était répréhenſible en aucune autre » partie de ſa conduite, l'opinion de la » Cour était qu'il fût acquitté, & l'acquit» tait en conſéquence ». Le Préſident lui

remit son épé sans lui dire autre chose que ces mots : « Monsieur, la Cour m'envoye » vous rendre votre épée (*a*) ». Quelques jours après, étant au lever du Roi, Sa Majesté lui fit un accueil gracieux ; mais Sir Robert Hartland enleva son pavillon de la rade de Portsmouth, & résigna son commandement.

A l'ouverture de la session du Parlement, le 26 Novembre 1778, le Roi n'avait fait aucune mention de la guerre de l'Amérique ; mais l'opposition désapprouva hautement les menaces qui avaient été faites par les Commissaires du Roi, à leur départ de New-York, & trente-un Pairs protestaient contre ces menaces dans des termes sévères. On examina la conduite des Ministres, & on fit des recherches particulieres sur l'état de la marine & sur les dépenses de ce département ; mais le Lord Sandwich qui en était chargé, évita, par la hardiesse de ses assertions & le nombre de ses partisans, que ces recherches fussent poussées

(*a*) *Sir, Jam directed to return you your sword.*

trop loin. On accuſait auſſi le Général Howe de négligence dans le commandement général qu'il avait eu de l'armée en Amérique. Galloway, Avocat de profeſſion & transfuge Américain, qui, après avoir été membre du Congrès, s'était fait Royaliſte, accuſait ce Général; mais il parut que les mauvaiſes inſtructions du Miniſtere avaient plus contribué à ſon peu de ſuccès que ſa conduite elle-même, & que, malgré que les Miniſtres fuſſent coupables, on devait encore moins l'attribuer à eux qu'à l'impoſſibilité de conquérir & de ſoumettre à la fois un pays tel que l'Amérique Septentrionale. De ſon côté, le Général Burgoyne demandait à ſe juſtifier, & à prouver qu'il avait fait tout ce que l'on pouvait attendre de l'expérience, du courage & de l'honneur militaire. Le Roi & les Miniſtres avaient travaillé juſqu'alors à lui en ôter les moyens. Cependant Sir Guy Carleton, Gouverneur du Canada, & les principaux Officiers qui avaient ſervi dans cette malheureuſe campagne, furent entendus, & tous rendirent hommage,

dans les termes les plus forts, au mérite & à la perſévérance du Général. Toutes les imputations qu'on lui avait faites, & que l'on avait répandues contre lui dans le public, telles que d'avoir paſſé la riviere d'Hudſon, malgré l'opinion de ſes meilleurs Officiers, furent prouvées fauſſes. Les Miniſtres appréhendant ſans doute les ſuites d'une juſtification ſi évidente à laquelle ils ne pouvaient contredire, ſe porterent à lui faire écrire par le Miniſtre de la guerre, que le plaiſir de Sa Majeſté était qu'il retournât à Boſton, auprès de ſon armée priſonniere ; mais il empêcha l'effet de cet exil, en donnant ſa démiſſion de tous les emplois qu'il tenait de la Couronne. C'eſt une conſolation bien précieuſe pour l'homme en place, qui éprouve l'injuſtice & l'ingratitude de la Cour, que de trouver une retraite à l'ombre des Loix, comme ſimple citoyen.

La ſeſſion du Parlement allait ſe terminer, lorſqu'elle fut prolongée par un meſſage du Roi aux deux Chambres, par lequel il leur dénonçait un manifeſte du

Roi d'Eſpagne qui, s'étant interpoſé comme Médiateur entre l'Angleterre & la France, ſe plaignait de ce que l'on avait fait injure à ſa médiation, & déclarait la guerre à l'Angleterre, ſe fondant ſur une infinité de griefs, tous exactement déduits par articles, depuis un juſqu'à cent.

Une conſternation générale ſemblait devoir ſaiſir la Nation Anglaiſe. A la lecture de ce terrible manifeſte, toutes les Puiſſances de l'Europe ſemblaient avoir réſolu l'abbaiſſement de l'Angleterre; il ne ſe préſentait ni ami, ni allié pour ſoutenir ce Royaume, dans cette extrémité; mais, privés de toute reſſource au-dehors, les Anglais en trouverent de plus grandes dans leur fermeté. S'il faut que la Nation ſuccombe, diſait un de leurs Généraux, que ce ſoit en ſoutenant la guerre contre l'univers, du moins un ſeul peuple n'aura pas la gloire de nous avoir vaincus.

Ils prirent en conſéquence les plus rigoureuſes réſolutions, le ſervice de l'année 1779 fut réglé plutôt qu'il n'arrive ordinairement, (le 24 Février,) & les dépenſes

furent portées à 15,729,654 liv. ſterling. Cette ſomme fut formée du produit de la taxe des terres & des droits ſur la dreche; un emprunt de ſept millions ſterling, par annuités, auxquelles Lord North avoit imaginé d'ajouter une loterie compoſée de quarante-neuf mille billets chacun de dix livres ſterling, pour être diſtribués, parmi les Souſcripteurs de l'emprunt, à titre de douceur, & à raiſon de ſept billets ou 70 livres ſterling par chaque mille livres ſterling. Le fonds d'amortiſſement fourniſſait deux millions ſoixante-onze mille huit cents cinquante-quatre livres ſterling, & l'on vota trois millions quatre cents mille liv. en billets de l'Echiquier. Le nombre des matelots fut voté à ſoixante-dix mille, & les troupes de terre à trente mille hommes. Le Miniſtre déclara que ſon intention avait été d'emprunter huit millions, mais qu'il n'avoit pu en procurer que ſept. Le Parlement arrêta une vote de crédit d'un autre million. On n'acquitta cette année-là aucune partie de la dette de la marine. L'emprunt s'étoit fait aux conditions ſuivantes;

ſavoir : trois pour cent par an, la douceur ou indemnité des billets de loterie, & une annuité de trois livres ſterling quinze shellings par an pour chaque cent livres, pendant vingt-neuf ans (*a*). L'intérêt annuel de cet emprunt montait à 472,500 l. ſterling dont la levée fut impoſée, ſçavoir : 5 pour $\frac{0}{0}$ de droit additionnel ſur le produit entier de l'exciſe, (la bierre, l'aile (*b*), le ſavon, la chandelle & les cuirs exceptés,) cet impôt étoit eſtimé devoir produire 282,109 liv. ſterling ; une taxe d'un Penny (*c*), par mille, ſur les chevaux de poſte, & un droit additionnel de 5 pour $\frac{0}{0}$ ſur les batiſtes.

(*a*) Toutes ces conditions reviennent à-peu-près à 7 pour $\frac{0}{0}$ par an ; mais ce qui rend l'emprunt onéreux, c'eſt que cet intérêt ne peut être allégé que par un laps de 29 ans, après leſquels il ſera à la vérité réduit à 3 pour $\frac{0}{0}$, capital non exigible.

(*b*) En Anglais *ale* c'eſt de la bierre douce.

(*c*) A-peu-près un ſol de France.



CHAPITRE IV.

Succès des Anglais dans la Géorgie ; attaque de Charleſtown par le Général Prevot ; deſtruction de la marine amériquaine à Penobſcot ; priſe de Sainte-Lucie par les Anglais, de Saint-Vincent & de la Grenade par les Français ; combat naval entre la flotte du Comte d'Eſtaing & celle de l'Amiral Byron ; attaque de Savanah par les Français & les Américains ; réquiſition de l'Angleterre aux États de Hollande ; la flotte combinée de France & d'Eſpagne entre dans la Manche, menace les côtes d'Angleterre, & ſe retire ſans rien exécuter.

IL y avoit à peine quinze jours que la Cour d'Eſpagne avait fait remettre ſon manifeſte à la Cour d'Angleterre, & déjà une armée eſpagnole bloquait Gibraltar ; mais le Gouvernement Anglais entretenait cette place dans un état de défenſe qui ne laiſſait rien à redouter de la bravoure

Année 1779.

Castillane ; une garnison suffisante défendait les ouvrages, & les magasins étaient remplis de vivres & de munitions. La guerre s'allumoit de toutes parts avec violence, le courage Britannique s'exhaltait dans le malheur.

Le Colonel Campbell, soutenu de l'Escadre du Commodore Hide Parker, s'était embarqué à New-York à la fin du mois de Novembre 1778, avec un corps de troupes composé de Hessois & de Montagnards Ecossais, & se rendit à Savanah dans la Géorgie, tandis que le Major-Général Prevot, qui commandait dans la Floride orientale, partait de St. Augustin avec toutes les forces qu'il avoit pu rassembler pour coopérer à reduire cette Province. Campbell repoussa & défit, aussi-tôt après son débarquement, les troupes que les Géorgiens avaient assemblées pour leur défense ; il s'empara de Savanah sans y laisser commettre aucune violence, & loin d'imiter ceux qui l'avoient précédé dans la guerre de l'Amérique, il voulut associer le courage à l'humanité. Tous les

poſtes qu'il attaqua ſe rendirent à ſes armes, & le Général Prevot ne trouva à ſon arrivée d'autre choſe à faire, pour achever de ſoumettre la Géorgie, que la réduction de la Ville de Sumbury. Cependant le Général Lincoln était arrivé dans la Caroline méridionale & il s'avançait vers la Géorgie. Le Général Prevot fut à ſa rencontre, &, par un effort de ſon habileté militaire, il parvint à ſurprendre tellement un détachement de deux mille Américains, qu'après en avoir tué trois cents & fait deux cents priſonniers, le reſte prit la fuite, abandonnant ſon artillerie, ſes bagages & ſes munitions. Cet avantage fut remporté le 3 Mars 1779; alors Lincoln fut obligé de changer de poſition.

Prevot entra dans la Caroline avec trois mille hommes, & gagnant trois jours de marche ſur ſon ennemi, il parut devant Charleſtown le 12 Mai. Il ſomma cette Ville de ſe rendre; mais on lui réſiſta, & ayant propoſé que la Caroline du Sud demeurât neutre, pendant le reſte de la guerre, on le lui refuſa. Il ne lui reſtait d'autre parti

à prendre que de livrer l'aſſaut; mais n'ayant point d'Artillerie, & n'étant ſoutenu d'aucune force navale, il fut obligé de lever le ſiege, & ſe borna à s'emparer de l'Iſle de Port-Royal, qui lui conſervait un libre accès dans la Caroline. Il avait fait occuper par le Lieutenant-Colonel Maitland, un poſte fortifié à Stons-Ferry, dont le Général Lincoln, avec cinq mille Américains, ne put le dépoſſéder.

Il ne ſe paſſa rien de remarquable pendant cette campagne, du côté de New-York; mais Sir Georges Collier, commandant une petite flotte anglaiſe fit une deſcente dans la baye de Cheſapeack, où il détruiſit une grande quantité de magaſins remplis de tabac & de proviſions, beaucoup de munitions navales, & brûla ou prit 130 Navires ou Bateaux. Il fit une expédition à la côte de Connecticut, dans laquelle il détruiſit les Bourgs de Fairfield, Norwalk & Gréenfield. Les Américains ayant fait partir de Boſton une flotte, pour raſer un Fort conſtruit depuis peu par les Anglais ſur la riviere de Penobſcot, cette flotte

ſut encore détruite par la vigilance & l'intrépidité de Sir Georges ; il fit ſauter huit frégates & ſept brigantins armés, & il prit quatre autres bâtimens, mais les équipages échapperent & ſe ſauverent ſur le rivage. La perte de cette flotte était conſidérable pour les Américains qui n'avaient point de moyens de la remplacer.

Tandis que l'Ecadre du Comte d'Eſtaing était bloquée à Boſton, le Général Clinton avait envoyé aux Antilles un corps de troupes conſidérable, ſous les ordres du Général Gréen, pour renforcer les Garniſons des Iſles Anglaiſes, & coopérer avec la flotte de l'Amiral Barington. Ils venaient de s'emparer de l'Iſle de Sainte-Lucie, lorſque le Comte d'Eſtaing arriva à la Martinique. Il donna auſſi-tôt ſes ordres pour aller au ſecours de cette Iſle, emmenant avec lui le Gouverneur & une partie de la garniſon de la Martinique. Tout fut prêt en vingt-quatre heures, & il appareilla avec onze vaiſſeaux de ligne & huit mille hommes de troupes. La flotte & l'armée Anglaiſe étaient dans le plus

grand danger, à peine établis en pays ennemi, & ayant à résister à des forces si supérieures; mais il survint une infinité de circonstances qui causerent leur salut. Le Comte d'Estaing se trouva dans l'impossibilité de profiter de la supériorité de son armée navale. Le mouillage où l'Escadre anglaise étoit à l'ancre, est une espece de banc sur lequel il n'y a pas plus de quinze brasses d'eau, mais à côté de ce banc il y a deux cents brasses. Ayant fait observer la situation de l'ennemi, il reconnut que Barington avoit eu la précaution de mouiller précisément sur la corne du banc, & dans un ordre très-serré, en telle sorte qu'il fallait se résoudre à l'attaquer à l'ancre, & exposé sous le canon des forts & des batteries, avant de parvenir au mouillage. Cette opération ne parut pas praticable, & l'on y renonça. On aurait pu, dans le premier moment, surprendre & enlever d'assaut le Morne (*a*) fortuné; mais l'endroit du débarquement fut mal choisi,

(*a*) *Morne*, Montagne.

&

& au lieu d'envoyer un détachement d'hommes déterminés & connoiſſant le pays, pour tourner le Morne & l'attaquer par le revers, on diviſa l'armée en trois colonnes qui devaient, chacune de leur côté, marcher droit aux forteresses. Il n'y avait point de routes faciles, le terrein était mauvais, on n'avait que des guides infidelles; les colonnes s'égarerent & vinrent toutes à la fois déboucher au pied du Morne, dans un petit vallon rempli de gouyaviers (*a*), dominé des deux côtés par des collines où les Anglais firent, ſur le champ, établir quelques pieces de canon qui firent un ravage terrible : on était perſuadé que le Gouverneur de l'Iſle, avant de capituler, avait du moins fait enclouer les batteries du Morne; elles ne l'étaient pas, & les Français ne pouvaient avancer ſans en eſſuyer tout le feu. Des boulets de vingt-quatre les renverſant par

(*a*) Le Gouyavier eſt un arbuſte à-peu-près de la conſiſtance du Prunier. Il croit ſans culture, & produit d'aſſez bons fruits, quoique ſauvages.

centaines, ils prirent la fuite dans la plus déplorable confusion. Tous les corps de troupes étaient tellement mêlés qu'il fut impossible d'en rallier un seul; douze cents morts resterent sur la place, & l'on se rembarqua dans la plus grande consternation. Les Anglais passerent rapidement de la plus grande terreur aux chants de la victoire; mais ces hommes qui avaient vaincu des ennemis supérieurs, par l'avantage de leur position sur terre & sur mer, ne purent résister au climat destructeur de Sainte-Lucie, triste azile des scorpions, des serpens & des reptiles les plus vénimeux. L'existence de ces animaux s'entretient par les sucs des plantes que produit un sol trop chargé de bitume & de sels corrosifs, aussi bien que par les miasmes pestilentiels qui s'élèvent des marécages, & ils régénerent sans cesse dans l'air par leur souffle empoisonné, la contagion qu'ils en ont reçue. Les travaux qui étaient nécessaires pour achever les fortifications, augmenterent la mortalité. Les Européens supportent difficilement la fatigue dans un

pays où règne une chaleur humide; & les Anglais payerent à un trop haut prix la possession de cette Isle redoutable, pendant la guerre, à toutes les Antilles, par la position & l'excellence de ses ports.

L'Amiral Byron étant arrivé bientôt après, Barington lui remit le commandement, & l'armée navale fut renforcée par une escadre sous les ordres de l'Amiral Rowley. La flotte française fut augmentée aussi par une escadre sous les ordres du Comte de Grace du Bar. Alors l'Amiral Byron ayant quitté les parages de la Martinique pour escorter la grande flotte marchande qui s'était rassemblée à Saint-Christophe, le Comte d'Estaing saisit cette occasion pour envoyer le Chevalier du Rumin, avec deux frégates & un détachement, s'emparer de l'Isle de Saint-Vincent. La moitié des habitations de cette isle appartenait à des Français, & la haine des Caraïbes contre les Anglais, qui avaient usurpé leurs terres, était portée au plus haut degré: ces circonstances rendirent la conquête facile; & le Chevalier du Rumin

y donna des preuves de ce courage & de cette capacité, qui l'ont fait regretter l'année ſuivante, lorſqu'il a été tué dans un combat de mer.

La fortune de la France, juſqu'alors malheureuſe dans cette guerre, parut dans ce temps-là ſe relever pour quelques momens. Le Chevalier de la Motte-Piquet arriva à la Martinique avec pluſieurs vaiſſeaux & un renfort de troupes & de proviſions. Le Comte d'Eſtaing ayant alors, par cette jonction, ving-ſix vaiſſeaux ſous ſon commandement & huit mille hommes de troupes de débarquement, partit de la Martinique pour s'emparer de l'Iſle de la Grenade & de ſes dépendances. La garniſon de cette iſle était faible, & le Gouverneur ne fit preſque point de réſiſtance; il fit tranſporter ce qu'il avait de plus précieux au réduit du Morne de l'Hôpital, & s'y renferma d'abord avec cent cinquante grenadiers, quelques matelots, & ſix cents hommes de milice, dont environ trois cents étaient des Français qui avaient prêté ferment au Roi d'Angleterre. Il fit ſon débar-

quement à trois quarts de lieues de Saint-George ou le Fort-Royal, dans une petite anſe, ſur l'habitation d'un Français appellé Molenier. Une des colonnes s'égara, & il y eut quelques ſoldats tués de ce côté-là; mais Gaſpard Vence, Corſaire redouté dans ces parages, & dans la bravoure duquel le Général avait mis une confiance bien fondée, parvint au haut du Morne, à la tête d'une compagnie de grenadiers de bonne volonté, força les barricades, & s'empara des batteries du côté de l'eſt. A ſon approche les milices lâcherent pied, les Français qui y étaient mêlés jetterent leurs armes; leur déſertion répandit l'allarme parmi les ſoldats. Il les pourſuivit ſans leur donner le temps de revenir à eux-mêmes; & s'élançant vers le pavillon anglais qui flottait ſur la batterie principale, il en coupa la driſſe d'un coup de ſabre, l'amena, le mit ſous ſon bras, & arborait à la place le pavillon français, lorſque les grenadiers anglais, revenant de leur terreur, s'apperçurent qu'il n'avait ſous ſes ordres qu'environ quatre-vingt hommes,

& que la colonne qu'il précédait, qui était commandée par le Comte d'Estaing en personne, était encore éloignée, ils revinrent à la charge. Vence, adossé au mât de pavillon, & ayant entouré son bras gauche avec le pavillon anglais, dont il se faisait un bouclier, se défendit seul pendant cinq minutes, sans autres armes que son sabre, contre une troupe de grenadiers qui l'attaquaient confusément avec le sabre & la bayonnette. Il aurait à la fin succombé, si Houradoux, Sergent de son détachement, ne se fût avancé avec un courage digne d'un soldat romain pour le secourir & lui sauver la vie. A l'instant le Comte d'Estaing lui-même arriva à la tête de sa colonne, & tout reprit la fuite. Vence lui présentant le pavillon anglais qu'il venait d'enlever, lui présenta aussi le Sergent Houradoux. Le Comte d'Estaing embrassa sur le champ ce brave homme, & le fit Officier. Là se termina l'assaut de la Grenade. Le Général ayant fait diriger sur la ville le canon du Morne, Lord Marcartney se rendit à discrétion.

Telles étaient les choſes qui ſe paſſaient à la Grenade lorſque la flotte de l'Amiral Byron, formée de vingt-un vaiſſeau de ligne, parut pour en diſputer la conquête. Le Comte d'Eſtaing s'étant rembarqué à la hâte, il ſe forma un engagement partiel entre les deux flottes, pendant lequel le vaiſſeau *le Prince de Galles*, ſur lequel était l'Amiral Barington, & les vaiſſeaux *le Boyne* & *le Sultan* ſoutinrent très-long-temps le feu de preſque toute la flotte françaiſe. Ces vaiſſeaux furent entiérement déſemparés, ils tomberent ſous le vent, & ils auraient été pris infailliblement, s'ils avaient été pourſuivis; mais l'avant-garde de l'armée françaiſe s'étant laiſſée tomber ſous le vent dès le commencement du combat, le ſuccès ne fut pas déciſif. L'Amiral Barington, dont la vie n'avait été qu'une continuité de ſervices rendus à ſon pays, fut bleſſé mortellement. Il y eut, du côté des Anglais, environ huit cents tués & cent cinquante bleſſés; & Byron fut obligé de ſe retirer ſans avoir pu rien entreprendre. Le Comte d'Eſtaing ayant eu l'a-

vantage très-rare de commander en perſonne & de combattre en ſoldat, & par terre & par mer, fut en même-temps vainqueur ſur l'un & l'autre élément, & ceignit d'un double laurier les trophées de ſa gloire.

Si le Comte d'Eſtaing, après la priſe de la Grenade, avait employé ſes forces contre la Jamaïque, il n'eſt pas douteux qu'il eût ajouté cette iſle floriſſante à la domination françaiſe. L'allarme y fut générale, auſſitôt que l'on apprit que la flotte françaiſe était arrivée à Saint-Domingue. Le danger était extrême; il n'y avait pas plus de douze cents hommes diſciplinés à la Jamaïque. Le Comte d'Eſtaing pouvait, en prenant pour renfort une partie de la garniſon nombreuſe de Saint-Domingue, y débarquer dix mille hommes de troupes réglées, ſans comprendre deux régimens de chaſſeurs mulâtres, qui avaient été levés récemment pour concourir à cette expédition; mais un haſard heureux pour l'Angleterre ſauva la Jamaïque. Des lettres écrites de la Caroline arriverent au Cap-Français, ou l'eſcadre était à l'ancre. On s'efforçait dans

ces lettres de perſuader au Comte d'Eſtaing d'envoyer ſeulement deux mille hommes, cinq vaiſſeaux & quelques frégates dans la Géorgie, & que ces forces feraient ſuffiſantes pour prendre Savanah & chaſſer les Anglais de cette Province, où le Général Lincoln, à la tête de quatre mille Américains, occupait déjà pluſieurs poſtes. Le Comte d'Eſtaing portant ſans doute ſes deſſeins beaucoup plus loin, réſolut de partir pour la Géorgie avec toute ſa flotte & ſes troupes de débarquement, auxquelles il ajouta un détachement de la garniſon de Saint-Domingue, & les régimens de mulâtres qui avoient été levés pour l'expédition de la Jamaïque.

En arrivant ſur les côtes de la Géorgie, il eut beaucoup de peine à ſe procurer des pilotes. La mer était rude; le débarquement ſe fit lentement, & avec beaucoup de peines, de dangers & de difficultés. Le vaiſſeau *l'Expériment*, de cinquante canons, avait éte expédié par les Anglais avec une ſomme conſidérable d'argent pour le paiement de la garniſon de Savanah; il avait

beaucoup ſouffert de la tempête, & était dématé: la flotte s'en empara, ainſi que de pluſieurs vaiſſeaux de tranſport richement chargés. Le débarquement commença le 9 Septembre, mais le Général ne fut en état d'attaquer Savanah que le 16 du même mois; alors il ſomma le Général Prevot de rendre la ville au Roi de France. Ce guerrier, auſſi heureux que brave, avait appellé à ſon ſecours le Colonel Maitland, avec la diviſion qu'il commandait, & ce renfort arriva le lendemain de la ſommation, ſans rencontrer rien qui pût l'intercepter ou le retarder. Il y eut pluſieurs lettres écrites de part & d'autre entre les deux Généraux. Cependant Prevot profitait du temps, & faiſait établir de nouvelles batteries, ſur leſquelles il fit placer les canons des vaiſſeaux qui étaient ancrés dans la riviere de Savanah, & que les Français avaient négligé de brûler. Lorſque le Général Anglais & l'habile Ingénieur Moncrieffe, qui dirigeait les ouvrages, crurent que la Ville était en état de réſiſter, les propoſitions de capituler furent rejettées. Toutes les

forces du Général Prevot consistaient en trois mille hommes, en y comprenant les matelots des vaisseaux qu'il avait fait débarquer, & qu'il employa au service des batteries. Le Comte d'Estaing conduisait plus de neuf mille hommes, y compris les Amériquains. Il commença le siége par un bombardement continuel, auquel la ville ayant résisté, il se détermina à livrer assaut le 9 Octobre. Il confia la premiere avant-garde, composée de quatre-vingt Grenadiers de bonne volonté, au Capitaine Vence, & le chargea d'attaquer la principale redoute. Cet Officier était suivi d'un détachement de cinq cents grenadiers destinés à le soutenir, & commandés par deux Colonels. Le Général commandait en personne une troupe d'élite, & Lincoln, avec ses Américains, faisait une fausse attaque du côté opposé. Vence fit brêche à l'abatis, franchit les retranchemens au milieu du feu le plus violent, & entra dans la redoute l'épée à la main. Le détachement de grenadiers qui devait le soutenir arrivant à la brêche de l'abatis, le feu

parut ſi terrible en cet endroit, que ceux qui commandaient ce détachement préférerent de filer ſur la gauche le long de l'abatis, eſpérant éviter une partie du danger, en faiſant un plus grand circuit; mais en avançant ils rencontrerent des marais, où les Anglais les voyant enfoncés, tirerent à coup ſûr, & en firent une énorme boucherie avant qu'ils puſſent ſe retirer. Il y avait près d'une heure que le Capitaine Vence ſe maintenait dans l'attaque de la redoute; mais n'étant point ſecouru, voyant l'armée défiler, & reſtant preſque ſeul au milieu d'un tas de morts, il fut contraint de faire retraite, & de s'enfuir, lui treizieme, ſans avoir reçu aucune bleſſure dans un danger auſſi grand & auſſi prolongé. Celui qui défendait la redoute ne lui cédait point en courage; c'était le Capitaine *Taws*, homme de mérite reſté ſans avancement: quoiqu'il eût long-temps fait la guerre, il fut tué dans le moment où il plongeait ſon épée dans le corps du troiſieme ennemi qu'il avait tué de ſa main. Le Comte d'Eſtaing, avec l'élite de ſes

troupes, était d'abord entré dans les travaux. Les Amériquains de leur côté avaient fait les mêmes progrès. Deux fois le Comte de Pulaski avait pénétré dans la Ville, & y avait planté son étendard, deux fois il avait été repoussé; enfin les assaillans s'étaient vus prêts à se rendre maîtres de la place, lorsque quelques batteries, servies par les matelots anglais, firent un ravage si terrible dans toutes les directions des retranchemens, qu'ils furent obligés de s'arrêter. Les grenadiers anglais & les soldats de marine saisirent ce moment pour charger vigoureusement ceux qui avaient pénétré dans les ouvrage, ils en firent un grand carnage. Ces exploits étaient couverts des ombres de la nuit, le jour vint éclairer la défaite des assaillans. Leurs morts & les blessés étaient en si grand nombre, qu'ils comblaient les fossés & remplissaient les ouvrages. Le Comte d'Estaing lui-même reçut deux blessures dangereuses, & eût risqué de rester parmi les morts ou les prisonniers, s'il n'eût été secouru & emporté par quelques grenadiers.

Le Comte de Pulaski fut blessé mortellement.

C'était un homme d'un merveilleux courage, né riche, & d'une famille distinguée de la Pologne, mais inquiet, peu capable de commander une armée. A la tête des confédérés, il avait osé faire enlever le Roi au milieu de Warsovie. Ses biens ayant été confisqués, & s'étant refugié en France, il avait déclaré la guerre à l'Empereur d'Allemagne, au Roi de Prusse & à la Russie, & pour mettre ses menaces à exécution, du moins à l'égard de cette derniere puissance; il avait passé au service des Turcs avec un grand nombre d'Officiers Polonais & Français. Ils se proposaient de discipliner les troupes de la Porte & de vaincre les Russes, mais le caractere des Ottomans rendit leurs efforts inutiles, & fit évanouir leurs projets. Alors Pulaski, sans argent, sans ressources, revint en France, & se décida à offrir ses services aux Amériquains contre l'Angleterre. Il fut regardé par eux comme un partisan actif & intrépide, & l'homme le plus habile peut-

être à manier un cheval & à donner un coup de ſabre; mais aventurier & ambitieux, il n'obtint pas du Congrès d'autre commandement que celui de ſa légion.

Les Français perdirent près de quinze cents hommes, la perte des Amériquains n'a pas été bien connue; les Anglais eurent environ ſix cents, tant tués que bleſſés; & le Lieutenant-Colonel Maitland, qui s'était grandement diſtingué depuis deux ans dans la Caroline & dans la Géorgie, fut du nombre des morts.

On prétend que ſi le Comte d'Eſtaing avait formé ſur le champ ſon attaque, au lieu de perdre du temps à parlementer, il ſe ſerait infailliblement rendu maître de la ville; que d'ailleurs il aurait pu brûler ou prendre les vaiſſeaux qui étaient mouillés dans la riviere de Savanah, & intercepter le ſecours du Colonel Maitland. Quoiqu'il en ſoit, il eſt à regretter que le Comte d'Eſtaing ait préféré la délivrance de la Géorgie à la conquête de la Jamaïque. Le Gouvernement d'Angleterre envoya dans cette Iſle une garniſon redoutable auſſi-tôt qu'il con-

nut le danger qu'elle avait couru, & cette riche colonie fut mise à l'abri de toute insulte pour le reste de la guerre.

Les Amériquains & les Français leverent leurs camps le 18 Octobre. On pourroit reprocher aux Amériquains de n'avoir pas su profiter des avantages que devait leur donner la connoissance du pays, soit pour intercepter le renfort du Colonel Maitland, ou pour d'autres opérations importantes au succès du siége. Il a d'ailleurs été reconnu que des traîtres, qui s'étaient glissés parmi eux, faisaient savoir aux *Torrys* qui étaient dans la ville tout ce qui se passait au camp. Les Français se rembarquerent, & les Amériquains se retirerent dans la Caroline. Mais à peine l'armée navale se préparait à mettre à la voile, qu'une violente tempête ayant causé de grands dommages aux vaisseaux, obligea le Comte d'Estaing de changer ses dispositions & de séparer sa flotte en plusieurs escadres. Il en envoya une partie aux Isles-du-Vent, pour y reporter les troupes qui en avaient été tirées, & couvrir & protéger les Isles qui

étaient

étaient reſtées dégarnies. Cette diſpoſition était d'autant plus néceſſaire qu'une grande partie de la flotte de l'Amiral Byron était reſtée aux Iſles-du-Vent, ſous le commandement du Vice-Amiral Hyde Parker; il ordonna à une autre eſcadre d'aller à la baye de Cheſapeack y chercher des vivres & des ſecours pour les vaiſſeaux & pour les Colonies en général; mais cette miſſion ne put être exécutée que par un ſeul vaiſſeau, commandé par le Marquis de Vaudreuil. Le Comte d'Eſtaing prit le parti de retourner en France avec les vaiſſeaux les plus maltraités. Il arriva à Breſt affligé de ſa défaite, & ſouffrant beaucoup de ſes bleſſures. C'eſt ainſi qu'il termina la campagne navale, la plus pénible de toute la guerre, & où les malheurs de ce Commandant n'ont pu empêcher qu'il n'ait donné des preuves de pluſieurs qualités précieuſes dans un Général de terre & de mer, & bien capables de balancer les fautes que ſes ennemis n'ont point ceſſé de lui imputer.

Les beſoins des Etats de l'Amérique augmentaient en nombre & en grandeur,

leur papier de circulation, en se multipliant, avaient perdu tout crédit, & ils avaient inutilement tenté de négocier des emprunts en Europe. Les troupes étaient mal payées & mal vêtues. Les principaux Républicains, qui avaient jusqu'alors conduit la révolution, ne voulaient point consentir à l'établissement d'une armée permanente, & la sévérité de leurs principes s'allarmait de la popularité de Washington. Ils craignaient de lui confier des armées trop puissantes; & la France ne se préparait point à les aider dans l'établissement des forces navales qu'ils désiraient substituer aux armées de terre. Néanmoins, au milieu de la pauvreté, des embarras & des dissentions politiques, leur ressentiment contre l'Angleterre s'accroissait de jour en jour.

La situation de la Grande-Bretagne à cette époque semblait présager l'extinction de son pouvoir & de sa gloire. Les Manifestes des Cours de France & d'Espagne n'avaient pas dissimulé les motifs de leur réunion contre ce royaume : savoir; le desir

de venger les affronts de la guerre précédente, & le dessein de détruire « cet em- » pire tirannique que les Anglais avaient » usurpé sur l'Océan ». Pour exécuter ces menaces, une flotte, commandée par Don Louis de Cordova, se réunit à celle de France au mois d'Août 1779, & forma une armée navale de soixante-six gros vaisseaux de ligne & d'un grand nombre de frégates & bâtimens légers, sous les ordres du Comte d'Orvilliers. Jamais rien de si formidable n'avait paru sur les côtes d'Angleterre. Un grand nombre de vaisseaux à trois ponts, dont plusieurs de cent vingt-six canons, des équipages nombreux & choisis, & la profusion de toutes les choses utiles ou agréables dans une campagne de mer, distinguaient cet armement, & signalaient la vaste puissance de la maison de Bourbon. L'Angleterre était menacée en même temps d'une invasion. Soixante mille hommes étaient rassemblés sur les côtes de Bretagne & de Normandie; trois cents navires étaient frêtés pour leur transport; ils n'attendaient qu'un signal pour concourir

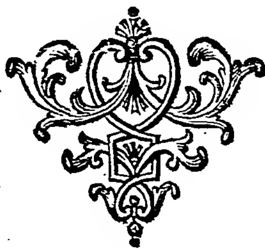
avec l'armée navale. La Cour de Londres fut férieufement allarmée; elle s'adreffa aux Provinces-Unies pour leur demander les fecours de troupes & de vaiffeaux convenus par les traités, & qu'elles étaient obligées de fournir pour la défenfe de la Grande-Bretagne; mais les chofes traînerent en longueur, & il fut impoffible d'obtenir de cette république aucune réponfe décifive.

Toutes les reffources des Anglais confiftaient en trente-fix vaiffeaux de ligne, dont le commandement fut donné à l'Amiral Sir Charles Hardy. C'était un homme modefte & d'une fanté faible, qui ne s'était point encore diftingué dans le commandement des grandes flottes. Il s'était depuis longtemps retiré du fervice, & on lui avait donné pour récompenfe le gouvernement honorable de l'Hôpital de Gréenwich; mais fa fageffe infpirait de la confiance, dans une conjoncture où l'on ne pouvoit fe propofer que des mefures défenfives, & où il ne fallait pas qu'il compromît légèrement le fort de fon pays.

Tandis que cette flotte formait fa croi-

ſiere dans l'Oueſt, la flotte combinée entrait dans la Manche; elle parut trois jours de ſuite devant Plymouth. On s'attendait qu'elle attaquerait cette Place : déjà la terreur ſe répandait aux environs, on emmenait les troupeaux dans l'intérieur des terres, chacun emportait ſes richeſſes, on ne voyait ſur les chemins que charriots & meubles précieux ; mais la crainte de ne pas réuſſir ſauva cette place importante qui aurait d'autant moins réſiſté, que, par une négligence puniſſable, elle n'était pas en état de défenſe. Tandis que la flotte combinée ſe bornait à croiſer dans la Manche, les maladies s'introduiſirent parmi les matelots & les ſoldats. On jettait chaque jour plus d'hommes à la mer, qu'un combat continuel n'en aurait pu détruire, & les Commandans ne purent rien entreprendre. Un fort vent d'Eſt s'étant élevé, ils en profiterent pour ſortir du canal, lorſque la flotte anglaiſe parut à leur vue. Le Comte d'Orvilliers ordonna de la chaſſer ; mais l'Amiral Anglais dirigea auſſi-tôt ſa route vers l'Iſle de Wight, entraînant après lui les flottes françaiſe &

espagnole qui le poursuivaient. Là, le canal se rétrécissant, il espérait diminuer les avantages que son ennemi aurait pu retirer de la supériorité du nombre, & se mettre en état de manœuvrer & de combattre avec égalité. Il fut agréablement trompé dans son dessein, car les flottes française & espagnole se retirerent. Elles retournerent, au mois de Septembre, dans leurs ports respectifs, sans autre fruit des sommes immenses qu'un armement si considérable avait dû coûter, que la capture du vaisseau *l'Ardent*, de 64 canons, qui fut intercepté tandis qu'il allait joindre la flotte anglaise.



CHAPITRE V.

Débats du Parlement ; mécontentement général au ſujet des dépenſes publiques ; propoſition de Lord North de nommer des Commiſſaires pour examiner les comptes ; pétition de l'aſſociation proteſtante préſentée par Lord George Gordon ; émeutes & dévaſtations dans la ville de Londres ; conduite du Parlement ; état des finances pour 1780.

LE danger public de la Nation Anglaiſe ranimait le patriotiſme, on ouvrait par-tout des ſouſcriptions pour le ſervice de l'Etat. Des ſommes conſidérables furent données volontairement pour augmenter l'Infanterie. La Compagnie des Indes Orientales donna des gratifications pour lever ſix mille matelots, & entreprit de bâtir à ſes frais trois vaiſſeaux de ſoixante-quatorze canons. Les Irlandais leverent auſſi trente mille hommes pour défendre le Royaume de toute attaque étrangere ; mais ils ſaiſirent cette Année 1780.

circonſtance pour ſe procurer par force ce que leurs requêtes au Parlement de la Grande-Bretagne n'avaient pu leur obtenir; ils firent plus, ils réſolurent qu'il ne ſerait importé ni conſommé en Irlande aucune marchandiſe de l'Angleterre ; & au lieu d'accorder les ſubſides pour deux années, comme à l'ordinaire, leur Parlement paſſa un acte pour les faire lever pour le terme de ſix mois ſeulement. L'orgueil du pouvoir était tellement diminué dans le parti du Roi, que ces arrêtés, qui dans un autre temps auraient été regardés comme des actes de rebellion, ne furent point déſapprouvés dans le Cabinet de Londres.

L'ouverture de la ſeſſion du Parlement Britannique s'était faite le 25 Novembre 1779 ; elle fut remarquable par la retraite du Lord Gower, Préſident du Conſeil, qui fut remplacé par le Comte Bathurſt. Lord Hillsboroug ſuccéda à Lord Weymouth, dans la place de Secrétaire d'Etat pour le département du Sud, & Lord Stormont qui avait été précédemment Ambaſſadeur en France, fut nommé à celle de

Secrétaire d'Etat pour le département du Nord, qui était reſtée vacante depuis la mort du Comte de Suffolk. La place de premier Lord du commerce & des plantations avait été réunie à l'Office de troiſieme Secrétaire d'Etat, depuis qu'il avait été créé; mais elle en fut ſéparée en faveur du Comte de Carliſle. Quelque méſintelligence qui s'était élevée entre Lord North & Lord Gower, à l'occaſion de ce qui ſe paſſait en Irlande, avait cauſé la retraite de ce dernier. Le Parlement paſſa un Acte pour permettre aux Irlandais d'exporter leurs laines, ſoit brutes ou manufacturées, d'importer ou d'exporter des ouvrages de verre, & de faire tel commerce que bon leur ſemblerait, tant dans les Colonies Anglaiſes qu'à la Côte d'Afrique, ſous les conditions qui ſeraient réglées par le Parlement du Royaume d'Irlande.

Il était étonnant de voir que le même Miniſtre qui avait porté le Conſeil du Roi d'Angleterre & le Parlement Britannique à employer les meſures coercitives contre les Amériquains, & à rejetter durement leurs

prieres & leurs ſupplications nombreuſes; s'empreſſât de tout ſon pouvoir à donner aux Irlandais tous les privileges qu'ils pouvaient demander, malgré les repréſentations de pluſieurs Comtés d'Angleterre qui s'oppoſaient à cette indulgence.

Le peu d'égard que l'on avait eu aux remontrances qui avaient été faites depuis cinq ans, dans l'une & l'autre Chambre du Parlement, au ſujet du mauvais emploi des revenus publics & des malverſations de ceux qui en avaient la diſpoſition, avait mécontenté la Nation. Il ſe forma des aſſemblées dans les Comtés, pour repréſenter leurs griefs à la Chambre des Communes & établir des Comités de correſpondance juſqu'à ce qu'on en eût obtenu le redreſſement; mais il eſt difficile de reſtreindre la profuſion des Miniſtres, quand le mauvais emploi des deniers publics ſert à augmenter le pouvoir de la Couronne. Cet inconvénient ſerait un grand vice dans la conſtitution anglaiſe, ſi chaque Citoyen n'avait pas toujours les moyens de porter ſes recherches juſques dans les moindres dépen-

ſes, & de citer les malverſateurs au Tribunal de la Nation. La circonſtance était favorable pour travailler à ces recherches, car le Parlement étant alors dans ſa ſixieme ſeſſion, les Membres de la Chambre des Communes ne pouvaient éloigner de leur penſée, que bientôt ils quitteraient leurs places, & qu'il ne fallait pas déſobliger le peuple à l'inſtant où ſa voix allait devenir puiſſante.

Edmond Burke, qui, depuis long-temps employait au ſervice du public une grande habileté, préſenta à la Chambre un plan, « pour aſſurer l'indépendance du Parlement » & établir plus d'économie dans les dé» penſes du Gouvernement ». Par ſon projet, il ſauvait à la Nation trois cents mille livres ſterling par an (*a*), ſans aucun acte d'injuſtice. Les moyens qu'il employait ſeraient trop longs à expliquer aux lecteurs qui ne connoiſſent pas parfaitement l'Angleterre; mais le Parlement fut frappé d'é-

(*a*) Environ ſix millions ſept cents cinquante mille liv. tournois.

tonnement en voyant les recherches profondes, les principes de juſtice & la ſagacité avec leſquels ce vaſte plan de réforme avait été conçu. Lord North lui-même fut obligé d'y donner ſon ſuffrage, & déclara, « qu'il était perſuadé qu'aucun autre homme » dans la Grande-Bretagne n'était capable » de développer un ſujet ſi étendu, ſi com» pliqué & ſi difficile, avec autant d'ha» bileté & de ſuccès ».

Le Colonel Barré propoſa, trois jours après, d'établir un Comité pour travailler à l'exécution de ce plan d'économie ſi néceſſaire à la Nation. Cette motion fut approuvée, en apparence, par le Miniſtre & ſes nombreux amis; mais cette concurrence affectée ne dura pas long-temps, car Lord North propoſa ſur le champ un bill qu'il avait préparé pour former un Comité, à l'effet d'examiner les comptes & les dépenſes paſſées des deniers publics, auſſi bien que les dépenſes courantes, de maniere à en faire, le plutôt poſſible, ſon rapport à la Chambre. Ce bill déclarait expreſſément que les Commiſſaires ne ſeraient

point membres de la Chambre des Communes. Par ce moyen, il crut éluder toute recherche ultérieure, & rompre tout projet; mais la queſtion ne tarda pas à être préſentée ſous une nouvelle forme.

M. Dunning remontra combien il était important de prendre en conſidération les pétitions des différens Comtés, & fit deux motions. La premiere : *que l'influence de la Couronne était augmentée, & continuait d'augmenter, & qu'elle devait être diminuée.* La ſeconde : *que la Chambre des Communes eſt compétente pour examiner & corriger les abus de la dépenſe des revenus de la liſte civile, quand il lui paraît expédient de le faire.*

Ces deux motions furent admiſes par une Majorité nombreuſe : le Miniſtre fut laiſſé dans la Minorité, & tous les inſtrumens de ſon pouvoir paraiſſaient ſe briſer. Thomas Pitt demanda qu'il fût réſolu, que c'était le devoir de la Chambre d'apporter des remedes immédiats & efficaces aux abus denoncés dans les pétitions des Comtés, Cités & Villes du Royaume; cette réſo-

lution paſſa encore à l'affirmative. Enfin Charles Fox demanda que ces trois réſolutions fuſſent rapportées ſur le champ, ce qui paſſa à la pluralité, malgré l'oppoſition du Miniſtere. Alors elles furent lues une premiere & une ſeconde fois, & agréées ſans diviſion ; mais l'Orateur de la Chambre étant tombé malade, elle fut obligée de ſuſpendre ſes aſſemblées pour quelque temps. Lord North & ſes agens profiterent de ce délai pour rétablir leur pouvoir, & quand la Chambre reprit ſes ſéances, ſon ardeur pour le bien public ſe trouva extrêmement rallentie. Elle n'agréa plus de réſolutions populaires, & celles qu'elle avait priſes, dans le premier tranſport de zèle, n'eurent aucun effet. La plupart des Membres trouverent qu'ils avaient fait aſſez pour leurs conſtituans, & que, s'ils alloient plus loin, ce ſerait nuire à leurs intérêts individuels. Toutes les parties du projet d'économie de Burke furent finalement rejettées. Il avait entrepris une cure radicale, dans un temps où l'état déſeſpéré du malade, ne permettait plus que des palliatifs.

Ses efforts ne servirent qu'à prouver l'existence des abus & l'impossibilité de les réprimer, si le Souverain n'y contribuait pas de lui-même.

Edmond Burke s'était rendu célèbre par son patriotisme ; mais il avait le vertueux défaut de ne pas se prêter aux modifications & aux tempéramens que la corruption de son siècle aurait rendus néceſſaires ; dédaignant de recourir aux expédiens, il suivait, en tout, le droit & la stricte sagesse. Lorsqu'il s'était élevé des divisions entre le peuple & la Législature, dans l'affaire de Wilkes, il avait indiqué, de la maniere la plus énergique, les causes du mécontentement populaire, & les moyens de le faire cesser; il avait travaillé à arrêter la dépravation des Anglais dans l'Orient du monde, & à détourner les orages qui le menaçaient dans l'Occident. Il s'était employé à obtenir justice pour l'Irlande, & il venait d'entreprendre la réforme des abus en Angleterre. Il s'était montré, dans toutes ces occasions, véritable & incorruptible ami de son pays. Son inflexibilité

déplaisait à plusieurs, & il avait le tort impardonnable de paraître plein de vertu, quand la vertu n'était plus à la mode; mais l'insensibilité ni l'ingratitude ne pouvaient l'empêcher de jouir de la satisfaction sans égale de passer sa vie dans l'accomplissement des devoirs d'un Politique éclairé, & d'un bon Citoyen. « Une vie consacrée au service de notre pays, dit un grand Ecrivain, remplit toutes nos facultés ; elle n'admet point de faux plaisirs ; il y en a peu qui puissent s'accorder avec nos devoirs publics, & c'est de l'accomplissement de ces devoirs que résulte le plus grand plaisir. Ni Montagne, en écrivant ses Essais, ni Descartes, en bâtissant de nouveaux Mondes, ni Burnet, en fabriquant une terre antérieure au Déluge, ni Newton, en découvrant les loix de la nature, n'ont ressenti plus de joie intérieure qu'un vrai Patriote, quand il rassemble toutes les forces de son entendement, & dirige toutes ses pensées & ses actions au bien de son pays ».

Tandis que la Nation s'occupait en Angleterre de la reforme des abus, quelques personnes

personnes du Royaume d'Ecosse ; qui avaient séance au Parlement, & qui pensaient que la tolérance accordée en Angleterre & en Irlande, à ceux de l'Eglise Romaine, ne pouvait produire que de bons effets, faisaient espérer aux Catholiques du Royaume d'Ecosse, qu'ils obtiendraient pour eux la même indulgence. Aussi-tôt que ce dessein fut connu, des Protestans fanatiques s'allarmerent & n'omirent rien pour ranimer la haine du peuple contre les Catholiques, les sermons, les écrits réveillerent la discorde, & il devint impossible de faire entendre à la multitude, qu'il ne s'agissait pas d'accorder aux Catholiques une liberté, ni des faveurs qui pussent donner du crédit à leurs principes religieux ou politiques, mais seulement d'adoucir des loix pénales dévenues trop sévères depuis que l'Eglise Romaine n'était plus à redouter. Les maisons & les propriétés des Catholiques d'Edimbourg & de Glascow devinrent la proie de la populace, & cette haîne envenimée contre les Catholiques passa rapidement d'Ecosse en An-

gleterre. Il se forma une *Association Protestante*, composée de gens bien intentionnés & de bonne foi, mais mal informés, & dont on avait excité les terreurs, en leur disant, que les principes du Papisme s'étendaient dans le Royaume à un degré allarmant, & que le Gouvernement & la Législature avaient formé le dessein de protéger cette Religion. Les Protestans Anglais doivent nécessairement haïr les Catholiques. Les efforts faits pour asservir le peuple, en rétablissant le Catholicisme, ont entraîné des troubles & des malheurs affreux; mais doit-on punir les intrigues des Papistes qui existaient, il y a cent ans, jusqu'à la derniere génération? Un siécle n'a-t-il pas suffi pour expier les crimes de la premiere race?

Cependant l'Association Protestante croissait en nombre & en activité, sous l'influence d'un Président, que son esprit violent & déterminé semblait destiner à être chef de faction. Ce Jeune-homme, descendant d'une des plus anciennes & des plus honorables familles de l'Ecosse, pouvait re-

garder l'affection populaire comme un droit de sa naissance, & il n'avait pas negligé de cultiver cette disposition favorable. Toutes ses démarches portant l'empreinte d'un caractere particulier, avaient d'abord fixé sur lui l'attention publique. Ses singularités avaient bientôt passé pour des marques de génie, & son extérieur & son habillement, qui semblaient copiés sur ceux de l'âge du puritanisme, avaient persuadé la multitude de la sainteté de sa vie; mais, malgré ce déguisement, sa conduite n'était rien moins qu'austere.

Sous l'influence de ce Réformateur, la Société Protestante adressa à la Chambre des Communes une pétition pour demander la rétractation des actes passés en faveur des Catholiques Romains. Cette requête était signée de plusieurs mille personnes; & pour en attendre le succès, tous les vrais Protestans avaient été invités par des billets circulaires écrits à la main, & par les papiers publics, à se rassembler dans la plaine de St. George (*a*), & à se distinguer

(*a*) *Saint-George's Fields.*

par des cocardes bleues. Leur chef qui était membre du Parlement, déclara qu'il ne voulait délivrer la pétition des Proteftans, que lorfqu'ils feraient raffemblés au nombre de vingt mille. En eflet, cette immenfe multitude environna auffi-tôt Weftminfter, & s'empara de toutes les avenues du Parlement.

Quoique le Gouvernement n'eût pas l'intention d'accorder ce qu'ils demandaient, on n'avait pris aucune précaution contre les fuites que pourrait avoir une pareille affemblée, & la conduite de George Gordon tendait vifiblement à enflammer la colere & le défefpoir de tout ce peuple, en le trompant fur la maniere dont on entendait traiter les Catholiques, & en attribuant au Gouvernement des vues qu'il n'avait pas. Plufieurs des Lords furent infultés & maltraités de la populace, en fe rendant à la Chambre des Pairs, & fur le foir, les Chapelles Catholiques des Ambaffadeurs de Sardaigne & de Baviere furent démolies & brûlées. Alors l'ordre & les loix n'eurent plus de pouvoir. Les mai-

ſons où les Catholiques demeuraient furent démolies & les meubles jettés dans les rues & brûlés. La puiſſance civile était ſans force pour arrêter ces violences, & les Magiſtrats ſans crédit. Une grande Ville recèle toujours un certain nombre de ſcélérats & de libertins déſeſpérés, qui ne ſont retenus que par la crainte des loix, & qui n'attendent que la ſuſpenſion de l'autorité légale, pour ſe livrer impunément à leurs penchans, & commettre des crimes atroces.

Ceux-ci, s'étant raſſemblés, dirigerent leurs attaques contre les objets qu'ils avaient ſujet de redouter. Ils forcerent les priſons & mirent les priſonniers en liberté; les maiſons des Juges de paix & des Magiſtrats furent détruites. Toute autorité étant renverſée, on ne ſavoit juſqu'où pouvaient aller les ravages; la banque fut ouvertement menacée de ſa ruine, & le deſtin de l'Angleterre ſemblait en ce moment dépendre de la fureur de quelques forcenés. Pour mettre fin à tant de déſordres, on ſe détermina à faire entrer dans la Ville pluſieurs corps de troupes; ils arriverent dans la nuit

du 7 Juin. La reſſource effrayante & fâcheuſe d'une exécution militaire fut employée comme le ſeul moyen de ſauver Londres de ſa deſtruction.

On ne ſaurait décrire les horreurs de cette nuit; cinq cents hommes furent tués ou bleſſés, & quoiqu'on eût fait avertir les habitans de ne pas quitter leurs demeures, pluſieurs perſonnes innocentes reçurent des balles, en paſſant dans les rues. Auſſi-tôt après que cette ſanglante exécution eut fait ceſſer le tumulte, George Gordon fut arrêté; il fut examiné par pluſieurs Lords du Conſeil-Privé, & conſtitué priſonnier à la tour. Il fut traduit à la Cour du Banc du Roi, le 5 Février 1781, comme coupable de haute trahiſon; mais le Juré le déclara innocent.

Ce moment d'Anarchie avait ſuſpendu les ſéances du Parlement juſqu'au 19 Juin, & le lendemain il fut réſolu que l'on expliquerait au peuple la nature de l'acte du Parlement, qui avait cauſé tant de rumeur, & dont la fauſſe interprétation avait mis le Royaume dans un péril imminent. Il était

à regretter que cette maniere de détruire les appréhenſions des Proteſtans bien intentionnés, mais mal informés, n'eût pas été plutôt employée. La ſeſſion du Parlement fut terminée le 8 Juillet.

Un engourdiſſement général ſuccéda à cette violente ſecouſſe; la Nation ſemblait avoir perdu le deſir & l'eſpoir d'obtenir la réduction de la prérogative royale, & la réforme des dépenſes inutiles. Les tumultes de Londres ſervirent de prétexte pour mettre tout le Royaume à la diſcrétion du pouvoir militaire. L'autorité de la Couronne prenait de l'aſcendant de plus en plus, & l'eſprit de liberté diminuait; enfin tout ſemblait conduire à la Monarchie abſolue; mais telle eſt l'excellence de la conſtitution Britannique, que la balance des trois pouvoirs ſe redreſſe d'elle-même, à l'inſtant où elle ſemble pencher vers ſa ruine.

Les ſubſides pour l'année 1780 furent portés à 21,196,496 liv. ſterl. Le nombre des Matelots employés s'éleva à quatre-vingt cinq mille, y compris les ſoldats de la Marine; les troupes britanniques à trente-

cinq mille hommes, y compris les invalides. On ne paya qu'un million & demi des dettes de la Marine. Les nouvelles taxes qui avaient été levées les deux années précédentes, se trouvaient avoir produit beaucoup moins qu'on ne les avait évaluées, & il fallut avoir recours au fond d'amortissement, pour remplacer ce *deficit*. C'eût été un grand inconvénient que ce *deficit*, s'il avait dû se perpétuer, mais les nouvelles taxes doivent toujours être insuffisantes, dans les premieres années, & avec le temps elles augmentent par le progrès du commerce, de la consommation & de l'aisance publique.

Pour fournir 21,196,476 liv. sterling, on eut recours, comme à l'ordinaire, à la taxe des terres, & à celle de la dreche; on renouvella pour trois millions quatre cents mille livres de billets de l'Echiquier; on prit deux millions cinq cents mille liv. du fond d'amortissement; douze millions furent empruntés par annuités, & on leva 480,000 livres, par voie de loterie. Les annuités furent fixées à 4 pour $\frac{o}{o}$ d'intérêt

permanent, & une liv. ſeize ſols trois deniers ſterling par an, pour chaque cent liv. pendant huit ans. Les Souſcripteurs de l'emprunt recevaient en outre quatre billets de loterie, à 10 livres ſterling chaque billet. L'intérêt annuel de l'emprunt montait à ſix cents quatre-vingt-ſeize mille ſix cent cinquante liv. & le paiement en fut aſſuré de la maniere ſuivante; ſçavoir: un droit additionnel de ſix *pences* par boiſſeau ſur la dreche; un *penny* par gallon (*a*) de vins communs; trois *pences* ſur les liqueurs, & un *sheling* ſur le rum & l'eau-de-vie; quatre liv. ſterling ſur chaque tonneau de vin de Portugal, & huit livres par tonneau de vins de France: un droit de quatre *shelings* par *chaldron* (*b*) ſur l'exportation du charbon de terre; un droit additionnel d'un *sheling* dix *pences* par boiſſeau de ſel, un droit de contrôle ſur la recette des legs, proportionnée à leur montant, depuis cent livres & au-delà. Une taxe de cinq shelings par an ſur les teneurs

---

(*a*) Le *gallon* contient quatre pintes.

(*b*) Le *chaldron* eſt une meſure de trente-ſix boiſſeaux.

de café & diſtributeurs de thé & de chocolat ; enfin, un droit additionnel de ſix *pences* ſur tous les avertiſſemens inſérés dans les papiers nouvelles (*a*). Le Parlement ajouta à ces ſubſides une vote de crédit d'un million.

(*a*) Le peuple d'Angleterre à tant d'empreſſement pour les papiers publics, que les taxes ſur cet objet produiſent quinze millions de liv. ſterling, ſans y comprendre les impôts qui exiſtent ſur le papier.

Fin du Livre troiſieme.

LIVRE QUATRIEME.

Depuis la campagne de 1780 jusqu'à la démission de Lord North ; le changement du Ministere Britannique & la fin des hostilités.

CHAPITRE PREMIER.

Victoire de l'Amiral Rodney sur les Espagnols, il ravitaille Gibraltar. Succès de l'Amiral Digby ; tentatives de l'Angleterre pour restreindre le transport des munitions ennemies sur les navires Hollandais.

Les forces de la marine française croissaient, & les puissances qui n'étaient point en guerre le voyaient sans jalousie. L'Angleterre attaquée de toutes parts, n'avait à opposer que son courage. Gibraltar était bloqué par terre & par mer, & la garnison aurait bientôt manqué de vivres & de munitions,

ſi les Anglais n'avaient pas entrepris d'en introduire de vive force. Ils armerent vingt-un vaiſſeaux de ligne, & le commandement de cette flotte fut confié à l'Amiral Rodney. Il y avait peu de jours que cet Amiral tenait la mer, lorſqu'il rencontra une flotte eſpagnole de quinze vaiſſeaux de tranſport, eſcortés par un vaiſſeau de ſoixante-quatre canons, & cinq frégates. Ils avaient appareillé de Saint-Sébaſtien, qui eſt le port d'Eſpagne le plus *Nord-eſt* dans la baie de Biſcaye, chargés de proviſions & de munitions, pour ſe rendre à Cadix. Il les prit tous, & n'en laiſſa pas échapper un ſeul. Huit jours après, (le 16 Janvier 1780) tandis qu'il doublait le Cap-Saint-Vincent, il découvrit une flotte eſpagnole de onze vaiſſeaux de ligne, ſous le commandement de Don Juan de Langara; il lui donna chaſſe, & quoiqu'il fût alors au large, il parvint à la couper, & continua de marcher tenant le plus près du rivage, afin qu'elle ne pût échapper ni ſe ſauver dans aucun port de la côte.

Le combat commença vers quatre heures

de l'après-midi, & ne dura que quarante minutes, au bout desquelles un des vaisseaux espagnols, qui avait pris feu, sauta en l'air, & l'équipage fut englouti; alors le reste de la flotte espagnole prit la fuite. Malgré la tempête qui s'éleva tout-à-coup, l'Amiral Anglais les poursuivit toute la nuit à travers la grande mer, & le matin, la flotte chassée ayant approché des bas-fonds de Saint-Lucar, il acheva de la réduire. Quatre vaisseaux, du nombre desquels était le vaisseau amiral, furent pris & conduits à Gibraltar, deux autres avaient été pris, mais ayant été jettés sur la côte, l'un se perdit, & l'autre fut repris. La flotte espagnole consistait en quatorze vaisseaux de ligne, mais trois en avaient été séparés avant le combat. Cette victoire ne coûta pas deux cents hommes à l'Angleterre. Gibraltar fut complétement ravitaillé, & la garnison fut renforcée d'un régiment nouvellement levé.

Sir George Rodney ayant envoyé quelques vaisseaux au port Mahon, partit avec une escadre de six vaisseaux & deux frégates pour les Antilles, & le reste retourna en

Angleterre, ſous les ordres de l'Amiral Digby, lequel prit en ſon chemin un vaiſſeau français de ſoixante-quatre canons, qui faiſoit partie d'un convoi deſtiné pour l'Iſle Maurice.

La mort de Sir Charles Hardy, qui arriva au mois de Mai 1780, fit paſſer le commandement de la flotte de la Manche à l'Amiral Geary, qui appareilla au commencement de Juin; mais comme la jonction des flottes françaiſe & eſpagnole ne s'effectua pas, il ne parut point d'ennemis pour diſputer à l'Angleterre la ſouveraineté de l'Océan. Geary en profita pour capturer une partie d'une riche flotte marchande françaiſe qui venait du Port-au-Prince, chargée de ſucre. Un mois après il termina ſa croiſiere, & quitta le commandement, qui paſſa à l'Amiral Darby.

Le Gouverneur Johnſtone ayant terminé ſans ſuccès ſa miſſion en qualité de Commiſſaire du Roi pour la pacification de l'Amérique, avait repris ſon ſervice dans la marine; il employa l'été à croiſer avec une faible eſcadre ſur la côte de Portugal,

où il prit un grand nombre de gros navires français & espagnols richement chargés.

Jusqu'alors les événemens de l'année avaient été heureux pour l'Angleterre; ils l'avaient garantie de la ruine & préservée de l'abaissement dont elle semblait avoir été menacée; mais tandis qu'elle jouissait de ses succès, la flotte espagnole, commandée par Don Louis de Cordova, arrêta cinq vaisseaux de la Compagnie anglaise des Indes Orientales, qui partaient pour l'Asie, & un grand nombre de navires qui allaient aux Antilles. Cette perte parut moins sensible au commerce Britannique que ne l'auroit été celle d'un pareil nombre de navires venans de l'Inde ou des Antilles, & chargés pour l'Angleterre, parce que leurs cargaisons étant composées de marchandises anglaises, il en résultait une augmentation de travail en faveur de la partie pauvre & laborieuse de la nation, aux dépens de la plus riche.

Le principal objet que la Cour d'Espagne se proposait dans cette guerre, était de conquérir Gibraltar, Minorque & les

Florides. Mais Gibraltar était bien difficile à réduire, Minorque était susceptible d'une longue résistance, & l'époque où finirait le siége de Pensacola (*a*) ne pouvoit être fixée. Tandis que Don Bernard de Galves, Gouverneur de la Louisiane, rassemblait des forces pour envahir la Floride occidentale, un détachement partit de la Jamaïque & s'empara d'Omoœ, établissement espagnol à la côte des Mosquites; mais l'intempérie du climat fut fatale aux vainqueurs, & en fit périr un grand nombre.

L'Amiral Hyde Parker, qui croisait aux Antilles, prit ou détruisit beaucoup de Navires destinés pour la Matinique & la Guadeloupe. Une flotte de trente voiles escortée par une seule frégate (*b*), qui était arrivée heureusement aux attérages, & qui donna imprudemment dans le canal de Sainte-Lucie, devint sa proie à l'instant où elle

(*a*) Place forte dans la Floride occidentale, commencée à bâtir par les Espagnols, & entierement fortifiée par les Anglais.

(*b*) *L'Aurore*, Capitaine de flotte.

allait

allait entrer dans le port. A deux heures après-midi, cette flotte parut devant la baie du Fort-Royal, pourſuivie par les vaiſſeaux anglais. Les batteries du Fort-Royal firent feu autant que l'éloignement le permettait. Le Chevalier de la Motte-Piquet, qui ſe trouvait au Fort-Royal avec ſept vaiſſeaux de ligne qui avaient beſoin de réparations, & dont une grande partie de l'équipage était à l'hôpital, ne vit point ſans colere tant de navires français tomber au pouvoir de l'ennemi. Il monta ſur ſon vaiſſeau *l'Annibal*, & filant ſes cables par le bout, il ſortit du port, & à l'aide des batteries chercha à en ſauver une partie. Il canona l'eſcadre de Parker, oſa combattre de près, lui ſeul, contre trois vaiſſeaux qui avaient coupé le convoi & la frégate qui l'eſcortait, dégagea la frégate, & mit ſous ſa protection dix des navires qui n'étaient pas encore amarinés. Deux autres vaiſſeaux, ſeuls alors en état de ſortir, le ſuivirent & ſe joignirent à ſes efforts. Cent matelots ſortirent de l'hôpital, & quoique malades, coururent s'embarquer à bord du

vaiſſeau *le Vengeur*. Cette petite eſcadre mit tant d'activité dans ſon feu & d'adreſſe dans ſes manœuvres, qu'elle ſauva la moitié du convoi, déſempara pluſieurs vaiſſeaux de l'eſcadre de Parker, & ne ceſſa ſon feu qu'à la nuit, & après les avoir contraints de s'éloigner.

Les Puiſſances du Nord tiraient un grand avantage de l'accroiſſement de la marine de France, par la fourniture qu'elles faiſaient à ce Royaume, du chanvre, des mâtures & du cuivre. Les Anglais avaient intérêt d'intercepter ces matériaux, & de les empêcher d'entrer dans les ports de ſes ennemis; mais il ſe fit une confédération entre la Ruſſie, le Danemark & la Suede, par laquelle il fut réſolu que ces trois Puiſſances armeraient un certain nombre de vaiſſeaux de guerre pour protéger leurs navires marchands, dans le tranſport & la vente des matériaux utiles à la marine. Cette alliance à laquelle on donna le nom de *neutralité armée*, avait été d'abord propoſée par l'Impératrice de Ruſſie, & avait été formée enſuite par les influences de la Cour de

Stockholm. La Ruſſie n'avait acquis ſa puiſſance maritime que ſous la direction d'un Amiral Anglais, & par les inſtructions & l'exemple des Officiers & Canoniers Anglais; mais l'intérêt du moment fait aiſément oublier aux Princes leurs anciennes obligations; la politique de la France avait ſu gagner la Cour de Petersbourg, en détournant, par ſa médiation, une guerre prête à ſe déclarer entre la Ruſſie & la Porte Ottomane, & donnant à Catherine II le temps de faire éclore de plus vaſtes projets.

Rien ne pouvait être plus agréable à la France & à l'Eſpagne que la neutralité armée, & chacune de ces deux Cours exprima vivement ſon approbation. A l'égard de l'Angleterre, elle déclara s'en rapporter aux loix des Nations & à la teneur des engagemens ſtipulés dans les traités de commerce alors ſubſiſtans.

Juſqu'à cette époque, les mâtures & les munitions navales avaient été regardées par les Nations belligérantes comme des objets de contrebande, & chacune d'elles s'était crue autoriſée à s'emparer des ma-

tériaux destinés à son ennemi. Les Hollandais qui retiraient le plus grand profit de ce commerce de transport, n'étant point entrés dans la confédération, furent surveillés par les vaisseaux anglais, & on ne leur permit de transporter aucunes munitions navales dans les ports de France ni d'Espagne. Si-tôt que des navires chargés de semblables cargaisons étaient rencontrés, ils étaient conduits en Angleterre, leurs cargaisons étaient déchargées, & le prix payé par le Gouvernement, après quoi il leur était permis de s'en retourner. La République de Hollande se plaignit de cette conduite comme d'une infraction du droit des Nations ; mais les particuliers s'attacherent à en tirer du profit. Ils évaluerent, par collusion entr'eux, à très-haut prix, des cargaisons qu'ils se procuraient à bon marché, & souvent ils ne les embarquerent que dans le dessein de les faire prendre & de les faire payer au-delà de ce qu'elles valaient ; tant il est vrai que dans la guerre, il n'est point de précaution sage qui n'ait des inconvéniens ruineux.

CHAPITRE II.

Combats entre les flottes françaiſe & anglaiſe aux Indes Occidentales ; ouragan furieux ; priſe de Charles-Town par le Général Clinton ; victoire de Cornwallis à Cambden ; compte rendu au Roi par M. Neker ; état des finances pour 1781.

APRES le ravitaillement de Gibraltar, l'Amiral Rodney vint aterrer à la Barbade où il s'informa de l'état de la guerre dans les Antilles ; il apprit que l'Amiral Hyde Parker, avec quatorze vaiſſeaux, était à l'ancre à Sainte-Lucie, & que le Comte de Graſſe du Bar était au Fort-Royal de la Martinique avec neuf vaiſſeaux, mais qu'il attendait à chaque inſtant l'arrivée d'une flotte conſidérable commandée par le Comte de Guichen qui eſcortait un convoi de cent navires chargés de beaucoup de proviſions & de grands renforts de troupes ; que l'Iſle de Sainte-Lucie étant menacée, l'Amiral Parker avait détaché quatre Année 1780.

vaiſſeaux de ligne des dix-huit qui formaient la totalité de ſa flotte, pour aller chercher un renfort à Antigoa. L'Amiral Rodney & le Comte de Guichen arrivaient en même temps, l'un à la Barbade & l'autre à la Martinique. Le premier fit partir auſſi-tôt les vaiſſeaux de tranſport deſtinés pour Sainte-Lucie ; à l'égard du dernier il avait envoyé en avant la frégate *la Diane* & deux *cutters*, pour avertir le Comte de Graſſe. La frégate ſe perdit corps & biens, & les *cutters* rencontrerent quelques navires de tranſport, armés de canons, contre leſquels ils combattirent, & dont ils ne purent prendre aucun. Le Comte de Guichen ne les voyant point revenir changea de route, craignant de rencontrer les Anglais avec des forces ſupérieures, au vent de la Martinique. Alors il apperçut quatre gros vaiſſeaux qui venaient à lui, mais bientôt ils virerent de bord, & ayant été reconnus pour Anglais, il les chaſſa juſquà ſix heures du ſoir, ſe laiſſant entraîner à leur pourſuite à la hauteur de la Deſirade. A la vue de cette Iſle, ayant un riche convoi à conſerver, &

craignant de trop s'éloigner, il vira de bord, & le lendemain matin il mouilla dans le port du Fort-Royal, l'escadre du Comte de Grasse étant venue le joindre à dix lieues au large, par le canal de la Dominique. Le Marquis de Bouillé, Gouverneur de la Martinique, qui s'était embarqué sur l'escadre du Comte de Grasse, avec les troupes, les munitions, l'artillerie qu'il avait préparées pour l'attaque de Sainte-Lucie, se rendit à bord de *la Couronne*, que montait le Comte de Guichen, & lui proposa de faire entrer le convoi au Fort-Royal, sans y jetter l'ancre, & d'aller surprendre à l'instant Sainte-Lucie; mais son ardeur fut obligée de céder à la prudence du Général de mer, qui lui objecta qu'il y avait beaucoup de malades, & qu'il fallait absolument les débarquer. Cette opération fit perdre trente-six heures bien précieuses; tandis qu'ils entraient au Fort-Royal, les quatre vaisseaux que le Comte de Guichen avait rencontrés sous le Vent, entraient dans le port de Sainte-Lucie, avec un renfort de douze cents hommes. Par un autre contre-

temps, on apperçut vingt-huit vaisseaux de transport qui venaient de la Barbade, & on leur fit donner la chasse; mais ils se trouverent marcher si bien qu'ils doublerent la pointe du Gros-Islet sans qu'on pût les intercepter. Un Aide-de-camp & quelques Officiers envoyés par le Marquis de Bouillé descendirent à terre, & ils rapporterent que, d'après toutes les informations prises des Français affidés, l'Isle ne pouvait être attaquée avec succès, parce qu'indépendamment de la difficulté de s'emparer des fortifications du Morne fortuné, la garnison était en ce moment de cinq mille hommes aguerris, & abondamment pourvue de toutes les choses nécessaires. Sur ces avis, la flotte retourna à la Martinique, & pendant qu'elle rentrait au Fort-Royal, l'Amiral Rodney, dont les découvreurs avaient surveillé tous les mouvemens des Français, jettait l'ancre à Sainte-Lucie avec cinq vaisseaux & deux frégates; il en sortit le lendemain, avec vingt-six vaisseaux, pour venir établir sa croisiere devant le Fort-Royal.

La flotte française sortit à son tour, les

deux armées étaient égales en nombre, trois combats opiniâtres, les 17 Avril, 15 & 19 Mai 1780, ne produisirent aucune conséquence décisive, & la victoire demeura incertaine. Dans le premier combat qui eut lieu le 17 Avril sous la Dominique, l'Amiral Rodney fut mal secondé par plusieurs vaisseaux de son armée; il démonta les Capitaines & les renvoya à Londres, où ils furent cassés par le jugement d'une Cour Martiale. La récompense, en Angleterre, est d'un côté, & la punition de l'autre; on n'y voit point de ces hommes vieillis sans gloire dans le service, & parvenus aux dignités par la date de leur naissance, malgré le défaut de courage ou de capacité. La sentence de l'Amiral Bing fut peut-être cruelle, mais tous les Marins s'en souviennent; ils craignent la voix du peuple qui demande des succès & n'admet pas facilement d'excuses.

Les Français perdirent plus d'hommes que les Anglais, dans ces combats répétés; il y avait à bord des vaisseaux six mille hommes de débarquement, sous les ordres

du Marquis de Bouillé, & prêts à envahir quelqu'une des Isles Anglaises, si la victoire se déclarait en faveur du Comte de Guichen.

Après le combat du 19 Mai, ce Général ne s'occupa que de réparer sa flotte, & de remplir sa mission, qui était d'escorter le convoi des Isles du Vent à Saint Domingue, & de ramener celui de toutes les Isles à Cadix.

Les Antilles ravagées par le fléau de la guerre le furent d'une maniere plus terrible encore, par d'affreux ouragans qui s'éleverent les 10 & 11 Octobre 1780, ils renverserent les maisons, les arbres, dégraderent les plantations; hommes, femmes & troupeaux étaient écrâsés dans les retraites où ils cherchaient un abri. La foudre se mêlait à la fureur des vents, cent tonerres tombaient à la fois, tandis que les tourbillons enlevaient les feuillages, les terres & les plantes jusques à la hauteur des montagnes. Les navires & les vaisseaux de guerre mouillés sur quatre ancres furent brisés dans l'intérieur des ports. Hommes, bestiaux, rien ne restait debout, tout était renversé

la face contre terre, & dans cette posture humiliée semblait implorer un ciel inexorable. Témoin de cette convulsion de la nature, toute la chaleur de mon ame ne suffit point à la décrire ; où sont les Peintres, où sont les Poëtes capables d'en faire le tableau ?

Cet ouragan fut le plus furieux de ceux que les Antilles ont éprouvé depuis un siecle. Depuis Cayenne jusqu'à la Jamaïque, aucune Isle ne fut épargnée ; mais la Barbade, qui est la plus au vent de toutes, souffrit ce que l'imagination ne peut admettre. Le sang y était comprimé dans les veines par la force du vent, & faisait éprouver à tout ce qui respire une souffrance inconnue. Un grand nombre de vaisseaux périt dans les ports de la Grenade, de Tabago & de Saint-Vincent. La frégate *la Junon*, de quarante canons, & la corvette *le Fame*, prise faite sur les Anglais, firent détruites sur les côtes de cette derniere Isle, & la plus grande partie des Officiers & des équipages fut noyée. Tous les vaisseaux qui étaient dans les ports de la Martinique périrent ou

déraderent, & s'abandonnant à la fureur des flots, quelques-uns furent engloutis, d'autres furent pris, plusieurs se sauverent à Saint-Domingue; mais les flottes anglaises souffrirent encore davantage dans la rade de Sainte-Lucie. Plusieurs vaisseaux de ligne y furent entièrement détruits. Deux frégates prirent feu sur les côtes de la Martinique, on n'en put sauver qu'environ quarante matelots que le Marquis de Bouillé fit habiller, soigner & renvoyer libres. Enfin la ruine fut générale. A la nouvelle de ces malheurs, il s'ouvrit à Londres un grand nombre de souscriptions pour les réparer dans les Isles anglaises, & le Gouvernement accorda une somme considérable pour être distribuée à ceux qui avoient le plus souffert; mais cet évènement produisit en France beaucoup moins de sensation; des citoyens de tous les rangs l'apprirent avec indifférence, & le Gouvernement ne pouvait pas être plus sensible que les particuliers.

Les opérations de la campagne dans l'Amérique Septentrionale furent dirigées vers le Sud. Sir Henry Clinton voulant s'em-

parer de la Caroline Méridionale, fit évacuer Rhode-Island, possession d'une grande importance, à cause de la bonté de son port. L'abandon qu'il fit volontairement de cette Province, est une preuve fâcheuse de la disparité qui existait entre les forces employées pour soumettre l'Amérique, & l'étendue de ce projet. Les Français s'emparerent aussi-tôt de Newport, qu'ils avaient inutilement essayé de réduire. L'Armée anglaise entra dans Charlestown, le 13 Mai 1780, & bientôt après le Chevalier Clinton retourna à New-York. Le Comte Cornwallis demeura Commandant en chef dans la Caroline ; mais une armée amériquaine commandée par le Général Gates, le vainqueur de Bourgoyne, le déposséda de toute la Province, excepté de la Capitale, où les Anglais surent se maintenir. Dans cette extrémité, Cornwallis résolut d'attaquer l'armée amériquaine, quoique supérieure en nombre à la sienne, & il la vainquit à Campden. Le Baron de Kalb, Major-Général au service des Etats-Unis, fut tué dans cette bataille. Le Lieutenant-Colonel

Dubuiſſon, ſon Aide-de-Camp, fit tous ſes efforts pour lui ſauver la vie, & ſe défendant encore après la défaite de l'armée, il fut dangéreuſement bleſſé & fait priſonnier. L'Etat de la Caroline récompenſa la bravoure de cet Officier, en lui accordant le grade de Brigadier-Général, & le Congrès le recommanda à la Cour de France. Le Lieutenant-Colonel Carleton ſe diſtingua dans toute cette campagne, & il devint formidable aux Amériquains. Il était moins difficile de remporter cette victoire, toute importante & inespérée qu'elle était, que de ramener les eſprits des habitans à leur ancienne obéiſſance envers le Gouvernement Britannique; leur volonté demeurait invincible, leur haine ſemblait ſe nourrir & s'accroître dans les revers, & à toutes les occaſions, cette haine éclatait par des actes hoſtiles.

Le Miniſtere Britannique craignant que dans la ſeſſion prochaine, le Parlement cédant au murmure du peuple, prît ſérieuſement en conſidération les abus qui exiſtaient dans les dépenſes publiques, réſolut de diſſoudre tout-à-coup cette Aſſemblée,

& de convoquer un nouveau Parlement pour le 31 Octobre 1780.

Edmond Burke tenta d'y introduire ſon plan d'économie, mais avec moins de ſuccès que dans la ſeſſion précédente. Dans le même temps, M. Neker, Miniſtre des Finances en France, rendit au Roi un compte détaillé des réformes qu'il avait faites, & lui indiqua un grand nombre de moyens par leſquels la ſituation de l'Etat devait s'améliorer encore dans l'avenir. Ce compte rendu reçut de grands éloges dans le Parlement d'Angleterre, & donna lieu à ſes Orateurs de faire remarquer combien il était à craindre pour la Nation Britannique, que la France continuât de s'éclairer, & le Gouvernement Anglais de ſe corrompre.

Les dépenſes pour le ſervice public, de 1781, furent fixées à 22,348,037 l. ſterl. (*a*).

(*a*) Cette année étant la derniere où Lord North ait conſervé ſon influence, la derniere du Parlement formé en 1774, & celle où la guerre a été le plus difficile à ſoutenir, à cauſe de la rupture avec la Hollande, il paroît convenable de donner le détail de ces dépenſes énormes, & des moyens employés pour y ſubvenir.

Pour composer cette somme, on emprunta douze millions sterling, outre les moyens

MARINE.

	l. st.
90,000 gens de mer, y compris 20,317 soldats de marine.	4,680,000
Ordinaire de la marine.	380,261
Pour bâtir & réparer les vaisseaux.	676,016
Pour acquitter les dettes de la marine.	1,500,000
	7,236,277

ARMÉE.

	l. st.	
30,666 hommes, y compris 4,213 Invalides.	1,172,357	
80 compagnies d'infanterie indépendantes.	117,608	
Déficit sur la somme fixée pour défrayer les deux bataillons du Régiment de Lord Jonh Murrai, en 1780.	1,108	
Pour les pensionnaires de l'hôpital de Chelsea.	91,604	
Pour l'entretien des garnisons, &c.	1,388,927	
Cinq bataillons hanovriens.	56,075	
		2,827,679
Milices en Angleterre, & hommes armés en Ecosse, leurs équipemens & déficit en 1780.	786,600	
TOTAL.		10,063,956

ordinaires

ordinaires de la taxe des terres & de la dreche, & les moyens extraordinaires pro-

		l. st.
Ci-contre,	786,600	10,063,956
Troupes étrangeres servant en Amérique	581,985	
Provisions pour ces troupes. .	49,373	
Leur artillerie.	27,684	1,445,642
Ordonnance imprévue pour 1780.	447,182	
Ordonnance pour 1781. . . .	835,929	1,283,111
Extraordinaire de l'armée.		3,443,218

SERVICES VARIÉS.

Au Docteur William Smith pour traitement des prisonniers malades.	1,200	
A la Compagnie du Levant. . .	800	
Routes & ponts en Ecosse. . .	4,995	
Sommes payées sur les demandes de la Chambre des Communes. .	22,222	
Aux Colons de la Barbade & de la Jamaïque, qui ont le plus souffert par les ouragans.	120,000	
Pour acheter des terres pour mettre à l'abri les chantiers & les munitions à Chatam, Plimouth, Sheerneff, & pour mieux défendre le passage de la Tamise à Gravelend & au Fort de Tilbury.	34,273	
	183,490	
TOTAL.		16,245,927

venans du renouvellement de la chartre de la banque d'Angleterre & des arrérages de

		l. st.
Dautre part,	183,490	16,935,927
Pour rétablir les prisons de Newgate, du banc du Roi & de la flotte.	35,000	
Aux Américains réfugiés. . .	57,910	
Convois sur la Tamise. . .	15,488	
Arpentage général dans l'Amérique septentrionale.	207	
Etablissemens civils en Amérique.	19,985	
Forts & établissemens à la côte d'Afrique.	14,000	
Pour les bâtimens de Sommerset-House.	36,207	
A ceux qui ont souffert dans le tumulte du mois de Juin 1780, & qui ont perdu la valeur de 100 liv. au moins.	3,200	
		364,497
Acquittement de la vote de crédit des bills de l'échiquier & prises dans la loterie. . .		4,880,000

DÉFICITS.

Sur les taxes pour	1758. . .	31,000	
	1778. . .	191,000	
	1779. . .	193,000	
	1780. . .	8,551	
		423,551	
	TOTAL.		21,480,424

la Compagnie des Indes Orientales. Dans cet emprunt, Lord North suivit un nouveau systême. Afin de diminuer le poids de l'intérêt annuel & immédiat, il augmenta le capital de la dette fondée. Par ce moyen les ressources furent telles qu'il semblait que la continuation de la guerre ne servait qu'à augmenter l'habileté de la Nation à la soutenir. Deux ans auparavant, le Gouvernement ayant besoin d'emprunter huit millions, n'avait pu s'en procurer que sept; mais alors il fut fait des offres du triple de la somme dont on avait besoin. Les Souscripteurs de cet emprunt recevaient pour chaque cent livres sterling qu'ils fournissaient, un capital de cent cinquante livres en annuités, à 3 pour $\frac{0}{0}$, & une annuité additionnelle de 25 liv. sterling à 4 pour $\frac{0}{0}$,

		l. st.
Ci-contre,	423,551	21,480,424
Déficit sur la taxe des terres & celles de la dreche.	422,745	
		867,623
TOTAL.		22,348,037

lequel intérêt devait continuer jusqu'à ce que l'annuité fût rachetée ; ainsi l'emprunt de douze millions se faisait à 5 ½ pour $\frac{0}{0}$, ce qui dans les circonstances était un intérêt modique ; mais la Nation, au lieu de douze millions, se trouvait chargée d'un capital de dix-huit millions à 3 pour $\frac{0}{0}$, & de trois millions à quatre. Cette nouvelle dette créée pour le service d'une seule année, excédait de beaucoup la somme que Lord North, neuf ans auparavant, faisait espérer à la Nation d'acquitter, dans le cours de dix années (*a*). Quatre cents quatre-vingt mille liv. sterling furent levées par loterie, & les billets délivrés parmi les Souscripteurs, à raison de quatre par chaque mille livres sterling.

L'intérêt de cet emprunt montait à six cent soixante mille livres sterling, & les taxes nécessaires pour fournir cette somme annuelle s'établirent avec une facilité surprenante. On mit 5 pour $\frac{0}{0}$ sur les droits d'excise, la dreche, la bierre, le savon,

(*a*) Voyez au Livre premier, Chapitre III.

les chandelles & les cuirs exceptés ; tous escomptes & rabais dans les douanes furent abolis ; le temps accordé précédemment aux Directeurs de la Compagnie des Indes Orientales, pour le paiement des droits des marchandises vendues à leurs ventes publiques, fut réduit à trois mois au lieu de neuf, après la terminaison de chaque vente. Une taxe conditionnelle d'un *penny* trois *farthings* fut ajoutée sur chaque livre de tabac, & quatre *shelings* huit *pences* par quintal de sucre importé en Angleterre ; il fut fait divers réglemens sur les droits qui se perçoivent sur le papier ; on mit un droit additionnel de timbre sur chaque feuille d'almanachs, & on donna cinq cents liv. sterl. par an aux Universités de Cambridge & d'Oxford, pour leur tenir lieu des sommes que la Compagnie des Libraires avait coutume de leur payer, pour le privilege d'imprimer des almanachs. Le fonds d'amortissement reçut cette année une augmentation de cent quatre-vingt dix mille livres sterling, à cause d'un certain nombre d'annuités à 4 pour $\frac{0}{0}$, qui, à cette époque,

furent réduites à 3, conformément aux clauses sous lesquelles on avait emprunté le capital de ces annuités. Lord North déclara que le produit de ce fonds, avec son accroissement, s'élevait à environ trois millions, & proposa de l'appliquer à la réduction de la dette de la marine. L'affaire des finances se termina par une vote de crédit pour un million (*a*).

(*a*) VOIES ET MOYENS.

Taxes des terres.		2,000,000
Taxes de la dreche.		750,000
Annuités & loterie.		12,480,000
Fonds d'amortissement au 5 Janvier 1781. . .	288,247	
5 Avril.	757,087	
Anticipation. . . .	1,854,566	
		2,900,000
Bills de l'échiquier.		3,400,000
Différens surplus & épargnes. .		272,000
Du Gouverneur & de la Compagnie de la banque pour le renouvellement de leur chartre, prêt pour trois ans, à 3 pour % par an. . .		2,000,000
Arrérage de la Compagnie des Indes.		400,000
TOTAL.	214,192	24,192,000
Excédent des voies & moyens. . . .		1,843,963

CHAPITRE III.

L'Angleterre déclare la guerre à la Hollande ; prise de Saint-Eustache par les Anglais ; combat naval entre les Anglais & les Hollandais ; expédition du Commodore Johnstone ; les Français prennent Tabago & reprennent Saint-Eustache ; réduction de la Floride Occidentale ; Siége de Minorque par les Espagnols & les Français.

LES Hollandais tenaient depuis long-temps envers l'Angleterre une conduite ennemie. Ils n'osaient se montrer à découvert, mais la politique de la France les avait subjugués ; la partialité avec laquelle cette République, & particulièrement la Province d'Amsterdam, servaient les intérêts de la France & ceux des Amériquains, fut remarquée par la Cour de Londres avec beaucoup de déplaisir. Les Amériquains avaient essayé de négocier un emprunt en Hollande, & n'avaient pas réussi ; cepen- Années 1780 & 1781.

dant les préliminaires d'un traité de commerce avaient été arrêtés à Aix-la-Chapelle, en Septembre 1778, par les ordres & les inſtructions de M. Van Berkel, Conſeiller & Penſionnaire de la Ville d'Amſterdam, avec un député du Congrès. Les ſecours que la Hollande pouvait rendre ouvertement ou en ſecret, ſi un perſonnage grave, muni de pleins pouvoirs du Congrès réſidait à Amſterdam, déterminerent Henri Laurens, Préſident de ce Corps Politique, à entreprendre le voyage; mais le vaiſſeau ſur lequel il était embarqué fut pris par une frégate anglaiſe, & le Préſident Américain ayant été conduit à Londres, fut enfermé à la Tour. Il avait jetté tous ſes papiers à la mer, auſſi-tôt qu'il s'était vu en danger d'être pris, mais il arriva qu'ils furent retrouvés & envoyés aux miniſtres. Ce que l'on y découvrit détermina l'Angleterre à ne plus garder aucune meſure avec les Hollandais, & à leur déclarer la guerre par un manifeſte publié le 20 Décembre 1780.

Cette déclaration parut foudroyante au

plus grand nombre des Citoyens & des Commerçans de Hollande. Ils regardaient leur République comme l'alliée naturelle de l'Angleterre, ils avaient des aſſociations & des liaiſons d'affaires avec les Banquiers & les Marchands de Londres, & la plus grande partie de leur fortune était dans les fonds publics de la Grande Bretagne ; ils ſe voyaient obligés de combattre contre leurs intérêts, leurs amis & leurs biens. Ils maudiſſaient la cabale qui avait attiré ſur eux ce fléau, & ne ſavaient s'ils devaient faire des vœux pour la ruine de l'Angleterre, ou celle de leur Patrie. La conſternation régnait parmi eux, & tandis que les partiſans de la France manifeſtaient leur défiance contre le Chef de la République & ſes principaux Officiers, naturellement affectionnés à la Cour de Londres, ceux-ci & toute la Nation gémiſſaient ſur les calamités publiques.

C'eſt une réſolution bien hardie & d'un danger bien grand pour un Royaume déjà accablé d'ennemis qui ont réſolu ſon abaiſſement, que d'oſer déclarer la guerre à une

autre Puiſſance. Une démarche ſi téméraire ne peut être juſtifiée que par la néceſſité; mais la Nation Anglaiſe avait bien ſenti que l'inimitié ouverte des Hollandais était moins à craindre que leurs manœuvres occultes. D'ailleurs cette déclaration mettait la Hollande dans l'impoſſibilité d'entrer dans la neutralité armée, & de ſe couvrir de la protection des Puiſſances du Nord.

L'audace de la Nation Britannique croiſſait avec le nombre de ſes ennemis ; malgré la diſette apparente des matelots, une multitude de Corſaires nouvellement armés ſortit toute à la fois pour donner chaſſe aux navires hollandais, & fit en peu de temps ſur cette Nation pour plus de deux cents millions tournois de priſes, d'autant plus avantageuſes, que la plus grande partie des cargaiſons appartenait aux Français & aux Eſpagnols. Ainſi l'Angleterre trouva dans l'acquiſition d'un nouvel ennemi, de nouveaux moyens de continuer la guerre, & de pouſſer avec vigueur ſes opérations militaires.

Les diviſions qui ſubſiſtaient dans les Provinces rendaient la Hollande peu re-

doutable. Auſſi-tôt que la proclamation du Roi parvint à l'Amiral Rodney, qui, après avoir fait un voyage inutile au Continent, était revenu aux Antilles, il s'empara de l'Iſle Saint-Euſtache. Il avait attaqué à la fin de Décembre l'Iſle de Saint-Vincent, & les troupes anglaiſes avaient été repouſſées.

Saint-Euſtache, qui pendant cette guerre avait été un entrepôt de commerce pour les Français & les Amériquains, n'eſt autre choſe qu'un rocher ſtérile également incapable de défendre & de nourrir ſes habitans; mais cette Iſle était de la plus grande importance pour les Hollandais, parce que dans toutes les guerres elle devenait le ſiege principal du commerce des Antilles qui s'y réfugiait ſous le voile paiſible de la neutralité. La Ville d'Amſterdam était principalement intéreſſée dans le commerce de Saint Euſtache, cependant beaucoup de négocians ſujets ou amis de l'Angleterre y participaient. Le Gouverneur ne pouvant faire aucune réſiſtance ſe rendit à diſcrétion. Les Anglais trouverent dans la rade cent trente-cinq bâtimens de toutes les Nations, dont

ils se saisirent ; une frégate voulut d'abord se défendre & se rendit ensuite. Une flotte marchande de trente navires richement chargés, escortée d'un vaisseau de soixante-quatre canons qui devait la convoyer, ayant mis à la voile aux approches de la flotte anglaise, fut poursuivie & prise en entier.

Le vaisseau se défendit & ne fut pris qu'après que le Comte de Krall son Capitaine eut été tué. Les habitans furent traités avec une dureté implacable. Les troupes de débarquement étaient commandées par cet impitoyable Robert Vaughan qui, dans l'Amérique Septentrionale, avait incendié la Ville d'Esopus, & désolé les campagnes, le long des bords de la rivière d'Hudson. On ne pouvait attendre de lui que cruautés & pillage, & l'Amiral Rodney, un des plus habiles & le plus heureux de ceux qui ont parcouru l'Océan, ternit sa gloire & flétrit ses lauriers en y participant. Les propriétés particulieres furent saisies sans merci, & l'esprit de désolation & de vengeance ne laissa pas même aux habitans les moyens de subsister. L'Isle de St. Martin

& les établissemens de Demerary & d'Essequibo dans le continent de l'Amérique méridionale furent réduits bientôt après; mais une partie de la flotte de Saint-Eustache fut reprise par les Français sur les côtes d'Irlande.

Les Anglais, en se déterminant à faire la guerre à la Hollande, se proposaient de détruire à la fois le commerce de cette République, en Amérique, en Europe & dans les Indes Orientales. Ce qui venait de se passer à l'Amérique remplissait le premier objet, & il ne leur restait plus que l'Isle de Curaçao. Le second était de défendre aux Hollandais l'entrée de la Baltique.

Le Vice-Amiral Hyde Parker fut envoyé avec cinq vaisseaux de ligne, un vaisseau de cinquante canons & cinq frégates, pour intercepter leur flotte. Il la rencontra à Dogger Bank, le convoi était considérable, & la flotte qui l'escortait consistait en huit vaisseaux de ligne & plusieurs grandes frégates. Quoique ses forces fussent inférieures à cette escadre, il les attaqua avec courage; le combat fut opiniâtre, & prouva

que les Hollandais n'avaient point perdu la fermeté ni la vigueur qui les avait rendus fameux dans le dernier ſiecle. L'engagement entre les deux eſcadres dura quatre heures, & ne ceſſa que par l'impoſſibilité de faire manœuvrer les vaiſſeaux: ils reſterent long-temps les uns près des autres ne pouvant plus combatre & entierement déſemparés; mais à la fin l'eſcadre hollandaiſe reprit ſa route pour le Texel, où la flotte marchande rentra avec elle. Un des vaiſſeaux de guerre coula bas dans le trajet. Les Anglais eurent quatre cents quarante-trois hommes tués ou bleſſés dans ce combat opiniâtre; mais la flotte hollandaiſe ne put pourſuivre ſon voyage dans la Baltique. Parker retourna en Angleterre, fâché d'avoir été envoyé avec trop peu de forces pour pouvoir s'emparer de cette flotte, & de n'avoir pu obtenir les vaiſſeaux de renfort qu'il avait demandés. George III lui témoigna la ſatisfaction qu'il avait de ſa conduite en venant le viſiter à bord de ſon vaiſſeau dans le port de Chatam; mais cette démarche honorable n'appaiſa point

ſon juſte mécontentement, il amena ſon pavillon & ſe retira du ſervice.

Le Commodore Johnſtone commandait une eſcadre deſtinée à attaquer le Cap de Bonne-Eſpérance; &, après s'en être emparé, il devait ſe rendre à l'Amérique du Sud pour faire une entrepriſe ſur Buenos-Ayres à Rio de la Plata, où une commotion dangereuſe donnait de grandes allarmes à la Cour de Madrid. Le Cabinet de Londres avait été informé de la ſituation des affaires dans cette Province par un Prêtre, qui delà avait été envoyé priſonnier en Eſpagne pour avoir fomenté la rébellion. Le vaiſſeau ſur lequel il était avait été pris par un corſaire anglais; il s'était embarqué avec Johnſtone, & devait l'accompagner dans ſon expédition.

La République de Hollande ne pouvant défendre ſes établiſſemens au-delà des mers, avait été obligée de réclamer la protection de la France; & une eſcadre ſupérieure à celle du Commodore Johnſtone, était partie de Breſt pour contrarier ſes deſſeins. Le Commandeur de Suffren rencontra

l'escadre anglaise dans la petite Isle de San-Iago, l'une des Isles du Cap-Verd, & il l'attaqua quoiqu'elle fût sous la protection du pavillon portugais. Les Français souffrirent beaucoup dans le combat; mais néanmoins étant arrivés au Cap de Bonne-Espérance avant la flotte anglaise, ils se rendirent maîtres du port & de la Colonie, & l'attente de leurs ennemis fut trompée. Johnstone, forcé de renoncer à son entreprise, se dédommagea en attaquant cinq vaisseaux de la Compagnie des Indes hollandaise qui retournaient en Hollande avec de riches chargemens, quatre furent pris, & le cinquieme brûlé. Cette bonne fortune lui fit renoncer au projet de Buenos-Ayres. Les vaisseaux anglais destinés pour les Indes, qui étaient sous son convoi, continuerent leur voyage, & il revint en Angleterre avec ses prises, & son Prêtre Espagnol, dont l'assistance lui devenait inutile.

Quoiqu'une grande flotte française fût attendue dans les Antilles, l'Amiral Rodney resta long-temps à Saint-Eustache pour vendre

vendre l'immenſe quantité de marchandiſes qui s'y était trouvée. Il ſe borna à envoyer l'Amiral Hood en croiſiere, retenant avec lui trois vaiſſeaux. Hood remontra en vain que dans la ſtation qui lui était preſcrite il ne pourrait empêcher la jonction de la flotte qui devait arriver de France, avec l'eſcadre qui était dans le havre de la Martinique; Rodney n'y eut point d'égard, mais l'événement prouva que la remontrance de Hood était judicieuſe. Les Français ſe réunirent dans la journée du 29, & ils ſe trouverent ſupérieurs de ſept vaiſſeaux de ligne; néanmoins Hood les combattit avec courage & prudence, ſe battant en retraite. Son arriere-garde ſouffrit beaucoup. *Le Centaure*, *le Torbay*, *l'Intrépide* & *le Ruſſel* ſoutinrent la plus grande partie du feu; le dernier était en danger d'être pris, ſi l'Amiral n'était parvenu à faire couvrir ſa retraite. Ce vaiſſeau maltraité fit vent arriere juſqu'à Saint-Euſtache, où il arriva avec ſept pieds d'eau dans ſa cale. Les Français auraient pu recommencer le combat le lendemain: quoique Hood n'eût

plus que ſeize vaiſſeaux, il ſe tenait en meſure, mais il ne fuyait pas; cependant il ne ſe paſſa rien, la flotte françaiſe n'ayant pu ſe rallier. Le premier Mai, les deux armées ſe trouverent en vue à trente lieues à l'Oueſt de Sainte-Lucie, & l'Amiral Hood ſemblait n'avoir plus de reſſource que dans la ſupériorité de ſa marche; mais les Français, ſéparés les uns des autres, & ayant pluſieurs vaiſſeaux hors de vue, n'oſerent l'attaquer (*a*).

Bientôt après Sir George Bridge Rodney reprit le commandement, & ayant raſſemblé toutes ſes forces, courut à la recherche des Français. Ceux-ci, après avoir réparé leurs dommages, avaient fait embarquer ſix mille hommes, ſous les ordres du Marquis de Bouillé, Gouverneur de la Martinique, pour faire une entrepriſe ſur Sainte-Lucie. On a prétendu que le Marquis de Bouillé avait le projet de s'emparer d'une partie de

(*a*) On prétend que le Général français ordonna les manœuvres les plus habiles, mais qu'il ne put ſe faire obéir, & que rien ne fut exécuté.

l'Iſle ſans attaquer le morne Fortuné, & de s'y fortifier de telle maniere que cette Iſle demeurât, pendant la guerre, moitié françaiſe & moitié anglaiſe, puiſqu'il devenait impoſſible de la reconquérir en entier. Ce projet, tout reſſerré qu'il était, n'aurait pas été ſage, & aurait entraîné de grandes dépenſes. Il y a lieu de croire plutôt que le Marquis de Bouillé, voyant que le Comte de Graſſe n'avait que ſix ſemaines à reſter aux Antilles à cauſe des approches de l'hivernage, n'avait voulu entreprendre aucune grande opération, & n'avait eu d'autre deſſein que de maſquer, par une attaque ſimulée ſur Sainte-Lucie, la réduction de l'Iſle de Tabago. On ſe borna à mettre quelques troupes à terre au Gros-Iſlet, à s'emparer d'un hôpital, où il ſe trouva cent vingt ſoldats convaleſcens, & d'un magaſin d'armes & d'habits. La flotte françaiſe, après avoir touché au Fort-Royal, fit voile pour l'Iſle de Tabago, où l'on avait déjà envoyé le Chevalier de Blanchelande avec deux mille hommes, tranſportés ſur deux vaiſſeaux de guerre

& une frégate. Cette Isle que l'on avait toujours regardée comme peu capable de résistance, fut défendue avec opiniâtreté par la garnison, qui ne consistait qu'en trois cents quatre-vingt hommes du quatre-vingt-sixieme régiment, & environ cinq cents hommes de milices. Les attaquans ayant laissé le temps aux Anglais de se retirer dans les montagnes de l'intérieur de l'Isle, ils ne capitulerent qu'à la derniere extrémité.

L'Amiral Rodney avait détaché six vaisseaux de ligne pour porter du renfort à Tabago; mais ayant apperçu la flotte française, ces vaisseaux ne purent débarquer les troupes qu'ils avaient à bord, & ne songerent qu'à s'échapper, ce qu'ils firent heureusement. Alors l'Amiral vint au secours; mais il était trop tard, l'Isle était déjà prise. La flotte anglaise était composée de vingt-un vaisseaux de ligne, & la flotte française de vingt-quatre. Ces deux flottes se trouvant en présence, se formerent, de part & d'autre, en ligne de bataille: les équipages anglais se tinrent toute la

nuit ſous les armes; mais l'Amiral Rodney, qui par ſa manœuvre s'était rendu maître d'engager ou d'éviter ſon ennemi, refuſa le combat, parce qu'il n'avait point de port à la proximité où les vaiſſeaux anglais déſemparés puſſent ſe retirer; en ſorte qu'après une vaine parade de bataille, les deux armées navales ſe retirerent ſans coup férir, l'une à la Grenade & l'autre à la Barbade, & delà à la Martinique & à Sainte-Lucie. L'Amiral Rodney partit de cette derniere Iſle ſur un vaiſſeau de quatre-vingt canons pour ſe rendre en Angleterre, laiſſant le commandement de la flotte à l'Amiral Hood, qui ſe rendit à New-York, & y joignit l'Amiral Graves, tandis que le Comte de Graſſe, parti de la Martinique le 5 Juillet, allait à Saint-Domingue avec un nombreux convoi.

Il ne reſtait aux Iſles du Vent, pour toute force navale, tant du côté des Anglais que des Français, que quelques frégates; l'Amiral Hood avait laiſſé un vaiſſeau à Sainte-Lucie, mais en ſi mauvais état qu'on fut obligé de le mettre en radoub.

Le Marquis de Bouillé, toujours animé d'un zele entreprenant, saisit cette circonstance pour aller attaquer Saint-Eustache. La garnison de cette Isle était dans la sécurité; persuadée que les Français ne feraient aucune attaque tant qu'ils ne seraient pas soutenus par des forces maritimes, cette garnison, composée d'environ huit cents hommes, vivait dans l'indolence, les postes extérieurs qu'elle avait à défendre étaient mal gardés. Le Marquis de Bouillé crut pouvoir enlever l'Isle avec douze cents hommes, & quoique toutes les probabilités humaines condamnassent cette témérité, elle eut le plus heureux succès. Les circonstances de cette expédition sont si singulieres que je ne puis m'empêcher de les rapporter avec quelque détail. Il partit de la Martinique le 15 Novembre, avec trois frégates, une corvette & quatre bateaux armés. Cette flotille portait douze cents hommes, son artillerie, ses munitions, en un mot toutes ses ressources. Les vents & les courans qui le contrariaient à la fois, auraient forcé tout autre à renoncer à ce projet; il n'arriva à la vue de Saint-

Euſtache que le 25. Le débarquement devait ſe faire la même nuit, & l'on y travailla avec un zele & des peines incroyables; mais les pilotes ſe tromperent, & il n'y eut qu'un petit bateau armé, où était le Comte de Dillon avec cinquante hommes de ſon Régiment, qui put effectuer le débarquement. Un ras de marée qui régnait ſur cette côte fit chavirer les chaloupes, les briſa contre les rochers & noya pluſieurs ſoldats. La chaloupe du Marquis de Bouillé chavira de même, mais tous ceux qui y étaient parvinrent à ſe ſauver; enfin, une heure avant le jour, il n'y avait qu'environ quatre cents hommes à terre, & il ne reſtait plus d'eſpoir de faire débarquer le reſte des troupes, les frégates étaient en dérive, les chaloupes & les canots étaient briſés. N'ayant pas d'eſpoir de retraite, il voulut juſtifier une grande témérité par une plus grande encore; il entreprit d'attaquer & de vaincre l'ennemi juſques dans ſes fortifications. Il était quatre heures & demie du matin, & il ſe trouvait à deux lieues du fort & des caſernes : il

fit marcher ſa petite troupe au pas redoublé. Il ordonna au Comte de Dillon d'aller droit aux caſernes avec ſes Chaſſeurs Irlandais, & d'envoyer un détachement pour prendre le Gouverneur dans ſa maiſon; au Chevalier de Frêne, Major du Régiment Royal-Comtois, d'aller avec cent chaſſeurs au fort, & de l'eſcalader, s'il ne pouvait entrer par la porte, & au Vicomte de Damas, avec le reſte des troupes, de ſoutenir cette attaque. C'était bien ordonné, mais l'exécution paraiſſait impoſſible. Elle était confiée à des Officiers d'une rare hardieſſe, mais il ne ſuffit pas d'être brave, intrépide, il faut avoir des forces; ils firent mieux, ils furent heureux.

Le Comte de Dillon arriva aux caſernes à ſix heures. Une partie de la garniſon faiſait alors l'exercice ſur l'eſplanade; trompée par l'habillement rouge des Irlandais, elle ne reconnut les ennemis que par une décharge qui fut faite à brûle pourpoint. Cockburn, Gouverneur de l'Iſle, qui ſe rendait au lieu de l'exercice, fut pris au même inſtant par

le Chevalier o Connor, Capitaine de Chasſeurs du Régiment de Walsh (*a*).

Le Chevalier de Frêne marcha droit au fort, où les ennemis ſe jettaient en foule, & arriva au pont-levis au moment où ils travaillaient à le lever; il fit faire une décharge ſur les Anglais qui abandonnerent les chaînes du pont-levis, auſſi-tôt il ſe jetta dans le fort. Le Chevalier de Lamotte, Capitaine du Régiment d'Auxerrois, entra le premier dans le fort, il fut ſuivi par les Chaſſeurs de Royal-Comtois, & le Chevalier de Frêne, qui entra le dernier, fit lever le pont après lui. Dans cette poſition, les Anglais & les Français ſe trouvant pêle-mêle, enfermés dans le fort, il fallait vaincre ou périr; mais dans la premiere confuſion, les Anglais, quoique ſupérieurs en nombre, ne pouvant ſe rallier, mirent bas les armes. Alors on réunit dans le fort les Officiers & les ſoldats qui venaient s'y rendre ſépa-

(*a*) Le Gouverneur Cockburn a été condamné à être dégradé à la tête des troupes par jugement d'une Cour martiale.

rément & de toutes parts, & ſept cents hommes mirent bas les armes devant moins de quatre cents; enfin, tel fut le bonheur de cette journée, qu'il n'y eut que dix ſoldats Français tant tués que bleſſés, quoique la perte des Anglais fût conſidérable.

Le Marquis de Bouillé remit St. Euſtache ſous les loix & le gouvernement des Hollandais; il trouva chez le Gouverneur deux millions ſterling, qui y étaient en ſequeſtre juſqu'à la déciſion de la Cour de Londres. Cet argent appartenait à des Hollandais à qui il le fit remettre. Il envoya le Vicomte de Damas reprendre la petite Iſle de Saint-Martin.

Cependant les Eſpagnols, ſous la conduite de Don Galvez, Gouverneur de la Louiſiane, aſſiégaient Penſacola, capitale de la floride Occidentale. Ce poſte était depuis long-temps fortifié, & les Eſpagnols en avaient été dépoſſédés par les Anglais dans la guerre précédente. Les progrès du ſiege furent d'abord très-lents; le Colonel Campbell, qui commandait les Anglais, fit une vigoureuſe réſiſtance, mais Don Galvez

ayant été renforcé par une efcadre aux ordres de Don Solano, à laquelle s'était jointe une efcadre françaife commandée par le Chevalier de Monteil, preffa les opérations avec la plus grande vigueur. Les Anglais qui formaient la garnifon de la Place, ne pouvant réfifter plus long-temps aux efforts réunis de ces forces fupérieures, le feu de leurs batteries fe rallentiffait chaque jour, tandis que celui des affiégeans redoublait fans ceffe ; il devint fi violent qu'il mit le feu à un magafin à poudre, fit fauter le principal des ouvrages avancés, & fit périr beaucoup de monde. Cet accident força les Anglais de capituler, & de fe rendre prifonniers, le 8 Mai 1781. La prife de Penfacola décidait du fort de la Floride, qui rentra fous la domination efpagnole dont elle avait été féparée par le traité de paix de 1763.

Dans le même temps, une armée de huit mille hommes partait de Cadix, fous les ordres du Duc de Crillon, pour s'emparer de Minorque. Cette armée devait être jointe inceffamment par un détachement de fix

mille hommes de troupes françaises commandé par le Comte de Falkenhein. Le Duc de Crillon mit pied à terre dans l'Isle de Minorque, le 23 Août, & ne rencontra aucune opposition à son débarquement. Les troupes espagnoles s'emparerent de deux petits forts, où elles firent environ deux cents prisonniers, & du magasin de l'Amirauté où l'on trouva des agrès suffisans pour équiper un grand nombre de vaisseaux. La Ville était évacuée, & les troupes anglaises s'étaient retirées au Fort-St. Philippe, où le Lord Murray, Gouverneur de l'Isle, s'était renfermé avec toutes les provisions qu'il lui avait été possible de rassembler.

L'artillerie de siege & toutes les choses nécessaires ayant été promptement débarquées, le Duc de Crillon forma le blocus de la forteresse; il fut blessé à la tête, d'un éclat de pierre que fit jaillir un des boulets de canon que les Anglais tirerent sur lui, pendant qu'il faisait la reconnoissance des postes; mais cette blessure ne put rallentir son activité.

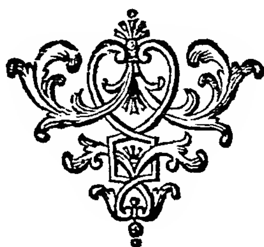
Le Fort Saint-Philippe était défendu par

cinq cents pieces de canon, on le regardait comme imprenable, on en avait augmenté les ouvrages depuis qu'il était rentré au pouvoir des Anglais, & la garnison était de trois mille hommes, sans y comprendre les Insulaires, que le Général anglais avait obligé de prendre les armes, & de s'y renfermer avec lui. Dans la guerre précédente, le Duc de Richelieu avait emporté d'assaut cette Citadelle, mais alors la garnison n'était que de quinze cents hommes, & les circonstances n'étaient plus les mêmes.

Cependant le Duc de Crillon pressait les préparatifs du siege, il avait demandé en Espagne des renforts, & il attendait impatiemment l'arrivée de l'armée auxiliaire qui s'embarquait à Toulon. La flotte espagnole bloquait les ports, & les volontaires français s'embarquant sur des chaloupes, enlevaient avec audace les navires anglais qui s'étaient réfugiés sous le canon du fort. Les Capitaines Eyries & Varage, Officiers Provençaux tirés de la marine marchande, en enleverent, dans une seule nuit, six des plus richement chargés. Lord Mur-

ray fut contraint de faire mettre le feu à ceux qui reſtaient encore, pour qu'ils ne tombaſſent pas au pouvoir des aſſaillans.

L'armée eſpagnole environnant la forteresſe, rien ne pouvait entrer ni ſortir; le Général fit ouvrir un chemin qui communiquait de Mahon au port de Fornella, pour faciliter le tranſport d'un train d'artillerie conſidérable qu'il avait demandé, & qui devait lui arriver avec un renfort de quatre mille hommes. Mais tandis que les embarquemens ſe faiſaient à Toulon & à Barcelone, & que le Duc de Crillon faiſait élever des batteries, il ſe paſſait en Amérique des événemens déciſifs qui nous obligent de porter nos regards ſur cet autre hémiſphère.



CHAPITRE IV.

Le Général Arnold trahit la cause des Amériquains, & passe au service de l'Angleterre; invasion de la Virginie par les Amériquains & les Français; siége de la Ville d'Yorck; l'armée anglaise, commandée par Lord Cornwallis, y est faite prisonniere; prise de l'Isle de Saint-Christophe par les Français, & du Fort Saint-Philippe par les Espagnols.

LE Général Arnold, dont l'intrépidité & le courage entreprenant avaient remporté tant d'avantages sur les forces britanniques, & si bien soutenu la cause de la liberté, abandonna tout-à-coup ses compatriotes & trahit la confiance du Congrès. Etant devenu amoureux de la fille d'un Torry, l'une des plus belles femmes de tout le nouveau monde, elle réveilla dans son esprit le souvenir des mécontentemens qu'il avait reçus du Congrès, & il fut résolu qu'il ne serait heureux dans ses amours

Année 1781.

qu'autant qu'il changerait de parti. Déjà vivement ébranlé par des sollicitations trop puissantes sur un homme aussi ardent dans toutes ses passions, les offres qu'on ne tarda pas à lui faire d'une grande somme d'argent, & d'un rang distingué dans l'armée anglaise, acheverent de lui tourner la tête; mais il dissimula, attendant le moment de signaler sa trahison par quelque forfait remarquable.

Etant Commandant à Westpoint, Citadelle bâtie par le Chevalier du Portail, Ingénieur Français, sur les rives escarpées de l'Hudson, & qui était devenue pour ainsi dire la clef de l'Amérique indépendante, il projetta de livrer cette forteresse aux Anglais; mais le complot ayant été découvert, il n'eut que le temps de se sauver à New-York. Le Général Clinton l'envoya dans la Virginie en qualité de Brigadier-Général, sous les ordres du Major-Général Philips, & cet Officier étant mort de la fievre, le commandement échut à ce nouveau transfuge. Il attaqua Petersbourg, brûla les magasins de tabac, incendia les barraques que les Amériquains avaient

avaient conſtruites pour les troupes, & toutes les proviſions, marchandiſes & munitions navales qui ſe trouverent aux environs. Dans le même temps, le Général Cornwallis, à la tête de l'armée du Sud, après avoir remporté une victoire ſignalée ſur le Général Gréen, à Guilldfort dans la Caroline ſeptentrionale, pénétrait dans l'intérieur de la Virginie.

Arnold ayant détruit tout ce qu'il avait rencontré ſur les côtes de cette Province, retourna à New-Yorck, & bientôt après il fut dévaſter les rivages du Connecticut, pays de ſa naiſſance, & y détruiſit pluſieurs navires & beaucoup de magaſins remplis de marchandiſes & de proviſions; il incendia la Ville de New-London, ſituée ſur la rivière Tamiſe, & le meilleur port de cette Province. L'embrâſement de cette Ville ne peut lui être pardonné, parce qu'il annonce le deſſein prémédité de ravager & de détruire. Les maiſons étaient iſolées & diſtantes l'une de l'autre de vingt à trente pieds, pour prévenir les effets de l'incendie, & il fit mettre le feu exprès à chaque maiſon;

Le Général Cornwallis, après s'être emparé des bords de la rivière d'York, se fortifiait à York-Town, & le Colonel Tarleton, logé à Glocester, faisait des incursions dans toutes les parties de la Province, enlevant chevaux & mulets, negres & bestiaux. Le Marquis de la Fayette, avec un corps de deux mille hommes, restait seul pour combattre les Anglais dans ce canton, & montrant qu'il savait faire la grande guerre avec peu de troupes, il était parvenu à se maintenir, depuis le commencement de la campagne, sans se compromettre, ni se laisser entamer par un ennemi supérieur, qu'il travaillait peu-à-peu à resserrer dans York. Tel était l'état de la guerre dans la Virginie, lorsque le Comte de Grasse, qui commandait une flotte puissante, reçut à St. Domingue des dépêches du Général Washington, de M. de Rochambeau & de M. de Barras, qui l'invitaient à venir s'emparer de la baie de Chesapeak, avec un corps de troupes de débarquement, & une somme d'argent pour la solde de l'armée française, afin de concourir à délivrer la Virginie, &

à investir l'armée anglaise qui était tenue en échec par la petite troupe du Marquis de la Fayette. L'occasion était décisive : le plus difficile était de trouver de l'argent. Un Commissaire espagnol de l'Isle de Cuba, qui se trouvait au Cap, en fit venir de la Havane. La frégate *la Concorde* fut expédiée le 28 Juillet, pour annoncer l'arrivée de l'armée & des secours à l'Amérique septentrionale : Washington & le Comte de Rochambeau se mirent aussi-tôt en marche pour se rendre de New-Yorck en Virginie. Le Comte de Grasse, parti de St. Domingue le 5 Août avec toute son armée navale & trois mille hommes de troupes de débarquement, commandés par le Marquis de St. Simon, Maréchal de Camp, jetta l'ancre le 31 dans la baye de Chesapeak, derriere le Cap Henry, & débarqua les troupes sur la riviere James, où elles se joignirent aux milices de Pensilvanie. Le Marquis de la Fayette campait à la fourche de Somunthi & de Multaponni, & avait des détachemens sur la riviere d'Yorck ; le Général Waine devait passer *James*

river (*a*), & se porter de maniere à arrêter les Anglais, s'ils tentaient de retourner dans la Caroline. Le 2 Septembre, les Généraux Washington & Rochambeau, avertis de l'arrivée du Comte de Grasse, l'envoyerent prévenir de la jonction prochaine de l'escadre du Comte de Barras, qui escortait l'artillerie & les munitions nécessaires au siége d'Yorck, & lui annoncerent que l'armée, à son arrivée à Baltimore, débarquerait sur les bâtimens légers de la flotte pour descendre l'Eleck.

Telles étaient les positions lorsque la flotte anglaise, sous les ordres de l'Amiral Graves, vint attaquer l'armée du Comte de Grasse dans la baye de Chesapeack: il y eut, de part & d'autre, un feu soutenu pendant environ deux heures; mais l'Amiral Graves ayant à combattre des forces supérieures, & voyant plusieurs de ses vaisseaux déjà désemparés, leur fit signal de tenir le vent, & parvint à s'éloigner.

(*a*) La riviere James, si renommée par l'excellent tabac qui croit le long de ses bords.

L'escadre du Comte de Barras arriva le 10 dans la baye de Chesapeack, le gros de l'armée remontait la riviere James, & les trois mille hommes du Marquis de Saint-Simon ayant joint les deux mille Amériquains, commandés par le Marquis de la Fayette, ce jeune guerrier se trouvait, en qualité de Major général au service des Etats-Unis de l'Amérique, commander un Maréchal des camps français. Toutes les troupes étant réunies à Williamsbourg, marcherent vers Yorck avec célérité. Le Marquis de la Fayette conduisait les Amériquains, qui formaient la colonne de droite. Le Marquis de Saint-Simon, à la tête des trois mille hommes venus de Saint-Domingue, formait la gauche; de sorte que les Amériquains, arrivés au lieu du siége, occuperent la droite, appuyés sur la riviere d'Yorck; les troupes du Marquis de Saint-Simon s'étendirent sur la gauche jusqu'à la même riviere, & l'armée française du Comte de Rochambeau, que le Baron de Viomesnil avait conduite pendant la marche, se porta au centre.

Le 30, les Anglais évacuerent deux redoutes extérieures, diſtantes d'environ quatre cents toiſes de la place, & les Français les occuperent auſſi-tôt. Huit jours furent employés au tranſport de l'artillerie & aux préparatifs du ſiége, & le neuvieme la tranchée fut ouverte. Le feu des vaiſſeaux qui étaient à l'ancre dans la riviere d'Yorck, incommoda d'abord les aſſiégeans; mais les batteries qu'ils éleverent forcerent ces vaiſſeaux à s'éloigner; les boulets rouges mirent le feu au vaiſſeau *le Caron*, de quarante-quatre canons, & à un ſloop, qui furent entiérement brûlés.

Le Lieutenant-Colonel Tarleton, qui avait répandu la terreur dans les Carolines & la Virginie, ſortit de Gloceſter; mais il fut repouſſé par le Duc de Lauſun, à la tête des huſſards de ſa légion, & ſoutenu de quelques compagnies d'infanterie.

Le 14 Octobre, le Baron de Viomeſnil fut chargé de l'attaque de l'une des redoutes détachées de la place, & le Marquis de la Fayette de l'autre. Toutes deux furent enlevées avec bravoure. La nuit ſuivante, quatre

cents des assiégés sortirent de la ville, surprirent une batterie, enclouerent les canons, tuerent ou blesserent ceux qui les gardaient, & en firent quelques-uns prisonniers; mais le régiment de Soissonnais accourut, & ils auraient été enveloppés, si un Officier n'avait, mal-à-propos, fait sonner la charge. Le feu des batteries continuant les jours suivans avec la plus grande activité, Lord Cornwallis envoya demander une suspension d'armes de vingt-quatre heures; elle lui fut refusée: enfin ne voyant plus de ressources, il demanda à capituler, & se rendit prisonnier de guerre avec toute son armée, au nombre de six mille hommes, le 18 Octobre 1781. C'était à pareil jour, de l'année 1777, que John Burgoyne & son armée s'étaient rendus prisonniers du Général Gates. Quinze cents matelots & soixante navires furent pris avec la ville d'Yorck.

Jamais aucune opération de guerre concertée à de si grandes distances, & entre un si grand nombre de coopérateurs, ne fut exécutée avec tant de bonheur & de

précision. Elle fait honneur au génie de Washington qui l'avait préparée; mais il est étonnant que le Général Cornwallis, qui s'était acquis la réputation d'un guerrier habile par ses actions précédentes, n'ait pas su prévenir le malheur dont il était menacé; il semble qu'il aurait pu tenir la campagne, & s'opposer à la jonction de tant de corps séparés. Le nombre des rivieres & des ports lui offrait des ressources dont il semble n'avoir pas su profiter. Cependant Burgoyne, à son retour à Londres, avait été accablé de la disgrace de son Souverain & des murmures du peuple, lui qui avait fait tant d'efforts & presque vaincu la nature, & Cornwallis fut bien reçu.

Année 1782. Aussi-tôt après la prise d'Yorck-Town, l'armée navale du Comte de Grasse remonta aux Isles du Vent, & ayant pris à bord le Gouverneur de la Martinique & un grand nombre de troupes, elle essaya en vain de remonter le canal de Sainte-Lucie pour aller attaquer la Barbade; elle fut obligée de rentrer au Fort-Royal de la Martinique le 3 Janvier 1782. Le bâtiment

de tranſport *le Lion Britannique*, qui portait la plus grande partie de l'artillerie de ſiége, avait été démâté, & avait relâché à Saint-Euſtache. Dans cette poſition, les Généraux de terre & de mer ſe déciderent à aller attaquer l'Iſle de Saint-Chriſtophe, qui étant placée ſous le vent, n'offrait pas les mêmes difficultés à vaincre, les vents & les courans y portaient à la fois. Le 5 Janvier au matin, l'armée navale partit du Fort-Royal, & arriva le 11 à la rade de la Baſſeterre. On trouva la Ville évacuée. Les Anglais avaient abandonné leurs batteries de la côte, & ſe retiraient dans la fortereſſe de Brimſtom-Hill, à quatre lieues & demie de la Baſſeterre. Le Major général Fraſer y commandait, & la garniſon n'était que d'environ huit cents hommes, mais le réduit était très-fort, & placé ſur une montagne d'un difficile accès.

Les troupes furent débarquées à la fin du jour, elles furent raſſemblées ſur la place de la ville, elles ſe formerent en quatre diviſions, & vers les neuf heures du ſoir toute l'armée ſe mit en marche pour

approcher Brimstom-Hill & l'investir. La division du Marquis du Chilleau tourna le morne par sa droite pour venir prendre poste à Sandy-Point; celle du Comte de Dillon se porta à la gauche du Marquis du Chilleau pour mieux former l'investissement; celle du Marquis de Saint-Simon formait à son tour la gauche du Comte de Dillon, & celle du Vicomte de Damas, étant à la droite du Marquis de Saint-Simon, achevait d'environner la montagne. Le Marquis de Bouillé établit son quartier général à Sandy-Point; il projetait une attaque de ce côté, & une autre du côté de la vieille rade, qui devait être dirigée par le Marquis de Saint-Simon. Les transports chargés de l'artillerie & des provisions pour le siége se rendirent le 13 Janvier, partie à la vieille rade, & partie à Sandy-Point; mais *le Lion Britannique*, où était la plus grosse artillerie, se brisa sur les rochers au-dessous de Sandy-Point. On employa la nuit du 13 à repêcher les canons.

Les Anglais mirent le feu au bourg de Sandy-Point, & dirigerent dessus leur

artillerie pour empêcher qu'on ne l'éteignît; alors les troupes du Marquis du Chilleau qui s'y étaient logées, furent obligées de camper sur la hauteur. Ils mirent aussi le feu aux bâtimens & aux plantations dans le voisinage de la montagne.

Les assiégeans ouvrirent la tranchée dans la nuit du 16 au 17, & les jours suivans on établit plusieurs batteries de canons & de mortiers, tant à l'attaque du côté de Sandy-Point, qu'à celle du Marquis de St-Simon; ces batteries commencerent à tirer le 24. Le même jour, on signala l'escadre anglaise venant d'Antigoa, sous le commandement de l'Amiral Hood, qui venait au secours de Saint-Christophe. Le Comte de Grasse mit à la voile pour aller à sa rencontre, mais malgré la grande supériorité des forces de la flotte française, les manœuvres de l'Amiral anglais furent si bien exécutées, que rien ne put l'empêcher de s'approcher de l'Isle assiégée, de venir jetter l'ancre à la pointe des Salines, au mouillage même que le Comte de Grasse avait quitté, & de s'y embosser malgré les attaques que

fit la flotte françaiſe dans la journée du 26.

Il mit à terre le 28 un corps d'environ treize cents hommes ; mais les troupes françaiſes ſe ſignalerent de la maniere la plus valeureuſe. Le Comte de Flechin, avec moins de ſix cents hommes, parvint, par l'excès du courage, à les combattre avec ſuccès, & à les forcer de ſe rembarquer. Le Marquis de Bouillé, averti de ce débarquement, partit de Sandy-Point, & ayant raſſemblé deux mille hommes, vint au ſecours ; mais il ne reſtait plus rien à faire, & il trouva les Anglais qui achevaient de ſe rembarquer ſous la protection de leurs frégates.

Le Gouverneur de Brimſtom-Hill, inſtruit de la retraite du ſecours qu'il attendait, & aſſiégé par plus de ſix mille hommes, n'avait plus de reſſources ; néanmoins il ſe défendit juſqu'à la derniere extrémité. On lui enleva un magaſin d'artillerie, où il ſe trouva huit canons de fonte de vingt-quatre & pluſieurs mortiers, & on brûla un magaſin de vivres & de munitions ; cependant

ſon feu était toujours ſupérieur du côté de Sandy-Point. Alors le Marquis de Bouillé fit débarquer la groſſe artillerie du vaiſſeau *le Caton*, forma de nouvelles batteries, & en dix jours le revêtement du front d'attaque ſe trouva écroulé, & preſque par-tout acceſſible, en ſorte que vers les ſix heures du ſoir de la journée du 12 Février, le Gouverneur demanda à capituler, & la capitulation fut ſignée pour les deux Iſles, de Saint-Chriſtophe & de Montſarra, le lendemain à huit heures du matin. Auſſi-tôt un détachement de grenadiers français fut occuper la breche, & la garniſon, formée de ſept cents cinquante hommes de troupes réglées & de trois cents hommes de milices, ſe rendit priſonniere de guerre.

En ce moment la flotte françaiſe avait été mouiller à l'Iſle de Nieve pour y attendre des vivres qu'on devait lui apporter de la Martinique; l'eſcadre anglaiſe apprenant la réduction de Brimſtom-Hill, profita de la nuit pour couper ſes cables & gagner le port de Sainte-Lucie, où

l'Amiral Rodney ne tarda pas à la joindre, & à la mettre en état d'attaquer à son tour.

On apprit presqu'en même temps à Londres la prise de Saint-Christophe & la capitulation du Fort Saint-Philippe. Le Général Duc de Crillon avait fait les dispositions les plus utiles pour fortifier les différens postes dont il s'était rendu maître, & empêcher les assiégés d'entreprendre de nouveaux ouvrages; le mois de Septembre 1781 s'était écoulé tout entier pendant ces préparatifs. L'artillerie & les troupes embarquées à Barcelone arrivèrent au commencement du mois d'Octobre. Le 11 de ce même mois, les Anglais parvinrent à débarquer un renfort de huit cents hommes & quelques pièces de canon du côté de la Tour des Signaux, qu'ils avaient dessein de faire sauter; ils voulaient aussi démolir l'Hôpital des Russes. Quatorze soldats espagnols qui gardaient la tour firent une vigoureuse résistance qui donna le temps de les secourir: c'était pendant la nuit, & le Duc de Crillon venait de rentrer au camp pour y prendre quelque repos; mais averti de ce

débarquement, il sortit à la tête d'un détachement de mille hommes, & força les Anglais, qui commençaient à détruire l'hôpital, de se rembarquer précipitamment. Cinq cents Anglais tenterent une sortie le 23, mais ils furent repoussés. Le lendemain, le détachement auxiliaire des Français débarqua à Fornella, & vint camper le 26 à la gauche des Espagnols; alors l'armée des assiégeans se trouva composée de seize mille hommes, dont cinq mille Français; quatorze batteries de gros canons étaient dirigées contre la forteresse. Le feu des assiégés détruisit d'abord une batterie de mortiers, & coula bas un navire chargé de munitions & d'approvisionnemens; mais d'un autre côté le Chevalier de Liniers, de la marine espagnole, & les Capitaines Français Eyriés & Varage, enleverent avec intrépidité, sous le canon de la forteresse, sept navires anglais richement chargés. Les opérations du siége se prolongerent fort avant dans l'hiver, & le Duc de Crillon entreprit de réduire la place de vive force. Cent vingt canons & quarante mortiers,

dispofés à l'entour dans la distance de deux cents toises, devaient bientôt faire taire le feu des Anglais. Ceux-ci firent un grand nombre de sorties infructueuses. L'attaque commença le 6 Janvier 1782, & le quatrieme jour les Anglais furent obligés de se retirer dans leurs casemates. Mais une tempête qui s'éleva, & qui obligea les vaisseaux de s'éloigner, fit suspendre le feu des batteries pendant quelques jours: il recommença avec plus de vigueur le 15 Janvier; les boulets mirent le feu aux magasins des provisions renfermées dans la forteresse, & aux munitions que les assiégés avaient rassemblées pour le service de leurs batteries. La garnison commençait à être attaquée de la dissenterie, & les blessés mouraient presque tous, parce qu'ils manquaient de remedes. Enfin la disette de vivres & de munitions, les breches faites en différentes parties de la forteresse, & la grande supériorité des assiégeans, obligerent Lord Murray de se rendre le 4 Février; la capitulation fut signée le lendemain, & la garnison mit bas les armes.

Elle

Elle était alors réduite à dix-huit cents hommes de troupes réglées, dont ſix cents étaient malades, trois cents habitans de l'Iſle enrôlés en milice, cent volontaires corſes, & quatre cents cinquante matelots. Les ſoldats anglais pleuraient de rage, & quoiqu'il ne reſtât pas une ſeule bombe, la plupart ſoutenaient que leur Général n'aurait pas dû capituler tant qu'il avait encore de la poudre & des boulets. Sir William Draper, ſi maltraité dans les lettres de Junius (*a*), & qui commandait en ſecond dans le fort, déclara ouvertement, à ſon paſſage en France, que Lord Murray s'était rendu trop tôt. Mais ce Seigneur, dont la réputation de bravoure était depuis long-temps affermie, déſeſpérant déſormais de recevoir des ſecours qu'il avait attendu

(*a*) Les lettres publiées ſous le nom de Junius, depuis 1766, ſont fameuſes en Angleterre : elles ſont adreſſées aux perſonnages les plus puiſſans, & ſont des chefs-d'œuvres d'éloquence politique. William Draper s'étant aviſé de répondre à une de ces lettres qui attaquait vivement le Marquis de Granby, en fut ſévèrement puni par les ſacarſmes de l'Auteur, qui ne s'eſt pas fait connoître, & que l'on n'a pu découvrir.

ſix mois, crut, avec raiſon, qu'une plus longue réſiſtance ſerait auſſi inutile que meurtriere, puiſque le défaut de vivres & de renforts l'aurait obligé de ſuccomber ſous peu de jours. A cette nouvelle les murmures de la nation anglaiſe s'éleverent de plus en plus contre Lord North & ſes collegues. L'orage grondait ſur leurs têtes, il ne leur reſtait pas long-temps à le braver.

CHAPITRE V.

Fin du miniſtere de Lord North, & ceſſation des hoſtilités dans le continent de l'Amérique.

Années 1782. LA nation Anglaiſe accuſant le Miniſtere des revers qu'elle venait d'éprouver en Amérique & dans la Méditerranée, on ne ceſſait de récapituler dans les deux Chambres du Parlement toutes les fautes qu'il avait faites depuis le commencement des hoſtilités contre les Amériquains, & de lui reprocher d'avoir ſacrifié la puiſſance & la gloire de la nation à un fol entêtement

d'affermir & d'augmenter le pouvoir de la Couronne au préjudice des deux autres pouvoirs conſtitutifs du gouvernement Britannique. La chambre des Communes préſenta une adreſſe au Roi pour l'engager à entrer en propoſition de paix avec l'Amérique, & l'adreſſe ayant été reçue, le Parlement paſſa le bill néceſſaire pour l'autoriſer à conclure cette paix. Une foule de peuple ſe rendit au Palais de Saint-James pour féliciter le Roi de cette réſolution qu'on le forçait d'adopter. Lord North & tous les Miniſtres ſe virent délaiſſés de leurs partiſans, l'oppoſition devint la majorité; on propoſa pluſieurs motions pour demander au Roi le renvoi de ſes Miniſtres. Deux fois ils ne l'éviterent que de dix voix; mais la même propoſition ſe renouvellait ſans ceſſe, & le Comte de Surrey ayant pris jour au mercredy 20 Mars pour la renouveller, tous les membres de la Chambre, même ceux que leur âge ou leurs infirmités obligeaient de s'en abſenter ordinairement, s'y rendirent pour l'appuyer de leur ſuffrages, & balancer les intrigues & la cor-

ruption. Enfin Lord North & ses collegues se voyant personnellement menacés, & ne pouvant plus résister au murmure de la nation, prévinrent la décision du Parlement, en anonçant leur démission & leur retraite, à l'instant où le Comte de Surrey se levait pour commencer son discours. Lord North porta la parole en cette circonstance au nom de tous ceux qui avaient part à l'administration; il le fit avec beaucoup de noblesse, d'éloquence & de force d'esprit. Le Roi, abandonné de ses appuis & privé de conseils, ne vit point d'autre route à suivre, pour regagner l'affection du peuple, dont il avoit trop long-temps dédaigné les remontrances & les réclamations, que de prendre pour Ministres ceux-là même qui avaient gagné les suffrages publics en s'opposant le plus ouvertement & avec le plus de chaleur aux mesures de la Cour. Le Marquis de Rockingham fut mis à la tête des affaires, comme Lord du Trésor, & eut pour adjoints, en qualité de Secrétaires d'Etat, Charles Fox & le Comte de Shelburne.

Lord John Cavendish fût nommé Chancelier de l'Echiquier, & l'Amiral Keppel premier Lord de l'Amirauté ; Edmond Burke devint premier Sécretaire du Tréſor & de la Chancellerie de l'Echiquier; le Duc de Richemond prit la place de Grand-Maître de l'Artillerie, & le Colonel Barré celle de Miniſtre de la Guerre. Le commandement en chef des armées fut donné au Général Conway, la Chancellerie au Lord Turlow, le Sceau privé au Duc de Grafton, & la Préſidence du Conſeil privé au Lord Camden.

Lord North, financier habile, orateur adroit, courtiſan ſubtil, travailleur infatigable & fécond en reſſources, s'était rendu odieux à ſon pays par ſa perſévérance à vouloir augmenter la prérogative de la Couronne, & à la faire devenir ſi puiſſante que rien ne pût lui réſiſter. Avec de grands talens, il avait conduit la nation Britannique juſqu'au bord d'un abîme où elle ſemblait devoir s'engloutir. A peine l'excès du courage & un reſte de grandes vertus avaient pu lui faire éviter ſa chûte. Soyons

fideles aux Loix du pays où nous vivons; que le désir de dominer ne nous engage jamais à les enfreindre; c'est (quelque mérite qu'on puisse avoir d'ailleurs) l'unique moyen de parvenir à la gloire, d'être solidement heureux & véritablement grand.

Le premier acte du nouveau Ministere fut de retirer de l'Amérique Septentrionale les troupes anglaises, & d'entrer en traité avec les Etats-Unis. Depuis ce moment tout réussit à l'Angleterre.

La résolution prise le 17 Février 1769 contre J. Wilkes, au sujet de l'élection de Midlesex, fut biffée du journal de la Chambre le 3 Mai 1782, ce qui termina à jamais cette querelle populaire qui durait depuis 13 ans. Les nouveaux Ministres supprimerent les principaux abus de la liste civile, il en résulta une économie annuelle de soixante-douze mille trois cents soixante-huit liv. st. & cette opération fut approuvée dans le Parlement le 7 Mai, par ceux mêmes qu'elle privait de leurs places; ils déclarerent qu'ils en faisaient de bon cœur hommage au bien public. Il fut fait aussi des

enquêtes ſur l'état des finances de la nation, afin de conſtater les diminutions qui étaient ſurvenues dans les différentes branches du revenu public pendant la durée de la guerre, & quels ſeraient les moyens d'y remédier & de rétablir l'ordre, tant dans la maniere de former les emprunts, que dans l'adminiſtration & la perception des taxes (*a*).

L'Amiral Rodney n'était point agréable aux nouveaux Miniſtres: ils rendaient juſtice à ſa pénétration, à ſon courage, à ſon habileté & à ſes longs ſervices; mais leur auſtérité n'approuvait point ſes principes & ſes mœurs, & ils ne pouvaient lui pardonner d'avoir connivé avec Vaughan au pillage de Saint-Euſtache; ils le rappellerent, & nommerent à ſa place le Lord Pigott. Déjà ce dernier s'apprêtait à partir; mais malgré ces réſolutions, Rodney, toujours heureux, ne quitta le com-

(*a*) Voyez, au ſujet de cette opération, les obſervations additionnelles ſur les finances d'Angleterre, qui terminent cet ouvrage.

mandement que couvert d'une gloire immortelle & ſans égale dans les faſtes de la marine.

La flotte françaiſe, compoſée de trente-deux vaiſſeaux, ſous les ordres du Comte de Graſſe du Bar, était au Fort-Royal, & ſe préparait à partir pour Saint-Domingue, où elle devait être jointe par une armée navale Eſpagnole. L'effort de ces armées combinées devait ſe réunir contre l'Iſle de la Jamaïque. Rodney, mouillé ſur une ancre à Sainte-Lucie, épiait le départ du Comte de Graſſe; il avait trente-ſix vaiſſeaux ſous ſon commandement. La flotte appareilla du Fort-Royal le 8 Avril, & le 9 elle fut attaquée; mais l'engagement fut partiel, & n'eut rien de déciſif. Cependant le Comte de Graſſe eut beaucoup de peine à rallier ſon armée; il fut pourſuivi le 10 & le 11, & dans la nuit du 11 au 12, le vaiſſeau *le Zélé* & le vaiſſeau amiral *la Ville de Paris* s'étant abordés, *le Zélé* ſe déſempara tellement, qu'il ne pouvait plus ſuivre, & riſquait d'être pris. Pour le délivrer, le Comte de Graſſe

fit faire un mouvement rétrograde à toute son armée. Par ce mouvement il se rapprocha de l'armée anglaise, & fut forcé de livrer un combat général entre l'Isle de la Dominique & les Saintes. Le Comte de Grasse n'avait que trente vaisseaux contre trente-six. Le vaisseau Amiral *la Ville de Paris*, de cent dix canons, fut totalement dégréé, un autre vaisseau fut démâté de tous ses mâts; les vents changerent, & devinrent favorables aux Anglais; la ligne fut coupée en deux endroits; *le Glorieux*, *le César*, *l'Ardent* & *l'Hector* furent pris, & *la Ville de Paris*, entourée de huit vaisseaux ennemis, se rendit, avec l'Amiral Français, à Sir George Bridge Rodney, qui ayant conduit en triomphe son prisonnier à Londres, fut fait Pair du royaume. Le reste de la flotte française se retira à Saint-Domingue, sous le commandement du Marquis de Vaudreuil.

Cependant Gibraltar, bloqué & assiégé depuis quatre ans par mer & par terre, était menacé d'un assaut terrible & général;

la garnifon manquait de vivres & même de munitions, elle était accablée de malades, & ne pouvait fuffire à un fervice continuel de jour & de nuit. Une armée formidable d'Efpagnols & de Français, commandés par le Duc de Crillon, le vainqueur de Minorque, & le digne fucceffeur du brave Crillon, l'ami de Henri IV, occupait le camp de Saint-Roch, & pouffait les travaux du fiége avec la plus grande activité. Des tours avaient été élevées pour dominer les ouvrages de la place, & en découvrir jufqu'aux moindres progrès. Percer des rocs, combler des lacs, s'ouvrir un chemin fur des tas de morts, gravir le rocher & en enclouer les batteries l'épée à la main, étaient les moindres exploits que fe propofait cette armée. On avait conftruit des batteries flottantes deftinées à rafer, par un feu continuel & puiffant, les ouvrages du bord de la mer, & à ouvrir le chemin de la Ville à des troupes de débarquement. Ces batteries étaient à l'épreuve de la bombe, & l'on avait pris toutes les précautions que l'imagination

peut ſuggérer pour qu'elles fuſſent en état de réſiſter également à l'effet des boulets rouges ; on les prétendait inexpugnables, & leur ſuccès contre les batteries de la terre paraiſſait devoir être certain.

Le vieux Elliot, Gouverneur de la place, ne voyait peut-être pas ſans allarmes de ſi terribles préparatifs, cependant ſes efforts réſiſtaient à tout. Des *lougres*, des *cutters* (*a*) entraient dans Gibraltar à la vue de l'eſcadre eſpagnole, & y portaient des rafraîchiſſemens, ſans qu'il fût poſſible de les en empêcher, tant était grande la ſupériorité de leur marche & la célérité de leurs manœuvres ; de plus gros bâtimens ſe jettaient ſur la côte d'Afrique, & y attendaient qu'un coup de vent de *Sud-Oueſt*, aſſez violent pour empêcher les Eſpagnols de tenir la mer, les portât, vent arriere, dans la rade de Gibraltar.

La garniſon de cette place ne ſubſiſtait depuis long-temps que par de ſemblables ſecours, lorſque la Cour de Londres donna

(*a*) Bâtimens légers faits pour la courſe.

à l'Amiral Howe le commandement d'une escadre pour y porter des renforts, des vivres, des munitions, malgré la présence des flottes nombreuses des assiégeans. Il accepta cette commission difficile & périlleuse, sans montrer la moindre incertitude sur le succès.

Dans le même temps les batteries flottantes se placerent pour ainsi dire sans obstacle, elles commençaient à tirer de très-près, & le Gouverneur Elliot semblait se résigner en silence au sort dont il était menacé; mais tout-à-coup, pendant la nuit, de nouvelles batteries du plus gros calibre, placées dans le roc, commencerent à lancer une multitudes de boulets rouges, qui tous portaient sur les batteries flottantes, & parvinrent à y mettre le feu. Six mille boulets rouges furent tirés par les Anglais en moins de quatre heures: beaucoup de canoniers Espagnols & Français furent noyés; les Anglais en sauverent un grand nombre; on ne voyait, le long du rivage, que des soldats qui luttaient contre les vagues, après avoir vu incen-

dier & sauter en l'air ces arches nouvelles, ces machines formidables, détruites par les mêmes foudres qu'elles servoient à lancer: le Prince de Nassaw ne se sauva qu'à la nage. Peu de jours après, l'Amiral Howe, soutenant la grande réputation dont il jouissait dans la marine anglaise, effectua le ravitaillement de Gibraltar, entra dans le canal, & en ressortit en présence de l'armée, plus nombreuse & plus forte des Espagnols, & des Français, sans qu'elle pût s'y opposer. Il fallut lever le siége.

Les Anglais alors ne parlerent que de paix; ils l'avaient faite avec les Américains, l'état de leurs finances les pressa de la demander à la France & à l'Espagne. La guerre finit de toutes parts avec l'année 1782, tant en Europe qu'en Amérique: mais les vents ne purent être assez agiles, ni les courriers assez prompts pour aller dans l'Asie arrêter la vaillance du Bailli de Suffren, qui avait pris Trinquemale & raffermi le pouvoir chancelant des Hollandais & des Français dans les mers & sur les côtes de l'Inde.

Il battit cinq fois les flottes anglaises, prit un vaisseau, une frégate & plusieurs bâtimens de guerre, & attaqua l'Angleterre du

côté le plus ſenſible, en enlevant à ſes capitaliſtes plus de 120 navires marchands. Cet Amiral avait battu quatre fois les Anglais en 1782; & dans la journée du 20 Juin 1783, 15 vaiſſeaux ſous ſon commandement, triompherent de 18, qui avaient le triple avantage du nombre, de la force des vaiſſeaux, & de la célérité de la marche. Ils ne purent pas même donner à leur fuite les apparences d'une retraite; elle fut précipitée.... Il lui était réſervé de rétablir en Aſie la gloire des armes françaiſes. Il ſe montra ſupérieur à ſes rivaux comme à ſes ennemis, par ſa franchiſe & ſa vaillance; & à ſon ſiecle, par cette force d'ame & cette perſévérance patriotique, que les intérêts perſonnels & les intrigues des cours ont coutume d'affoiblir. Sa campagne devait être une ſuite de victoires, & ſon retour un triomphe; &, ce qui eſt bien rare dans un pays monarchique, & honorable pour ſes contemporains, ſes ſuccès, ſes récompenſes même ne firent point de jaloux: mais tout en admirant ſon courage, on apprenait avec chagrin que tandis que l'Europe était paiſible, des ruiſſeaux de ſang coulaient encore vers les rivages de l'Indoſtan.

Les Français, par le traité de paix, furent remis à-peu-près au même état qu'ils étaient avant 1756. Les Hollandais qui ſemblaient devoir payer une partie des frais de la guerre, virent ceſſer leurs juſtes alarmes. Les Eſpagnols regagnerent les Florides & Minorque; mais les Amériquains, outre cette indépendance pour laquelle ils avaient tant combattu, acquirent des avantages qui doivent, en peu de temps, les mettre au niveau des plus grandes puiſſances de l'univers.



ÉTAT des dépenses de la Guerre de l'Amérique Septentrionale.

Sommes prises dans le fonds d'amortissement depuis 1774 jusqu'en 1781.

	l. st.	l. st.
POUR le service public en 1774.	2,080,696	
Balance au 5 Janvier 1775. . . .	11,239	
Quartier finissant le 5 Avril. . . .	884,447	
		2,976,382
Pour le service en 1775.	1,904,313	
Balance au 5 Janvier 1776.	17,869	
Quartier finissant le 5 Avril. . . .	961,571	
		2,884,753
Pour le service de 1776.	1,837,428	
Balance au 5 Janvier 1777.	295,832	
Quartier finissant le 5 Avril.	760,363	
		2,893,623
Pour le service de 1777.	1,939,636	
Balance au 5 Janvier.		
Produit au 5 Avril.	703,700	
		2,643,336
Pour le service de 1778.	2,296,209	
Balance au 5 Janvier.	0 0 0	
Balance au 5 Avril.	0 0 0	
		2,296,209
Pour le service de 1779.	2,071,854	
Balance au 5 Janvier.	0 0 0	
Balance au 5 Avril.	650,458	
		2,722,312
TOTAL.		16,416,615

Pour

		liv. st.
Ci contre.		16,416,615
Pour le service de 1780.	1,849,542	
Balance au 5 Janvier 1781.	288,347	
Quartier finissant au 5 Avril.	757,087	
		2,894,976
Pour le service de 1781, 1782, 1783 environ.		8,500,000
TOTAL.		27,811,591

Dette fondée depuis le mois de Janvier 1776 jusqu'à la fin de 1783, & impôts établis pour en payer les intérêts.

		Capitaux empruntés.	Intérêt annuel.	Evaluation des taxes établies pour payer les int.
Emprunt pour le service de	1776.	2,000,000 . .	64,000 . .	73,000
	1777.	5,000,000 . .	225,000 . .	242,000
	1778.	6,000,000 . .	330,000 . .	336,000
	1779.	7,000,000 . .	472,500 . .	478,000
	1780.	12,000,000 . .	696,150 . .	701,616
	1781.	21,000,000 . .	660,000 . .	704,000
	1782.	20,500,000 . .	793,000 . .	796,000
	1783.	15,000,000 . .	521,000 . .	580,000
TOTAL.		88,500,000 . .	3,761,650 . .	3,910,616 sauf les déficits.

Dette non fondée existant après l'emprunt de 1783. 22,867,377

Ainsi la nation anglaise, outre environ vingt-huit millions qu'elle a pris dans le fonds d'amortissement en dix années, s'est

endettée de quatre-vingt-huit millions par dette fondée, & de vingt-deux millions huit cents soixante-sept mille trois cents soixante-dix-sept liv. sterl. par dette non fondée, pour soutenir la guerre de l'Amérique, déjà ruineuse par son objet même (*a*). On peut donc évaluer la dépense de cette guerre, pour l'Angleterre seulement, à cent quarante millions sterling, ou environ trois milliards tournois, somme presqu'égale à la moitié du numéraire circulant en Europe (*b*).

(*a*) Il a été accordé par le Parlement, pour les dépenses de la marine, depuis 1771 jusqu'à la fin de l'année 1781, temps pendant lequel a duré le ministere de Lord Sandwich, en qualité de premier Lord de l'Amirauté, 43 millions sterling, sans y comprendre la dette de la marine qui se montait à 6 millions sterling au commencement de 1781.

(*b*) On peut évaluer le numéraire ou l'argent & l'or monnoyés circulans actuellement en Europe, à sept milliards; savoir:

Espagne & Portugal.	2,000 millions.
Angleterre.	1,000
France.	1,900
Hollande.	700
Gênes, Venise & l'Italie.	500
Allemagne & Russie.	900
	7,000 millions.

Les impôts ont été augmentés de quatre millions ſterling par année, ſans eſpérance de les voir diminuer d'ici à un temps que l'on ne peut raiſonnablement enviſager ni prévoir. Par conſéquent la hardieſſe & l'induſtrie anglaiſe ſe trouvent hypothéquées pour des ſiecles aux porteurs & propriétaires des annuités étrangers ou régnicoles.

Tels ſont les efforts que l'Angleterre a faits pour éviter l'abaiſſement dont elle a été menacée, & que l'affranchiſſement de ſes colonies, à l'époque de l'interdit de Boſton, & de la formation du Congrès en 1774, lui aurait épargnés.

La quantité du numéraire augmente tous les ans d'environ 3 pour cent par l'exploitation des mines de l'Amérique méridionale; &, ſans le commerce des Indes orientales, l'orfévrerie, & ce qui ſe perd dans les guerres & la navigation, l'augmentation ſerait d'environ 7 pour cent, année commune.

L'extraction que l'Amérique fera des eſpèces monnoyées de toutes les Nations, juſqu'à ce qu'elle en ait une quantité ſuffiſante pour ſon commerce, rendra l'accroiſſement du numéraire moins ſenſible pendant quelques années, & pourra apporter quelques changemens dans les ſpéculations financieres de l'Europe. Elle donnera lieu à de nouvelles combinaiſons dans les rapports qui exiſtent entre le commerce & la quantité de l'argent.

En 1765, l'Angleterre entreprit, pour la premiere fois, de taxer l'Amérique Septentrionale, afin qu'elle contribuât à l'acquittement des dettes contractées dans la guerre de 1756; & ce projet a non-seulement empêché les Anglais de réduire le capital de la dette nationale comme ils se l'étaient proposés, mais leur a causé la perte de l'Amérique Septentrionale, & un accroissement de cent millions sterling de dettes. Quelle nation! si elle parvient à réparer un semblable revers!

NOUVEAU COMPTE RENDU, OU TABLEAU HISTORIQUE DES FINANCES D'ANGLETERRE,

DEPUIS LE REGNE DE GUILLAUME III, JUSQU'EN 1784.

Longum est iter per præcepta,
Mitius jubetur exemplo.



A LONDRES,
Et se trouve A PARIS,

Chez L'AUTEUR, rue des Fossés-Montmartre, n°. 35.
COUTURIER, Imprimeur-Libraire, Quai des Augustins, près l'Eglise.

M. DCC. LXXXIV.

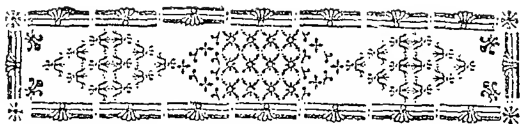


TABLEAU HISTORIQUE DES FINANCES DE L'ANGLETERRE,

DEPUIS LE REGNE DE GUILLAUME III, JUSQU'EN 1784.

INTRODUCTION.

IL ſerait difficile de ſe former une idée juſte de la ſituation actuelle des Finances de l'Angleterre, ſi l'on ne remontait à l'origine du ſyſtême par lequel elles ſont dirigées.

Guillaume III monta ſur le trône d'Angleterre en 1689; ſa ſituation l'obligeait à former de grands projets. Sage dans ſes vues politiques, il eut l'art de ſe rendre l'ame & l'arbitre de la haîne de l'Europe

conjurée contre la France. Il fallait dès-lors se préparer à la guerre ; il ne pouvait espérer de subsides que de l'inclination d'un peuple, qui refusait souvent, ou accordait avec difficulté. Des entraves si contraires à la prompte exécution des desseins que Guillaume formait & renouvellait sans cesse, lui faisaient supporter impatiemment la dépendance dans laquelle il se trouvait ; &, résolu de s'y soustraire, il imagina un moyen de se procurer à chaque occasion pressante, l'argent dont il aurait besoin, sans allarmer les esprits & sans changer la maniere ancienne de l'obtenir.

Il avait jusques-là demandé des subsides ; mais lorsqu'on les lui avait accordés, il avait fallu, selon l'ancien usage, en faire la collecte par la levée des taxes. Cette opération n'amassait que lentement & par détail les sommes dont la totalité était nécessaire pour assurer le succès des entreprises. Guillaume ne s'écarta point des formalités légales ; mais, pour remédier aux inconvéniens qui en étaient inséparables, il inventa & fit prévaloir la méthode

de se procurer par emprunt les subsides aussi-tôt qu'ils étaient accordés.

Il y parvint assez facilement, au moyen des gros intérêts qu'il fit donner aux prêteurs, & des hypothèques qui en devaient faire la sûreté, lesquelles hypothèques y étaient affectées sur les impôts, sous la garantie du Parlement.

Comme il pouvait en résulter des embarras dans la circulation des espèces, son esprit fertile lui suggéra une ressource qui lui parut infaillible, sans que, peut-être, il ait alors présagé la vaste étendue de puissance qu'elle donnerait un jour à la nation, en rendant le Souverain non-seulement maître de remplir sans délai ses projets guerriers, mais en le mettant à portée de surpasser les efforts de ses ennemis, & de faire pencher du côté de l'Angleterre la balance du crédit & des facultés.

L'établissement de la Banque ouvrit un trésor public, qui, en unissant toutes les richesses de l'État dans une seule caisse, devenait une ressource pour les emprunts,

ſoit publics, ſoit particuliers. On a vu qu'avant cette inſtitution, les impôts ne donnaient qu'une reſſource lente & momentanée ; leur levée faite, toute communication de ſecours était coupée ; mais un dépôt public préſentait une ſource intariſſable de circulation : auſſi, ſans parler des fonds que pour premiere opération la banque prêta au gouvernement, on l'a vue toujours diſpoſée à ſubvenir aux beſoins, & à faciliter les actionnaires & prêteurs des fonds publics.

Les emprunts ne devant avoir d'autres hypothèques que les taxes impoſées & levées ſur le peuple, on parvint à convaincre les prêteurs nationaux & étrangers des avantages réels & ſolides que leur promettait la nouvelle forme d'adminiſtration; ils comprirent qu'il n'y avait rien de plus aſſuré que les hypothèques qui leur étaient données ſur les impôts, qui leur répondaient du payement des intérêts de l'emprunt juſqu'à ſon rembourſement.

Ce fut ainſi que Guillaume III, en prouvant qu'il n'était pas moins politique que

guerrier, parvint à procurer, à lui & à ses successeurs, le moyen d'exécuter tout ce qui pouvait porter la nation à un haut degré de puissance & de gloire. Il ne le put faire à la vérité, sans donner lieu à ce qu'on appelle la dette nationale ou publique, qui est montée rapidement à des sommes immenses, en même temps que la puissance de la nation s'est accrue.

Les premiers momens où l'on cherche à établir un crédit public, sont ceux qui exigent les plus grands sacrifices, parce qu'il faut intéresser les particuliers à le goûter & à le faire valoir en y prenant part; aussi les premieres annuités qui se trouveront mentionnées sous le titre d'Echiquier, articles 1, 2, & 3, sont-elles de nature à être payées sur le pied de 7 à 10 pour cent. On y a en outre attaché un grand privilége, c'est l'exemption de la taxe sur les terres, quoique les pensions, les emplois, les héritages, & même les biens personnels, y soient sujets. Cette prérogative a toujours engagé beaucoup de gens à retirer leur argent du commerce,

pour le placer dans ce fonds public, qui, d'ailleurs est tellement assuré, que le Parlement s'est dépouillé du pouvoir d'y jamais faire aucune altération.

Des dispositions si onéreuses pour l'État, qui, en les autorisant, cédait à la nécessité, n'auraient pu être renouvellées à proportion des besoins, sans l'accabler en très-peu de temps: mais en les faisant on n'avait eu pour but que d'introduire une nouvelle forme d'administration dans les finances. Dès qu'on la vit adopter par les citoyens, qui couraient en foule pour y placer leur argent, & qu'on s'apperçut que leur exemple donnait aux étrangers un désir ardent de s'intéresser dans les nouveaux fonds, on devint moins prodigue. Le Parlement inséra dans chaque acte ou bill de nouvel emprunt, que le fonds en serait rachetable, ce qui bornait la durée des engagemens, en donnant à la nation le droit de rembourser aux créanciers leurs capitaux, toutes les fois qu'elle serait en état de le faire.

Cette clause restrictive a donné lieu à la réduction des intérêts de 6 pour cent, à

5, ensuite à 4, où ils ont resté long-temps avant de descendre à 3 ½, & enfin ils ont tous été réduits à 3 pour cent en 1757, par l'offre d'un remboursement général. Dans toutes ces révolutions, les premiers engagemens qui forment les articles 1, 2 & 3 de l'Echiquier, ont été maintenus à leur ancien taux.

Ces mesures firent murmurer les prêteurs, mais le Gouvernement tint ferme; ils aimerent mieux en général se soumettre à la réduction, que de voir mettre à exécution la menace de les rembourser, parce qu'ils craignaient, avec raison, de ne pouvoir employer leur argent, si-non avec plus de profit, du moins avec plus de sûreté.

ORIGINE *du* Sinking Fund, *ou Caisse d'Amortissement.*

UNE telle diminution d'intérêts, exigeant à proportion moins de numéraire pour remplir les engagemens du crédit public,

ſemblait devoir faire ſupprimer quelques taxes dont le produit devenait ſuperflu ; on ne le fit pas : voici l'emploi auquel ce ſuperflu fut aſſigné. Lors des premieres réductions d'intérêts, on déclara que le réſidu des taxes après le payement des annuités, ſerait dépoſé tous les ans à l'Echiquier, pour en faire un fonds ſpécial, ſous le titre d'Amortiſſement (1).

Cette création fut faite au commencement du regne de George premier, ſous la condition que les fonds ſeraient deſtinés à payer ſucceſſivement les dettes contractées avant 1716. Ce projet était ſage ; mais dans l'acte du Parlement qui établiſſait cette caiſſe, une clauſe nuiſible fut inſérée : elle porte que les deniers de ce fonds ſeront réſervés pour le rachat de la dette nationale ; mais il y eſt ajouté *qu'ils ſeront à la diſpoſition du Parlement.* On n'a pas tardé à en conclure qu'en vertu de cette

(1) Quoique ce fonds fût réputé compoſé du réſidu des taxes, on y en a affecté pluſieurs en totalité, avec charge d'acquitter quelques annuités qui n'out point d'autre hypothèque.

reſtriction, le Parlement était en droit d'en diſpoſer ſelon ſa prudence, & de les appliquer aux ſervices ordinaires, ce qui ſuſpend en temps de guerre tous les rembourſemens. Alors à chaque ſeſſion on prend du *Sinking Fund* ce que la Chambre des Communes juge à propos pour ſubvenir au ſervice de l'année; & les emprunts ſe multipliant à proportion de la durée de la guerre, tandis que les rembourſemens ſont ſuſpendus, il en réſulte une baiſſe conſidérable dans les fonds, & par conſéquent une augmentation d'intérêts dans les nouveaux emprunts.

C'eſt par cet uſage, contraire à l'inſtitution naturelle du fonds d'amortiſſement, que la nation ſe donne des entraves à elle-même; au lieu que ſi ce fonds étoit ſi ſacré qu'on n'en pût, ſous aucun prétexte, détourner les deniers, & que l'on continuât les rembourſemens, même en temps de guerre, il ſerait preſqu'impoſſible qu'il ſurvînt aucune baiſſe conſidérable dans la négociation des annuités.

On objectera qu'il n'eſt pas raiſonnable

d'emprunter quand on a des deniers en main, & qu'il est égal de laisser subsister les anciennes dettes ou de faire des emprunts nouveaux; mais la finance se gouverne par d'autres regles : payer & emprunter à la fois, sont deux choses qui s'accordent très-bien dans ses maximes, parce que tout ce qui s'appelle payement anime la confiance & augmente le crédit.

C'est par les emprunts, la sûreté & l'exactitude du payement des intérêts, le secours de la Banque & les facilités qu'elle procure dans la circulation de l'argent; c'est enfin par les offres de rembourser & le fonds d'amortissement, que s'est formé en cent ans dans le Royaume d'Angleterre, le systême de Finances le plus étendu, le plus solide, le plus avantageux & le plus simple qui ait jamais existé parmi les nations. Mais les Anglais n'en ont-ils pas abusé ? C'est un problême que l'histoire de l'administration de Lord North & les tableaux progressifs que nous allons exposer, aideront à résoudre.

ÉTAT DES FINANCES

DE L'ANGLETERRE.

POUR mettre le lecteur à portée de bien juger de la gradation ſucceſſive des impôts & de la dette nationale de l'Angleterre, on remontera à l'époque de la paix de 1763, qui a terminé la guerre contre la France & l'Eſpagne.

1°. On commencera par le tableau des impôts exiſtans en Angleterre, & progreſſivement accrus juſqu'en 1762, afin de faire parfaitement connaître le revenu national à cette époque.

2°. On donnera enſuite le tableau progreſſif de la dette nationale depuis Guillaume III juſqu'en 1758, & depuis 1758 juſqu'en 1762.

3°. On indiquera la maniere dont s'employe le fonds d'amortiſſement, & on prendra pour exemple l'année 1762, afin de faire voir comment on en pervertit l'uſage en temps de guerre.

4°. On parcourra d'une maniere succinte les années de paix dont a joui l'Angleterre jusqu'à la guerre de l'Amérique, si fatale pour ce Royaume, & l'on fera voir à quelle somme montoit alors la dette nationale.

5°. Enfin on donnera le relevé des emprunts, de leurs intérêts & des impôts y affectés, depuis le commencement de la guerre de l'Amérique en 1776, jusqu'en 1783.

Ces tableaux seront, à ce qu'on pense, suffisans à un esprit attentif, pour juger de la situation des Finances d'Angleterre dans l'état actuel & dans tous les événemens futurs.

CHAPITRE PREMIER.

Produit des Impôts qui constituent les différentes branches du Revenu national.

Art.		liv. ster.	s.	d.
1.	Les deux tiers du droit de tonnage & pondage	118,711	10	10
2.	Droit sur les maisons de la septieme année de Guillaume III. . . .	103,690	6	10 ½
	Total.	222,401	17	8 ½

ART.		liv. ster.	s.	d.
	Montant ci-contre.	222,401	17	8 ½
3.	Droits sur muscade, canelle, cloux, fleurs, ouvrages de Peintre & mousseline, avant le 24 Juin 1724.	1,216	1	10 ¾
4.	Augmentation des droits de l'art. 3.	4		
5.	Nouveau droit de 2 s. par liv. de café, depuis le 24 Juin 1724.	31,940	12	3
6.	Nouveau droit de 18 d. sur le chocholat, par liv. même époque.	8,887	4	9
7.	Nouveau droit d'un schell. par liv. & de 25 p. % sur le thé, du 24 Juin 1745.	295,367	10	4
8.	Nouveau droit sur les toiles des Indes, porcelaines & marchandises de peu de valeur.	19,973	8	½
9.	Droit de 15 pour % sur les soies des Indes, apprêtées.	2,716	14	5 ½
10.	Droit des plantations.	1,708	2	2 ½
11.	Droits sur le houblon.	79,390	11	4 ½
12.	Droits sur les vins & marchandises de France.	14,907	0	5 ½
13.	Droits sur l'eau-de-vie, depuis la Saint Michel 1736.	222,892	16	5 ½
14.	Droits sur les petits vins, même date.	39,232	5	4
15.	Droits sur les esprits faits dans la G. B. même date.	56,670	10	2 ½
16.	Droits d'entrée sur les esprits.	3,758	11	11 ½
17.	Droits additionnels sur les petits vins & esprits, du 1er Juillet 1754.	4,543	10	11 ¼
18.	Impôts sur les vins & vinaigres.	102,089	16	10
	TOTAL.	1,108,201	5	2 ½

Art.		liv. ster.	s.	d.
	Montant de l'autre part. .	1,108,201	5	2 ½
19.	Impôts sur le tabac.	97,925	8	11
20.	Impôts sur les marchandises des Indes, mis en 1690.	99,650	19	6
21.	Impôts additionnels de 1692, sur les mêmes.	61,586	2	7 ½
22.	Droits sur les nageoires de baleines.	5,414	7	2 ½
23.	Sur les chandelles, du premier Mai 1745.	72,383	12	6 ½
24.	Droits additionnels sur les mêmes.	69,176	13	1 ½
25.	Droits sur les apprentissages. . .	4,220	3	9
26.	Droits de 4 pour % sur la sortie des marchandises, y compris cuirs tannés, draps blancs de laine & marchandises teintes.	40,650	7	3 ½
27.	Droit de 2 schel. par chaldron de charbon, culm (*a*), fraisis & waterborne.	85,485	2	2
28.	Droits sur les fiacres & chaises à-porteurs.	5,924	10	9 ¾
29.	Nouveau droit de timbre sur vélin, parchemin, papier, cartes & dez.	17,095	19	11
30.	Droits sur les peaux, parchemins & vélins.	111,712	15	7 ½
31.	Droits additionnels sur les mêmes, ainsi que sur les marchandises de			
	Total.	1,779,427	8	4 ¾

(*a*) Chaldron, mesure de 36 boisseaux.
Culm, charbon pour forge.
Fraisis, cendres de charbon de terre.
Waterborne, machine élevant les eaux par le feu.

peu

ART.		liv. ster.	s.	d.
	Montant ci-contre.	1,779,427	8	4 3/4
	peu de valeur, & sur le café & le thé.	65,076	0	5
32.	Droits sur l'amidon & sur les fils d'or & d'argent.	15,427	9	9
33.	Droit sur les polices d'assurance .	3,655	6	8
34.	Nouveaux Droits sur savon, papier imprimé & à teinture . .			
35.	Droit de 15 pour % sur les toiles croisées.	140,250	3	1 1/4
36.	Droits sur les soies, toiles de coton & étoffes imprimées dans la Grande-Bretagne.			
37.	Nouveau droit de timbre de 1712, sur les pamphlets imprimés & manuscrits.	22,145	0	0
38.	Ancien subside de tonnage & pondage.	17,052	16	1 1/2
39.	Droit de 9 d. par barril, appellé des 99 années.	150,618	5	0 1/2
40.	Même droit appellé de banque. .	150,618	2	10 3/4
	Fonds établis pour payer les annuités des quatrieme, cinquieme & sixieme années de la Reine Anne.	2,344,270	12	4 3/4
41.	Droit appellé droit continué de 9 d. par barril.			
42.	Le dernier tiers du droit de tonnage & pondage.	91,228	11	8 3/4
43.	Droit sur les colporteurs, petits merciers, ramoneurs, &c.			
	TOTAL. . . .	2,435,499	4	1 1/2

Art.		liv. ster.	s.	d.
	Montant de l'autre part.	2,435,499	4	1
44.	Droit sur les petits vins & esprits du premier extrait.	}		
45.	Droit continué du timbre. . .	91,228	11	8 $\frac{3}{4}$
46.	Droit de 36 schel. par barril sur les liqueurs douces.	}		
47.	700 liv. sterl. par semaine sur le produit des postes.	36,400	0	0
48.	3700 liv. sterl. par semaine sur les droits d'excise.	192,400	0	0
49.	Sur les droits héréditaires d'excise.	14,491	8	6 $\frac{1}{2}$
50.	Droit de 3 schel. par chalderon de charbon, culm, fraisis & waterborne.	119,193	11	2 $\frac{1}{2}$
51.	Nouveau droit sur les maisons.	}		
	Fonds pour les annuités de 1710.	2,889,212	15	5 $\frac{3}{4}$
52.	Droit additionnel de 3 d. par barril (excise).	}		
53.	Nouveau droit sur le poivre & les raisins.	77,016	14	11 $\frac{1}{4}$
54.	Nouveau droit sur muscade, fleur, canelle, & cloux. .	}		
55.	Droit de Londres sur le charbon & culm.	65,487	10	0
56.	Droit sur le sel, les harengs blancs & saurets.	239,001	12	6
57.	Droit additionnel sur vélin, parchemin & papier.	29,776	2	0 $\frac{3}{4}$
58.	Droit sur l'argenterie, depuis le 1[er] Juin 1720.	9	2	1 $\frac{1}{4}$
	Total. . . .	3,300,503	17	2

ART.	liv. ſter.	ſ.	d.
Montant ci-contre. . . .	3,300,503	17	2
59. Droit de 12 ſchel. par barril ſur les liqueurs douces, &c.	3,337	5	0 ½
60. Droit ſur les permiſſions du détail des liqueurs fortes.	31,089	7	1 ¼
61. Droits additionnels ſur les petits vins, eſprits & liqueurs fortes. .	157,325	12	11 ¼
62. Droit additionnel ſur la ſortie de tous les vins.	71,192	6	6 ¼
63. Nouveau droit additionnel à l'article 61, & nouveau droit ſur les verres	90,863	9	0 ¼
	3,654,311	17	9 ½
Fonds pour les annuités de la loterie de 1714.			
64. Droit additionnel ſur le papier, carton, &c.			
65. Droit additionnel ſur le papier imprimé ou peint.			
66. Nouveau droit de 15 pour % ſur les toiles croiſées.			
67. Nouveau droit ſur les ſoies, toiles de cotons & autres, de l'art. 36.	90,317	5	4
68. Nouveau droit ſur l'amidon. .			
69. Nouveau droit ſur la ſortie des charbons.			
70. Nouveau droit de timbre ſur vélin, parchemin & papier. . .			
71. Nouveaux droits ſur les maiſons, fenêtres, caroſſes, &c. . . .	142,601	3	8
TOTAL.	3,887,230	6	9 ½

(Articles 64 to 70 are bracketed together against the single sum 90,317 5 4.)

Art.	liv. ster.	s.	d.
Montant de l'autre part. . . .	3,887,230	6	9 ½
72. Subside additionnel de pondage. .	287,868	11	9
73. Droit d'entrée sur marchandises de peu de valeur, non taxées. . .		12	8
Fonds établis pour le soutien de la maison de Georges II, & unis au fonds national en 1761.	4,175,099	11	2 ½
74. Droits d'excise, héréditaire & temporel.	284,713	2	0
75. Nouveau subside de tonnage & pondage.	297,193	13	2 ½
76. Revenus du Bureau de la poste.	32,010	0	0
77. Droits sur les permissions de vendre du vin.	7,002	0	0
78. Amendes, au Bureau des aliénations.	4,576	18	8
79. Amendes à la poste.	2,276	0	0
80. Offres des Sherifs.	666	14	11
81. Accords à l'Echiquier.	1	10	0
82. Saisies de marchandises. . . .	37,070	19	4
83. Rentes de terres.	1,926	13	4
84. Amendes sur les baux.	5,536	0	0
Total. . . .	4,848,073	2	8

Art.		liv. ster. ſ. d.
Montant ci-contre	4,848,073 2 8

CHAPITRE II.

Emprunts depuis la guerre déclarée le 17 Mai 1756, jusqu'au 11 Janvier 1762, avec les taxes hypothéquées à leur payement, & le produit desdites taxes.

Art.	Ans.	Capitaux.	Intérêts			Droits y hypothéqués.	Produits de ces droits au 11 Janv. 1762.			
		liv. ster.	liv. st.	ſ.	d.		liv. st.	ſ.	d.	
85	1756	2,000,000	67,500			1° Nouveau droit ſur l'argenterie. 2°. Droit additionnel ſur le timbre. 3°. Droit additionnel ſur les permiſſions de vendre des liqueurs fortes. 4°. Sur les cartes & dez.	74,576		3	
86	1757	3,000,000	114,749	19	3 ¼	1°. Droits ſur les contrats. 2°. Droit additionnel ſur les permiſſions de vendre du vin. 3°. Droit additionnel ſur la ſortie des charbons.	81,778	9	3 ¼	274,912 16 1 ¾
						Droits affectés.				
87	1758	5,000,000	172,000			1°. Sur penſions. 2°. Sur maiſons & fenêtres. 3°. Sur la permiſſion de vendre de la vaiſſelle d'or & d'argent.	118,558	6	7 ½	
		10,000,000	354,249	19	3 ¼		274,912	16	1 ¾	

Total. . . 5,122,985 18 9 ¾

Art.				liv. ster.	s.	d.
		Montant de l'autre part.		5,122,985	18	9

Art.	Ans.	Capitaux.	Intérêts.			Droits affectés.	Produits d'iceux au 11 Janvier 1762.					
		10,000,000	354,249	19	3 ¼	1°. Subside additionnel de pondage.	274,912	16	1 ¾			
88	1759	6,600,000	198,000			2°. Sur le café. 3°. Sur le chocolat.	200,101	11	3			
89	1760	8,240,000	329,600			Droit additionnel sur la dreche.	319,060			1,476,795	11	3
90	1761	12,000,000	488,250			Droit additionnel sur la forte biere & l'aile.	357,634					
91	1762	12,000,000	600,000			Droit additionnel sur fenêtres & liqueurs fortes.	600,000					
		48,840,000	1,970,099	19	3 ¼		1,751,708	17	4 ¾	6,599,781	10	0

	liv. ster.	s.	d.
92. Taxes sur les terres.	2,000,000		
93 Les droits ordinaires sur la dreche, &c.	750,000		
Il suit donc que le produit du revenu national a été, au 11 Janvier 1762, de.	9,349,781	10	0

N. B. De l'état ci-dessus des emprunts faits pendant la guerre, il suit que depuis 1756 jusqu'en 1762, la dette nationale a été augmentée de la somme de. . . . . 48,840,000 l. st.

	liv. ster.	s.	d.
2°. Que l'intérêt de cette somme montoit en 1762 à.	1,970,099	19	3 ¼
3°. Que les droits y affectés, n'ayant produit que	1,751,708	7	4 ¾
Il y avait un déficit de	218,391	11	10 ½

Mais il faut obſerver qu'il y a toujours du déficit ſur les impôts dans les commencemens de leur aſſiette, & que le produit va toujours en croiſſant, à proportion des progrès de la conſommation (*a*).

CHAPITRE III.

SOMMES à payer ſur ce revenu, ou dette nationale au 11 *Janvier* 1762.

ECHIQUIER.	CAPITAUX.			INTÉRÊTS.		
ART.	liv. ſter.	ſ.	d.	liv. ſter.	ſ.	d.
1. Annuités à long terme, pour reſtant de la ſomme originairement fournie, & non ſouſcrite, à la Compagnie du Sud. . .	1,836,275	17	10 ¾	131,203	12	8
2. Annuités à vie, avec bénéfice aux ſurvivans, pour ſomme fournie originairement.	108,100			7,567		
3. Annuités pour deux ou trois vies reſtantes de ce qui a ceſſé par mort. . .	76,005	14	10 ¾	10,804	8	
4. Billets faits pour intérêts d'autres.	2,200					
TOTAL. . . .	2,022,581	12	9 ½	149,574		8

(*a*) Les taxes de la guerre de 1756 ont regagné le pair & fourni des excédens en peu d'années, à l'exception de celles de 1758, dont la diſproportion était trop grande, & ſur leſquelles il eſt toujours reſté un déficit de cinquante mille liv. ſterl. environ.

Art.	Capitaux. liv. ster.	s.	d.	Intérêts. liv. ster.	s.	d.
De l'autre part. . . .	2,022,581	12	9 $\frac{1}{2}$	149,574		8
Compagnie des Indes.						
5. Par deux actes de la neuvieme année de Guillaume III, & deux autres des sixieme & neuvieme années de la Reine Anne, à trois pour $\frac{0}{0}$.	3,200,000			96,000		
6. Annuités à 3 p. $\frac{0}{0}$ de 1744, sur le surplus des droits sur les petits vins, esprits & liqueurs fortes. . . .	1,000,000			30,000		
Banque.						
7. Son fonds originaire à 3 pour $\frac{0}{0}$, 1743.	3,200,000			96,000		
8. Pour supprimer des billets de l'Echiquier de la troisieme année de George I[er].	500000			17,500		
9. Acheté de la Compagnie du Sud.	4,000,000			140,000		
10. Annuités à 3 p. $\frac{0}{0}$ sur les charbons, &c.	1,750,000			52,500		
11. Annuités à 3 p. $\frac{0}{0}$ sur le surplus du fonds de la loterie de 1714.	1,250,000			37,500		
Total. . . .	16,922,581	12	9 $\frac{1}{2}$	619,074		8

Art.	Capitaux liv. ster.	s.	d.	Intérets liv. ster.	s.	d.
Montant ci-contre. . .	16,922,581	12	9	619,074		8
12. Annuités à 3 pour % de 1746, sur les permissions du détail des liqueurs fortes.	986,800			29,604		
13. Annuités à 3 pour cent des 25, 28, 29, 31, & 32 années de George II, sur le fonds d'amortissement, les pensions, &c. 21,627,821 5 1 $\frac{1}{4}$						
14. An. à 3 pour cent, de 1761, sur les droits addition. de la forte biere... 11,400,000 0 0						
15. An. à 3 p. cent, de 1761, en loterie, sur le même fonds. 600,000 0 0	33,627,821	5	1 $\frac{1}{4}$	908,834	12	4 $\frac{1}{2}$
16. Annuités à 3 pour % de la 25[e] année de Georges II, sur le fonds d'amortissement.	17,701,323	16	4	531,039		
17. Annuités à 3 $\frac{1}{2}$ de la 29[e] année de Georges II, sur le fonds d'amortissement.	1,500,000			52,500		
18. Annuités à 3 $\frac{1}{2}$ de la 31[e] année de Georges II, sur les droits d'offices, pensions, &c.	4,500,000			157,500		
Total.	74,238,526	14	2 $\frac{1}{4}$	2,298,551	13	$\frac{1}{2}$

Art.	CAPITAUX. liv. ster.	s.	d.	INTÉRÊTS. liv. ster.	s.	d.
De l'autre part. . . .	74,238,526	14	2 ½	2,288,551	13	¼
19. Ann. à 4 pour cent, de 1760, sur le droit additionnel sur la dreche, la somme de 8,000,000 20. Ann. à 4 pour cent, le capital additionn. de 3 pour cent en billets de loterie, sur les 8,000,000 de 1760. 240,000	8,240,000			329,600		
21. Ann. à 4 p. % pendant 19 ans, avec ann. de 1 p. % pendant 98 ans. . . . *N. B.* Ce dernier intérêt, au bout de 19 ans, a été réduit à 3 p. %.	12,000,000			600,008		
COMPAGNIE DU SUD.						
22. Son capital & annuités de la 9e année de Georges Ier.	25,025,309	13	11 ½	894,199	13	2 ½
23. Ann. à 3 p. %, de 1751, sur le fonds d'amort. .	2,100,000			63,000		
Tot. de la dette nat. en 1762.	122,603,836	8	2	4,175,359	6	2 ¾
ANNUITÉS VIAGERES.						
24. Annuité de 9 sch. pour une vie, par billet aux Souscrivans, de 100 liv. sterl. dans la loterie de 1745, montant en 1762, à. . . .				18,812	15	
TOTAL.				4,194,172	1	2 ¾

Art.	liv. ster.	s.	d.
Montant ci-contre.	4,194,172	1	2 $\frac{3}{4}$
25. Annuité de 18 sch. pour une vie, par billet aux Souscrivans, de 100 liv. sterl. dans la loterie de 1746, montant en 1762, à.	38,216	15	
26. Annuité de 26 sch. 6 d. pour une vie, aux Souscrivans de 100 liv. dans les 3 pour % établis en 1757, montant en 1762, à.	32,937		
27. Annuité de 22 sch. 6 d. pour 99 ans, aux Souscrivans de 100 liv. ster. aux 3 pour % de 1761.	128,250	2	6
	4,393,575	18	8 $\frac{3}{4}$
Autres articles de dépenses annuelles.			
28. La liste civile de Sa Majesté.	800,000	3	
29. Au Duc de Cumberland, depuis la 19e de Georges II. .	25,000		
30. Frais de régie des annuités.	47,272	18	11
31. Gratifications de la sortie des grains.	120,000		
32. Dépense ordinaire des postes.	28,900		
33. Frais de la levée des taxes. .	720,000		
34. Sherifs de la Principauté de Galles.	4,000		
Total des dépenses en 1762. .	6,138,748	19	5 $\frac{3}{4}$

BALANCE.	liv. ster.	s.	d.
Les dépenses annuelles en 1762, montaient donc à.	6,138,748	19	5 ¾
Et les dépenses allouées pour le service de 1702 à.	18,299,153	18	11
	24,437,902	18	4 ¾
Les revenus ne produisaient que.	9,350,290	8	4
L'excédent était donc en dépenses de.	15,087,692	10	¾
Le Parlement, en conséquence, porta l'emprunt qu'il fit en 1763, à.	14,500,000		
Ce qui réduisait la différence à.	587,692	10	¾
Cet emprunt aurait été porté à la somme de 14,858,678 liv. ster. si l'on n'eût pas trouvé en épargne à l'Echiquier.	358,678		
Qui réduisent l'excédent à. .	239,014	10	¾

Somme trop modique, dans une aussi vaste partie, pour ne pas convaincre que les tableaux que nous venons d'exposer approchent, autant qu'il est possible, de l'exactitude qu'on peut y désirer.

CHAPITRE IV.

Emploi en 1762, de la caisse d'amortissement, à-peu-près semblable à celui qu'on en a fait en temps de guerre depuis son origine.

ART.	l. st.	s.	d.
1. A la Banque pour douze mois d'intérêts des annuités souscrites à 3 pour °/₀, & leur régie jusqu'au 5 Juillet.	645,547		8

Art.	liv. ſter.	ſ.	d.
Montant ci-contre.	645,547		
2. A la même pour douze mois d'intérêts des annuités à 3 p. °/o, & leur régie juſqu'au 10 Octobre 1762.	538,996	14	
3. A la même pour douze mois d'intérêts des annuités à 3 ½ p. °/o, & leur régie juſqu'au 5 Juillet.	60,543	15	
4. A la même pour ſix mois d'intérêts juſqu'au 5 Juillet, & régie des annuités pour emprunts faits en 1760 & 1762.	467,117	10	
5. A la même pour régie des annuités de 1758.	2,818	10	
6. A la Compagnie du Sud, pour douze mois échus le 5 Juillet, des annuités de 1751, & leur régie.	64,181	5	
7. Pris à caiſſe pour les annuités à une vie de la 30ᵉ année de Georges II.	32,812	10	
8. Pour remplir le déficit trouvé le 5 Juillet dans les droits ſur les offices, penſions, maiſons & fenêtres.	48,891	14	11
9. A l'Huiſſier de l'Echiquier près Sa Majeſté.	52	14	7
10. Pour remplir le déficit du droit			
Total. . . .	1,860,961	13	6

ART.	liv. ſter.	ſ.	d.
Montant de l'autre part. .	1,860,961	3	6
unis en 1760 ſur la forte biere & laile.	26,710		
11. Pour la circulation des billets de l'Echiquier.	6,229	7	5
12. Pour liquider la ſomme de 1,762,000 liv. ſter. du ſervice de l'année 1761.	995,160	14	7
Total de l'emploi. . . .	2,889,161	15	6

Ces notions générales ſuffiſamment détaillées, permettent d'épargner, pour la ſuite, l'ennui inſéparable des calculs volumineux; on ſe contentera donc de conduire, par une déduction abrégée, mais claire & préciſe, à la connoiſſance de la ſituation actuelle des Finances d'Angleterre, juſqu'en 1776. Nous continuerons depuis cette année, dans laquelle a commencé la guerre, le tableau des Emprunts, de leurs Intérêts & des Taxes qui y ſont affectées juſqu'en 1783 incluſivement.

CHAPITRE IV.

ON a vu qu'en 1762, temps de la guerre, la dette nationale montait à. . . liv. ſter. . 122,103,836 8 2 $\frac{1}{4}$

Montant ci-contre. . . .	122,103,836 8 2 ¼
Et l'on n'a point dû être étonné de ce qu'eu 1763, à la conclusion de cette guerre, la partie de cette dette, qui était fondée, montât à la somme de	138,402,601 0 0
Et celle non-fondée, dont on ôte 2,000,000, comme indemnité pour les dépenses accidentelles que demandent les deux premières années qui suivent la paix, montait à. . . .	8,000,000 0 0
Par conséquent, à la conclusion de la guerre, en 1763, la dette nationale était de . . . . liv. ster.	146,402,601 0 0

A Noël 1773, la dette fondée, en y comprenant les annuités longues & à vie, le million emprunté sur les 6 d. de la liste civile, montoit à. . . . . . 131,299,375.

La dette non fondée qui consistoit en billets de l'échiquier, pour	1,000,000	5,049,371
A la Compagnie des Indes. .	1,400,000	
Dette de la Marine.	1,049,371	
Liste civile. .	800,000	

Ainsi à Noël 1773, la dette générale fondée & non-fondée, ne montait qu'à.	136,348,746 0 0
Il est donc évident qu'après dix ans de paix, on avait payé la somme de.	10,053,855 0 0

	liv. ster.	s.	d.
Montant de l'autre part.	10,053,855	0	0

Mais cette déduction n'avait pas été entiérement prise sur le revenu national, la plupart des sommes y employées venaient des articles suivants, qui provenant de la guerre, semblaient destinées à diminuer la dette qu'elle avoit occasionnée. SAVOIR ;

		liv. ster.	s.	d.
Produit des prises sur les Français.	815,500			
Epargnes sur l'armée.	964,755			
Résidu du Lord Chatam.	216,222			
Balance des prisonniers Français.	670,000			
Ventes de terres dans les Isles cédées.	70,000			
De la Compagnie des Indes.	800,000	4,496,477	0	0
Gain public par indemnité, d'un schelin par livre de thé.	700,000			
De la Banque, pour renouveller sa Chartre. . .	110,000			
D'escompte à 10 p. $\frac{0}{0}$ sur les quinze cents mille livres payées en 1772. .	150,000			

	liv. ster.	s.	d.
Ce qu'on a donc pris sur le revenu national pour diminuer la dette, pendant onze ans d'une paix profonde & d'un commerce florissant, ne montait qu'à la somme de.	5,557,378	0	0

Mais

Mais il faut obſerver que les dépenſes avaient été augmentées pendant pluſieurs années, par les préparatifs de guerre contre l'Eſpagne & la France, au ſujet des iſles *Falkland* ou Malouines.

Si la diminution des capitaux était pour ainſi dire inſenſible, celle des intérêts ne l'était pas moins. En effet, les annuités

payables en 1763, montaient à	4,900,000 liv. ſt.
Et celles au compte de l'Etat, à Noël 1773, à	4,600,000
L'intérêt n'était donc diminué que de	300,000

Il paraît inutile de ſuivre ces détails pour les années 1774 & 1775, puiſque ce qu'on prétend y avoir éteint de la dette nationale ſe trouve plus que balancé par les emprunts que l'on a faits pendant ces années pour ſubvenir aux beſoins annuels occaſionnés par les troubles de l'Amérique ſeptentrionale. Cependant, pour ne pas faire croire que notre ſilence ſoit affecté, on va ſuccintement en expoſer le tableau.

La dette payée pendant les années 1774 & 1775, consiste par année en un million de 3 pour cent à 88, ce qui fait, pour les deux années deux millions à 88 pour cent, ou. . . . . 1,760,000 liv. ster.

Dettes contractées sans y avoir pourvu.		
Nouveaux bills de l'Echiquier.	250,000	2,072,259 liv. ster.
Dépenses extraordinaires pour l'artillerie. . .	190,423	
Intérêts de la dette non-fondée, & régie de la loterie pour deux ans. . .	200,000	
Augmentation de la dette de la marine, y compris 200,000 liv. ster. accordées en 1774. . . .	849,208	
Dépenses extraordinaires de l'armée.	582,628	

Par conséquent la nouvelle dette contractée en 1774 & 1775, excede les payemens faits pendant ces années sur l'ancienne, de. . . . . 312,259 liv. ster.

Mais il n'est pas moins vrai qu'à cette époque, la dette fondée s'est trouvée réduite à 129,299,375 liv. ster. sauf à pourvoir à la dette non fondée, qui alors montait à 7,121,630 liv. ster.

Le produit de toutes les taxes, y compris celles des terres & de la dreche, montait en 1775, à 10,150,000 liv. ster.

Ce fut alors que Lord North trouva le moyen de persuader à l'Angleterre qu'une armée à peine capable de traverser en corps trente lieues de pays, allait aux extrémités de la terre, faire en une seule campagne la conquête de treize Provinces. Cette erreur a causé une augmentation de quatre-vingt-un millions dans la dette nationale.

CHAPITRE VI.

EMPRUNTS depuis la guerre de l'Amérique & pendant celle de la France, de l'Espagne & de la Hollande, avec les impôts appropriés au paiement des annuités de ces Emprunts.

	Ans.	Capitaux.	Intérêts.	Impôts y affectés.	Produit de ces Impôts.
N°. 94	1776	2,000,000	64,000	1°. Taxe de 20 sch. sur les voitures à quatre roues. 2°. Taxe de cinq guinées sur les carosses de stage. 3°. Taxe d'un sch. sur chaque feuille d'écrits. 4°. Taxe d'un demi-penny sur les gazettes & papiers nouvelles. 5°. Droit de six pences sur chaque jeu de cartes, & de deux sch. six pences sur les dez.	liv. ster. 73,000
TOTAL. . .		2,000,000	64,000		73,000

	Ans.	Capitaux.	Intérêts.	Impôts y affectés.	Produit de ces Impôts.
					liv. ster.
D. Part.		2,000,000	64,000	1°. Taxe d'une guinée sur chaque domestique mâle.	73,000
N°. 95.	1777	5,000,000	225,000	2°. Droit additionnel sur les verres. 3°. Droit sur les enchérissemens & les objets vendus à l'encan.	242,000
N°. 96.	1778	6,000,000	330,000	1°. Nouveau droit sur les maisons. 2°. Droit additionnel de huit guinées par tonneau de vins de France. 3°. Droit additionnel de quatre guinées par tonneau sur les autres vins.	336,558
N°. 97.	1779	7,000,000	472,000	1°. Droit additionnel de 5 pour % sur le produit de l'excise. 2°. Taxe d'un penny par mille sur les chevaux de poste. 3°. Droit addition-	378,000
TOTAL. . .		20,000,000	1,091,000		1,039,558

	Ans.	Capitaux.	Intérêts.	Impôts y affectés.	Produit de ces Impôts.
					liv. ster.
Ci-contre.		20,000,000	1,091,000	nel de 5 pour % sur les batistes.	1,039,558
N°. 98.	1780	12,000,000	696,000	1°. Droit additionnel de 6 pences par boisseau sur la dreche. 2°. Droit additionnel d'un penny par galon sur les petits vins. 3°. Droit additionnel de 3 pences sur les esprits, & d'un schel. sur le rhum & l'eau-de-vie. 4°. Droit additionnel de 4 liv. ster. sur chaque tonneau de vin de Portugal, & de 8 liv. ster. par tonneau de vins de France. 5°. Droit additionnel de 4 schel. par chaldron sur le charbon de terre. 6. Droit additionnel d'un sch. 10 pences par boisseau de sel.	701,666
TOTAL...		32,000,000	1,787,000		1,731,214

	Ans.	Capitaux.	Intérêts.	Impôts y affectés.	Produit de ces Impôts.
D. part.		32,000,000	1,787,000	7°. Taxe sur la recette des legs. 8°. Taxe sur les teneurs de café. 9°. Droit de 6 pences sur les avis insérés dans les gazettes.	1,731,214
N°. 99.	1781	21,000,000 pour avoir 12 millions comptant.	660,000	1°. Nouveau droit additionnel de 5 p. % sur les droits payés à l'excise. 2°. Droit additionnel d'un penny trois facthiugs par livre de tabac. 3°. Droit additionnel de 4 sch. 8 pences par quintal de sucre. 4°. Droit additionnel sur le papier & les almanachs.	704,000
				liv. ster. 1°. Droit rétabli sur la biere, ci. . 42,000 2°. Permission de vendre	
TOTAL. . .		53,000,000	2,447,000	4,2000	2,435,214

	Ans.	Capitaux.	Intérêts.	Impôts y affectés.		Produit de ces Impôts.
Ci-contre.		53,000,000	2,447,000		liv. ster.	2,435,214
				Ci-contre. .	42,000	
				du thé, ci.	48,755	
				3°. Droit sur le savon, ci.	104,500	
				4°. Droit addit. sur le tabac, ci. .	141,330	
				5°. Droit addition. sur l'eau-de-vie, ci.	6,000	
N°. 100.	1782	20,250,000 Pour avoir 13,500,000 comptant.	793,000	6°. Droit addit. sur le sel.	60,000	
				7°. Droit addit. sur les sels empl. en médecine, ci.	6,000	
				8°. Timbre sur les assurances des maisons & meubles, ci.	100,000	
				9°. Timbre sur les lettres-de-chan-		
TOTAL. . .		73,250,000	3,240,000		508,555	2,435,214

	Ans.	Capitaux.	Intérêts.	Impôts y affectés.		Produit de ces Impôts.
D. part.		73,250,000	3,230,000		liv. ster.	2,435,214
				D. part. . . .	508,555	
				ge tirées d'une place sur l'autre dans l'intérieur du Royaume, ci.	50,000	
				10°. Droit sur les billets de spectacle, ci.	30,000	
				11°. Droit sur le roulage ou transport par terre, ci. . .	60,000	
				12°. Droit sur le transport par eau sur les rivières & canaux, ci	163,000	
				13°. Droit sur les caboteurs ou navires côtiers, ci.	12,000	825,555
TOTAL. . . .		73,250,000	3,230,000		825,555	3,260,769

RÉSULTAT.

DETTE NATIONALE.

Au mois de Janvier 1776, la dette nationale fondée, montait à 129,299,375 liv. ſter. ci. . . . . . . 129,299,375 liv. ſter.

Et la dette non-fondée, à 7,121,630 liv. ſter.

Emprunts de la guerre de l'Amérique, depuis 1776 juſqu'en 1783. . 73,250,000

Par conſéquent la dette nationale fondée montait à. 202,549,375

Et la dette non-fondée à 34,867,377 liv. ſter. SAVOIR:

Dette de la Marine au 31 Décembre 1782, y compris les tranſports, ci. . . . 14,207,415 l. ſt.

Dépenſes des troupes, auxquelles il n'avait pas été pourvu. . 3,616,795

Dépenſes de l'artillerie auxquelles il n'avait pas été pourvu, & autres dettes de l'artillerie 1,724,503

Emprunté de la Banque. 2,000,000

21,648,713

Montant de l'autre part. . . . 202,549,375 liv. ſter.

D'autre part. . . . 21,648,713 l. ſt.

Billets de l'Echiquier non acquittés. 3,300,000

Dû à la Banque, en avance ſur la taxe fonciere. 4,918,664

Dépenſes de guerre pour 1783, & reliquat du ſervice, évalués. 5,000,000

34,867,377

Pour commuer une partie de cette dette, on a emprunté en Mars 1783. 12,000,000

Pour leſquels on a donné douze millions d'actions à 3 p. $\frac{o}{o}$, & trois millions à 4 p. $\frac{o}{o}$ & une annuité de 80 mille liv. ſter. pour 77 ans, ci. . . . . 15,000,000 liv. ſter.

Ce qui fait monter la dette fondée à . . . . 217,549,375 liv. ſter.

Et réduit la dette non-fondée à. . . . 22,867,377 l. ſt.

Les deux dettes jointes enſemble montent à 240,416,652 liv. ſter. ſomme à-peu-près égale à *cinq milliards quatre cents ſeize millions tournois.*

TAXES ET IMPOSTS.

NET produit de la taxe des terres & de celle de la dreche.	2,450,000 liv. ster.
Les anciennes taxes ont produit en 1775, 8,300,000 livres. On peut donc les évaluer, année commune, déduction faite des frais de régie, à (*a*).	8,000,000
L'évaluation des nouvelles taxes imposées depuis 1776 jusqu'en 1783, pour faire face aux intérêts des emprunts faits dans les mêmes années, monte à 3,332,057 liv. ster. mais il faut déduire les frais de régie & les déficits présumables (*b*); ce qui réduit la juste évaluation à.	2,900,000
TOTAL.	13,350,000

(*a*) Le Docteur Price n'évalue leur produit présumable qu'à 7,130,000 liv. ster. en quoi il y a lieu de croire qu'il se trompe, puisqu'elles ont toujours produit au-delà depuis 1776, ainsi qu'il est facile de le vérifier par les excédens qui sont entrés au fonds d'amortissement.

(*b*) Il y a eu jusqu'à présent un déficit considérable sur le produit de ces nouvelles taxes; mais la consommation & le commerce devant augmenter pendant la paix, il y a lieu de croire qu'elles deviendront suffisantes pour payer les intérêts auxquels elles ont été affectées, & jusqu'alors le *Sinking Fund* qui va toujours augmentant par les progrès du commerce & des richesses, & l'extinction des annuités à temps & à vie, y subviendra facilement.

Montant de l'autre part. . . .	13,350,000 liv. ster.
Produit présumable des impôts affectés à l'emprunt de 1783.	580,000
Totalité de l'évaluation du revenu national résultant des taxes & impôts en Angleterre (*a*).	13,930,000 liv. ster.

On a imprimé à Londres depuis que ceci est écrit, un Mémoire du Docteur Price, par lequel il conclut de ce déficit momentané, qu'il faut que le Gouvernement Britannique porte le reveou national à quinze millions sterling, en établissant de nouveaux impôts, & faisant de nouveaux emprunts, & propose à ce sujet un nouveau système, en portant le taux de l'intérêt des stocks (actions), de trois pour cent à quatre.

Je pense que cette innovation aurait beaucoup d'ioconvénieos, & apporterait de grands changemens dans la circulation des effets.

(*a*) L'Angleterre ouvrant en 1784, un emprunt suffisant pour éteindre la totalité de la dette non fondée, la totalité des impôts, après cette opération, excédera, quatorze millions cinq cents mille livres sterling.



DÉPENSES.

INTÉRÊTS ANNUELS.

ANNUITÉS antérieures à 1776, & leurs frais de régie.	4,220,000 liv. ſter.
Annuités de 1776, 1777, 78, 79, 80, 81 & 82, & leurs frais.	3,247,598
Annuités de l'emprunt de 1783, & frais.	521,120
Total des Annuités. . . .	8,035,718 liv. ſter.

Etat du revenu libre de l'Angleterre.

En déduiſant la ſomme de 8,35,718 liv. ſter. de 13,930,000 liv. ſter. il en réſulte que le revenu national non-approprié n'eſt que de.		5,894,282 liv. ſter.
Les dépenſes du Gouvernement pendant la paix, celles de la Marine, portées à un juſte milieu, & les accidens imprévus, ne peuvent être eſtimés, année commune, à moins de.	3,800,000 l. ſt.	
A quoi il faut ajouter pour la liſte civile.	900	
		4,700,000
Donc la balance en faveur du revenu, n'eſt que de.		1,194,282 liv. ſter.

En ajoutant à ce faible réſidu le produit précaire d'une loterie, on y verrait difficilement les moyens de rembourſer annuellement, pendant la paix, plus d'un million d'annuités à quatre pour cent, à moins qu'une grande augmentation de commerce & de conſommation, n'occaſionnât un accroiſſement conſidérable & imprévu dans le produit des taxes, & par conſéquent dans le fonds d'amortiſſement.

Telle eſt la ſituation actuelle des Finances de l'Angleterre, ſituation qui ne ſaurait être conteſtée par les gens éclairés de ce Royaume.

Tout ce qu'on annoncerait de plus favorable ou de plus fâcheux ne pourrait être ſuggéré que par les intérêts perſonnels & l'eſprit de parti.



LE Tableau des Finances de l'Angleterre peut donner lieu à une infinité d'obſervations & de remarques; mais je me bornerai à en indiquer un petit nombre.

I.

La dette nationale montant dans ſa totalité à deux cents quarante millions ſterl. paraît être portée très-loin, & ne pouvoir plus être augmentée ſans danger.

Tous les emprunts faits depuis Guillaume III juſqu'en 1776, ont ſervi à écarter la puiſſance & la richeſſe des Anglais; ils ont tourné au profit de l'Etat & des particuliers, & en occaſionnant des taxes, ils ont fourni à chacun le moyen de les payer, ſans peine & ſans murmure; mais les emprunts faits depuis 1776, n'ont produit aucun autre avantage à la Nation, que de prouver l'immenſité de ſes reſſources & l'étendue de ſon courage. Les Anglais ont ajouté à leur gloire, mais le Royaume ſe trouve grevé d'une nouvelle dette, &

ſurchargé de taxes additionnelles pour en payer les intérêts, & ils ont perdu leur ſouveraineté ſur les treize Provinces de l'Amérique Septentrionale, & leur commerce a ſouffert par cet événement une diminution conſidérable. Encore une faute, le crédit national ne pourrait-il pas s'écrouler ?

II.

La puiſſance & le crédit de l'Angleterre ne peuvent donc ſe ſoutenir déſormais que par un gouvernement pour ainſi dire infaillible dans ſes meſures. Un mauvais Roi, un Parlement corrompu, ſuffiſent pour écraſer à jamais ce Royaume. Il n'en eſt pas de même des Puiſſances territoriales, telles que la France & l'Eſpagne, qui peuvent ſe maintenir malgré les abus & les erreurs de leur adminiſtration.

Il paraît que le terme moyen auquel la dette nationale de l'Angleterre devrait être réduite pour ramener ſa plus grande proſpérité, eſt cent millions ſterling, & neuf millions ſterling d'impôts, y compris la

taxe

taxe des terres & de la dreche ; dont trois millions cinq cents mille liv. ſterling pour payer l'intérêt des cent millions auxquels la dette fondée ſe trouverait réduite, quatre millions pour entretenir le ſervice public, la marine & l'armée ſur un pied reſpectable, quinze cents mille livres ſterl. pour le fonds d'amortiſſement & les dépenſes imprévues ; mais pour parvenir à ce point, il faudrait : 1°. que l'Angleterre réduisît en temps de paix les dépenſes du ſervice & l'entretien de ſa marine à trois millions, & que la taxe des terres & celle de la dreche réunies au bénéfice d'une loterie, produiſiſſent annuellement cette ſomme. 2°. Qu'elle ſut pendant vingt ans ſe maintenir en paix, & ſe borner à augmenter par la progreſſion de ſon commerce & de ſon activité, la conſommation de ſes matières, & par conſéquent le produit des impôts. 3°. Que pendant ce long période la totalité du fonds d'amortiſſement & de ſes accroiſſemens éventuels, fût employée à ſa véritable deſtination, qui eſt la réduction de la dette nationale.

III.

Le peuple du Royaume de France ſe croit accablé par les impôts, & ſe perſuade qu'il y a moins de taxes en Angleterre qu'en France. Quelques lecteurs verront ſans doute avec étonnement la longue énumération que nous avons été obligés d'en faire. Qu'ils apprennent (ſi toutefois ce peut être une conſolation) qu'il exiſte à proportion beaucoup plus d'impôts en Angleterre qu'en France (*a*).

Cependant en Angleterre le journalier de la campagne eſt vêtu de bon drap, mange tous les jours de la viande & de bons alimens, & porte ſur ſon viſage un air de proſpérité, tandis que dans une aſſez grande partie de la France, il eſt preſque nud, ou couvert de haillons, & ne ſe nourrit de viande fraîche qu'aux grands jours de l'an-

(*a*) Je dis à proportion, parce qu'il n'y a en Angleterre que ſix millions d'hommes, & en France il y en a vingt millions, dont à la vérité dix-huit millions ſont tout-à-fait miſérables, & douze cents mille dans la médiocrité rigoureuſe; ſix cents mille vivent dans l'aiſance & deux cents mille ſont puiſſans.

née. Dans les villes, l'ouvrier, le manœuvre gagne de quoi entretenir sa famille, lit les nouvelles & prend part aux événemens publics; en France, il est presque toujours misérable & tremblant. Cette différence vient de la maniere dont les impôts sont répartis. En Angleterre, plus on est riche, plus on paye, personne n'est exempt ni privilégié; les choses de premiere nécessité ne sont point taxées, ou le sont très-peu, les objets de luxe le sont beaucoup; par exemple, les vins de France, les cartes, les dés, les marchandises de fabrique étrangere, les laquais, les carosses, tous les impôts sont sur les jouissances & la consommation, aucun sur l'existence & le travail. Celui qui consomme le plus est celui qui paye davantage. En France, presque toutes les taxes portent entiérement sur la classe laborieuse & pauvre; c'est elle qui paye la taille & les autres impôts. En Auvergne, les paysans sont obligés de venir travailler à Paris pendant l'hiver, aux ouvrages les plus vils & les plus pénibles, afin que retournant chez eux au

temps des fruits & de la moiſſon, ils puiſſent rapporter de quoi payer les impôts. Les impôts d'une province à l'autre oppriment le commerce & l'induſtrie nationale. Les objets taxés ſont preſque tous des objets de néceſſité. Ce n'eſt pas le plus riche conſommateur qui paye le plus, on ſemble au contraire l'avoir conſulté dans la répartition des taxes, afin de les rejetter preſque toutes ſur ceux qui n'ont pas le moyen d'en payer. A cela ſe joignent les corvées, le ſervice perſonnel & des vexations héréditaires, plus cruelles que tout le reſte. Voilà ce qui cauſe la miſere d'un peuple & l'énergie de l'autre, quoique celui-ci ſupporte, à proportion, des impôts plus conſidérables.

IV.

D'habiles ſpéculateurs d'Angleterre & de Hollande prétendent qu'il ſerait nuiſible au peuple Britannique que la dette nationale fût entiérement acquittée, & qu'elle fût même réduite au-deſſous de cent millions ſterling. Cette dette eſt, ſelon eux,

une grande ſource de richeſſes. Le détail de leurs calculs eſt intéreſſant & curieux, mais il m'entraînerait au-delà des bornes que je me ſuis preſcrites. J'en parlerai dans un ouvrage particulier ſur les Finances, où j'expliquerai l'agiotage des fonds d'Angleterre, & en général la nature du crédit public; la théorie générale du commerce de Banque & le ſyſtême particulier de la banque d'Angleterre, & enfin les avantages que les Puiſſances territoriales auraient ſur les nations qui ne ſont que commerçantes, pour établir un crédit public, en ſuppoſant une égalité de lumieres & de loix dans ces différens Gouvernemens.

OBSERVATIONS *additionnelles ſur les Finances de l'Angleterre.*

A la fin de l'année 1782, la Nation Anglaiſe fut allarmée & de la rapidité avec laquelle la dette s'était accrue, & des dépenſes qu'il fallait faire pour continuer la guerre.

On remarquait ;

1°. Que la forme des emprunts faits en augmentant le capital de la dette, afin de payer un intérêt annuel moins fort, était propre à discréditer la Nation, & ne laissait, pour ainsi dire, aux prêteurs aucun espoir de remboursement.

2°. Qu'il s'était introduit de grands abus dans la maniere de recevoir les soumissions des prêteurs, & dans les primes & autres avantages qu'on leur accordait pour les engager à prêter; qu'enfin les emprunts publics étaient devenus à la fois un objet de monopole en faveur de quelques protégés, & un moyen de corruption entre les mains des Ministres.

3°. Qu'il y avait un déficit très-considérable sur l'évaluation des taxes que Lord North avait proposées, & qui avaient été établies pour faire face aux annuités des emprunts contractés depuis 1776 jusqu'en 1782 inclusivement.

4°. Que les anciennes taxes avaient diminué de produit, à cause des entraves que la guerre avait apportées dans les

différentes branches du commerce, & qui avaient multiplié & accumulé les anticipations faites ſur les rentrées (*a*) du fond d'amortiſſement.

5°. Que l'extraordinaire de la guerre & les dettes de la marine & de l'artillerie avaient été portés à un degré allarmant, & occaſionnaient une dette non fondée, qui mettait les Miniſtres à portée d'agir & de ſe procurer des reſſources d'argent d'une maniere inconſtitutionnelle & ſans l'aveu du Parlement.

Frappés de ces divers inconvéniens, Lord Shelburne & ceux qui avaient ſuccédé à Lord North & à ſes Collegues dans l'adminiſtration, voulurent concourir avec la Chambre des Communes à y apporter des remedes. Il fut nommé un Comité pour vérifier le montant des diverſes ſommes levées par annuités & formant les ſubſides accordés au Roi depuis le 5 Janvier 1776 jusqu'au 5 Avril 1782, le montant de l'intérêt annuel des ſommes empruntées,

(*a*) The growing produce, of the Sinking Fund.

le produit des taxes imposées pour payer cet intérêt, & enfin les déficits qui se trouvaient dans le produit de ces taxes.

Ce Comité, sous la direction du Lord Shelburne, compulsa les registres des Receveurs & ceux de l'Echiquier, interrogea les principaux Employés, & dressa un rapport qui, par son authenticité, sa précision & sa clarté, est un chef-d'œuvre de finances dont on ne pourrait trouver aucun autre exemple, & dont voici le résultat.

Il fut avéré.

1°. Que le déficit qui s'était trouvé sur l'évaluation des taxes affectées à l'emprunt de 1777, montait en cinq années finissantes au 5 Janvier 1782, à.	486,372	5	4 ½
Sur celles de 1778 jusqu'à la même époque, à.	879,910	1	10
Sur celles de 1779 jusqu'à la même époque, à. . , ...	454,124	13	1 ¼
Sur celles de 1780 jusqu'à la même époque, à.	367,762	4	6 ½
Sur celles de 1781, à.	417,634	13	4
Total des déficits éprouvés jusqu'alors.	2,605,803	18	2 ¼

Sur quoi il faut déduire pour le produit des remises ou escomptes que l'on avait coutume d'accorder aux Marchands

Ci-contre.	2,605,803	18	2 ¼
ſur les droits qu'ils payoient à la douane, & dont la ſuppreſſion faiſoit partie du bill d'emprûnt du 5 Avril 1781. . .	167,000		
Il reſte.	2,772,803	18	2 ¼

Qu'en conſéquence les emprûnts & les ſubſides en réſultans s'étaient trouvés inſuffiſants pour ſubvenir aux beſoins prévus, parce qu'il avait fallu y ajouter chaque année de quoi remplir le déficit des taxes impoſées l'année précédente ; que de-là étoit provenue l'impoſſibilité de faire face aux dettes des divers départemens, & l'accumulation d'une dette non fondée, très-conſidérable ; le fond d'amortiſſement ni la taxe des terres & celle de la dreche n'ayant pu ſuffire aux charges dont on les grevait par anticipation.

2°. Que les anciennes taxes avaient elles-mêmes ſouffert une réduction par la diminution ou la perte de pluſieurs branches de commerce, à tel point que, dans l'eſpace d'une ſeule année, le fond d'amortiſſement, compoſé du réſidu de ces taxes, avait baiſſé de 3,000,000 ſter. à 2,600,000 l. ſter.

3°. Que le déficit éprouvé ſur les nou-

velles taxes provenait de deux causes ; savoir, de ce que l'intérêt des sommes empruntées commençait à courir six mois avant que la perception des taxes pût avoir lieu, & de l'insuffisance du produit de plusieurs de ces taxes.

4°. Que cependant plusieurs des nouvelles taxes avaient regagné le pair dans l'année lors courante 1782, & que celles imposées en 1776, produisaient un surplus de 24,000 liv. sterl. ensorte qu'en 1782 il ne s'était trouvé sur la masse de toutes les taxes imposées depuis la guerre, qu'un déficit de 395,931 l. 17 s. qui résultait presqu'entiérement des taxes de 1781, dont la perception n'était point encore en vigueur (*a*).

	Capitaux.	*Intérêts & Régie.*
5°. Qu'au 5 Janvier 1776 la dette fondée de l'Angleterre se réduisait à.	l. s. d. 123,964,500 7 2 ½	l. s. d.
Coûtant pour l'intérêt annuel & les frais de régie.		4,411,826 11 7 ½
Et qu'au 5 Janvier 1782, elle s'élevait à.	177,052,428 18 8	
Dont l'intérêt annuel & les frais de régie coûtaient.		6,688,186 10 5
Accroissement en six ans.	53,087,928 11 5 ½	2,276,359 18 9 ½

(1) Report of the Committée, &c. p. 8 & 9.

6°. Que, dans ces annuités, étaient compriſes différentes ſommes accordées pour ſupplément d'intérêt, leſquelles s'éteindroient avec le temps, & n'avaient aucun capital fixe; que ces différens ſupplémens montaient enſemble à 1,126,621 l. 2 ſ. 2 d. ½ & conſiſtaient en annuités à longs termes ou viageres.

7°. Que la dette non fondée montait à 23,184,254 l. 1 ſ. 2 d. ½ ſans y comprendre une grande quantité de dettes & fournitures pour la marine & l'armée, dont on n'avait point encore fait la liquidation, & les trois millions d'anticipation votés par le Parlement. Le Comité obſerva que, dans la dette non fondée, il ſe trouvait 9,941,988 l. 4 ſ. 8 d. en bills de l'échiquier, dont l'arriérement provenait des déficits & des retards dans le payement de la taxe des terres & de celle de la dreche.

8°. Que la guerre de l'Amérique avait coûté en ſix années plus de cent millions ſterling, dont plus de vingt millions avaient été dépenſés ſans l'autorité du Parlement,

ſous prétexte de ſervices imprévus, tels que primes d'engagemens & hautes payes de Matelots & Soldats, navires de tranſports, &c. &c. ainſi qu'il réſultait & des états tenus par les Tréſoriers, & des dettes ſubſiſtantes, & qu'il en réſultait le grand inconvénient de ne pas ſavoir ni déterminer juſqu'où pouvoient aller les dépenſes de la guerre.

D'après tous ces faits qui annonçaient un embarras réel dans les finances de la Nation, & un épuiſement ſenſible dans les diverſes branches de perception & de commerce, l'Angleterre deſira la paix, & ſe détermina à entrer en traité avec les Puiſſances belligérantes. Il eſt probable que ce Royaume n'aurait pu continuer long-temps de ſi grands efforts ſans être entiérement ruiné : les annuités de 3 pour cent étaient tombées à 54; mais auſſi-tôt que les négociations de paix furent entamées, elles remonterent à 68, c'eſt-à-dire, à 8 au-delà du pair de 5 pour cent.

On criait de tous côtés que l'Angleterre allait être entraînée dans une banqueroute

qui n'eut jamais d'égale, & qu'il était impoſſible d'éviter, parce que les taxes étaient inſuffiſantes pour faire face aux intérêts des emprunts; on obſervait, avec une apparence de fondement, que cette Nation ne pouvait réparer les breches faites à ſon commerce par l'affranchiſſement de l'Amérique ſeptentrionale, que la diminution du commerce & de la conſommation perpétuerait le déficit des taxes, & qu'il faudrait en venir à une réduction forcée d'intérêts qui enleverait pour jamais à ce Royaume la puiſſance qu'il tire du coloſſe fragile de ſon crédit public.

Mais le Commerçant, l'homme d'affaires, le Capitaliſte éclairé ne s'effrayèrent point des déclamations du vulgaire; ſoumettant tout à la juſteſſe du calcul contre lequel la perſuaſion & l'éloquence ne peuvent rien, ils ſavaient qu'il reſtait à l'Angleterre deux leviers capables de remuer le monde, la banque qui multiplie le numéraire, & le repréſente au même inſtant en cent lieux différents; le fonds d'amortiſſement qui eſt à la fois & la baſe & le gage de la confiance

publique. Tant que ces deux leviers exiſteront, la Nation Angiaiſe ne perdra ni ſon activité ni ſon induſtrie; les maiſons de commerce de l'Amérique Septentrionale ne ſeront habitées que par les Agens ou les Aſſociés des Négocians de Londres; les manufactures fleuriront plus que jamais; de nouvelles branches de commerce s'ouvriront; les taxes donneront de l'excédent, & faciliteront les rembourſemens ou la réduction volontaire, ſoit des intérêts, ſoit des capitaux fictifs accordés par ſupplément dans les emprunts onéreux de 1779, 80 & 81; enfin les annuités à temps s'éteindront & contribueront à la libération de l'Etat.

Mais ſi l'Angleterre doit être encore heureuſe & floriſſante, elle ne peut plus porter d'ombrage à des Peuples voiſins; elle eſt dans l'impuiſſance de recommencer la guerre. L'ordre & l'économie, voilà ſes reſſources.

La France eſt à tous égards dans une ſituation bien plus avantageuſe. Sa fertilité & ſa population, la variété & la qualité

ſupérieure des productions de ſon ſol lui aſſurent la prépondérance ſur toutes les autres Nations de l'Europe. Il ne faut pas de grands efforts d'induſtrie & d'activité pour augmenter ſon commerce ; toutes les branches ſont, pour ainſi dire, naiſſantes, & ſuſceptibles d'accroiſſement & d'amélioration. Le bas Peuple eſt chargé d'impôts ; mais la premiere & la ſeconde claſſe ſont en état de fournir de grandes reſſources. Les revenus de l'Etat ſont immenſes, & peuvent s'accroître ſans recourir à des taxes onéreuſes ; leur perception eſt coûteuſe & embarraſſée, & leur régime déſordonné ; mais quelques jours de bonne adminiſtration ſuffiſent pour y remédier. Le crédit public vient de naître ; mais il ſe ſoutiendra & prendra de grandes forces, ſi l'on ne s'écarte point de ces deux principes : payer à jour fixe tout capital qui ne porte point de rente, ainſi que les intérêts ou rentes de tout capital conſolidé ; employer l'excédent des revenus, & celui qui proviendra de l'extinction des rentes, au rembourſement de tous effets royaux précédemment ſuſpendus.

A l'égard des suppressions & des réformes partielles auxquelles on s'est peut-être trop livré jusqu'à présent, elles produisent peu d'utilité réelle & consument trop de temps. Il faut que la tige d'un arbre ait pris de la consistance avant que l'on s'occupe à en diriger les rameaux.

ETAT de toutes les taxes & impositions existantes en Angleterre dans l'année 1782, avec la date de leur établissement, & leur net produit dans le cours de ladite année.

N°.			l. st.	s.	d.
		TAXE des terres à 4 shellings par livre sterling de leur revenu.	2,250,000		
		Taxe de la dreche. . . .	700,000		
1.	31 Juil. 1716.	Droits sur les vins.	58,289	18	10 ½
2.		Sur le tabac.	99,647	15	7 ½
3.		Sur les marchandises des Indes orientales.	122,279	14	3 ½
4.		Sur les nageoires de baleine.	28	9	
5.	24 Juil. 1714.	Quinze pour cent sur les mousselines.			
6.	29 Sept. 1715.	Droit de 25 l. st. par tonneau de vin de France. . . .	14,329	1	5 ½
7.	8 Mars 1716.	Droit additionnel. . . .	85,936	15	11 ½
		TOTAL.	3,330,511	14	4

8.

N°.			l. st.	s.	d.
		Ci-contre.	3,327,512	15	2 ½
8.	10 Juin 1712.	Droit de la dixieme année de la Reine Anne, sur le savon.	198,382	2	11
9.	20 Sept. 1710.	Sur les charbons.	156,837	6	3 ½
10.	31 Juil. 1712.	Demi-subsides.	106,510	17	10 ½
11.	24 Juin 1714.	Sur les couleurs & les épiceries.		2	9 ½
12.	24 Juin 1714.	Sur le café.	11,215	5	6
13.	5 Avril 1759.	Droit additionnel sur le café.	927		
14.	24 Juin 1724.	Droit sur le chocolat. . .	1,510		
15.	5 Avril 1759.	Droit addit. sur le chocolat. .	685		
16.	24 Juin 1745.	Droit sur le thé.	348,165	5	1
17.	6 Févr. 1709.	Sur le poivre & les raisins. .	32,638	4	
18.	24 Juin 1711.	Droit de la 9e année de la Reine Anne, sur les cuirs. . .	128,597	16	10
19.	10 Juin 1712.	Droit additionnel sur les cuirs, l'empois, &c. 10e année de la Reine Anne.	3,096	7	4 ½
20.		Droit additionnel d'excise sur les cuirs, même date. . .	74,781		
21.	31 Juil. 1712.	Demi-subside.	106,510	17	11
22.	31 Juil. 1716.	Imposition additionnelle sur toutes marchandises. . . .	79,806	13	10 ½
23.	8 Mars 1711.	Deux tiers de subside additionn.	98,315	15	10
24.	8 Mars 1710.	Droits sur les marchandises exportées.	31,794	10	11
25.	*Idem.*	Droits sur le charbon. . .	103,550	12	9
26.	2 Août 1714.	Charbons exportés. . . .	3,481	14	5 ½
27.	2 Mars 1719.	Droits sur le charbon. . .	89,552	15	7
28.	5 Juil. 1757.	Sur l'exportation du charbon.	5,388	2	½
29.	1 Juin 1765.	Sur l'exportation du charbon & marchandises des Indes orientales.	21,239	6	7 ½
		TOTAL.	4,930,505	13	½

N°.			l. st.	s.	d.
		De l'autre part.	4,930,505	13	½
30.	2 Août 1714.	Droit addit. sur le savon, de la 12ᵉ année de la Reine Anne.	144,248	5	9 ½
31.	17 Mai 1697.	Droit additionnel d'excise par ann. de 1706.	154,355		
32.	25 Déc. 1705.	Droit de 3,700 liv. sterl. par semaine sur l'excise. . .	185,000		
33.		Les deux septiemes de 9 den. de l'excise.	44,101	8	7
34.		Les cinq septiemes du même droit.	110,253		
35.	25 Mars 1710.	Trois deniers addit. d'excise.	51,383		
36.	10 Juin 1712.	Droit additionn. sur les métaux & l'empois.	28,912		
37.	25 Juin 1737.	Sur les sirops & douceurs. .	10,937		1
38.		Excise des 99 ans.	154,355		
39.		Droit de 700 liv. sterl. par semaine sur le produit de la poste aux lettres. . . .	35,000		
40.	25 Mars 1711.	Droit sur les chandelles. . .	88,692		
41.	1 Mai 1715.	Droit additionnel sur les chandelles.	88,600	8	9
42.	*Idem.*	Droit sur le houblon. . . .	112,653		
43.	1 Mai 1745.	Droits sur les brevets d'apprentissage.	5,069	11	5
44.	10 Juin 1712.	Droits d'étampe sur les gazettes & papiers publics. . . .	41,903	7	4
45.	31 Juil. 1710.	Droit sur le papier. . . .	31,865	17	5
46	24 Juin 1711.	Sur le papier, cartes & dez, 9ᵉ année de la Reine Anne.	15,214	19	4
47.	10 Juin 1712.	Sur les polices d'assurance. .	7,174	5	4
		TOTAL.	6,240,223	17	1

N°.			l. st.	s.	d.
		Ci-contre.	6,240,223	17	1
48.	1 Juin 1765.	Droit additionnel sur les assurances.	1,865	16	
49.	1731.	Droit additionnel sur le papier.	35,383		10
50.	1714.	Droit sur les loteries. . . .	14,134	10	6
51.	29 Sept. 1736.	Droit sur l'eau-de-vie. . .	301,140	11	2 ½
52.	21 Av. 1760. / 1 Juil. 1766.	Droit additionnel sur l'eau-de-vie.	86,658		
53.	21 Janv. 1762.	*Idem.*	16,184		
54.	29 Sept. 1736.	Droit sur les vins inférieurs.	12,979		
55.	25 Mars 1743.	Droit additionnel sur les mêmes vins.	13,735		
56.	25 Mars 1746.	*Idem.*	7,404		
57.	1 Juil. 1751.	*Idem.*	19,991		
58.	21 Avril 1760.	*Idem.*	77,355		
59.	21 Janv. 1762.	*Idem.*	15,300		
60.	29 Sept. 1736.	Droit additionn. sur les esprits & liqueurs fabriqués dans la Grande-Bretagne. . . .	24,870		
61.	25 Mars 1743.	*Idem.*	27,103		1
62.	25 Mars 1746.	*Idem.*	13,633		
63.	1 Juil. 1751.	*Idem.*	40,375		
64.	21 Avril 1760.	*Idem.*	139,844		
65.	21 Janv. 1762.	*Idem.*	27,622		
66.	25 Mar. 1743. / *Id.* 1752.	Droit sur les permissions de détailler les liqueurs fortes.	70,923	4	
67.	25 Mars 1744.	Droit sur les vins.	52,904	13	4 ½
68.	31 Mars 1763.	Droit additionn. sur les vins.	53,248	2	3 ½
69.	25 Mars 1746.	Droit sur les verres. . . .			
70.	25 Mars 1747.	Sur les carrosses.	95,577	12	6
71.	1 Mars 1747.	Droit additionn. de pondage.	222,371	18	11 ½
		TOTAL.	7,610,826	7	8

N°.	Date	Objet	l. st.	s.	d.
		D'autre part.	7,610,826	7	8
72.	5 Avril 1759.	Droit additionnel de pondage.	160,399	6	5
73.	24 Juin 1750.	Droit de timbre.	2,864	1	11
74.	5 Juin 1757.	Droit additionnel sur le papier.	71,481	4	9
75.	1759.	*Idem.*	9,443	6	2
76.	1762.	*Idem.*	426	14	5
77.	1765.	*Idem.*	966	11	3
78.	29 Sept. 1715.	Sur la vente des draps étrangers.	435		10
79.	5 Juil. 1756.	Sur la vaisselle d'argent. . .			
80.	15 Avril 1756.	Droit additionnel sur les cartes & les dez.	8,369	14	7
81.	1756.	Droit sur les permissions de vendre de la bierre. . .	56,617	9	4
82.	5 Juil. 1757.	Sur les permissions de vendre du vin.	18,374	5	4
83.	5 Juil. 1758.	Sur les permissions de vendre de la vaisselle d'argent. . .	6,687	11	9
84.	5 Avril 1759.	Sur le sel.	232,180	14	3
85.	8 Févr. 1760.	Droit additionnel sur la dreche.	354,188		
86.	24 Janv. 1761.	Droit de 3 schelings additionnels d'excise sur la bierre. .	490,676		
87.	29 Sept. 1764.	Sur les sucres.	885	15	5
88.	24 Juin 1763.	Sur la gomme du Sénégal. . .			
89.	*Id.* 1765. 1774.	Droit additionn. sur la gomme.	75	8	11
90.	5 Juil. 1766.	Droit sur le cidre.	15,708		
91.	1 Août 1766.	Droit sur les soies travaillées aux Indes.	4,419		
92.	*Idem.*	Sur les sucres & sur les batistes.	818		1
93.	*Idem.*	Sur les crêpes de deuil, &c. .	4,000		
94.	*Idem.*	Sur les melasses, sirops, &c. .	170	2	2
		TOTAL.	8,150,012	15	4

N°.			l. ſt.	ſ.	d.
		Ci-contre.	9,050,012	15	10
95.	1 Août 1767.	Sur les toiles groſſieres, &c. .	3,106	5	6
96.	*Idem.*	Sur les cannevas & linons. .	5,825	4	2 ½
97.	1772.	Sur l'exportation du riz. . .	1	11	1
98.	1773.	Droit additionnel ſur les riz. .	7	1	4 ½
99.		Droit de marque ſur les eaux-de-vie.	243		8 ½
100.		Sur les vins.	4,150	19	6 ½
101.	25 Mars 1725.	Sur les marchandiſes de peu de valeur importées en Angleterre.	124	5	1
102.	25 Mars 1725.	Sur les pommes importées. .	2	5	4
103.	29 Sept. 1715.	Droit de 4 ½ pour % ſur les plantations.	16,005	15	8
104.	23 Juin 1710.	Droit ſur les Colporteurs & Gazetiers.	4,098	13	4
105.	1 Août 1711.	Sur les fiacres.	11,022	17	10
106.		Sur les chaiſes de poſte. . .			
107.		Sur les prémices ou annates.	4,371	4	7 ½
108.		Dîme du Clergé.	9,890		3
109.	14 Juil. 1724.	6 deniers pour livre ſur les penſions.	39,060		
110.	1 Août 1767.	Droit ſur l'exportation du riz.	0	0	0
111.	5 Avril 1758.	Eſcomptes ſur les ſalaires des Employés.	28,261	12	3 ½
112.	25 Mars 1747.	Droit ſur les maiſons & les fenêtres.	0	0	0
113.	5 Avril 1758.	*Idem.*	0	0	0
114.	5 Avril 1762.	Droit ſur les fenêtres. . . .	0	0	0
115.	10 Oct. 1766.	Sur les maiſons & fenêtres. .	401,270	19	3
116.		Diſpenſe de milice dans l'iſle de Wight.	0	0	0
		TOTAL.	9,577,354	11	10

N°.	Date	Objet	l. st.	s.	d.
		D'autre part.	9,577,354	11	10
117.	25 Oct. 1760.	Subside additionnel. . . .	286,245	6	1
118.	Même date.	Droit sur les successions. . .	266,524	1	6
119.		Sur les saisies.	69,039	19	4 ½
120.		Offres des Sherifs.	558	19	
121.		Sur la poste aux lettres. . .	50,000		
122.		Sur les lanternes & fanaux. .	0	0	0
123.		Sur le greffe des aliénations.	1,427	16	
124.		Sur les confiscations & forfaitures.	587	12	1 ½
125.		Rente des mines d'alun. . .	960		
126.		Sur les compositions de métaux.		3	4
127.		Transports des baux à ferme.	2,500		
128.		Droit sur les sucres, antérieur à 1764.	466	4	1 ½
129.	1 Août 1764.	Sur les papiers & les verres importés de l'Amérique en Angleterre.	0	0	0
130.	1715.	Droits énumérés.	0	0	0
131.	24 Juin 1714.	Droit additionnel sur les épiceries.	138	17	4
132.		Contribution du Comté de Nottingham pour être dispensé de milice.	0	0	0
133.		Contribution du Comté d'Oxford pour le même objet.	0	0	0
134.	5 Juil. 1776.	Droit addit. sur les carosses.	22,801		
135.		Droit additionnel de timbre. .	54,775		
136	1752.	Droit sur la gomme du Sénégal.	6	19	7 ½
137	5 Juil. 1776.	Droit additionnel sur les cartes & les dez.	8,075	7	1
		TOTAL.	10,341,563	10	½

Nº.			l. st.	s.	d.
		Ci-contre.	10,341,563	10	½
138.		Octroi.	0	0	0
139.	5 Juil. 1777.	Droit additionnel de timbre.	42,530	10	5
140.	Même date.	Droit sur les verres. . . .	82,922	3	6
		Sur les encheres.	39,385		
		Sur les Domestiques mâles. .	34,300	19	½
141.	1 Juin 1720.	Droit sur l'argenterie travaillée.	0	0	0
142.		Rum de Terre-Neuve. . . .	0	0	0
143.	5 Avril 1778.	Droit additionnel sur les vins.	51,937	7	3 ½
144.	5 Avril 1779.	Droit additionnel de 5 pour % sur les douanes.	140,036	15	11 ½
145.	2 Août 1779.	Droit additionnel de timbre.	21,146	13	3
146.	6 Juil. 1780.	Droit sur la veute du thé. .	8,088		
147.		Droit additionnel sur l'empois.	23,008	2	8
148	5 Juil. 1780.	Sur les sirops & douceurs. .	5,471		
149.	30 Mai 1780.	Sur l'eau-de-vie.	71,747		
150.	Même date.	Sur les vins inférieurs. . . .	12,809		
151.		Sur les liqueurs fortes fabriquées en Angleterre. . .	22,083		
152.	10 Mai 1780.	Sur les vins.	49,441	5	9 ½
153.	1 Juin 1780.	Droit additionnel de timbre.	11,243	3	3
154.	10 Mai 1780.	Droit additionnel sur le sel.	58,044	19	3 ½
155.	30 Mai 1780.	Sur la dreche.	332,507	5	7
156.	5 Avril 1779.	Droit additionnel de 5 & de 15 pour % sur l'excise. . . .	152,623		
157.	1780.	Droit de 15 pour %. . . .	42,937		
158.		Droit sur les chevaux de poste.	0	0	0
159.	1 Août 1780.	Droit additionnel sur les chevaux de poste.	92,638	3	6
160.	1780.	Droit additionnel de 5 pour % sur les douanes.	234	14	4 ½
		TOTAL.	11,616,698	18	

N°.			l. st.	f.	d.
		D'autre part.	11,616,698	18	0
161.	1780.	Droit sur la laine & le coton.	6,307	13	11 $\frac{1}{2}$
162.	1 Janv. 1781.	Droit additionnel sur le tabac.	16,242	14	9 $\frac{3}{4}$
163.		*Houses per baux.*			
164	5 Juil. 1778.	Droit addit. sur les maisons.	114,097	9	11 $\frac{1}{2}$
165	5 Avril 1781.	Sur le tabac & les sucres. .	276,513	10	10 $\frac{1}{2}$
166.	24 Juin 1781.	Droit sur le ver de gris. . .	1	16	
167.	5 Juil. 1781.	Sur le cacao brut.	4,651		
168.	1781.	Droit additionnel sur le même.	2,256		
169.	1781.	Taxe additionnelle de 5 pour % de l'excise.	81,558		
170.	21 Mai 1781.	Taxe additionnelle sur les Domestiques mâles. . .	55,604		
171	24 Juin 1781.	Droit sur les almanachs. . .	1,499		
172.		Droit de 1747 sur les maisons & les fenêtres.	519	11	11 $\frac{1}{2}$
		TOTAL *du net produit en 1782 des impôts alors existans dans le Royaume d'Angleterre.* . . .	12,195,949	16	4 $\frac{1}{2}$

En ajoutant le montant des taxes affectées aux emprunts de 1782 & de 1783, & celles qu'il faudra établir pour éteindre la dette non fondée, dont il reste encore environ 25 millions au 1er. Janvier 1784, on verra que le Peuple de l'Angleterre supporte incomparablement plus de taxes qu'aucun autre Peuple.

Cet état démontre qu'indépendamment du déficit ou de l'insuffisance des nouvelles taxes, le produit des anciennes avoit con-

ſidérablement diminué ; ce qui fourniſſait la preuve d'une diminution proportionnée dans le commerce, les manufactures & les conſommations. Par exemple ;

Le droit ſur les vins, formant le premier article, avait produit en 1776, 84,119 l. 11 ſ. 7 d., & en 1782, il ſe réduiſait à 58,289 l. 18 ſ. 10 d. $\frac{1}{2}$; ce qui prouve un tiers de différence ſur la conſommation des vins dans l'intervalle de ſix années. Le droit de 15 pour $\frac{o}{o}$ ſur les mouſſelines, porté au cinquieme article, & qui n'a rien produit en 1782, avait monté en 1776 à 9,432 l. 13 ſ. 5 d. $\frac{1}{2}$.

Le droit de 1745 ſur les thés, qui s'élevait en 1780 à 594,806 liv. était tombé dans une ſeule année à 348,165 l. 5 ſ. 1 d.

Le droit ſur l'argenterie, qui produiſait en 1776 près de 12000 l. ſt. s'était réduit à rien.

Les droits de 1765, ſur la gomme, s'étaient réduits en ſix ans de 5,000 l. ſt. à zéro, par la conquête que les Français avaient faite du Sénégal.

Preſque toutes les branches d'impoſitions

avaient souffert depuis la guerre, & il n'y avait point de victoire qui pût balancer ce désavantage.

La paix seule pouvait ramener le pair & sauver la Nation. L'état futur du net produit des impositions, comparé avec les charges auxquelles ces impositions doivent subvenir, sera le thermometre qui marquera l'instant où l'Angleterre pourra entreprendre ou soutenir de nouvelles guerres; mais cet instant est encore éloigné.

ETAT de la dette fondée de l'Angleterre au 5 Janvier 1782, avec l'intérêt annuel & les frais de régie.

CET Etat est traduit du rapport dressé par le Comité de la Chambre des Communes, nommé pour approfondir l'état de la Nation au commencement de l'année 1783.

ECHIQUIER. N°.	CAPITAUX de la dette.			INTÉRÊT annuel.			FRAIS de régie.		
	l.	s.	d.	l.	s.	d.	l.	s.	d.
1. Annuités à long terme, étant le reste de la somme originairement fournie à la compagnie de la mer du Sud.	1,836,275	17	10 ½	131,203	12	8	5,250		

N°.	CAPITAUX de la dette. l.	s.	d.	INTÉRÊT annuel. l.	s.	d.	FRAIS de régie. l.	s.	d.
Ci-contre.	1,836,275	17	10 $\frac{1}{2}$	131,203	12	8	5,250		
2. Annuités à vie & bénéfices de survie, étant le reste de la somme originairement fournie. . . .	15,442	17	1 $\frac{1}{2}$	1,081					
3. Annuités pour deux ou trois vies restantes de ce qui a été éteint par la mort.	67,255	8	2 $\frac{1}{2}$	8,207	12				
4. Bills de l'échiquier faits pour remplacer les intérêts des anciens bills. .	2,200								
5. Annuités à vie, avec bénéfices de survie, accordées par acte de la 5e. année de George II, étant la somme originairement fournie. . .	18,000			540					
COMPAGNIE DES INDES.	1,937,174	3	2 $\frac{1}{2}$	141,032	4	8	5,250		
6. Par deux actes du Parlement de la 9e année de Guillaume III, & deux autres actes de la 6e & de la 9e année de la Reine Anne, il a été emprunté à 3 pour cent par an. . .	3,200,000			96,000			1,285	14	4
7. Annuités à 3 pour cent par an créées en 1744, & affectées sur la taxe des vins inférieurs, esprits & liqueurs fortes. .	1,000,000			30,000			401	15	8
TOTAL.	6,139,174	3	2 $\frac{1}{2}$	267,032	4	8	6,937	10	

N°.	Capitaux de la dette. l.	s.	d.	Intérêt annuel. l.	s.	d.	Frais de régie. l.	s.	d.
D'autre part. . . .	6,139,174	3	2 $\frac{1}{2}$	267,032	4	8	6,937	10	
BANQUE D'ANGLETERRE.									
8. Pour son fonds primitif à 3 pour cent par an. .	3,200,000			100,000					
9. Pour racheter les bills de l'échiquier de la 3ᵉ année de Georges II. . . .	500,000			15,000					
10. Acquis de la Compagnie de la mer du Sud. . .	4,000,000			120,000			1,898	3	5
11. Annuités à 3 pour cent par an, affectées sur le surplus du fonds de la loterie de 1714. . , . .	1,250,000			37,500					
12. Annuités à 3 pour cent an, affectées sur la taxe du charbon depuis 1719.	1,750,000			52,500					
13. Annuités à 3 pour cent sur le droit de vendre des liqueurs fortes, imposé en 1746.	986,000			29,600					
14. Annuités à 3 pour cent, affectées sur le *Sinking-Fund* par les actes de la 25, 28, 29, 32 & 33ᵉ. années du regne de George II.	39,920,924	1	9 $\frac{1}{2}$						
15. Annuités à 3 pour cent sur les offices & pensions, & sur les maisons & les fenêtres, par actes de la 31ᵉ année de George II & de de la 6ᵉ. de George III.	480,772	3	3 $\frac{1}{2}$						
TOTAL.	58,226,870	8	3 $\frac{1}{2}$	621,632	9	8	8,835	13	5

N°.	CAPITAUX de la dette. l.	s.	d.	INTÉRÊT annuel. l.	s.	d.	FRAIS de régie. l.	s.	d.
Ci-contre.	58,226,870	8	3 ½	621,632	4	8	8,835	13	5
16. Annuités à 3 pour cent sur la taxe des maisons inhabitées, & les droits additionnels des vins & vinaigres par acte de la 18e année de George III. .	6,000,000								
17. Annuités à 3 pour cent sur les chevaux de poste, le subside addition. le droit addit. d'excise, & le droit addit. de timbre, par acte de la 19e année de George III. . .	7,000,000			2,142,050	17	9	29,882	13	7
18. Annuités à 3 pour cent par an en vertu d'un acte de la 21e année de George II, portant emprunt de 12,000,000 l. avec 50 pour cent du capital, le tout chargé sur le fonds d'amortissement. . .	18,000,000								
19. Annuités à 3 pour cent, consolidées par divers actes de la 28e année de George II, & surchargées sur le fond d'amortissement.	37,340,073	16	4	1,120,202	4	3	21,003	15	9 ½
20. Annuités à 3 pour cent par an sur les offices & pensions par acte de la 31e année de George II, &									
TOTAL.	92,566,944	4	7 ½	2,76,3713	2	5	59,722	2	9 ½

N°.	Capitaux de la dette. l.	s.	d.	Intérêt annuel. l.	s.	d.	Frais de régie. l.	s.	d.
D'autre part.	92,566,944	4	$7\frac{1}{2}$	2,763,713	6	8	59,522	2	$9\frac{1}{2}$
droit des maisons & des fenêtres, par acte de la 6e année de George III.	4,500,000			157,500			2,531	5	
21. Annuités à 4 p. cent pour dix ans, à compter du 5 Avril 1777, sur le fonds d'amortissement, par acte de la dix-septieme année de George III. . . .	5,000,000			}					
22. Ann. à 4 p. cent pour sept ans & demi, à compter du 5 Janv. 1780, affectées sur la taxe addit. de la dreche & autres droits, par acte de la 20e année de George III. . . .	12,000,000			} 800,000			9,562	10	
23. Annuités à 4 p. cent accordées aux souscripteurs de l'emprunt de 12 millions pour le service de 1781, par acte de la 21e année de George III. . . .	3,000,000			}					
Annuités à vie ou à termes, accordées lors des emprunts pour supplément d'intérêts.									
Annuit. accordées aux souscripteurs de l'emprunt de 1745. réduites par mort à 13,104 l. 5 s.									
Aux souscripteurs de la lote-									
TOTAL	151,066,944	4	$7\frac{1}{2}$	4,841,385	6	8	71,815	17	$9\frac{1}{2}$

	Capitaux de la dette.			Intérêt annuel.			Frais de régie.		
	l.	f.	d.	l.	f.	d.	l.	f.	d.
Ci-contre.	151,066,944	4	7 $\frac{1}{2}$	4,841,385	6	8	71,815	17	9 $\frac{1}{2}$
rie de 1746, réduites par mort à. . . . . 24,400 l. 10 f.									
Aux fouscripteurs de la loterie de 1757, réduites par mort à. . . . . 27,069 l.									
Annuités de 99 ans aux fouscripteurs de l'emprunt de 1761. . . 130,53 l. 10 f. 3 d.									
Annuités d'un p. cent pour 98 ans aux fouscripteurs de 1762. . . 121,687 l. 10 f.									
Annuités de demi pour cent pour dix ans accordées aux fouscripteurs de l'emprunt de 1777. . . 25,351 l. 11 f. 3 d.									
Annuités de trente ans ou à vie, aux fouscripteurs de l'emprunt de fix millions en 1778 ci. . . . . 152,069 l. 6 f.									
Annuités de 29 ans aux fouscripteurs de l'emprunt de 1779. . . 266,116 l. 12 f. 2 d.									
Annuités de 80 ans aux fouscripteurs de l'emprunt de 1780. . 220,558 l. 11 f. 10 d.									
Lefquelles annuit. accroiffent l'intérêt annuel, mais ne peuvent être ajoutées au capital de la dette nationale, ci .	. . . .	.	. .	967,751	15	—	12,587	1	6 $\frac{1}{2}$
Total.	151,066,844	4	7 $\frac{1}{2}$	5,809,137	1	8	84,402	18	3

	CAPITAUX de la dette.			INTÉRÊT annuel.			FRAIS de régie.		
	l.	s.	d.	l.	s.	d.	l.	s.	d.
D'autre part.	151,066,944	4	7 ½	5,809,137	1	8	84,402	18	3
COMPAGNIE DE LA MER DU SUD.									
Son fonds originaire consolidé par acte de la neuvieme année de George Ier. . . .	24,065,084	13	11 ½	721,952	10	9	14,022	3	2
Annuités à 3 pour cent de l'emprunt de 1751, affectées sur le fond d'amortissement.	1,919,600			57,588			1,079	15	6
TOTAL.	177,051,628	18	7	6,588,677	12	5	99,504	18	

Il faut ajouter à ces sommes les 19,500 l. consolidées pour obtenir douze millions en 1782 ; les quinze millions donnés pour obtenir 12 millions en 1783, & l'emprunt qui sera fait en 1784 pour éteindre les 25 millions de la dette non fondée ; ce qui fera monter la totalité de la dette nationale à environ deux cents quarante millions sterl. & l'intérêt annuel, en y joignant les frais de régie, à huit millions quatre cents mille livres sterling ou environ.

FIN.

DE L'IMPRIMERIE DE COUTURIER, 1784.